Bulletin de la Société Historique et Archéologique du Périgord

TOME CXL
ANNÉE 2013
2e LIVRAISON

SOMMAIRE DE LA 2e LIVRAISON 2013

- Compte rendu de la séance
  du 6 février 2013 139
  du 6 mars 2013 146
  du 3 avril 2013..... 151

- Éditorial : Autour d'un millénaire 157

- L'abbaye romane Saint-Pierre de Saint-Astier (Thierry Baritaud) 159
- Autour de la collégiale de Saint-Astier. Quelques éléments d'histoire traditionnelle et de chronologie (VIe-XVIIe siècles) (Serge Avrilleau)..... 171
- La *Chronique de Guîtres* (920-1030). Une source méconnue pour l'histoire de Saint-Astier (Claude-Henri Piraud) 187
- La collégiale Notre-Dame-de-Pitié de Biron : une chronologie renouvelée (Julien Noblet)..... 199
- Des représentations inédites de saint Front et de saint Astier dans l'église de Boulazac (Catherine Laurent)..... 223
- Les ossements des sépultures à répit de l'église de Saint-Jean-de-Côle (Charles Georget et Philippe Charlier) 233
- Dans notre iconothèque et dans les archives : Les squelettes de l'abri de Cro-Magnon. Datation et pathologie. Évolution des idées (Brigitte et Gilles Delluc)..... 243

- Petit patrimoine rural : Le moulin de Lafargue à Saint-Michel-de-Villadeix (Catherine Schunck / La Pierre Angulaire) 275

- Notes de lecture : Florilège du petit patrimoine rural bâti du Périgord (les membres de La Pierre Angulaire) ; Saint-Martial-d'Albarède, village du pays d'Excideuil en Haut-Périgord. Le paradoxe du pauvre mais bon terroir (F. A. Boddart) ; Réfugiés alsaciens et mosellans en Périgord sous l'Occupation. 1940-1945 (C. et F. Schunck) ; Truffe et trufficulture (J.-M. Olivier, J.-C. Savignac et P. Sourzat) ; Montmège. Une seigneurie, trois lignages. L'histoire d'une famille (P. Esclafer de La Rode et C. Morand du Puch) ; Paysans du Périgord en révolte (XVIIe-XXe siècle) : tous des croquants ? Actes du colloque de Saint-Saud-Lacoussière (24 et 25 juin 2011) (collectif) ; Le médecin périgourdin qui brava Napoléon (A. Bernard) 281

- Courrier des chercheurs et petites nouvelles (Brigitte Delluc) 285

- Programme de nos réunions. 3e trimestre 2013..... 292

Le présent bulletin a été tiré à 1 150 exemplaires.

Photo de couverture : L'évêque saint Front et l'ermite saint Astier. Huile sur toile, détail (église de Boulazac). Cliché Delluc.

Comptes rendus des réunions mensuelles

SÉANCE DU MERCREDI 6 FÉVRIER 2013

Président : Gérard Fayolle, président.

Présents : 98. Excusés : 2.

Le compte rendu de la précédente réunion mensuelle est adopté.

NÉCROLOGIE

- Madeleine Bories
- François Le Nail
- Alain Roussot

Le président présente les condoléances de la SHAP.

ENTRÉES DANS LA BIBLIOTHÈQUE

Entrées de livres

- Boddart (Francis A.), 2012. *Saint-Martial-d'Albarède, village du pays d'Excideuil en Haut-Périgord. Le paradoxe du pauvre mais bon terroir*, avec des photographies de Francis Cipierre, chez l'auteur, Saint-Martial-d'Albarède (don de l'auteur)

- Egnell (Erik), 2012. *Victor de Broglie (1785-1870) ou la liberté sans turbulence, l'ordre sans despotisme*, Paris, éd. Honoré Champion (don de l'auteur)

- Anonymous [Eugène Chaminade et Emmanuel Cassé], s. d. *Les vieilles chansons patoises du Périgord…*, réimpression à l'identique d'un ouvrage publié avant 1923 (Périgueux, impr. Cassard), CPSIA, USA

- Bernard (Alain), 2012. *Le médecin périgourdin qui brava Napoléon*, Périgueux, éd. Couleurs Périgords (don de l'auteur)

- Bouyou (Maurice), 1993. *Le Mouvement paysan en Dordogne 1940-1993*, Périgueux, éd. Société d'Éditions Rurales Périgordines.

Entrées de brochures, tirés-à-part et documents

- Verneilh (Jules de), 2012. *Articles et dessins parus dans les* Bulletins de la Société historique et archéologique du Périgord, *Œuvres du baron Jules de Verneilh-Puyraseau,* tome 1, *Chroniques nontronnaises*, n° 28 bis, textes recueillis par Francis Gérard, avec une préface de Gérard Fayolle, président de la SHAP, et une introduction et des notes de Francis Gérard, avec une table des gravures et une table des noms de lieux cités dans le volume. Superbe recueil de 298 pages, qui permet de redécouvrir l'œuvre imposante de l'archéologue et de l'artiste que fut Jules de Verneilh à la fin du XIX^{e} siècle

- *Charte de constitution de la bastide de Saint-Louis-en-l'Isle*, version originale avec traduction littérale et notes, tapuscrit (don de Jean Gouny)

- Feynie (Michel), s. d. *Curriculum vitae* et résumé de la communication à la SHAP du 2 janvier 2013

- *Almanach de la coopérative de l'union des syndicats agricoles du Périgord et du Limousin 1935*, Paris, éd. Dusseris

- Villefranche-de-Lonchat, famille Bousquet, archives diverses, XVIII^{e}-XIX^{e} siècle (don de Nicole Pigot).

REVUE DE PRESSE

- *Archéologie médiévale*, n° 42, 2012 : « Réflexions sur la variété des modalités funéraires en temps d'épidémie. L'exemple de la Peste noire en contexte urbain et rural » (S. Kacki, D. Castex et col.), où il est fait référence aux travaux de notre collègue le D^{r} Jean-Noël Biraben

- *Église en Périgord*, 2013 : Table des matières 2012

- Direction régionale des Affaires culturelles Aquitaine, 2013. *Bilan scientifique 2010* : « Dordogne », p. 30-101 : bilan de toutes les fouilles historiques et préhistoriques, en particulier concernant les gravures nouvellement découvertes dans Combarelles III et les fouilles à l'abri Pataud

- *Clin d'œil sur Saint-Jory-Lasbloux*, bulletin municipal n° 18 : « Les maires de Saint-Jory-Lasbloux » ; « Histoire d'un prisonnier de guerre allemand »

- *Cercle d'histoire et de généalogie du Périgord*, n° 103, 2012 : « Léonce Bourliaguet, écrivain (1895-1965) » (collectif) ; « Georges de Peyrebrune, écrivaine (1841-1917) » (J.-P. Socard) ; « Les ancêtres de G. de Peyrebrune » (J. Parfait).

COMMUNICATIONS

La séance commence par l'assemblée générale ordinaire. Le rapport moral, rappelant les activités de notre association en 2012, est adopté à l'unanimité. Le rapport financier est présenté par M. Couderc du cabinet comptable qui contrôle notre budget. Notre trésorière, M.-R. Brout, indique que, l'an dernier, nous avons effectué les importants travaux de restauration de la façade de notre immeuble sur la rue du Plantier en prélevant sur nos fonds propres. C'est la raison pour laquelle nous avons, cette année, un déficit de 1 800 euros. Compte tenu de l'augmentation constante des frais courants, elle propose qu'une augmentation de notre cotisation et de l'abonnement soit soumise à l'approbation de l'assemblée générale et présente le budget prévisionnel pour 2013. Le président souligne qu'en outre, l'an dernier, nous n'avons pas perçu de loyers pour l'appartement anciennement loué au Conseil général, mais nous avons désormais un nouveau locataire. Il indique que les bénéfices du voyage à Rome sont dus essentiellement à François Michel, organisateur de ce voyage, qu'il remercie. Il présente une proposition d'augmentation de 2 euros pour la cotisation sans abonnement et de 3 euros pour cotisation avec abonnement. Accord est donné à l'unanimité.

La séance se poursuit par la réunion mensuelle ordinaire. Il annonce le décès de François Le Nail qui fut longtemps un de nos administrateurs et celui, tout récent, du préhistorien Alain Roussot. Il remercie très vivement Pierre Guichard, qui vient de retrouver 4 albums de photographies du marquis de Fayolle appartenant à notre iconothèque qui avaient été prêtés il y a de nombreuses années à ses parents aujourd'hui décédés. Il remercie tout aussi chaleureusement notre collègue, le peintre Jean Riboulet-Rebière, qui nous offre un deuxième tableau, superbe et très coloré, représentant la rue de la Clarté. Les deux tableaux décoreront notre salle des séances. Le président présente à l'élection 9 nouveaux candidats : ils sont élus à l'unanimité.

Brigitte et Gilles Delluc rendent hommage à leur collègue et ami **Alain Roussot**, disparu il y a deux jours. Ils évoquent son long et beau parcours de préhistorien, très attaché au Périgord. Il demeurait au Moustier, dans l'ancienne maison de l'homme politique Bourgès-Maunoury, qu'il avait acquise il y a une vingtaine d'années. Très jeune (14 ans), il avait connu l'abbé Breuil et se passionna pour la Préhistoire. Lauréat de la bourse de voyage d'étude Zellidja, il put visiter les grottes ornées alors connues. Il fut un des principaux collaborateurs d'André Glory pendant son travail de relevés des gravures de Lascaux. Il est l'auteur du seul relevé qui ne soit pas de la main de Glory : il s'agit du cheval cabré gravé à l'intérieur de la Vache noire de la Nef. Il était devenu conservateur des collections de Préhistoire du Musée d'Aquitaine et le demeura pendant toute sa carrière professionnelle. Il était un excellent dessinateur. Il avait mis au point une technique excellente pour photographier

les objets, en particulier les objets décorés paléolithiques (par exemple, ceux de l'abri Morin). On lui doit plusieurs fouilles importantes en Périgord : la fouille de Reignac ; des fouilles dans des gisements anciennement excavés pour tenter de préciser l'âge des décors sculptés des abris Reverdit et Cap Blanc. On lui doit l'étude de la grotte ornée Nancy et celle des sculptures de l'abri de Cap Blanc.

Gilles Delluc fera le 7 février à Nontron pour le GRHiN une conférence sur « Bugeaud et l'Algérie » (conférence déjà présentée ici lors de la réunion du 4 avril 2012).

Brigitte et Gilles Delluc présentent ensuite, avec quelques images choisies, ***L'art paléolithique du Haut Périgord***. « Le bassin de la Dronne et la région contiguë au contact de la région limousine est en effet une région bien particulière et peu renommée du Périgord, où existe pourtant un grand nombre de sites riches en art pariétal ou en art mobilier, couvrant toutes les cultures du Paléolithique supérieur : quatre grottes et trois gisements. Ces sites sont creusés dans un calcaire coniacien, plus ou moins crayeux ou sableux, proche de celui du Périgord Noir, sauf la grotte de Villars, la grotte de Teyjat et l'abri Mège (Teyjat), qui sont creusés dans l'étroite bande de calcaire jurassique qui écorne le Périgord au nord-est, entre les causses du Lot et de l'Aunis. À l'Aurignacien, il y a environ 30 000 ans, se rapporte la grotte des Bernous (Bourdeilles), dont la paroi gauche est ornée de gravures vigoureuses, avec ébauches de sculptures, représentant un mammouth, un rhinocéros et un ours. Au début du Paléolithique supérieur, au Gravettien sans doute (il y a environ 25 000 ans), se rapporte la grotte de Jovelle (La Tour-Blanche), avec ses gravures figurant des mammouths aux membres démesurément allongés, parfois emboîtés comme des poupées gigognes, un cheval, un bouquetin à la tête sommée de ses cornes et de ses oreilles disposées comme une couronne. Le Solutréen, il y a environ 18 000 ans, est magnifiquement représenté par le site du Fourneau du Diable (Bourdeilles), où fut découvert un habitat installé entre les blocs éboulés de la falaise, décorés de sculptures. Le bloc le plus célèbre est aujourd'hui exposé au musée de Préhistoire des Eyzies après avoir été réduit de moitié : des aurochs dont deux figurés en perspective l'un derrière l'autre, des chevaux, une vulve isolée en vue périnéale. Il en demeure une photo due au marquis de Fayolle (dans notre iconothèque), montrant le bloc entier au moment de sa découverte. La période du Magdalénien ancien, il y a environ 17 à 18 000 ans, est elle aussi très bien représentée par la grotte de Villars creusée dans le calcaire jurassique et ornée de ce fait d'un foisonnement de concrétions qui a permis la conservation de ses peintures (chevaux, bouquetins, bisons et surtout une scène homme-bison analogue à celle de Lascaux), emprisonnées entre plusieurs voiles de calcite. Il demeure du temps de la découverte des peintures, en 1958, des photographies dues à notre collègue, Jacques Lagrange, montrant la visite des préhistoriens les plus célèbres, l'abbé Breuil, François Bordes,

André Leroi-Gourhan. Quarante ans après leur première étude, les intervenants ont participé à une nouvelle étude ANR-MADAPCA qui a permis de préciser la nature des pigments utilisés pour certains tracés et d'obtenir une série de 11 datations C14 sur du charbon pariétal (mouchages de torches) et sur des os récoltés au sol au moment de la découverte. Les autres sites se rattachent au Magdalénien moyen ou supérieur (entre 10 et 15 000 ans) : la grotte de la Croix (Condat-sur-Trincou), avec sa galerie d'accès ornée de signes géométriques rectangulaires striés et son panneau terminal orné de deux chevaux et d'un animal indéterminé ; la grotte de Rochereil (Grand-Brassac) qui fut fouillée à plusieurs reprises, à commencer par une équipe de notre compagnie au début du XX^{e} siècle puis par le Dr Jude avant la guerre de 1939-1945, avant que son étude ne soit reprise aujourd'hui sous la direction de P. Paillet du Muséum national d'histoire naturelle de Paris, à la suite de notre publication de synthèse parue en 2005 dans le *BSHAP,* et qui a livré des témoignages très importants de la fin du Paléolithique supérieur et de nombreux objets décorés ; la grotte de Fronsac (Vieux-Mareuil), avec ses deux galeries décorées de fines gravures comportant de nombreuses figures féminines schématiques et de nombreuses représentations sexuelles isolées ; l'abri Mège (Teyjat), fouillé dès le début du XX^{e} siècle, riche d'un mobilier orné comportant quelques objets exceptionnels, comme le bâton percé orné d'un cheval, d'une biche et de plusieurs personnages étranges appelés traditionnellement les « ratapas » ou la baguette ornée d'une file de rennes pressés les uns contre les autres, au point que l'on ne voit plus qu'une file des bois ; la grotte de Teyjat, voisine de l'abri Mège, dont les coulées de calcite sont couvertes de fines gravures animales, dont la plus célèbre est un couple d'aurochs, très réalistes, à côté de belles représentations de chevaux et de rennes ; et enfin la grotte de la Font-Bargeix (Champeaux-et-la-Chapelle-Pommier), dont les gravures, découvertes il y a une trentaine d'années, regroupées au fond d'une galerie très basse de plafond, comptent de très nombreuses représentations humaines (humain complet et images sexuelles isolées) et peuvent être rattachées à l'extrême fin du Magdalénien à la suite des fouilles effectuées devant l'entrée de la cavité, sous la direction de Claude Barrière » (résumé des intervenants).

Philippe Calmettes, archéologue (Inrap), Fabrice Leroy, anthropologue (Inrap), Vanessa Morin, étudiante en master pro de l'université de Bordeaux, chargée pour son stage de reconstituer l'historique de la place de la Clautre à Périgueux, présentent les résultats de leurs ***Diagnostics archéologiques 2011-2012 autour de la cathédrale Saint-Front***, obtenus à la suite de leurs fouilles en réponse à la demande de la municipalité de Périgueux dans le cadre du réaménagement projeté des espaces publics du bas-Saint-Front et du pourtour de la cathédrale. Des fouilles en 2011 dans les jardins de l'école maternelle du Lys (boulevard Georges-Saumande) avaient atteint, à 3 mètres de profondeur, le pavement des rues neuves surmonté de remblais récents. Du 18 au 22 avril

2011, les fouilles avaient concerné le jardin en terrasse le long de la face sud de la cathédrale. Elles ont permis de retrouver les murs médiévaux remaniés à la fin du XIX^{e} siècle, correspondant à la destruction des maisons accolées à la cathédrale et à l'aménagement en un jardin ainsi formé (le Thouin). « L'une des interventions les plus importantes en résultats s'est déroulée du 16 au 20 avril 2012 sur la place de la Clautre à Périgueux. Deux tranchées ont été réalisées sur l'emprise disponible de la place (fig. 1 : vue vers l'ouest des tranchées en cours de diagnostic). La première tranchée, orientée est-ouest, est la plus importante en dimensions, atteignant une longueur de 23 m environ, une largeur de 2,30 m, pour une profondeur moyenne de 0,40 m. Elle atteint des profondeurs plus importantes aux extrémités : 0,90 m à l'ouest et près de 3,10 m à l'est au niveau d'une fenêtre profonde. À l'extrémité occidentale de la tranchée, deux murs concentriques ont été mis au jour : ils correspondraient aux fondations de la fontaine monumentale de la Clautre inaugurée en août 1836. À l'opposé, la fenêtre profonde réalisée dans la partie orientale du sondage a permis l'analyse d'une stratigraphie complète de la place de la Clautre. Celle-ci se développe dès le niveau du parking actuel (104,4 m NGF) et jusqu'au sommet de la terrasse alluviale (101,44 m NGF). Elle rend compte d'une occupation continue s'étendant de la fin de l'Antiquité jusqu'à l'époque moderne. L'occupation de la place est principalement marquée par la présence de 4 niveaux d'inhumations en sarcophages (fig. 2 et 3 : extrémité orientale de la première tranchée, les 4 niveaux d'inhumations en sarcophages mis au jour dans la fenêtre profonde). Cette stratigraphie témoigne d'occupations et de modifications fonc-

Fig. 1.

tionnelles de l'espace et de destination de cette zone avec l'alternance, voire la contemporanéité, d'espaces funéraires et de niveaux de voirie et/ou de place, pour certains, antérieurs à l'église Saint-Front. L'abandon d'un bâtiment antique indéterminé, dont la présence est marquée par un mur, conservé sur une hauteur de 0,90 m, installé au sommet du Puy Saint-Front, laisse place aux premières inhumations en sarcophages (niveau 4). Au cours du Haut Moyen Âge (V^e^-X^e^ siècles), la zone paraît marquée par une occupation plus « lâche » caractérisée par des horizons de type « terres noires » correspondant à une succession de niveaux de circulations. Entre le X^e^ et le XII^e^ siècles, l'occupation semble se densifier et s'accélérer avec la mise en place d'une véritable voirie qui laisserait place à une série d'inhumations en sarcophages (niveau 3). Dans un laps de temps relativement court, de nouveaux aménagements de voirie/place, pouvant être justes antérieurs, voire contemporains de l'abbaye du Puy Saint-Front, oblitèrent le niveau 3. Ensuite, ou bien dans un même temps, on assisterait à de nouvelles inhumations (niveau 2) correspondant au développement du cimetière. Enfin, les inhumations arasées du niveau 1, niveau de décapage situé juste sous l'enrobé de la place, probablement postérieures au XII^e^ siècle, s'inscrivant donc pleinement dans le cimetière Saint-Front qui entoure l'église, scellent cet état » (résumé des intervenants). Le temps n'étant pas donné pour fouiller tous les sarcophages, il a été choisi de n'en fouiller que quelques-uns et de laisser les autres intacts : 47 sarcophages et 2 inhumations en pleine terre ; sarcophages trapézoïdaux (sauf celui d'un nouveau-né, rectangulaire avec un creux ovalaire), avec couvercle massif ou en bâtière ; quelques gravures sur la cuve ou sur le couvercle ; en général, les sarcophages étaient vides de sédiments, les ossements mal conservés, en décubi-

Fig. 2.

Fig. 3.

tus dorsal et membres supérieurs fléchis ; quelques fragments de cuir, peut-être de vêtements ; les sarcophages les plus anciens contiennent un seul individu ; pendant les phases récentes (cimetière paroissial des XIII[e] et XIV[e] siècles), les sarcophages ont été réutilisés. À la fin de cette fouille destinée seulement à faire un diagnostic archéologique, les tranchées ont été recouvertes de géotextile et rebouchées avec du sable. La présentation est illustrée et explicitée par de nombreux plans, des photographies des fouilles et par les exceptionnelles photographies du marquis de Fayolle rendant compte des travaux de la fin du XIX[e] siècle (iconothèque de la SHAP). Les archéologues remercient la SHAP pour son accueil à la bibliothèque.

Marie-Françoise Diot se souvient des fouilles de Claudine Girardy sur la place de la Clautre en 1992 : un sarcophage médiéval contenant un squelette avec les chaussures en cuir conservées aux pieds et riche en vestiges de faune entomologique.

Vu le président
Gérard Fayolle

La secrétaire générale
Brigitte Delluc

SÉANCE DU MERCREDI 6 MARS 2013

Président : Gérard Fayolle, président.

Présents : 105.

Le compte rendu de la précédente réunion mensuelle est adopté.

NÉCROLOGIE

- Claude Boisseuil
- Pierre-Antoine Brianchon
- Yves de Rasilly
- Jacqueline Auriol
- René Castanet

Le président présente les condoléances de la SHAP.

ENTRÉES DANS LA BIBLIOTHÈQUE

Entrées de livres

- Joubert (Joseph), 2007. *Le repos dans la lumière*, préface et textes choisis et présentés par Jean Mambrino, Paris, éd. Arfuyen (don de F. A. Boddart)

- Collectif, 2013. *Florilège du petit patrimoine rural bâti du Périgord*, Périgueux, éd. La Pierre Angulaire, ouvrage publié à l'occasion du 20e anniversaire de l'association (don de l'éditeur).

Entrée de document

- Périgueux calendrier 2013, illustré de photographies intéressantes.

REVUE DE PRESSE

- *DAHP*, n° 26, 2011 : « Un exceptionnel polissoir portatif en calcédoine trouvé à Lisle » (C. Chevillot) ; « Le Charlet : un nouveau site de l'Âge du Bronze moyen et final en moyenne vallée de l'Isle (Saint-Léon-sur-l'Isle) » (C. Chevillot et H. Silhouette) ; « Un site du début du Ier Âge du Fer à Villazette (Creysse) » (C. Chevillot et M. Dachary) ; « Un site du Ier Âge du Fer ancien à Borie-Porte (Trélissac) » (C. Chevillot et M.-C. Gineste) ; « Enquête sur la découverte ancienne d'un trésor monétaire gaulois trouvé dans le sud du département de la Dordogne » (C. Chevillot et E. Hiriart) ; « Portrait d'une Pétrucore » (S. Mongibeaux) ; « La rivière de l'Isle et le peuplement de la vallée aux XIIIe-XVe siècles » (B. Fournioux) ; « Prospection-inventaire (vallée de la Dronne). XIII. le triangle Lisle/Saint-Pardoux-la-Rivière/ Thiviers (2010). Vallée de l'Isle et autres sites » (C. Chevillot et col.) ; « L'inventaire des biens d'un bourgeois et marchand de Bergerac en 1423 » (B. Fournioux)

- *Mémoire de la Dordogne, Revue des Archives départementales de la Dordogne*, n° 23, 2012 : « Paysans du Périgord en révolte (XVIIe - XXe siècles) », actes du colloque de Saint-Saud-Lacoussière (24 et 25 juin 2011)

- *Le Journal du Périgord*, n° 202, 2013 : « l'affichiste Alain Carrier et la guerre » (R. Bondonneau) ; « Ribéracois, moulins et églises à coupoles » (C.-H. Yvard)

- *GRHiN*, CR n° 428, 2013 : « Note rectificatrice concernant la Vierge dorée de l'église abbatiale de Bussière-Badil » (M. Pauthier)

- *Les Amis de Saint-Pardoux-de-Mareuil*, n° 23, 2011 : « Des peintures sur les murs de Saint-Pardoux » ; « Des fours à chaux, tuileries et tourbières en Mareuillais » (J. Vives)

- *Les Amis de Saint-Pardoux-de-Mareuil*, n° 24, 2012 : « Au sujet des carrières souterraines de pierre de taille » (J. Vives)

- *Les Amis de Saint-Pardoux-de-Mareuil*, n° 25, 2013 : « Les sarcophages de Saint-Pardoux-de-Mareuil » (C. Schunck)

- *Aquitaine historique*, n° 117, 2012 : « Figures humaines sexuées dans l'art du Paléolithique supérieur d'Aquitaine » (R. Bourillon).

COMMUNICATIONS

Le président présente 7 nouveaux membres qui sont élus à l'unanimité et accueille les nouveaux membres présents aujourd'hui, en particulier Yves Lunven.

Il annonce le décès de plusieurs de nos membres, en particulier celui de René Castanet, ancien maire de Sergeac. Le 6 avril 2011, ce dernier assistait, avec sa famille, à une de nos réunions, au cours de laquelle un hommage a été rendu à son père, Marcel Castanet, à l'occasion du centième anniversaire de ses fouilles à l'abri Blanchard (*BSHAP*, 2011, p. 180-181). René Castanet, comme son père, était passionné de préhistoire et il avait créé à Castelmerle puis dans le bourg de Sergeac, un petit musée, superbe et passionnant, dans lequel il exposait les objets recueillis depuis un siècle dans le vallon des Roches. Aujourd'hui, c'est sa petite-fille Isabelle qui a repris le flambeau : elle accueille les visiteurs dans le vallon des Roches et présente l'abri Reverdit et ses sculptures magdaléniennes.

Notre prochaine sortie de printemps aura lieu le 22 juin dans le Ribéracois. Le programme est en cours de mise au point sous la direction de M^e^ Dominique Audrerie.

Notre prochain voyage à l'étranger aura lieu fin juin-début juillet en Sicile sous la conduite de François Michel. Pour des raisons logistiques, il a été très rapidement organisé : 33 personnes y participent.

Les programmes des conférences des Archives de Périgueux et des visites-découvertes de la ville sont disponibles sur le bureau. Brigitte et Gilles Delluc feront une conférence sur « l'Art paléolithique du Haut-Périgord » à Bourdeilles le vendredi 8 mars prochain.

Le mois dernier, au cours de notre réunion mensuelle, P. Calmettes, F. Leroy et V. Morin nous ont présenté les diagnostics archéologiques qu'ils ont réalisés place de la Clautre, avec deux sondages effectués en 2012. Au cours du mois de février 2013, ils ont effectué un 3^e^ sondage autour de la cathédrale Saint-Front : les résultats semblent, d'après la presse, compléter leurs observations de l'an dernier.

Claudine Girardy-Caillat présente ***la carte archéologique de Périgueux***, sur laquelle elle travaille depuis des années avec Hervé Gaillard et Étienne Saliège et qui sera publiée en fin d'année 2013. Ce travail s'inscrit dans un cadre national. « *La carte archéologique de la Gaule* est un pré-inventaire archéologique édité par l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres et le ministère de la Culture. La Dordogne a été publiée en 1997, sans Périgueux. La carte archéologique de Périgueux présentera le bilan des recherches poursuivies sur tout le territoire de l'agglomération périgourdine. Elle analyse les vestiges retrouvés dans le sous-sol depuis le XVIII^e^ siècle jusqu'en 2012. Le cadre chronologique est celui de la naissance de la ville romaine et de son évolution

jusqu'au VI^e^ siècle de notre ère. C'est un catalogue de notices d'environ 165 sites, le site étant l'espace limité dans lequel a eu lieu la découverte de vestiges (recherches d'amateurs avertis pour les siècles passés et depuis le XX^e^ siècle conséquences des travaux d'urbanisme)... Les notices sont réparties en trois planches (la boucle de l'Isle, Saint-Georges-les-Barris et le Toulon) et dix-huit feuilles. Le découpage a été adapté à la ville antique. La première feuille est son centre monumental, avec la tour de Vésone, le *forum*, la belle demeure (*domus*) sur laquelle est construit le musée gallo-romain… Dans les notices, les renvois aux études sont donnés par le nom de l'auteur et l'année de la publication… Le comte de Taillefer fut le premier à véritablement marquer l'archéologie périgourdine. Aidé par Joseph de Mourcin, il adopte une véritable démarche scientifique publiée dans les *Antiquités de Vésone*, en 1821 et 1826. Il sera suivi par Édouard Galy (*Congrès archéologique de France de Périgueux* en 1858)… Eugène Massoubre relate, dans l'*Écho de Vésone*, les découvertes faites lors du creusement du canal ou de la voie ferrée. En 1874 est fondée la Société historique et archéologique du Périgord dont les membres rapportent la moindre découverte qu'ils présentent lors des séances et qu'ils publient dans les bulletins. Le XX^e^ siècle s'ouvre avec les fouilles de Charles Durand qui, de 1906 à 1913, va dégager une grande partie du centre monumental, le sanctuaire de la tour de Vésone, le *forum* et quelques *domus*, étudier le rempart et l'aqueduc qui alimentait l'agglomération. Ses *Comptes-rendus de fouilles* restent une référence incontournable. La première carte archéologique est l'œuvre de Pierre Barrière dans *Vesunna Petrucoriorum*… en 1930. Son fils, Claude Barrière, pratique des fouilles lors de plusieurs grands projets urbains comme la construction de la gendarmerie et de l'aile scientifique du lycée de garçons. Il découvre le site des Bouquets qu'il fouillera avec l'aide de Max Sarradet qui assurera la conservation de cette *domus* exceptionnelle, connue pour ses peintures… À partir des années 1980, on assiste à un développement rapide de l'archéologie dite de sauvetage (la Visitation, les lycées Jay de Beaufort et Bertran de Born, les HLM de Campniac, la Cité administrative). En 20 ans, elle se mue en archéologie préventive avec une législation obligeant l'aménageur à financer les fouilles (diagnostics sur la rue Chanzy, la place de la Clautre, l'impasse de Vésone, la piscine)… En 2005 est engagé le projet collectif de recherche sur la porte de Mars par Hervé Gaillard. De nombreuses études ont été engagées dans le cadre de la création du musée gallo-romain… Plusieurs grandes publications paraissent… Les recherches menées et le recollement de toute la documentation autorisent aujourd'hui une vision globale de l'agglomération du Haut-Empire dans son extension topographique comme dans son évolution : sa fondation au pied de l'oppidum de la Curade, son essor au I^er^ siècle de notre ère avec son organisation orthogonale et la création du centre monumental. Le II^e^ siècle est caractérisé par un nouveau programme monumental (sanctuaire de la tour de Vésone) autour duquel se pressent de riches demeures. Au III^e^ siècle, on perçoit une dégradation du tissu urbain qui

aboutit à la désaffection du patrimoine monumental. Au IVe siècle, Vésone comme beaucoup d'autres cités voisines s'enferme à l'intérieur d'un rempart qui devient son principal monument public » (résumé de l'intervenante, le texte complet avec de nombreuses références bibliographiques est disponible à la bibliothèque).

Gilles Delluc parle ensuite du ***général Clergerie, du cycliste Petit-Breton et du mythe des taxis de la Marne***, communication accompagnée comme d'habitude par de nombreuses illustrations qui permettent de suivre plus facilement le déroulement de cette fameuse campagne de la Grande Guerre. Après le départ du gouvernement vers Bordeaux, le général Gallieni et son chef d'État-Major, le général Clergerie (qui est né à Excideuil), sont demeurés seuls pour défendre Paris contre l'envahisseur. Ils sont prévenus d'un changement de tactique de l'armée allemande : au lieu de poursuivre l'encerclement de Paris par l'ouest, elle se dévie par l'est et offre son flanc à l'attaque. L'occasion est trop belle. Pour renforcer nos troupes, tous les moyens de transport sont bons : le 5 septembre 1914, l'ordre est donné - transmis par un certain Petit-Breton - de réquisitionner les taxis de Paris. C'est ainsi que des files de taxis parisiens transportent quelque 5 000 soldats vers l'Ourcq où se déroule la première partie décisive de la bataille de la Marne. Enfin, le 6 septembre, Gallieni décide - non sans mal - le général Joffre à engager la bataille de la Marne : 700 000 hommes vont repousser l'ennemi. Très vite, les mythes des taxis de la Marne et de Joffre, « vainqueur de la Marne » sont nés et le rôle de certains acteurs hypertrophié ou minimisé. Le messager, le « cycliste de la direction des Transports », Petit-Breton, n'est autre que le célèbre champion cycliste. Retiré avant la guerre à Périgueux, il a un magasin de bicyclettes, à l'emplacement de la future poste de cette ville (Delluc, *BSHAP*, 2003, p. 365-372). Le général Gallieni, « récompensé en la personne de son chef », meurt en 1917. Reste une question. Qui a eu l'idée des taxis ? Gallieni ? Clergerie ? Ce dernier s'en attribuait la paternité dans un article de journal paru en 1917. Au moment de sa mort au Pouyaud à Trélissac, route de Paris, l'information est reprise dans son éloge funèbre. D'autres auteurs évoquent le comte Waleski ou même Cécile Sorel (résumé revu par l'intervenant).

Sylvie Vidal raconte ensuite avec précision et humour un ***Rapt de séduction chez les faïenciers à Marsac en 1780***. « Cette affaire de rapt de séduction nous amène chez la famille de Jean Gontier, faïencier à Marsac au XVIIIe siècle. Au petit matin du 14 février 1780, Jeanne Gontier, leur fille unique, s'enfuit de la maison paternelle avec l'élu de son cœur, ouvrier de son père : Joachim Perchain originaire de Bergerac. Après deux plaintes successives, la jeune fille est ramenée chez ses parents. Les archives successorales du XIXe siècle ont permis de découvrir que le couple s'est uni en Espagne et a donné naissance à sept enfants. Revenus en terre périgordine après le décès du père de

Jeanne survenu en 1800, ils s'installent à Périgueux. Devenue veuve, Jeanne hérite de ses parents et revient terminer ses jours à Marsac, dans la maison de son enfance. Les documents découverts aux Archives départementales de la Dordogne ont permis de retracer cette chronique de l'histoire locale » (résumé de l'intervenante). Un détail supplémentaire fourni par l'intervenante : Joachim Perchain appartenait à une famille protestante de faïenciers de Bergerac.

Robert Pouderou, auteur périgordin de pièces de théâtre (il est né à Mensignac), raconte comment il s'est intéressé au grand humaniste ***Eugène Le Roy*** en faisant une adaptation pour la scène de son roman ***L'ennemi de la mort***, en conservant l'essentiel de la dimension tragique, c'est-à-dire l'intolérance religieuse : cette adaptation a été présentée à Mensignac en 2007, pour le centième anniversaire de la mort d'Eugène Le Roy. C'est un roman connu du monde entier qui met en scène les problèmes de différence d'âge entre l'homme et la femme, les droits des femmes et le problème de la propriété. L'intervenant rappelle qu'Eugène Le Roy était un anarchiste non violent, tolérant, pas du tout attiré par les décorations. Il termine en lisant quelques extraits de sa pièce.

Vu le président
Gérard Fayolle

La secrétaire générale
Brigitte Delluc

SÉANCE DU MERCREDI 3 AVRIL 2013

Président : Gérard Fayolle, président.

Présents : 98. Excusés : 3

Le compte rendu de la précédente réunion mensuelle est adopté.

NÉCROLOGIE

- Jacques Lafond-Grellety
- Marc Barbut
- Hélène Lestang
- Jean-Guy Planche

Le président présente les condoléances de la SHAP.

ENTRÉES DANS LA BIBLIOTHÈQUE

Entrées de livres

- Testut (Michel), 2013. *Je me souviens du Général*, Paris, éd. L'Harmattan (don de l'auteur)

- Penaud (Guy), 2013. *Histoire de la Résistance en Périgord*, Bordeaux, éd. Sud Ouest (don de l'auteur)

- Bernard (Danielle), 2012. *Jaure. Ses habitants de 1770 à 1970*, Saint-Astier, impr. IOTA (don de l'auteur)

- Bourrier (Christian), s. d. *Lalinde*, Lalinde, Feuille à Feuille Édition (don de l'Institut Eugène Le Roy)

- Promis (Éliane), 2011. *À l'école de Saint-Avit-Sénieur. Les Cahiers d'Alice 1891-1900*, Lalinde, Feuille à Feuille Édition (don de l'Institut Eugène Le Roy)

- Burgaud (Bernard), s. d. *Lanquais. Voyage en images dans le passé*, Lalinde, Feuille à Feuille Édition (don de l'Institut Eugène Le Roy)

- Laurent, 1965. *Heureuse préhistoire*, Périgueux, éd. Pierre Fanlac

- Aubarbier (Jean-Luc), 2013. *Guide secret du pays cathare*, Rennes, éd. Ouest-France (don de l'auteur).

Entrées de brochures, tirés-à-part et documents

- Une médaille avec le portrait d'O. Hauser (don de Pierre Guichard)

- Une médaille *Kein Reichtum Gleicht Dir o Gesundheit - Internationale Hygien-Ausstellung Dresden 1911* (don de Pierre Guichard)

- Quatre albums de photographies probablement du marquis de Fayolle : n° 1[14], 10 et deux albums sans numéros (restitution par M. Pierre Guichard de ces albums de notre bibliothèque, prêtés anciennement à ses parents aujourd'hui décédés)

- Photos du domaine de Pradelle (Sainte-Alvère), 2012, avant et après restauration, CD Rom (don de Sebastian Van Hoven)

- Bétoin (Jean-Pierre), 2012. *La presse ribéracoise des origines à nos jours*, avec annexes et bibliographie, tapuscrit (don de l'auteur)

- Portrait de Joseph de Mourcin, photographie d'un tableau (don d'Annie Herguido)

- Boisserie (Jean), 2013. « La cloche mérovingienne de Lavilledieu (Terrasson-Lavilledieu) », texte et photos sur CD Rom (don de l'auteur)

- Boisserie (Jean), 2013. « Le carnyx (numéro 1) de Tintignac (Corrèze) », texte et photos sur CD Rom (don de l'auteur)

- Verneuil (Yves), 2006. « Un protestant à la tête de l'enseignement secondaire : Élie Rabier », extrait de *Histoire de l'éducation*, n° 110, mai 2006, photocopie (don de Cyril Pralong)

- Fondation de N.-D. de Bonne Espérance de la Double (1868). Extraits de la chronique de l'abbaye de N.-D. de Port du Salut par le père I. Ménard. Jalons dans la vie de la communauté, tapuscrits (don Patrick Petot).

REVUE DE PRESSE

- *Préhistoire du Sud-Ouest*, 2012, n° 20-2012-1 : « La grotte ornée de la Croix à Condat-sur-Trincou (Dordogne) » (B. et G. Delluc et F. Guichard), avec plan et coupes de la cavité et relevés et photographies des figures

- *Le Festin*, n° 85, 2013 : « Les folies douces de Sauvebœuf » (H. Brunaux)

- *Art et Histoire en Périgord Noir*, 2013, n° 132 : « À Sainte-Orse, sur les traces de Bugeaud » (A. Bécheau) ; « Pierre Patoor ou le destin d'un collégien devenu pilote de chasse » (W. Billaud et J. Patoor) ; « Le château de Roustigou (x) à Archignac du XV^e^ au XVIII^e^ siècles » (J.-J. Deviers) ; « L'édifiante histoire généalogique des bourreaux de Sarlat » (O. Deltheil) ; « Un siècle de régime concordataire (1801-1905) » (R. Garabiol)

- *Feuillets Sem*, n° 67, 2012 : « La jeunesse de Sem à Périgueux (deuxième partie) »

- *Le Journal du Périgord*, n° 203, 2013 : « Le tour du Périgord de Lawrence d'Arabie » (G. Penaud) ; « L'élevage chez les Pétrocores et les Gaulois, 3^e^ partie » (C. Chevillot) ; « Sauvebœuf, le château-musée » (V. Desfrançois)

- *Histouarts magazine*, n° 3, 2013 : « Le castrum de Grignols » (C. Rémy)

- *Cercle d'histoire et de généalogie du Périgord*, n° 104, 2013 : « Prêtres périgourdins guillotinés à Paris » (P. Lambertie) ; « Les Galaup de La Roche-Chalais pendant la Révolution » (M. Biret) ; « Jean Vigouroux, aquarelliste (1900-1952) (D. Chaput-Vigouroux) ; « Marcel Deviers, peintre (1914-2002) »

- *L'Ascalaphe*, n° 21, 2013 : « Un commerce savignacois bicentenaire » (J.-L. d'Hondt) ; « La cohorte des enfants naturels à Savignac de la fin du XVIII^e^ au milieu du XIX^e^ siècle » (J.-L. d'Hondt) ; « Les maires de Savignac-les-Églises. 3^e^ partie » (A. Herguido)

- *Mémoire et patrimoine de Rouffignac-Saint-Cernin,* n° 3, 2012-2013 : « Le château du Cheylard ».

COMMUNICATIONS

Le président annonce le décès de plusieurs de nos membres et présente les condoléances de notre compagnie. Il signale que la séance mensuelle du mois de mai aura lieu le mercredi 15 mai car les deux premiers mercredis de mai sont fériés : le 1^er^ et le 8 mai. La sortie d'été de notre compagnie aura lieu le 22 juin autour de Saint-Aulaye et de Verteillac (le programme détaillé est disponible sur le bureau et sur notre site www.shap.fr). Il félicite Serge Avrilleau qui a reçu, le 20 décembre 2012, le prix de la Fondation du Patrimoine, décerné par l'Académie nationale des sciences, belles-lettres et arts de Bordeaux pour son œuvre sur l'étude et la protection des cluzeaux,

à laquelle il travaille depuis plus de 50 ans. Le président annonce les différentes manifestations prévues pour les semaines à venir, en particulier la *Nuit des Cathédrales*, le 11 mai, avec une conférence de Gérard Fayolle sur « La cathédrale dans la cité », une conférence de Gilles et Brigitte Delluc sur « L'archéologie de Lascaux, l'abbé Glory et de quand date Lascaux », successivement au Bugue le 5 avril, à Sainte-Foy-la-Grande le 6 avril et à Villeneuve-sur-Lot le 16 avril et une autre sur « Les maladies des Hommes préhistoriques » au Musée de l'Archéologie nationale le 4 mai. Francis Gires nous offre son dernier ouvrage *L'Empire des sciences… naturelles* sur les collections des cabinets d'histoire naturelle des lycées impériaux de Périgueux et d'Angoulême.

Gilles Delluc (avec la collaboration de Brigitte Delluc) expose l'évolution des idées sur ***la datation et la pathologie des squelettes de l'abri de Cro-Magnon***, depuis leur découverte en 1868. Une revue épistémologique et muséographique leur a permis d'apporter deux éléments nouveaux : d'une part, une pointe de la Gravette et une fléchette de Bayac (conservées au musée d'Histoire naturelle de Toulouse) qui permettent de préciser la datation gravettienne des fossiles humains ; d'autre part, une avancée dans la nomenclature des maladies qui permet de rattacher à une histiocytose langerhansienne l'ensemble des lésions osseuses observées sur le squelette du principal sujet masculin (cette étude est publiée dans la présente livraison de notre *Bulletin*).

Pour présenter son dernier ouvrage, Alain Bernard parle ensuite de l'histoire du ***médecin périgourdin qui brava Napoléon***, avec beaucoup de détails passionnants issus de ses recherches. Le musée de Hautefort vient d'ouvrir une vitrine en hommage à ce personnage injustement oublié. Nicolas Faure, ophtalmologiste, issu d'une famille de laboureurs d'Hautefort, avait pour père un ancien médecin de Périgueux. Il fait des études à Paris, puis à Montpellier et revient à Hautefort, après un certain nombre d'aventures extraordinaires que l'intervenant a découvertes dans les écrits du personnage et dans les archives : à Limoges, il a jugulé une épidémie de typhus ; à l'hôpital des Quinze-Vingts à Paris, il a appris à opérer la cataracte, dont il est devenu spécialiste ; il était l'ophtalmologiste de la duchesse de Berry. C'est au cours de ses études à Paris qu'il a manifesté contre l'empereur. Toute sa vie, ce personnage qui apparaît irrationnel, généreux et curieux, a recherché les honneurs, mais à Hautefort, il n'a laissé aucun souvenir.

Le Dr Gilles Delluc évoque le général Malet, un autre comploteur de souche périgordine au temps de l'Empire. Il indique que, au temps de Louis XV, le grand homme de la cataracte était Daviel et que l'on opère la cataracte depuis l'Antiquité : sur les murs du temple de Kom Ombo sont gravés les instruments que l'on utilisait déjà à l'époque pour cette opération.

Il y a d'autres « Faure » célèbres en Dordogne : en particulier les frères Faure en pays foyen : le Dr Élie Faure, auteur d'une célèbre *Histoire de l'Art*, et son frère le Pr Jean-Louis Faure, chirurgien des Hôpitaux de Paris, apparentés à la famille Reclus.

Gérard Fayolle demande si l'intervenant a trouvé des rapports entre le Dr Faure et Bugeaud. C'est possible puisque le Dr Faure était l'ophtalmologiste de la duchesse de Berry.

Jean-Jacques Gillot, après avoir évoqué le manuel préféré des hussards noirs de la République au début du XXe siècle, *Le Tour de France par deux enfants* (par Augustine Fouillée, sous le nom de G. Bruno), édité à plusieurs millions d'exemplaires, nous présente ***Un tombeau énigmatique au cimetière Saint-Georges de Périgueux : celui de l'aviateur Fernand Briault (1881-1913)***. L'enquête de l'intervenant a commencé il y a un peu plus d'un an, à la suite d'un article paru dans le journal *Sud Ouest* sur un mystérieux aviateur enterré au cimetière Saint-Georges. Cet homme est, en effet, inhumé dans un tombeau impressionnant surmonté d'une aigle aux ailes déployées, à la suite de circonstances tout à fait inattendues. Grâce à un passionné d'histoire, Jean-Michel Chevrier, celui-ci s'intéressant à l'aviation aux temps héroïques, l'intervenant s'est trouvé en relation avec Claude Galley, membre de la Société historique de Chelles et a commencé à dérouler l'histoire de ce héros. Fernand Louis Eloi Briault s'est engagé dans l'armée à l'âge de 18 ans après avoir passé son baccalauréat. En 1908, il est lieutenant au 8e régiment d'artillerie. Les premiers avions militaires sont très vite rattachés à cette arme pour guider les tirs d'artillerie. Devenu officier aviateur et reconnu pour son sérieux, F. Briault est vite nommé instructeur sur des Farman. En 1910, il se marie avec une périgordine, Rose Teyssou, originaire de Lavilledieu, récemment divorcée. Ils n'ont pas d'enfants. Le 26 novembre 1913, Briault, accompagné par son mécanicien, s'envole de Saint-Cyr-l'École (Yvelines) pour Reims où il a été nommé instructeur. Après 120 km de vol dans le brouillard, il accroche un arbre sur la commune de Chantemerle (Marne). Le choc est violent et l'appareil prend feu : les deux occupants, retrouvés carbonisés, ont péri lors de l'impact. L'accident est rapporté, dès le lendemain, dans la presse et les deux victimes ont droit à des discours et à un convoi officiel vers la gare. Il demeure plusieurs cartes postales de cet évènement et de l'avion fracassé au sol. Le mécanicien est ramené dans sa cité bretonne de Ploërmel et Briault vers Chelles (Seine-et-Marne), dont sa mère est originaire. Les édiles tiennent à manifester leur esprit patriotique : une concession gratuite est offerte. Sous la direction du sénateur Menier (le chocolatier), une souscription publique réunit une somme suffisante pour offrir une sépulture digne de ce nom à l'enfant de la ville. Tout aurait pu s'arrêter là. Mais la jeune veuve prend un nouveau mari, un ancien caporal mutilé de guerre et titulaire d'une pension, René Douailly. Le couple vient s'installer à Périgueux, rue Clos-Chassaing, et décide d'acheter une concession

de quatre places au cimetière Saint-Georges. On fait venir la dépouille de la première femme de Douailly et, en 1924, celle de Briault, avec son monument. La ville de Chelles, vexée, débaptise la rue dédiée à l'aviateur : elle se nomme aujourd'hui la rue du 11 novembre 1918. Le 3e occupant du tombeau de Saint-Georges est Rose Teyssou, décédée en 1948. Le 4e est Douailly, décédé à son tour en 1970 (résumé d'après le texte plus complet de l'intervenant que l'on peut consulter à la bibliothèque).

Vu le président
Gérard Fayolle

La secrétaire générale
Brigitte Delluc

ADMISSIONS du 4 mars 2013. Ont été élus :

- M. Santos-Dusser José, 16, rue des Remparts, 24000 Périgueux, présenté par M. Gérard Fayolle et M. Michel Testut ;
- M. Carrère Lionel, Saint-Privat, 24420 Savignac-les-Églises, présenté par Mlle Marie-Rose Brout et M. Jean Carrère ;
- M. Berbessou Michel, 90, avenue Édouard-Michel, 24660 Coulounieix-Chamiers, présenté par M. Georges Bojanic et Mme Jeannine Rousset ;
- M. Palem Patrick, La Gatine, 24350 Tocane-Saint-Apre, présenté par Mme Sarah Boissart et Mme Marie-France Bunel ;
- Mme Galliez Hélène, Linseuil, 24190 Neuvic, présentée par Mlle Marie-Rose Brout et Mme Marie-Louise Gaussen ;
- Mme Saint-Sever Monique, 30, avenue des Fleurs, 32800 Eauze, présentée par Mme Bernadette Eymerit et M. Gérard Fayolle ;
- M. Arnaud David, 8, rue Clouet, 75015 Paris (réintégration) ;
- Mlle Guichard Isabelle, La Jubétie, 24320 Chapdeuil, présentée par M. le président et M. le vice-président ;
- M. Vigier Charles, 12, résidence du Cantou, 24750 Boulazac, présenté par M. Jean-Michel Linfort et M. Michel Testut.

ADMISSIONS du 29 avril 2013. Ont été élus :

- M. et Mme Sanchez Michel, 7, route de la Filolie, 24750 Boulazac, présentés par M. Jean-Marie Védrenne et M. le président ;
- M. et Mme Bédon Gilles et Geneviève, La Faye, 24600 Celles, présentés par M. le président et M. le vice-président ;
- Mme Fargeot Josette, 4, chemin des Bourdaines, 24650 Chancelade, présentée par M. Jean-Marie Deglane et Mme Sylvie Vidal ;
- M. Vareilles Pierre, Lespinasse, 24620 Tursac, présenté par M. le président et M. le vice-président ;
- Mme Galinat Josette, Leyssioutet, 24330 Saint-Geyrac, présentée par M. le président et M. le vice-président ;
- M. Clerjoux-Rhodes Vincent, La Lande des Ormeaux, 24210 Ajat, présenté par M. Jacques Brachet et Mme Jeannine Rousset ;
- M. Lecreux Jean-Yves, 34, rue Limogeanne, 24000 Périgueux, présenté par M. Dominique Audrerie et M. Alain Boituzat.

ÉDITORIAL

Autour d'un millénaire

La commémoration du millénaire de la collégiale de Saint-Astier s'accompagne, tout au long de l'année 2013, de plusieurs manifestations. La Société historique et archéologique du Périgord a, tout naturellement, souhaité s'y associer.

Le présent bulletin fait donc une large place aux articles qui lui sont consacrés, mais d'autres articles traitent d'autres très anciennes églises du Périgord. En effet, le sujet est très riche et nous pourrons consacrer bientôt un deuxième bulletin aux questions d'histoire religieuse.

Cette livraison démontre, une fois encore, que notre histoire fournit des thèmes de recherches inépuisables. Autour de la collégiale de Saint-Astier, on peut évoquer l'histoire traditionnelle, y compris les légendes, ou la tradition orale, ou les travaux d'historiens du XIX^{e} siècle. En outre, de très anciens textes, très mal connus et très instructifs, les textes de la chronique de Guîtres, fournissent de précieux renseignements. Ce bulletin nous donne également l'occasion de parler d'un tableau de l'église de Boulazac où l'on identifie saint Astier aux côtés de saint Front. Nous voyons aussi que l'architecture de la vieille collégiale nous fournit de riches enseignements sur sa longue histoire. Le sujet bénéficie, de la part de nos collègues, d'approches variées qui permettent toutes d'approfondir nos connaissances sur le monument millénaire.

Notre publication permet aussi, sur le même thème, de traiter de la chronologie renouvelée d'une autre collégiale, celle de Notre-Dame de Biron, ou de l'étude de sépultures à Saint-Jean-de-Côle. Il s'agit là, répétons-le, d'une

première partie d'une publication sur une histoire religieuse particulièrement riche. Le second bulletin consacré à ce sujet démontrera la diversité des thèmes qui peuvent être abordés.

Ces travaux, enrichis des rubriques habituelles sur notre iconothèque, nos notes de lectures, nos fiches sur le petit patrimoine et notre courrier des chercheurs, démontrent l'intérêt des numéros centrés sur un thème déterminé tels que nous en publions de temps à autre.

La collégiale de Saint-Astier a inspiré nos collègues, en suscitant de nouvelles recherches au XXIe siècle. La SHAP est heureuse de s'associer ainsi aux manifestations de son millénaire.

Gérard Fayolle

Asterius guérissant la princesse de Saintonge, huile sur toile, XVIIe siècle, 180 x 126 cm, église de Saint-Astier (cliché Nadine Bugeaud ; remerciements au P. Revirand et à la mairie de Saint-Astier).

L'abbaye romane Saint-Pierre de Saint-Astier

par Thierry BARITAUD

À l'occasion du millénaire de la fondation de l'abbaye Saint-Pierre de Saint-Astier, fêté en cette année 2013, nous souhaitions évoquer l'architecture romane de cet édifice qui n'avait jusqu'alors jamais été abordée dans notre Bulletin. Les différents auteurs ont souvent décrit l'époque gothique et les fortifications de l'église abbatiale aménagées aux périodes de troubles dont nous apercevons toujours les remarquables témoignages. Cependant, des éléments et quelques ensembles romans sont toujours conservés dans l'édifice et méritent d'être présentés afin de remonter ainsi aux origines de l'abbaye Saint-Pierre de Saint-Astier. Un deuxième article sera consacré à l'évolution architecturale de l'église abbatiale de l'époque gothique à nos jours et aux nombreux travaux de restauration qui ont contribué à la sauvegarde de ce prestigieux monument périgordin.

I. Cadre géographique et historique

En amont de la vallée de l'Isle, sur le flanc d'une petite combe, Astérius (fig. 1) aménagea son ermitage dans un rocher à la fin du VI^{e} siècle sur l'emplacement d'une source. Situés à 2 km au NO du bourg de Saint-Astier, au lieu-dit La Chapelle des Bois, la fontaine et son ermitage sont encore visibles

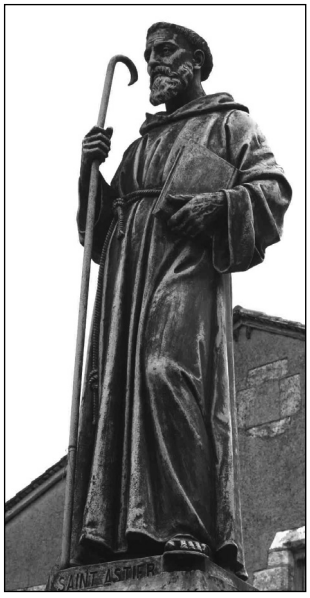

Fig. 1. L'ermite Astérius (Saint-Astier, place Saint-Astier).

mais les nombreuses restaurations ont fait disparaître le caractère original des lieux. Selon la légende publiée par le père Aubertin en 1656, c'est en sauvant une princesse d'une maladie incurable qu'Astérius aurait reçu en reconnaissance une chapelle bâtie à proximité de son ermitage et dédiée à saint Pierre [1]. Dans la chapelle nord de l'actuelle église collégiale, un tableau du XVII[e] siècle représente cette scène légendaire. La sépulture d'Astérius fut conservée dans cette chapelle Saint-Pierre et attirait les pèlerins. La tradition orale et une chronique de l'évêque Sébalde rapportent que les nombreuses guérisons encouragèrent les fidèles à fonder une deuxième église dédiée à saint Astier au VIII[e] siècle, dans la vallée, au bord de l'Isle, donnant naissance au bourg de Saint-Astier. Cette deuxième église devint rapidement un monastère à double communauté d'hommes et de femmes [2].

Au milieu du IX[e] siècle, les invasions normandes ravagent tous les édifices religieux et villages des lieux, mais, après cette funeste période, une abbaye fut relevée à l'emplacement des ruines de l'ancien monastère du bourg dès le X[e] siècle [3]. Deux autres documents nous renseignent sur cette même reconstruction : la chronique de l'abbaye de Guîtres, indiquant l'érection avant l'an mil d'une abbaye à Saint-Astier par le vicomte de Fronsac, et une charte du règne de Robert le Pieux, sous le consulat d'Élie comte de Périgord, dont la copie relevée en 1774 par le chanoine chanceladais Leydet est conservée dans le chartrier du fonds Périgord de la Bibliothèque nationale, qui mentionne la construction en 980, d'une église à Saint-Astier sans toutefois évoquer de monastère [4] ... La date du transfert des reliques d'Astérius dans la crypte de l'abbaye Saint-Pierre n'est pas connue, elle pourrait néanmoins correspondre à cette période.

Dans cette même charte, datée du 4 août 1013, est attestée la fondation de l'abbaye Saint-Pierre de Saint-Astier. Le roi Robert le Pieux autorise le siège d'une communauté de chanoines réguliers à Saint-Astier. Le document cite une église en ruine jusqu'au sol, édifiée sur le tombeau de saint Astier, qui fut restaurée par Islon, évêque de Saintes. Puis, en août 1013, après l'accord royal, l'évêque de Périgueux Radulfe de Cohalia nomme dans l'abbaye romane Saint-Pierre le premier abbé régulier astérien : Adacius [5].

---

1. Aubertin, 1656 ; Audierne, 1833, 1840, 1851 ; Garraud, 1868 ; Nogué, 1933 ; Ignace, 2003.
2. Carles, 1883 ; Nogué, 1933.
3. Audierne, 1840 ; Mallat, 1886 ; Nogué, 1933.
4. Audierne, 1840 ; Mallat, 1886.
5. Audierne, 1840 ; Verneilh, 1851 ; Grellet-Balguerie, 1895 ; Nogué, 1933 ; Etchechoury et Grillon, 2007.

II. Les églises préromanes

1. L'église/chapelle mérovingienne et carolingienne Saint-Pierre - VI^e^-X^e^ siècle (au lieu-dit Les Chapelles, près de l'ermitage)

L'église ou la chapelle connue sous le vocable de Saint-Pierre, citée dans la légende d'Astérius, concerne un petit édifice du VI^e^ siècle, où la sépulture de saint Astier fut conservée tout à côté de l'ermitage. Au lieu-dit Les Chapelles, à 225 m au sud-est en contre haut de la fontaine de l'ermite, les vestiges d'une ancienne chapelle sont toujours conservés dans une grange et une habitation attenante. Sur le cadastre napoléonien dressé en 1808, elle est mentionnée « Chapelle St Astier ». L'archéologue périgourdin Joseph de Mourcin indique dans ses notes de voyages, en 1820, la présence des vestiges de cette chapelle dans une grange [6]. Il observe quelques claveaux d'arcs encore en place, des murs épais et des maçonneries constituées de petits moellons carrés identiques, selon lui, à ceux de l'amphithéâtre de Vésone. Aujourd'hui, ces quelques arcs nervurés et piliers sont toujours conservés dans cette grange mais ne peuvent être attribués qu'aux XV/XVI^e^ siècles. Quant aux parements antiques décrits par de Mourcin, ils n'apparaissent plus aujourd'hui sur les façades. Cependant, pour retrouver les éléments de l'église mérovingienne, une étude du bâti avec sondage dans les murs et datations des mortiers reste à faire. En 1839, l'érudit astérien de Valbrune a levé un plan de ce premier sanctuaire d'Astérius, un édifice rectangulaire de 14,70 m par 7,10 m [7]. Par ailleurs, nous avons relevé l'azimut pris sur le mur goutterot nord qui a confirmé une chapelle parfaitement orientée est-ouest. L'abbé Audierne note en 1840 que des fouilles entreprises dans le sol de la nef auraient exhumé des ossements. Ce premier sanctuaire conserverait-il encore des tombes préromanes ?

2. L'église carolingienne Saint-Pierre - VIII^e^-X^e^ siècle (église du bourg castral)

La deuxième église Saint-Pierre a été élevée dans la plaine alluviale en rive droite de l'Isle, sur une moyenne terrasse de calcaire crayo-argileux du Crétacé. Située à 15 m au-dessus de la rivière, elle repose sur une épaisse couche de calcaire sédimentaire dont les fossiles abondent et se retrouvent aujourd'hui dans ses assises appareillées. Les moines bâtisseurs ont implanté cette église à proximité de la source baptisée Saint-Pierre.

De cette église carolingienne, nous ne possédons à ce jour aucune trace archéologique. Est-elle implantée dans l'enceinte de l'abbaye ? Nous

---

6. Mourcin, 1877 ; Garraud, 1868.
7. Audierne, 1840 ; Mourcin, 1877 ; Nogué, 1933.

n'en savons rien, seules des campagnes de fouilles effectuées dans la crypte, le chœur et la nef permettront d'établir une chronologie du bâti et l'histoire précise du sanctuaire. Néanmoins, nous représentons sur le plan d'ensemble de l'abbaye (fig. 2) la position de l'église carolingienne, un petit édifice à nef unique dont le chœur est axé sur l'actuelle crypte. Le transfert des reliques dans ce deuxième sanctuaire se situe après les invasions normandes de 850. Enfin, il existe cette source archivistique insérée dans l'acte fondateur de l'abbaye d'août 1013, qui mentionne la présence d'une église en ruine jusqu'au sol, édifiée sur le tombeau de saint Astier avant la construction de l'abbaye romane. Le plan que nous proposons serait alors recevable pour la partie située sur la crypte.

III. L'abbaye romane Saint-Pierre - XI^e^ et XII^e^ siècles

1. Plan et élévation

L'abbaye romane fondée en août 1013, représentée sur notre document (fig. 2), propose un édifice ayant à l'origine une nef unique à deux travées et un chœur en hémicycle reprenant la forme de la crypte située au-dessous. La voûte du chœur était sans doute en cul de four et la nef en lambris sur rampant de charpente ou plafond plat lambrissé. La deuxième hypothèse serait un voûtement en berceau plein cintre sur arc doubleau appareillé sur la nef et cul de four sur le chœur.

Puis au XII^e^ siècle, l'extension d'une travée à l'ouest et un remaillage des murs de la nef jusqu'à 2 m d'épaisseur et des piles massives, permettent de supporter des coupoles sur les trois travées du vaisseau. La troisième travée à l'est deviendra la croisée du transept et ses deux bras avec absidioles. L'abbaye s'étend désormais selon un plan à croix latine. Peut-on imaginer aussi une autre vision de la nef avec deux collatéraux donnant sur le transept ?

Dans la nef, les piliers nord de la première travée ont un important dévers dont la partie haute fléchissant au nord a été contrefortée postérieurement. Le mur sud de la nef, dans sa partie supérieure au niveau des combles, conserve des dizaines de marques de tâcherons médiévales (fig. 3) gravées en chiffres romains sur les parements intérieurs et extérieurs. Ce mur roman (fig. 4) qui s'élève à 18 m a un appareillage régulier d'une remarquable conservation, tout comme son unique baie en plein cintre au large ébrasement dont les faux joints soulignés à la truelle imitent des claveaux (fig. 5).

La façade occidentale, sur laquelle s'est adossé au XV^e^ siècle le mur est du clocher, était ornée de sculptures romanes qui encadraient le porche d'entrée. Trois registres de sculptures romanes sont conservés à l'angle sud-est du clocher et réemployés dans le mur au-dessus du portail ouest du goutterot sud (fig. 6). Ces trois bas-reliefs en pierre de 1,15 m de haut représentent

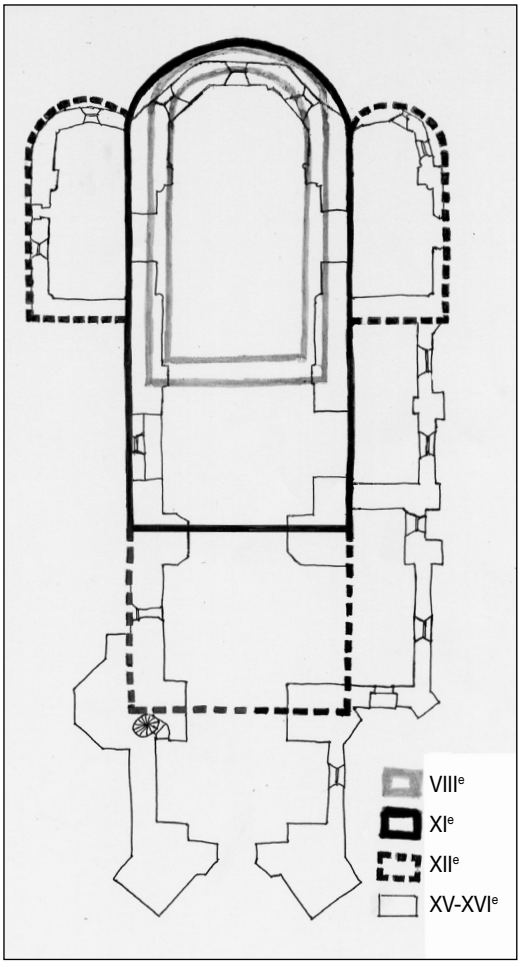

Fig. 2. Plan de l'église de Saint-Astier : église VIII^e^ (hypothèse), église XI^e^, église XII^e^ et état actuel (plan T. Baritaud).

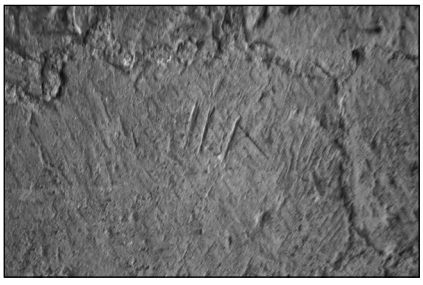

Fig. 3. Marque de tâcheron médiévale.

Fig. 4. Mur d'arase, roman, de l'élévation sud de la nef, côté chambre de défense.

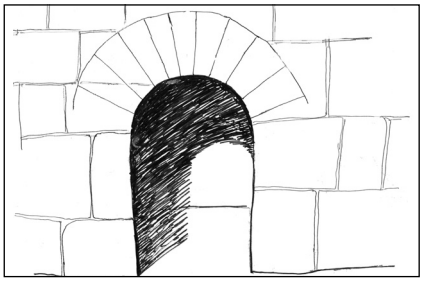

Fig. 5. Baie romane plein cintre, mur sud de la nef, avec dessins des claveaux à la truelle (dessin T. Baritaud).

chacun deux apôtres sculptés côte à côte, nimbés, avec cheveux et barbes ondés, aux yeux en amande et larges oreilles, vêtements stylisés à plis et nus pieds, tenant un livre ou un phylactère ou des clés. Deux bas-reliefs monolithes sont en parfait état, car bien protégés par l'angle du clocher. Le troisième bas-relief implanté à l'angle sud-ouest est très endommagé, têtes disparues et des mains mutilées par l'érosion (fig. 7). Sur la façade sud du clocher, face aux apôtres, on aperçoit une petite tête sculptée nimbée crucifère du Christ, issant d'un nuage ondé, d'époque romane (fig. 8).

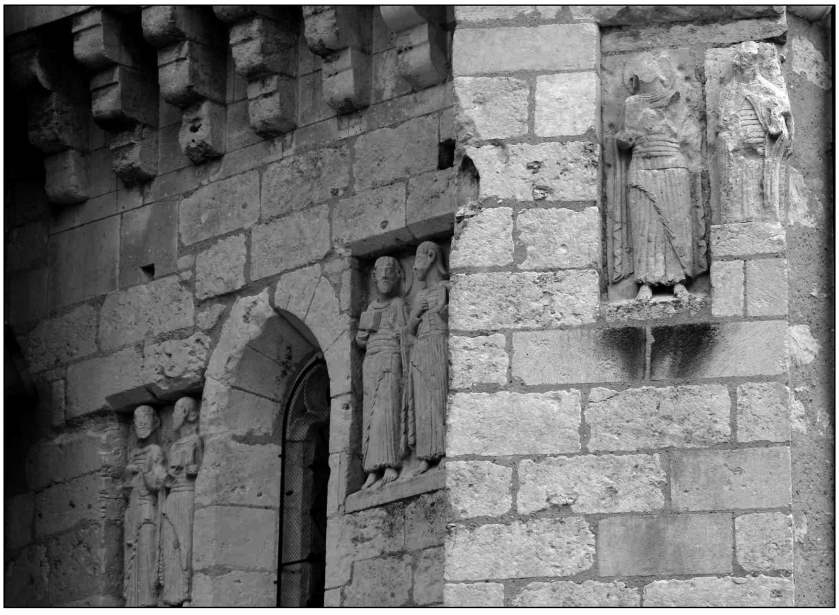

Fig. 6. Vue d'ensemble des bas-reliefs romans réemployés, mur ouest du goutterot sud.

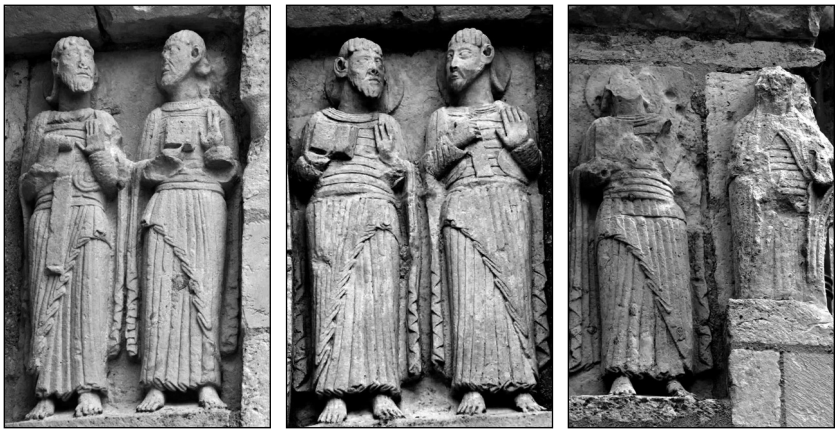

Fig. 7. Les sculptures des apôtres. À droite, le troisième registre érodé.

En mai 2013, nous avons retrouvé un septième apôtre en le dégageant des gravats des reins de voûte du bas-côté sud. Ses dimensions et registre sont identiques aux autres, mais celui-ci est très abîmé, on voit malgré tout la longue robe à plis, la main gauche bénissant (fig. 9). Au-dessus du porche de la façade ouest du clocher, encadrant une baie gothique deux petits bas-reliefs très abîmés sont réemployés dans cette façade. Enfin, pour terminer avec la

Fig. 8. Christ nimbé roman, face sud du clocher.

Fig. 9. Le septième apôtre, retrouvé en mai 2013.

Fig. 10. Tête de diable sculptée dans modillon roman.

sculpture ornementale de cette façade occidentale, un modillon mis au jour récemment lors de travaux de voirie aux abords de l'abbaye vient compléter l'étude iconographique. Ce modillon roman en excellent état représente la tête d'un diable gueule ouverte (fig. 10). Était-il appareillé sur le mur d'arase du chevet ou bien soulignait-il la corniche du registre sculpté des apôtres sur la façade occidentale ?

Les archéologues au XIX^e^ siècle se sont interrogés sur l'existence des coupoles dans la nef de l'abbaye. Le premier, Léo Drouyn en août 1846, relève l'angle sud-ouest de l'église et l'imposante perspective du clocher gothique. Sur un deuxième dessin, il représente le plan de l'église où il a annoté dans la nef : « Voûtes s'appuyant sur gros piliers qui ont pu porter une coupole... [8] ». Dans son ouvrage publié en 1851 sur l'architecture byzantine en France, Félix de Verneilh présente dans un chapitre et chronologiquement, les premières églises à file de coupoles du Périgord. L'auteur débute sa recherche par l'église de Saint-Astier : « Si la collégiale de Saint-Astier est la première en date des imitations de Saint-Front et de Saint-Étienne de Périgueux, c'est aussi par malheur la plus mal conservée et la plus douteuse. Elle a été remaniée deux fois, au XII^e^ et au XV^e^, mais le fond est encore byzantin. Il a existé à Saint-Astier au moins une coupole, dont les piliers servent en partie à soutenir le clocher actuel […] Le reste de l'église est informe [sic] c'est une longue abside voûtée en berceau aujourd'hui, mais qui pouvait avant ses remaniements, contenir une seconde coupole ». F. de Verneilh affirme que les piliers massifs de la première travée de l'ouest ont supporté une coupole et la possibilité d'une deuxième coupole dans la deuxième travée. Ces mêmes remarques seront

8. Delluc, 2001.

reprises par d'autres archéologues [9]. De toute évidence, ces piliers massifs sont surdimensionnés pour recevoir une voûte à nervures, et la portée entre piliers est assez faible. Nous partageons ces avis et celui de l'historien Jean Secret pour admettre que l'abbaye de Saint-Astier avait pu recevoir des coupoles au XII[e] siècle. Une analyse détaillée du bâti avec relevé et sondages dans ces murs romans nord et sud de la nef contribueront à une meilleure connaissance du monument.

2. La crypte

Deux escaliers en pierre placés au nord et au sud du chœur, conduisent à la crypte en forme d'hémicycle et permettent de respecter le sens de circulation du pèlerinage devant l'autel contenant les reliques, situé au pied de la baie axiale (fig. 11). Encadrant les trois étroites baies de la crypte, des colonnes avec chapiteaux aux piédestaux assis sur une petite banquette en pierre, supportaient une voûte d'arêtes. Le sol devait être à l'origine en dalles de pierre, aujourd'hui ce sol est constitué en grande partie de tomettes ocre rouge de 18 x 18 cm. L'autel placé à l'origine dans la baie d'axe est désormais décalé à 2 m au nord contre le mur. Les colonnes et chapiteaux ont disparu mais il reste trois témoins d'amorces de piédestaux encore présents sur la banquette formant hémicycle qui permettent de connaître l'axe symétrique des colonnes. Un fragment de colonne a été conservé dans la crypte et correspond au diamètre des bases encore en place. Le pillage et l'incendie de l'église, causés par Balthazar au XVII[e] siècle, ont été fatals à la voûte d'origine qui a subi depuis une réfection disgracieuse en forme aplatie. Un large pilier carré de 96 cm en pierre soutient au centre la voûte. Les deux linteaux des portes d'accès à la crypte sont d'une facture médiévale taillés en accolade.

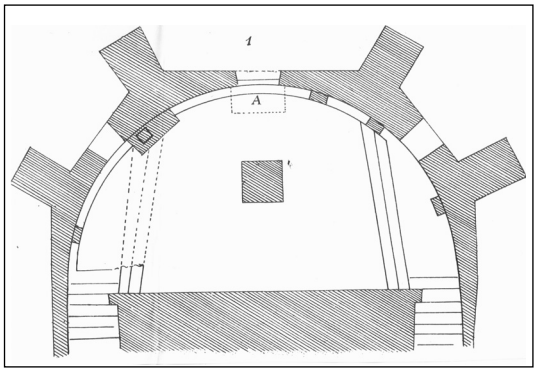

Fig. 11. Plan de la crypte (par A. de Rouméjoux, 1894).

En avril 1894, M. Lafitte, archéologue charentais, et l'abbé Lafon, vicaire à Saint-Astier, élargissent la seule baie accessible au sanctuaire et y pénètrent à la lueur d'une bougie. Ils découvrent un entassement d'objets divers et de nombreux ossements rapidement déposés dans le cimetière. L'autel en pierre était scellé, et après une délicate ouverture les deux hommes ont découvert uniquement des os très fragiles. Peu après, une commission

9. Verneilh, 1851 ; Spiers, 1897 ; Brutails, 1903 ; Mély, 1924 ; Secret, 1957.

d'archéologues et de médecins s'est réunie pour déterminer l'origine de ces os. Ils proviennent d'un seul individu, puis l'autel fut rescellé avec la sépulture, le mystère demeure. Lors de cette inspection, Anatole de Rouméjoux releva la crypte qu'il publia dans deux articles de notre *Bulletin* [10]. Il précise que lors du déblaiement des gravats, un fragment de colonne et deux chapiteaux furent conservés, il nous en livra de beaux dessins (fig. 12). Les chapiteaux, signale-t-il, ont été déposés au château de Labatut chez Yvan de Valbrune. Notre éminent président de Rouméjoux, dans son second article, apporte quelques précisions au sujet de l'authentification de la sépulture pour laquelle il reste prudent, mais doute de son ancienneté. Il avance que les reliques vénérées d'Astérius concernaient sa tête et un bras, et dans les os retrouvés, il n'y avait pas de bras. Un deuxième examen de l'autel a diagnostiqué une pierre d'extraction assez récente et des parements retaillés. Enfin, dans le procès-verbal établi après l'incendie de l'église par les frondeurs en 1652, on apprend que le sanctuaire avait été pillé et le mobilier brisé [11].

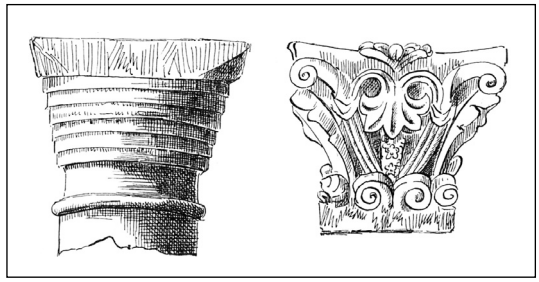

Fig. 12. Chapiteaux romans de la crypte (dessins A. de Rouméjoux, 1894).

3. Le cloître

Les recherches en archives ou archéologiques n'ont livré aucune indication quant à l'implantation du cloître. Dans sa monographie de Saint-Astier, l'abbé Nogué relate qu'au midi de l'église devait se trouver un cloître, la rue à cet endroit porte le nom des clautres [12]. Sur le cadastre napoléonien, figure en 1808 un parcellaire de maisons accolées à l'emplacement même de la rue qui monte le long de l'église au sud. Au XIX^{e} siècle, lors du décaissement de ce parcellaire pour le profilage de la rue, aucune indication concernant d'éventuels vestiges de fondations n'a été donnée. Si l'on considère que le cloître était au sud, et non au nord, alors la galerie septentrionale est adossée au bas-côté sud de la nef, la galerie est et la salle capitulaire contre le bras sud du transept, la galerie sud avec le réfectoire et les cuisines dans l'alignement des maisons actuellement en façade sur la rue. La dernière galerie, celle de l'est, et son cellier, dans l'axe de la rue donnant sur la face sud du clocher. La disparition du cloître est peut-être liée aux aménagements défensifs du XV^{e} siècle, lors de l'accolement des chapelles sud à la nef.

10. Rouméjoux, 1894, 1895 et 1896.
11. Carles, 1883 ; Rouméjoux, 1894 et 1895 ; Nogué, 1933 ; Bordes, 2007.
12. Carles, 1883 ; Nogué, 1933.

Voici en quelques lignes une évocation de l'abbaye romane de Saint-Astier dont les derniers et précieux morceaux d'architecture méritent d'être conservés. Le clocher reçoit parfois quelques intrépides visiteurs qui, du haut des balustrades, contemplent un petit bourg au passé chargé d'histoires mouvementées. Ils découvrent surtout une église abbatiale millénaire qui se dresse encore fièrement dans la plaine de l'Isle.

T. B.

Les photographies sont de l'auteur.

Bibliographie et sources

Bibliothèque municipale de Périgueux
Fonds Anatole de Rouméjoux, dessins de Saint-Astier, dans carnets 1, 4, 8, 14, 19.
Bibliothèque nationale de France
Fonds Lespine, copies d'actes de l'Ancien régime, tome 12, F° 186, 206, 208, 211, 212, 218, 225, tome 34 II, F° 180, 354, tome 46 I, F° 2, tome 68 III, F° 11.
Archives départementales de la Dordogne
Fonds de l'administration communale, série 12 O, Saint-Astier, église.
Plan de la collégiale et procès-verbal de visite en 1671, B 143-32.
Fonds Anatole de Rouméjoux, dessins, 41 fi/287.
sous-série 11 G
Archives départementales des Pyrénées-Atlantiques
série E 629

Aubertin (révérend père Anthonin), *La vie de sainct Astier*, *religieux, anachorète confesseur*, Nancy, imp. Charlot, 1656, 105 p.

Aubertin (révérend père Anthonin), *La vie de sainct Astier*, *religieux, anachorète confesseur*, rééd. Périgueux, impr. Faure et Ranouil, 1856, 118 p.

Aubertin (révérend père Anthonin), *La vie de sainct Astier*, *religieux, anachorète confesseur*, rééd. dans *La semaine religieuse* en suite d'articles publiés en 1870 et 1871.

Audierne (abbé François-Georges), « Notice historique sur la ville de Saint-Astier… », *Calendrier administratif de la Dordogne*, 1833, p. 33.

Audierne (abbé François-Georges), « Notice historique sur la ville de Saint-Astier son église et une ancienne chapelle », *Annales agricoles et littéraires de la Dordogne*, 1840, p. 307 et 337.

Audierne (abbé François-Georges), *Notice historique sur la ville de Saint-Astier son église et une ancienne chapelle,* Périgueux, impr. Dupont, 1841, 28 p.

Audierne (abbé François-Georges), « La prise de la ville de Saint-Astier par les Frondeurs en 1652 », *Le Chroniqueur du Périgord et du Limousin*, 1856, p. 44 et 50.

Audierne (abbé François-Georges), *Le Périgord illustré*, Périgueux, impr. Dupont, 1851, p. 35 et 361.

Bordes (François), « Le plus ancien plan des archives : la collégiale de Saint-Astier », *Mémoire de la Dordogne*, revue des Archives départementales de la Dordogne, n° 7, 2007, p. 10.

Bouchereau (Jean), « Porte du clocher de l'église de Saint-Astier », compte rendu de la réunion de janvier 1958, *BSHAP,* t. LXXXV, 1958, p. 7.

Brugière (abbé Hippolyte), *L'ancien et le nouveau Périgord*, manuscrit, 1897 (Archives de l'évêché de Périgueux).

Brugière (abbé Hippolyte) et Berthelé (Joseph), *Exploration campanaire en Périgord*, Périgueux, éd. SHAP, 1907, 654 p.

Brugière (Hippolyte) et Rouméjoux (Anatole de), « Visite de la crypte », compte rendu de la séance d'octobre 1894, *BSHAP*, t. XXI, 1894, p. 209, 262, 426.

Brutails (Jean-Auguste), « À Saint-Astier entre deux trains », *Bulletin de la Société archéologique de Bordeaux*, 1903, p. 47.

Brutails (Jean-Auguste), « L'église à coupoles de Saint-Astier ? », *Bulletin de la Société nationale des antiquaires de France*, 1925, p. 221.

Carles (révérend père), *Les titulaires et les patrons du diocèse de Périgueux et Sarlat*, Périgueux, 1883, p. 52.

Delluc (Brigitte et Gilles), *Léo Drouyn en Dordogne 1845-1851*, Périgueux, éd. SHAP, 2001, p. 132.

Delmas (André), « Pancartes des évêchés de Périgueux et de Sarlat 1556, essai de restitution », *BSHAP,* t. CXIX, 1992, p. 31.

Dupuy (père), *Estat de l'église du Périgord*, Périgueux, 1629, p. 11 et 150.

Etchechoury (Maïté) et Grillon (Louis), *Le chartrier de l'abbaye Saint-Pierre de Saint-Astier,* Périgueux, éd. Archives départementales de la Dordogne (coll. Études et documents, n° 4), 2007, 92 p.

Factum, *Mémoire pour le chapitre de St Astier*, Paris, impr. Didot, 1765, 12 p. (Bibliothèque nationale, collection Périgord, t. 46, fol. 26-31).

Fayolle (Alain de), « Sceau du chapitre de Saint-Astier », *BSHAP,* t. II, 1875, p. 14.

Fayolle (Angel), *Origine des villes de Ribérac, Mussidan, Saint-Astier…*, Ribérac, impr. Delecroix, 1881, p. 11.

Gardelles (Jacques), « La collégiale Saint-Astier », dans : *Aquitaine gothique*, Périgueux, éd. Picard, 1992, p. 143.

Garraud (Emmanuel), *Antiquités périgourdines…*, Paris, 1868, p. 86.

Gendry (Suzanne), Le Périgord vu par Léo Drouyn, Périgueux, éd. SHAP, 1974, p. 167.

Gourgues (Alexis de), *Dictionnaire topographique du département de la Dordogne*, Paris, Imprimerie nationale, 1873, p. 284.

Grellet-Balguerie (Louis-Charles), « Rectification des noms de la charte de fondation de l'abbaye de Saint-Astier par Robert Le Pieux roi de France en 1013 », *BSHAP,* t. XXII, 1895, p. 288.

Grellet-Balguerie (Louis-Charles), « Note sur Ramnulfe », *BSHAP,* t. XXI, 1894, p. 446.

Grillon (Louis), « Un accord inédit entre les templiers des Andrivaux et l'abbaye de Saint-Astier », *Mémoire de la Dordogne*, revue des Archives départementales de la Dordogne, n° 16, 2003, p. 13.

Grillon (Louis), « Saint-Astier pendant la guerre de Cent Ans : anglaise ou française ? », *Mémoire de la Dordogne*, revue des Archives départementales de la Dordogne, n° 18, 2006, p. 37.

Ignace (Jean-Claude), « Les dépendances monastiques étrangères dans l'ancien diocèse de Périgueux », *BSHAP*, t. CXXVI, 1999, p. 241.
Ignace (Jean-Claude), « Les ermites du Périgord à l'époque mérovingienne », *BSHAP*, t. CXXXI, 2004, p. 495.
Lafitte, « La crypte de Saint-Astier », *Journal de la Dordogne*, 7 mai 1894.
La Martinière (M. de), « Don de la charte de 1249 de Saint-Astier à la SHAP par l'archiviste charentais », compte rendu de la séance de février 1910, *BSHAP*, t. XXXVII, 1910, p. 100.
La Nauze (abbé Isidore de), « Histoire des abbayes du diocèse de Périgueux », *Le chroniqueur du Périgord et du Limousin*, 1856, p. 259.
Lestrade de Conti (vicomte de), « Charte délivrée à l'abbaye de Saint-Astier par Pierre III de Saint-Astier évêque de Périgueux », *BSHAP,* t. I, 1874, p. 206.
Mallat (Joseph), « Étude historique sur Grimoard de Mucidan, abbé de Brantôme et de Saint-Cybard... », *BSHAP,* t. XIII, 1886, p. 455.
Mély (de), « L'église de Saint-Astier avait-elle des coupoles ? », *Bulletin de la Société nationale des antiquaires de France*, 1924, p. 163.
Mourcin (Joseph de), « Divers monuments autour de Puyferrat », *BSHAP*, t. IV, 1877, p. 386.
Nogué (Édouard), *Saint Astier, Pito Vilo - Grand Cluchié*, Bergerac, impr. Nogué, 1933.
Poüan (abbé), *Le saint cardinal Hélie de Bourdeille*, 1897-1900, p. 37 et 71.
Rouméjoux (Anatole de), « Note sur la crypte de l'église de Saint-Astier », *BSHAP*, t. XXI, 1894, p. 289.
Rouméjoux (Anatole de), « L'autel de la crypte de Saint-Astier », *BSHAP*, t. XXII, 1895, p. 289.
Rouméjoux (Anatole de), « La collégiale de Saint-Astier », *BSHAP*, t. XXIII, 1896, p. 108.
Secret (Jean), « L'église de Saint-Astier après La Fronde », *Le carillon de Saint-Astier*, avril, mai, août, septembre 1948.
Secret (Jean), « L'église de Saint-Astier », *Notre journal, usine Marbot*, septembre, octobre, novembre 1957.
Secret (Jean), *Le Périgord romantique*, Périgueux, éd. Fanlac, 1969, p. 105.
Spiers (Richard Phené), « Les coupoles de Saint-Astier », *Bulletin monumental*, 1897.
Tamizey de Laroque (Philippe), Huet (Paul) et Saint-Saud (comte de), « Le livre-journal de Pierre de Bessot, 1609-1652 », *BSHAP*, t. XX, 1893, p. 246.
Valbrune (Ivan de), « Fragment de l'histoire de Saint-Astier », *Éphémérides de Périgueux*, n° 282, 1883, p. 1.
Valbrune (Joseph de), *Chronique de Saint-Astier*, 1864.
Verneilh (Felix de), *L'architecture byzantine en France*, Paris, 1851, p. 186.
Verneilh (Jules de), « Causerie archéologique, l'église de Saint-Astier », *BSHAP*, t. XXIII, 1896, p. 113.

Autour de la collégiale de Saint-Astier.

Quelques éléments d'histoire traditionnelle et de chronologie (VI^e^-XVII^e^ siècles)

par Serge AVRILLEAU

I. Au VI^e^ siècle (les origines)

Selon la légende, aux environs de l'an 580 après Jésus-Christ, Asterius marche d'un pas lent sur ce sentier bordé de conifères qu'il connaît bien pour y avoir passé sa jeunesse. Il vient de quitter Puy-de-Pont qui l'a vu naître, *castrum* bâti sur un oppidum où vit sa famille, près de *Novus Vicus* (Neuvic). Asterius est le plus jeune des enfants du seigneur de Puy-de-Pont qui tirait son origine d'une de ces familles romaines qui vinrent s'établir dans les Gaules après la conquête et restèrent toujours attachées à la religion de leurs ancêtres [1].

Le bagage d'Asterius est mince, juste l'essentiel. Sa décision est prise : instruit dans la religion chrétienne par son précepteur neuvicois (un ecclésiastique attaché à une église nommée Saint-Pierre-du-Fort) et après avoir vécu quelques années à Angoulême auprès d'Eparchius, l'anachorète qui avait créé l'ermitage de Saint-Cybard (près de Mouleydier) en Périgord, Asterius a

1. Garraud, 1868, p. 86-95.

Fig. 1. La chapelle des Bois à Saint-Astier (cliché P. Lecamus).

décidé qu'il se consacrerait désormais à la prière en un lieu isolé de la forêt périgordine. Il a entendu parler de cette « Font Bony », petite source dont l'eau peut guérir les maladies infantiles et sort d'une grotte naturelle habitable, à la naissance d'un vallon, et il a emprunté ce sentier sur la ligne de crête qui borde la rive droite de la rivière l'Isle. Comme le dit l'abbé Édouard Nogué [2], il passa sans doute là où se trouvent aujourd'hui les villages de Planèze, Mitoque, Fontaneau, Chassaing, Rougerie, Davaland et Puyferrat.

Asterius aménage cette grotte en ce lieu solitaire qui s'appellera plus tard « la Chapelle des Bois » (fig. 1). Pour subvenir à ses besoins les plus élémentaires, il confectionne des paniers d'osier qu'Aquilin, un autre ermite voisin, va vendre sur les marchés. La réputation de guérisseur d'Asterius gagne rapidement la région et de nombreux visiteurs viennent chercher un réconfort moral et physique auprès de lui. C'est ainsi qu'arrive un jour à l'ermitage d'Asterius le carrosse d'une princesse saintongeaise atteinte d'une maladie incurable. Emmanuel Garraud [3] dit qu'il s'agissait peut-être d'une reine de Hongrie.

Elle fut guérie et contribua à l'implantation des fondements d'une première église à quelques pas de la fontaine. Les vestiges de cette église « Saint-Pierre » sont encore visibles dans les dépendances du village dit

2. Nogué, 1933 (qui s'inspire du père Aubertin (Prémontré), de Taillefer, Carles, Gourgues, Dupuy, Brugière, Audierne, Garraud…)
3. Garraud, 1868.

« Les Chapelles ». Cette première église sera reconstruite après le passage dévastateur des Normands. Dès lors la princesse de Saintonge dota l'église Saint-Pierre des aires ou terrains vacants qu'elle possédait dans les marais de Saintonge en reconnaissance de sa guérison miraculeuse. D'ailleurs le chapitre de Saint-Astier bénéficia pendant quelque temps des revenus de marais salants saintongeais. En fait, il est probable que l'eau de la Font Bony avait des vertus curatrices « miraculeuses » depuis longtemps et que des malades la fréquentaient bien avant l'arrivée d'Asterius. Il aurait été dépêché et missionné sur les lieux afin de christianiser les vieux rites païens qui accompagnaient généralement ces sites sacrés.

Ajoutons qu'une autre curieuse légende raconte qu'au moment où Astier chercha un emplacement pour construire son monastère, deux ours sortirent de la forêt et tracèrent sur le sol, avec leurs griffes (« *unguibus et rostro »)*, le plan de l'établissement envisagé. Certains disent qu'il s'agissait de deux loups [4]. Le sceau du chapitre de Saint-Astier montre en effet deux loups [5].

Mais il existe une différence entre les dires de Garraud et ceux de l'abbé Audierne au sujet de l'emplacement du premier monastère fondé avec l'aide et les finances de la princesse saintongeaise. Où était ce premier monastère ? Près de la Font Bony ? Ou au bord de l'Isle ?

L'abbé Audierne [6] a visité les vestiges de cette première église qu'il décrit ainsi :

> « Suivant une légende dont nous ne garantissons pas l'authenticité, ce serait une princesse qui, rendue à la santé après une violente chute qu'elle fit en venant visiter la grotte du solitaire, et qui faillit lui coûter la vie, aurait fait bâtir, par reconnaissance, la première église dans le lieu que nous nommons aujourd'hui Saint-Astier. Elle l'aurait aussi spécialement dotée des salines qu'elle possédait du côté de Marennes, dans la Saintonge et dont le chapitre de Saint-Astier jouissait encore dans le XII[e] siècle, comme le prouve une transaction passée en 1101 entre le chapitre et l'abbaye de Baigne… Il est cependant à croire qu'il y a erreur dans la légende et que l'église bâtie par cette princesse serait celle dont les vestiges, servant aujourd'hui de grange, sont à une très faible distance de la fontaine, et qu'on dit avoir été dédiée à l'apôtre saint Pierre. Cette église, dont la forme et les dimensions sont très reconnaissables, était longue de quatorze mètres soixante-dix centimètres, et large de sept mètres dix centimètres. Ses murs latéraux existent encore jusqu'à la naissance des voûtes, qui ne sont plus. Les deux colonnes sur lesquelles reposaient les nervures de la voûte ogivale du sanctuaire ont échappé à la destruction et leur hauteur, de la base au chapiteau, est de trois mètres trente centimètres ».
>
> « Cette église, parfaitement orientée, avait son entrée principale à l'ouest, une porte latérale au sud, et la base du clocher lui servait de vestibule.

4. Pommarède, 2002, p. 200.
5. Fayolle, 1875b, p. 142.
6. Audierne, 1840, p. 307-344.

En fouillant dans l'intérieur, on trouve des ossements humains, ce qui ferait penser qu'on y enterrait les religieux ».

« … l'église voisine de la grotte fut abandonnée ».

Emmanuel Garraud [7] parle de cette église en ces termes :

« On raconte qu'une princesse, dont le nom est demeuré inconnu, fit bâtir la première église de ce lieu (cette princesse était, dit-on, la reine de Hongrie ; elle ne fit que contribuer aux frais de construction de cette église, et saint Astier, lui-même, en fut le premier fondateur), sous l'invocation de Saint-Pierre, et qu'elle la dota spécialement des aires ou terrains vacants qu'elle possédait dans les marais de Saintonge en reconnaissance de la guérison miraculeuse qu'elle avait reçue par les prières et l'intercession de ce saint. Il y en a, au contraire, qui croient que ce fut saint Astier qui, lui-même, jeta les premiers fondements de l'ancien monastère de ce nom en bâtissant un oratoire et des cellules pour les pieux solitaires que la haute réputation de ses vertus et de sa sainteté attirait auprès de lui.

L'évêque Sébalde assure, dans la Vie de saint Front, que le premier monastère était double, c'est-à-dire composé d'hommes et de femmes, qui, à l'exemple de la plupart des autres moines de ce temps-là, vivaient sous la règle de saint Benoît. Le monastère de Saint-Astier ne subsista qu'environ deux cents ans, au bout desquels il fut pillé et détruit par les Normands vers le milieu du neuvième siècle [849]. Il demeura dans cet état de désolation près d'un siècle et demi, et ne commença à se relever de ses ruines que sur la fin du dixième siècle.

L'église fut rétablie vers l'an 980 par un évêque de Toulouse, nommé Islon ou Hislon. Cette église, bâtie par Islon, appartenait au style roman. Les entrepreneurs ont trouvé, l'année dernière (1867) des chapiteaux de style roman qui étaient murés dans l'église actuelle. L'abbé Audierne dit par erreur que la légende n'est pas correcte, et que l'église bâtie par cette princesse sont les débris servant aujourd'hui de grange à une très-faible distance de la fontaine. Nous ajoutons que cette ancienne chapelle ne remonte pas au-delà du treizième siècle. »

Garraud est persuadé que cette première église Saint-Pierre fut bâtie aux bords de l'Isle alors qu'il nous semble, quant à nous, que ses vestiges sont encore visibles au lieudit « Les Chapelles » près du premier ermitage d'Astier. Il nous semble logique que la princesse guérie ait financé la construction d'une première église à proximité immédiate de l'ermitage, comme le pensait l'abbé Audierne qui l'a d'ailleurs visitée. Dans ces conditions, c'est cette église Saint-Pierre et le premier monastère qui lui était contigu qui auraient été détruits par les Normands. Et l'évêque de Toulouse, Islon, aurait fait construire l'église Saint-Astier aux bords de l'Isle vers l'an 980. En l'an 1013, l'évêque de Périgueux, Raoul de Scoraille, aurait agrandi l'église de Saint-Astier, en incluant les vestiges de l'ancienne église d'Islon dans les plans de la nouvelle

7. Garraud, 1868.

église, créé un chapitre et fait transférer les reliques de l'ermite dans la crypte qui est sous le chœur. Mais le problème se pose de savoir si la crypte existait déjà sous l'église d'Islon en 980 ou si elle ne fut aménagée qu'en 1013. Nous pensons que cette crypte existait dès l'origine et qu'elle incluait la fontaine du centre ville astérien, comme c'est le cas pour bon nombre d'églises romanes qui avaient pour mission d'éradiquer les vieux rites païens.

Dans le bulletin de la SHAP[8], on peut lire ceci, extrait des papiers de Joseph de Mourcin :

> « À deux ou trois cents pas de là [la Chapelle des Bois] et sur le haut du même coteau qui offre un plateau dominant sur la plaine de Saint-Astier et d'où la vue s'étend au loin, on voit les ruines d'une ancienne église, comme on peut en juger à la vue d'un pan de mur épais où subsiste une porte et qui, du côté de l'intérieur, laisse apercevoir des portions d'arceaux et la naissance d'une voûte.
>
> En face de cette portion de mur et à peu de distance, il en est un autre parfaitement conservé qu'il paraît qu'on avait fait servir à former un des côtés de l'église et auquel est adossé aujourd'hui du côté opposé la grange d'une métairie située dans cet endroit.
>
> Ce mur, dont l'aspect seul démontre la haute antiquité, n'offre cependant aucune dégradation ; il est entièrement construit de petites pierres d'un carré parfait et des mêmes dimensions que celles avec lesquelles était bâti l'ancien cirque de Périgueux. Ce qui ne laisse aucun doute sur l'existence, dans cet endroit d'une habitation romaine ou de quelque monument de ce peuple ».
>
> « Cette métairie et ce coteau ne sont connus dans le pays que sous le nom de Chapelle ».

Et dans l'ouvrage de l'abbé Nogué[9], on lit :

> « La première église est construite sous les yeux de notre saint, près de la fontaine [la Chapelle des Bois]. Elle est dédiée à Saint-Pierre. Un autel y est dressé en l'honneur de saint Front. Cette première église a la forme d'un rectangle, avec un hémicycle pour le sanctuaire tourné du côté de l'Orient. Ses dimensions ont été relevées, en 1839, par M. de Valbrune[10] : 14 m.70 de longueur et 7 m.10 de large ; deux portes : l'une latérale à gauche, l'autre principale à l'entrée. Quatre contreforts ont été retrouvés très saillants, hors des murs, ce qui fait supposer qu'ils étaient là pour soutenir la poussée d'un clocher. Actuellement, cette église n'existe plus, mais dans une grange à La Chapelle-des-Bois on peut voir deux colonnes dans l'épaisseur de la maçonnerie ».

Nous avons pu, en effet, visiter les vestiges de cette antique église, située au lieudit « Les Chapelles » à 200 m au sud-est de la Chapelle des Bois. Nous avons pu relever le plan de la partie utilisée comme grange mais nous

---

8. Mourcin, 1877b, p. 386-387.
9. Nogué, 1933.
10. Valbrune, 1866 et 1868.

Fig. 2. Vestige de colonne, lieu-dit Les Chapelles à Saint-Astier (le balai donne l'échelle) (cliché S. Avrilleau).

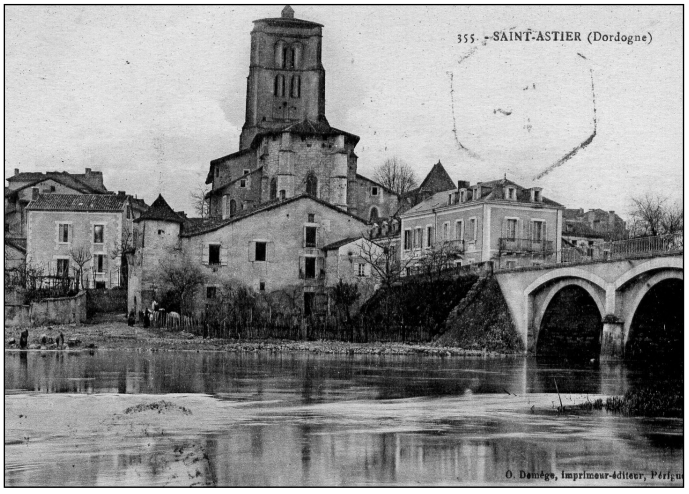

Fig. 3. L'Isle et le bourg de Saint-Astier (coll. SHAP).

n'avons pu accéder à l'autre moitié de l'édifice, en l'absence du locataire. La nef que nous avons topographiée mesure 11 m de longueur et 5 m de largeur. Au levant, la porte de la grange occupe l'emplacement où devait se trouver l'autel. L'ensemble est construit en petits moellons désordonnés, sauf les deux colonnes (fig. 2) signalées par l'abbé Audierne, qui sont en belles pierres de taille de calcaire blanc, ainsi que les montants de deux portes latérales. De Gourgues cite Audierne, rapidement [11].

II. Naissance de la ville de Saint-Astier

Désormais une foule de pèlerins accourut à la Chapelle des Bois, auprès d'Asterius, et les visiteurs reçurent les premiers soins du corps et de l'esprit dans le monastère créé par l'ermite, aux frais de la généreuse donatrice saintongeaise.

Les visiteurs laissaient leurs *impedimenta* au pied de la colline où furent édifiées les premières auberges et hôtelleries ainsi que les premiers étals de commerce : c'est la naissance du premier village de Saint-Astier, sur la terrasse qui domine la rivière l'Isle, près d'une source assez abondante, en face d'un gué qui permettait de traverser la rivière, avant l'édification du premier pont de bois (fig. 3).

---

11. Gourgues, 1873, p. 301.

À l'âge de 80 ans, Astier meurt à la Chapelle des Bois et, miraculeusement, toutes les cloches des églises voisines annoncent en même temps cet événement, ce qui explique la présence d'une cloche sur les armoiries de la ville.

III. Au VIIIe siècle

Un monastère fut créé dans l'agglomération de Saint-Astier, au cours du VIIIe siècle. S'agissait-il de celui dont l'évêque Sébalde assure qu'il était double, c'est-à-dire composé d'hommes et de femmes, sous la règle de saint Benoît [12] ? En effet, l'abbé Lespine dit que Raoul de Scorailles établit à Saint-Astier des chanoines sous la règle de saint Augustin. Ce monastère subsista environ deux cents ans jusqu'à l'arrivée brutale des pillards normands en l'an 849.

IV. Au IXe siècle

Les Normands (hommes du Nord), venant principalement de Norvège et navigant vers le sud, progressèrent sur la Manche et l'océan Atlantique ; à l'aide de leurs embarcations à fond plat et faible tirant d'eau, les Vikings, comme ils se nommaient eux-mêmes, remontèrent le cours des rivières françaises. On les signale sur le cours de l'Isle en 841, 849, 853 et 865 [13] et leurs activités consistent en pillages, tueries, destructions et incendies. Leur passage à Saint-Astier se situe en l'an 849. Ils s'en prirent alors autant au monastère de la Chapelle des Bois qu'à celui des bords de l'Isle.

V. Au Xe siècle

Après le passage des Normands et leurs raids répétés et incessants, et face à la montée en puissance des forces temporelles, l'évêque de Périgueux Frotaire de Gourdon (977-991) fit fortifier cinq falaises troglodytiques pour surveiller et défendre des rivières du Périgord, dont celle de Crognac, en amont de Saint-Astier. Elle possédait déjà quelques cluzeaux protohistoriques et il en subsiste encore un certain nombre même si l'un d'eux a été détruit par l'exploitation de la chaux et si d'autres ont servi de chapelle et de tombeaux aux propriétaires du château.

À la même époque (980) une église fut rétablie à Saint-Astier par un évêque de Toulouse nommé Islon ou Hislon. Cette église, chapelle du

12. Fayolle, 1881, p. 11.
13. Escande, 1957, p. 59, 61 (d'après Dupuy).

monastère, bâtie sur la fontaine par souci de christianisation, appartenait au style roman. On découvrit en effet, en 1867, murés dans l'église actuelle, des chapiteaux de ce style. L'abbé Nogué signale également une statue mutilée identique gisant dans le clocher [14] et lors de travaux sur le parvis de l'église, au milieu du XX^{e} siècle, des vestiges typiques du style roman furent mis à l'abri dans la crypte et au musée d'art religieux. Il est également possible de voir, incrustés dans les façades occidentale et orientale de l'église actuelle, six statues de style incontestablement roman. D'autre part, à l'intérieur de l'édifice, derrière et au niveau de l'horloge, invisibles de l'extérieur, il est possible de voir une ancienne muraille romane qui comporte des marques de tâcherons typiques sous forme de chiffres romains.

VI. Aux XI^{e} et XII^{e} siècles

Garraud nous dit que Radulphe (Raoul) de Scoraille (ou de Couhé), évêque de Périgueux, inféoda la justice du château et de la ville de Saint-Astier, dont il était seigneur, à deux de ses parents nommés Adaicius et Aldagérius et, peu de temps après, Grimoard, vicomte de Fronsac, et Raymond, son frère, enfants d'Adaicius, se joignirent à l'évêque et aux chefs des branches alors existantes de la famille du saint pour fonder en ce lieu un chapitre, ou collège de chanoines, sous l'invocation de saint Pierre et de saint Astier.

Raoul de Scoraille fut évêque de Périgueux de l'an 1000 jusqu'à l'an 1013. Cet évêque s'efforça de restaurer un certain nombre d'églises et de monastères. Le pèlerinage de la Chapelle des Bois autour de la sépulture d'Asterius prenait alors de l'ampleur et l'évêque Raoul pensa que le temps était venu de restaurer l'église construite dans le petit village de Saint-Astier, sur les bords de l'Isle, pour y transférer les saintes reliques du célèbre ermite.

C'est ainsi qu'en l'an 1012, l'évêque Raoul, avant de partir en pèlerinage sur les lieux saints de Jérusalem, fit entreprendre les fondations d'une église romane sur les ruines de l'église détruite par les Normands et rétablie par Hislon, dans le village de Saint-Astier, sur la terrasse dominant l'Isle, face au pont de bois qui traversait la rivière. Il confia la construction de cette église à Grimoard de Fronsac, vicomte de Mussidan et de Ribérac, fils d'Aimeric, seigneur de Mussidan et neveu des évêques d'Angoulême et de Saintes [15].

À son retour de pèlerinage, en l'an 1013, il y a mille ans, Raoul de Scorailles vint consacrer lui-même la nouvelle église (fig. 4) et sa crypte où les reliques de saint Astier furent transférées depuis la Chapelle des Bois. Une copie de la première charte de fondation de l'église collégiale et du chapitre de

14. Nogué, 1933, p. 92, 93.
15. Nogué, 1933, p. 24.

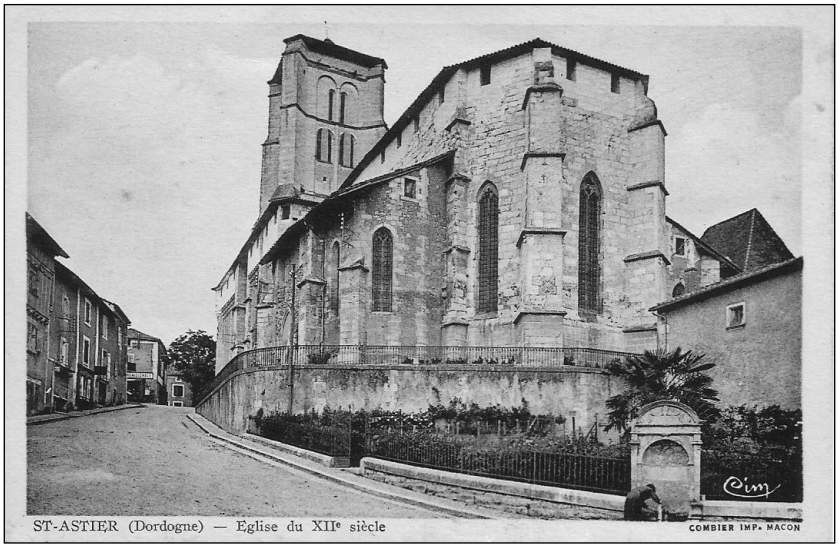

Fig. 4. L'église de Saint-Astier (coll. S. Avrilleau).

Saint-Astier est conservée à la Bibliothèque nationale. Il s'agit d'un parchemin de deux pieds de haut et autant de large, contenant quarante lignes d'écriture, d'un beau caractère et d'une encre fort noire [16].

L'évêque Raoul procéda aussitôt à la création d'un chapitre de chanoines réguliers attaché à l'église de Saint-Astier et organisa une grande cérémonie de consécration de la nouvelle église élevée au titre de « collégiale ». À cette importante cérémonie furent présents les évêques de Saintes, d'Angoulême et de Toulouse.

À l'issue de cette cérémonie de transfert des reliques du saint, un bras et sa tête furent exposés à la vénération publique [17].

Cette nouvelle situation des reliques du saint dans la crypte de la collégiale devait désormais faciliter la vénération des pèlerins qui venaient notamment de Périgueux et empruntaient la vallée de l'Isle, à partir de Chancelade, pour se diriger vers Saint-Jacques-de-Compostelle.

Le pape Alexandre III (1159-1181) confirma les privilèges accordés au chapitre régulier de Saint-Astier, qui ne relevait que du Saint-Siège, aux termes d'une bulle datée du Latran le 2 juillet 1178 [18].

---

16. Nogué, 1933, p. 29.
17. Nogué, 1933, p. 25.
18. Carles, 1884, p. 52. Voir Delmas, 1992, p. 329-330.

VII. Au XIII[e] siècle

Dans une charte datée de l'an 1249, l'évêque de Périgueux, Pierre de Saint-Astier (1234-1266), confirma tous les privilèges accordés par l'évêque Raymond III et ses prédécesseurs à l'église collégiale dont il portait le nom [19].

L'abbé Nogué précise que les chanoines de Saint-Astier récompensaient leurs protecteurs par des avantages et des privilèges, mais que, par ailleurs, ils sévissaient contre ceux qui abusaient de la force. En effet, dans les archives, on trouve un curieux contrat passé en 1272 entre abbé et chapitre, d'une part, et Aymeric de Saint-Astier, fils d'Ytier de Saint-Astier, d'autre part :

> « […] pour raison de crimes et excès, commis par ledit Aymeric accusé d'avoir tué vénérable Aymeric Vigerii prébendier de ladite église, violences et dommages causés à Estienne Oliverii, prêtre, aux bourgeois et hommes du dit lieu […] Amende de deux cierges de rente annuelle de même qualité que ceux qu'on a accoutumé de donner et de mettre sur le grand autel de ladite église. […] Le coupable s'engage à donner cent livres dont 50 dans un an et le reste l'année suivante. […] Il promet de rester cinq ans à Jérusalem sous le contrôle du patriarche de Jérusalem ou du maître de la milice des Templiers. […] S'il revient après les dits cinq ans, il ne pourra demeurer dans la ville de Saint-Astier mais habitera Saint-Aquilin et ne causera aucun dommage. […] Le dit

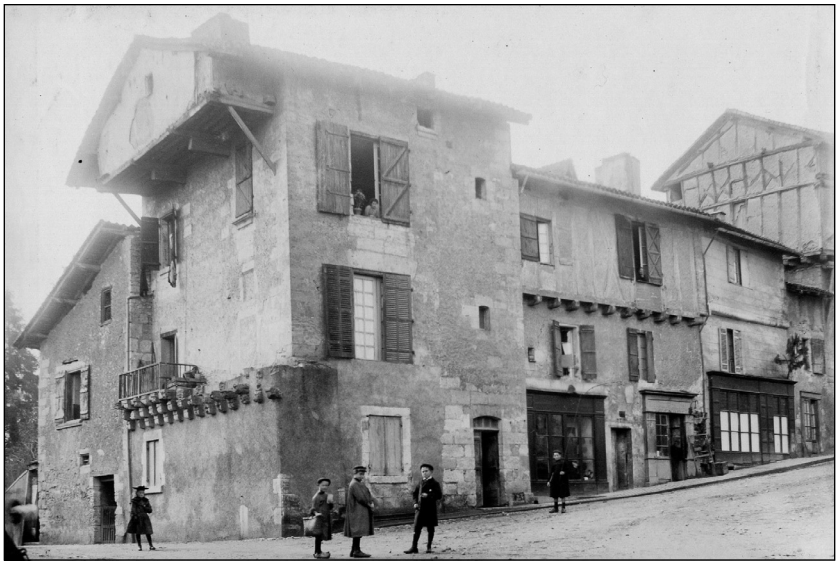

Fig. 5. Les maisons de la rue de la Fontaine, vestiges de fortifications (cliché marquis de Fayolle, coll. SHAP).

19. Lestrade de Conti, 1874.

> Ytier, son père, s'oblige à payer cent marcs d'argent et de réparer les dommages causés au chapitre […] et promet auxdits abbés sous peine de 500 s. de rente à leur profit que luy et le dit Aymeric son fils observeront et rempliront inviolablement les choses susdites et promet qu'il fera en sorte que son fils promettra et jurera sur les saints Evangiles de tenir et d'observer les choses susdites [20] ».

C'est au XIII[e] siècle que la ville de Saint-Astier fut entourée de fortifications et d'un fossé au nord ; le château fort dont nous parlerons plus loin fut consolidé. On peut voir encore, en bas de la rue de la Fontaine, des restes bien fragiles de mâchicoulis de cette époque (fig. 5).

VIII. Au XIV[e] siècle

En 1304, l'abbaye de Saint-Astier reçut la visite de Bertrand de Goth, archevêque de Bordeaux, et de toute sa suite, avant de partir à Lyon pour recevoir la tiare pontificale sous le nom de Clément V, premier pape d'Avignon. Il fut si bien reçu à Saint-Astier qu'il y revint le 2 mai 1306 avec tout son cortège de grands seigneurs et de cardinaux (une auberge de Saint-Astier porte encore le nom de « Chapeau Rouge » en souvenir, probablement, du passage d'un cardinal). Clément V choisit ensuite deux chanoines de Saint-Astier pour assurer la charge de la bibliothèque papale et la perception de la dîme dans tous les États du Saint-Siège. C'est un autre moine de Saint-Astier, Élie Salomon, qui rédigea une *Science de l'art de la musique* qui enseigne le système des hexacordes au moyen de la « main guidonnienne ». Salomon alla lui-même présenter son ouvrage au pape Grégoire X.

Dès la fondation de l'abbaye de Saint-Astier, comme on l'a vu, elle avait reçu des privilèges spirituels et temporels souvent renouvelés et confirmés depuis. Désormais, le chapitre de Saint-Astier fit alors autorité dans la région ; c'est ainsi qu'en 1313, le sénéchal de Périgord et le procureur du Roi à Périgueux traitèrent avec l'abbé et le chapitre de Saint-Astier et formèrent pariage [21] entre eux et le roi. Trente-cinq abbés se succédèrent dans l'abbaye de Saint-Astier, jusqu'à la Révolution.

Le château de Saint-Astier

Un château fort avait été élevé près de l'abbaye pour la protéger et devait être occupé par une garnison militaire. Il ne reste rien, en surface, de ce château, même si la maison au balcon en encorbellement située au bas de la rue de la Fontaine, ressemblant à un château médiéval, pourrait en conserver le souvenir. Cette maison devait faire partie de l'enceinte fortifiée

---

20. Nogué, 1933, p. 106.
21. Convention du droit féodal français conclue entre deux seigneurs de rang inégal.

au XIII^e siècle. Un souterrain s'ouvre sous les marches de l'escalier terminant la rue du Lieutenant-Dupuy. À l'origine, le château fort de Saint-Astier était défendu par les membres de la famille de Saint-Astier qui avaient fait valoir leur parenté avec le saint ermite pour obtenir le droit de défendre l'église qui abritait ses reliques et la petite ville qui portait leur nom ; ils avaient aidé à bâtir le château fort et en avaient la propriété par moitié avec l'abbé de Saint-Astier [22].

On pourra suivre la trace de cette famille de Saint-Astier au Château Haut de Lisle, au château du Lieu-Dieu (Boulazac) et au château des Bories à Antonne-et-Trigonant. Certains membres de cette famille ont été maires de Périgueux et avaient hérité de l'ermite Asterius le don de guérir les enfants malades.

Fortanier de Saint-Astier, en 1334, avait donné constamment des preuves de son dévouement à la couronne à son préjudice car il avait beaucoup dépensé pour fortifier le château de Saint-Astier qui lui appartenait en commun avec l'abbé [23].

En 1339, Raimond de Montaut, sire de Mussidan, s'emparait de Saint-Astier pour le compte des Anglais. Gérard de Fayolle, en 1351, reprit la ville de Saint-Astier qui redevint française. En vertu du traité de Brétigny, l'Aquitaine fut cédée par Jean le Bon au roi d'Angleterre ; le chapitre de Saint-Astier, réticent, dut se soumettre à Édouard III, contraint et forcé par le Prince Noir [24].

Même après la mort du Prince de Galles, en 1376, certains seigneurs sympathisants des Anglais (Hélie de Talleyrand III, seigneur de Grignols, Roger, Archambaud de Barrière et Boson de Jaures) continuèrent à terroriser la région et s'étaient emparé de Saint-Astier. Averti par Fortanier de Landric, maire de Périgueux, le maréchal de Sancerre intervint pour les en déloger. Saint-Astier redevint alors française, une fois de plus, et le demeura définitivement malgré une donation consentie par le roi d'Angleterre au seigneur de Montréal (1399) qui ne lui coûtait, comme le disait avec humour Léon Dessales, « que le parchemin sur lequel elle était écrite » et qui resta lettre morte [25].

Notons qu'entre les années 1380 et 1390, le treizième abbé de Saint-Astier, Pierre des Mortiers, devint nonce et collecteur des deniers du pape Clément VII [26].

---

22. Nogué, 1933, p. 106.
23. Dessales, 1982, p. 554 et 583.
24. Nogué, 1933, p. 38-39.
25. Nogué, 1933, p. 40.
26. Nogué, 1933, p. 40-41 (lettre de l'abbé Lespine à Wlgrin de Taillefer).

IX. Au XV^e siècle

En 1462, Élie (ou Hélie) de Bourdeille, évêque de Périgueux, fit reconstruire, dans un style gothique, l'église de Saint-Astier qui avait subi les outrages de la guerre de Cent Ans [27]. Il agrandit considérablement l'église et lui donna des chapelles latérales du côté du levant au moyen d'un bas-côté flanqué d'énormes contreforts entre lesquels les murs ont été doublés pour former un chemin de ronde à mâchicoulis [28].

X. Au XVI^e siècle

La ville de Saint-Astier fut ensuite prise dans la tourmente des guerres de Religion. Le grand clocher qui fait sa fierté, véritable donjon militaire, fut bâti dans la première moitié du XVI^e siècle. En 1568, les protestants furent battus lors de la bataille de Chantegéline (Mensignac).

XI. Au XVII^e siècle

Puis ce fut la Fronde qui fit plus de mal que la Révolution.

La Fronde fut un soulèvement contre le cardinal Mazarin pendant la minorité de Louis XIV (1648-1652) et contre les troupes royales de Turenne. La révolte fut finalement un échec ; la royauté et Mazarin sortirent affermis de cette période troublée.

Au mois de mai 1652, Folleville, lieutenant de Plessis-Bellière, partit de La Tour-Blanche avec 600 cavaliers, poursuivant les frondeurs, le comte de Château-Neuf et des Roches, qui quittaient Périgueux pour se rendre à Montclar. Folleville passa l'Isle près de Saint-Astier. Le frondeur Baltazar, le suivant à la trace, le rencontra faisant paître ses chevaux dans les prairies de Saint-Astier. Il entoura une ferrière [29] dans laquelle le royaliste Laborie de la Gaubertie avait logé des hommes, tua tous ceux qui l'occupaient, sauf Laborie et quelques-uns de ses compagnons qu'il fit prisonniers. Le 16 mai 1652, Folleville fit tirer sur Baltazar qui, légèrement blessé, s'éloigna en criant qu'il ne tarderait pas à se venger. En effet, après avoir pris Bergerac et menacé Sarlat, passant par Périgueux, Baltazar alla assiéger Saint-Astier. Forçant la porte et montant par la grande rue jusqu'à la place publique, il s'en empara sans peine le 28 mai en ne perdant qu'un des siens. Il pilla la ville, fit mettre le feu à quelques maisons et prit dans l'église, où ils s'étaient réfugiés, 150 hommes de la garnison royale. Raymond de Beaupoil de Sainte-Aulaire,

27. Carles, 1884, p. 52-53.
28. Nogué, 1933, p. 42-43.
29. Forge ou mine de fer.

baron de La Luminade, voulut résister dans le clocher. Il vit tuer autour de lui, avant de se rendre, plusieurs de ses compagnons et le capitaine du Laurier. On l'amena à Périgueux où il fut emprisonné. Dans le procès-verbal du pillage de la ville et de l'église collégiale de Saint-Astier, par les troupes du tristement célèbre Baltazar, dressé par le lieutenant particulier le 9 juillet 1652, se trouve l'inventaire détaillé du superbe trésor de la collégiale, pillé par Baltazar, comprenant notamment les reliques les plus précieuses du saint ermite Astier. Conservant les métaux et pierres précieuses, on dit que Baltazar se débarrassa des reliques, dans la Dordogne, « du côté de Bergerac ».

Une inspection de l'église collégiale en 1670

Le plus ancien document graphique d'architecture détenu par les Archives départementales de la Dordogne [30] est incontestablement un plan (sommaire) de l'église collégiale de Saint-Astier.

Ce document, daté du 14 juin 1671, fut présenté par François Bordes, directeur des Archives départementales, dans la revue *Mémoire de la Dordogne* en 1995, accompagné d'une note brève invitant le lecteur à se reporter au texte qui accompagne ce document exceptionnel [31]. Nous tenons à remercier ici les personnes qui nous ont fourni les 19 pages de ce texte, certes difficile à déchiffrer, mais d'un intérêt incontestable pour l'histoire de Saint-Astier. Ce texte est le procès verbal de la visite de la collégiale, acte officiel de police (c'est-à-dire d'administration générale et de sécurité publique) dressé devant le premier avocat du présidial de Périgueux, sur commission de l'intendant de Guyenne.

Ce document était destiné à établir, grâce à la présence d'experts, l'état exact des réparations à faire sur l'édifice et à estimer le coût global de ces travaux, afin que l'ensemble de la communauté villageoise puisse prendre une décision sur l'opportunité de la restauration et sur son éventuelle participation au financement de l'opération.

Nous l'avons vu, l'église de Saint-Astier avait subi bien des dommages au cours des différents conflits dont elle fut l'objet et bien souvent la victime, notamment pendant la guerre de Cent Ans et les guerres de Religion, mais la Fronde lui avait asséné un coup fatal dont les séquelles étaient bien apparentes dix-neuf ans plus tard, au point de menacer la sécurité des fidèles. Le procès verbal mentionne d'ailleurs le nom de Balthazar, le principal responsable de ce désastre. L'urgence apparaissait alors évidente ; il était temps de prendre des mesures drastiques. Le premier avocat du présidial de Périgueux avait invité la population astérienne à assister à cette inspection et s'était adjoint la présence

30. Archives départementales de la Dordogne (ADD), B 143-32.
31. Bordes, 1995, p. 10-11.

de deux architectes parmi lesquels se trouvait un jésuite bâtisseur renommé pour sa compétence ; il s'agit de Mathurin Biziou, religieux de la Compagnie de Jésus. Il avait largement contribué à la construction d'un nouveau collège et d'une chapelle à Périgueux ainsi que du collège et de la maison professe de Bordeaux. C'est lui qui suggéra de dessiner un plan destiné à être joint au procès-verbal. Il ne reste, malheureusement, dans la liasse des archives, qu'un brouillon de ce plan partiel que nous reproduisons dans notre ouvrage sur l'histoire de Saint-Astier [32] et que François Bordes qualifie de « très ésotérique au premier abord, mais dont l'exploitation en parallèle du procès-verbal permettra aux historiens de l'art de posséder un jalon précis et inestimable dans l'histoire de ce superbe bâtiment qu'est la collégiale de Saint-Astier ».

S. A.

Bibliographie [33]

Aubertin (P. Anthonin), *La vie de sainct Astier*, Périgueux, impr. Faure et Rastouil, 1855.

Audierne (abbé), *Notice historique sur la ville de Saint-Astier et le pont qu'elle vient de bâtir*, Périgueux, impr. Dupont, 1833.

Audierne (abbé), « Notice historique sur la ville de Saint-Astier, son église et une ancienne chapelle », *Annales agricoles et littéraires de la Dordogne*, 1840, t. I, p. 307-316, 337-344.

Audierne (François-Georges), *Le Périgord illustré, guide monumental, statistique, pittoresque et historique de la Dordogne*, Périgueux, impr. Dupont, 1851 (rééd. Laffitte, 1980).

Avrilleau (Serge), *Cluzeaux et souterrains du Périgord*, t. 6, Le Bugue, éd. PLB, 2011.

Avrilleau (Serge et J.), *Histoire et Préhistoire de Saint-Astier*, 688 p., à paraître...

Bordes (François), « Le plus ancien plan des Archives : la collégiale de Saint-Astier », *Mémoire de la Dordogne, revue des services du patrimoine départemental de la Dordogne*, n° 7, décembre 1995, p. 10-11.

Brugière (Hippolyte), *Le Livre d'or des diocèses de Périgueux et Sarlat*, Montreuil-sur-Mer, impr. N.-D.-des-Prés, 1893.

Carles (R. P.), *Les titulaires et les patrons du diocèse de Périgueux-Sarlat*, 1884 (rééd. Roc de Bourzac, 1986).

---

32 Avrilleau, à paraître.

33. Pour une recherche plus poussée, consulter : Grillon (Louis) et Etchechoury (Maïté), *Le chartrier de l'abbaye Saint-Pierre de Saint-Astier*, Périgueux, éd. Archives départementales de la Dordogne, 2007 ; *Chronique de Guîtres*, copie par Gaignières, conservée à la BNF, Ms. lat. 17733, *Actes relatifs au domaine de Fronsac en Guyenne. Commencement du XVI^e siècle*, parchemin et papier, ancien Gaignières 558/20 (éditée par J. Depoin en 1921).

Darchen (Bernadette), *Fontaines sacrées en Périgord ou la mémoire des hommes*, Le Bugue, éd. PLB, 1988 (rééd. 2001).
Delmas (André), « Pancarte des évêchés de Périgueux et de Sarlat, 1556, essai de reconstitution », *BSHAP*, t. CXIX, 1992.
Dessalles (Léon), *Histoire du Périgord*, Le Bugue, éd. PLB, 1982.
Escande (J.-J.), *Histoire du Périgord*, Paris, éd. Picard, Bordeaux, Libraire Féret, 1934.
Farnier (Eugène), *Histoire de Lisle*, Périgueux, 1945.
Fayolle (Alain de), « Des cluseaux », *BSHAP*, t. II, 1875a, p. 36-42.
Fayolle (Alain de), « Sceau du chapitre de Saint-Astier », *BSHAP*, t. II, 1875b, p. 142.
Fayolle (Angel), *Origine des villes de […] Saint-Astier, analyse d'une étude de Charles Grellet-Balguerie*, Ribérac, impr. Delecroix, 1881.
Galy (Jean-Marie), *Les Périgourdins*, Périgueux, impr. Réjou, 1999.
Garraud (Emmanuel), *Antiquités périgourdines ou l'histoire généalogique et archéologique de Villamblard et de Grignols accompagnée de notes sur les environs suivie d'un précis historique sur les comtes du Périgord*, Paris, chez Dumoulin, 1868.
Gourgues (Alexis de), *Dictionnaire topographique du département de la Dordogne*, Paris, Imprimerie Nationale, 1873.
Hourlier (Thierry), *Les églises fortifiées de Dordogne*, Chauray-Niort, éd. Patrimoines & Médias, 1997.
Lestrade de Conti (M. de), « Charte délivrée à l'abbaye de Saint-Astier par Pierre III de Saint-Astier, évêque de Périgueux », *BSHAP*, t. I, 1874, p. 206-211.
Mandon (Guy), *La Société périgorde au siècle des Lumières, t. 1 : Le clergé paroissial*, Périgueux, éd. Mediapress, 1982.
Mercier (Hervé), *Saint-Astier*, t. 1, Saint-Astier, impr. IOTA, 2009.
Mourcin (Joseph de), « Notes de voyages en Périgord par M. de Mourcin, 1824-1828 », *BSHAP*, t. IV, 1877a, p. 147.
Mourcin (Joseph de), « Divers monuments aux alentours de Puyferrat », *BSHAP*, t. IV, 1877b, p. 386-388.
Nogué (Édouard), *Saint-Astier, Pito Vilo - Grand Cluchié*, Bergerac, impr. Paul Nogué, 1933.
Pommarède (Pierre), *Contribution à l'étude de la séparation des Églises et de l'État en Périgord*, 2 vol., Périgueux, 1976.
Pommarède (Pierre), *Le Périgord des églises et des chapelles oubliées*, Périgueux, éd. Pilote24, 2002.
Secret (Jean), *Le Périgord en 300 images*, Périgueux, Agence Havas, 1966, p. 48.
Valbrune (Ivan de), *Éphémérides du Périgord et du Périgourdin*, juillet 1866, p. 5 et 1868.
Valbrune (Ivan de), *Chroniques de Saint-Astier*, Périgueux, impr. Rastouil, 1864-1872.

La *Chronique de Guîtres* (920-1030). Une source méconnue pour l'histoire de Saint-Astier

par Claude-Henri PIRAUD

Cette source, très précieuse mais jamais traduite du latin, devrait contribuer à l'histoire primitive de Saint-Astier, celle de son abbaye et celle de ses fondateurs. Nous n'aborderons pas un premier récit qui évoque la fondation de l'abbaye de Guîtres par le roi Yon de Gascogne [1] *et serait puisée aux mêmes sources que la* Geste de Renaud de Montauban *et donc à la genèse du cycle épique des* Quatre fils Aymon [2]. *Mais, par un rapide survol du second, nous verrons tout ce que la* Chronique de Guîtres *peut apporter à l'histoire du Périgord et des pays voisins. Nous évoquerons enfin son sort misérable : le peu de cas qu'en ont fait deux siècles d'historiens. Ce texte existe en deux copies, recueillies par Gaignières au XVII^e^ siècle et conservées à la Bibliothèque nationale de France* [3].

1. Celui qui livra Chilpéric II à Charles d'Héristal, dit Martel. Il aurait son tombeau dans l'île de Ré.
2. Ainsi que d'autres souvenirs en Gironde, notamment à Saint-André de Cubzac, et sur la forêt d'Ardennes, en Saintonge.
3. Ms. lat. 17733, *Actes relatifs au domaine de Fronsac en Guyenne. Commencement du XVI^e^ siècle. Parchemin et papier.- ancien Gaignières 558/20*.

I. Des Parisiens dans la Double au X^e siècle

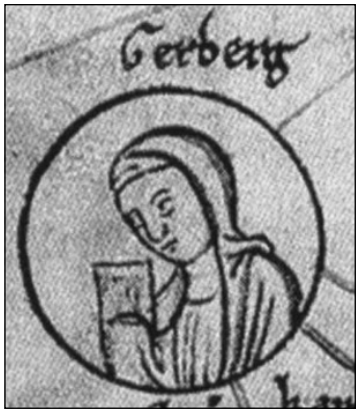

*Fig. 1. Gerberge de Saxe (*Chronica S. Pantaleonis*, XII^e siècle, Bibliothèque ducale de Wolfenbüttel, Cod. Guelf. 74.3 Aug.).*

Thion, comte de Paris, de race royale, homme de grand mérite, *consul eximius*, avait sept fils. Aimon, le cadet – à moins qu'il ne fût l'aîné (les versions diffèrent sur ce point) – surnommé *le Bel* pour son physique avantageux (*Aimo lo Bels*) soutenait une dure guerre contre le roi de France [4]. Vassal de Hugues le Grand, duc « des Francs », il était fort amoureux de Gerberge de Saxe (fig. 1), la femme du carolingien Louis IV d'Outremer. La reine abusa avec malice de la passion qu'il avait pour elle et il dut, peu avant 954 [5], abandonner son beau fief ou « honneur » de Paris [6]. Avec Alguier *le Sourd* (*Alcherius cognomento Surdus*) et Atmard (*Atmardus*), ses autres frères, et deux cents chevaliers, et financé par ses parents et par d'autres personnes, il partit chercher fortune dans le Midi. Son neveu Airard *la Briche* (*Airrardus cognomine Bresca*), ayant eu vent de son projet et animé des mêmes intentions, le rejoignit avec cent hommes. La compagnie arriva devant Périgueux.

Guillaume *Taleran*, frère et successeur d'Arnaud *Voratio* (mort le 8 août 962) au comté de Périgord, heureux de pouvoir s'attacher un si précieux concours dans les guerres qui l'opposaient à ses voisins, abandonna à ces Parisiens tout ce qu'ils pourraient prendre à ses ennemis dans la forêt de la Double (*Dobla* ou *Dupla*). Pour récompenser ces services, il offrit tout le pays entre l'Isle (*Hela*) et la Dordogne (*Dordonia*) à Aimon, qui en rétrocéda, comme convenu au départ, un tiers à Airard la Briche. Subtil, il sut obtenir pour l'un de ses neveux, Ays (*Adaicius*), un brillant parti, la main de la fille du comte de Bordeaux, pourtant promise semble-t-il à noble Pons (*Apenz*), sire de Castillon [7].

Ses frères ne furent pas oubliés : l'un fut châtelain de Blaye (*Blavie*) [8], l'autre de Montendre (*Montandre*) [9], le cinquième de Branne (*Blaine*), le sixième eut Baignes (*Beuanias*) [10] ; quant au septième, son séjour est incertain.

---

4. Le « duc Aimon de Dordonne » est un Aquitain en révolte contre un carolingien, Charles le Chauve ou Charles le Simple peut-être, mais plutôt Louis IV (936-954) (Depoin, 1921a, p. 76-78 (édition de la *Chronique* par J. Depoin en 1921)).
5. Entre 952 et 954 (Depoin, 1921a, p. 88) ; on a pu depuis dater la « paix de Soissons » du 20 mars 953.
6. Depoin, 1921a, p. 90.
7. Sire de *Custemac* ou *Axens*, sire de *Castaniac* ; identifié par l'abbé Lespine (Courcelles 1822, t. III, art. Castillon, p. 2) ; « a » prosthétique gascon.
8. Depoin, 1921a, p. 165-167.
9. Depoin, 1921a, p. 167.
10. Depoin, 1921a, p. 165. En fait, il en fut abbé laïc et inféodera à Guillaume de Paris, son neveu, plutôt son petit-neveu, le fils d'Ays de Ribérac, une terre que lui a concédée Hugues Capet, abbé laïc de Saint-Germain des Prés ; Depoin, 1921a, p. 186-187. Faudrait-il y voir plutôt le Baianès ?

Aimon, devenu comte de Corbeil, mourut le 23 mars 973 [11]. Atmard mourut, comme lui, sans postérité. La race d'Alguier *le Sourd* eut une destinée brillante. Homme très vaillant (*vir strenuissimus*), il éleva le château de Ribérac (*Ribbairac*) puis prit femme, peut-être la sœur d'Islon, évêque de Toulouse [12]. Deux fils lui succédèrent : Ays, déjà nommé et dont nous reparlerons, et Audegier (*Aldagerius*), vaillant capitaine qui fonda la ville de Mussidan (*Moysidan*), par concession et avec le concours de Guillaume Talleran [13].

II. Ils relèvent et restaurent Saint-Astier

Ces deux frères achetèrent le château et « l'honneur » de Saint-Astier à l'évêque de Périgueux, Martin, fils de Boson le Vieux « de la Marche ».

Ays eut cinq - ou plutôt six - enfants de Sancia, la fille de Guillaume *Sanchion* le Bon, comte de Bordeaux, duc de Gascogne [14], qui lui porta en dot le château de Fronsac (fig. 2), fondé par Charlemagne ; ses fils Grimoard et Raymond, ensemble se virent confirmés dans leurs honneurs, notamment dans leur vicomté de Fronsac, par leur oncle de Bordeaux ; ils relevèrent l'ancienne basilique de Saint-Astier et y instaurèrent un collège canonial [15].

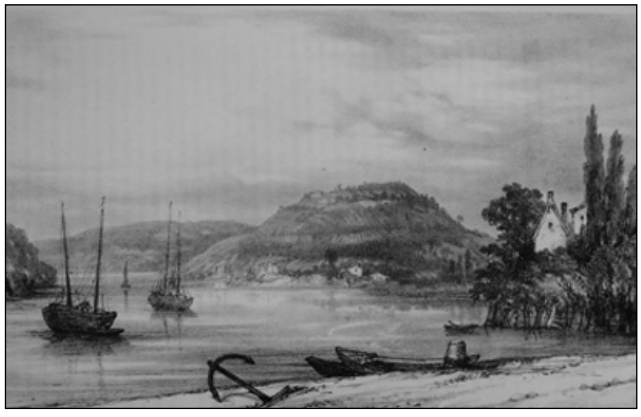

Fig. 2. Tertre de Fronsac, lithographie par J. Philippe (Ducourneau, 1842).

11. Depoin, 1921a, p. 80, n. 16.
12. Depoin, 1921a, p. 186.
13. Connu par ses dons entre 952 et 962 (Depoin, 1921a, p. 88).
14. Depoin, 1921a, p. 133-138 et 171-180.
15. Aymeric, vicomte de Mussidan, et ses frères Grimoard et Islon, évêques d'Angoulême et de Saintes, cousins germains des fondateurs, souscriront à la charte de confirmation par Raoul de Couhé en 1013 (Grillon et Etchechoury, 2007, n° 1).

*Fig. 3. Église de Guîtres, lithographie par J. Philippe (*Ducourneau *1842).*

Fig. 4. Les « Normands », extrait de : Abbon de Fleury, Passio Edmundi*, chap. 1 (Pierpont Morgan library, ms. M 736, f° 7r).*

Ils restaurèrent aussi l'abbaye de Guîtres (fig. 3), où ils amenèrent une colonie de travailleurs (laboureurs, cuisiniers, cordonniers, fourreurs) tirés de leurs villages du Périgord ; ils lui firent don de l'île de *Carners* à laquelle s'attachaient de curieux souvenirs : les gens de Saintonge, du Mayacais et du Fronsadais s'étaient unis pour expulser Goths et Normands (fig. 4) installés au confluent de l'Isle et de la Dordogne et en firent un terrible carnage [16]. À une assemblée solennelle présidée par l'archevêque Seguin de Bordeaux, assistèrent leurs cousins Arnaud, vicomte de Castillon, fils d'Aimon (*Arnaldus Aimonis, proconsul de Castellione*), et Ays de Mayac (*de Maiacensi*) et bien d'autres gentilshommes du Périgord. Des dons furent faits à cette occasion : par Ays Faidit, l'église Saint-Bibien de Cleyrac et les manses d'*Oitran* et de *Beldroit* (ou *Boldroit*) et la terre de Montussan (*Monte Oisando* ou *Orsando*) [17] et des droits dans ses fiefs de *Maizes* ; par Aiguelin Alard, l'église de Salagnac, par Étienne de Mons (*Monz*), l'église Saint-Jean de Coutras et la chapelle Saint-Pierre de Lagorce ; tous dons acceptés par les moines de Guîtres : Martin, Roger, Isambert, Gaucelin (ou Caucelin) et Catger, sur le conseil de Seguin, abbé de Saint-Étienne de Baignes.

Grimoard n'eut que deux filles de Dée de Montignac [18] : la très noble (*nobilissima*) Alaaz épousa Audouin II, comte d'Angoulême, à qui elle transmit ses droits sur le château de Fronsac [19] et dont elle eut deux fils, Guillaume et

16. Depoin, 1921a, p. 91, n. 29 et p. 103.
17. Depoin, 1921a, p. 137.
18. Montignac-le-Comte (Depoin, 1921a, p. 155-160 et 188).
19. Depoin, 1921a, p. 161.

Descendance simplifiée de Thion, comte de Paris, selon la *Chronique de Guîtres*
(et d'après Depoin, 1921a)

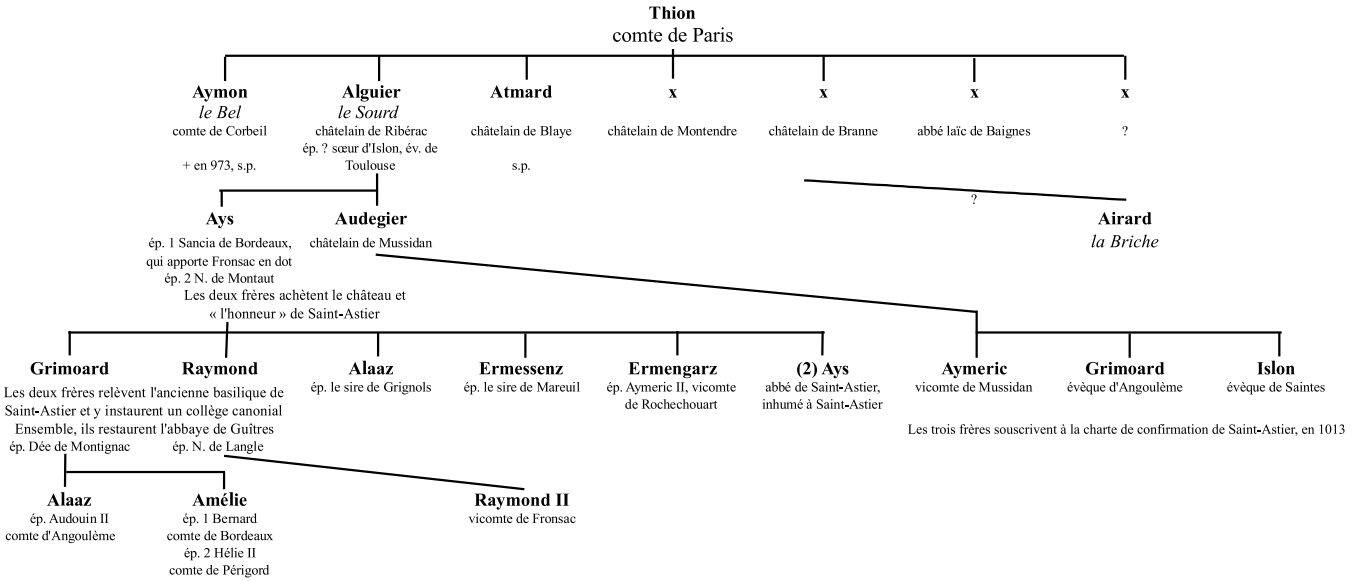

Arnaud [20], qui seront exclus de la succession paternelle, et deux filles, Emma et Actildis ; Amélie, épousa Hélie II, comte de Périgord, petit-fils de Boson le Vieux [21], étant veuve de Bernard, frère de Sanche III, duc de Gascogne et de Briche (c'est ainsi qu'elle fut d'abord comtesse de Bordeaux avant de l'être de Périgord) et morte après 1077 [22].

Raymond de Fronsac, d'une demoiselle de Langle (*Angla*) eut Raymond, qui lui succédera dans la vicomté.

Ays avait aussi eu trois filles : Alaaz, mariée au sire de Grignols (*Granhol*) [23], Ermessenz, épouse du sire de Mareuil (sur-Belle) (*Marol*) [24] et Ermengarz, femme du vicomte Aymeric II de Rochechouart (*Rochacart*) [25]. D'un second lit, avec une demoiselle de Montaut (*Monte Alto*), naîtra Ays, premier abbé de Saint-Astier [26] (fig. 5), inhumé dans son monastère.

Voilà résumée en quelques lignes la seconde partie de cette prolixe chronique, dont le texte latin n'occupe pas moins de douze pages dans l'édition

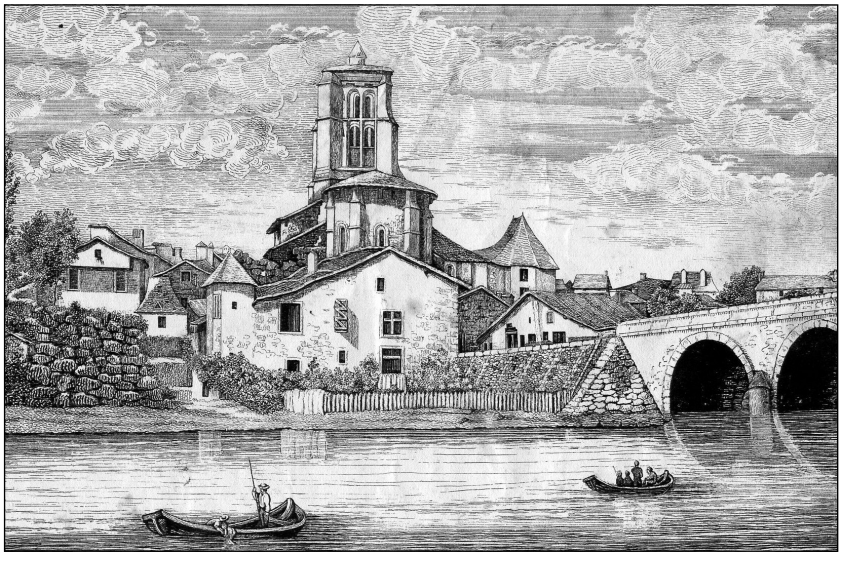

Fig. 5. Vue de Saint-Astier, dessiné et lithographié par Eugène Arvengas, impr. Dupont, Périgueux.

20. D'où Gaucelin Arnaud, tige des vicomtes de Fronsac ; fin XII[e], Guillaume Aimoin et son frère Raymond de Fronsac ; G. Aimon est dit en 1188 seigneur de Baignes et de Mussidan (Depoin, 1921a, p. 164-165).
21. Depoin, 1921a, p. 168-170 et 188.
22. Depoin, 1921a, p. 178-179.
23. Depoin, 1921a, p. 140.
24. Depoin, 1921a, p. 139.
25 Depoin, 1921a, p. 141-143.
26. Cité, avec ses frères consanguins et ses cousins, dans la charte de fondation par Robert le Pieux, roi de France, du 4 août 1013 (Grillon et Etchechoury, 2007, n° 1).

Depoin. L'abbé Lespine avait en son temps signalé et examiné cette source irremplaçable pour l'histoire du Périgord dans les temps carolingiens [27]. Au début du XIX[e] siècle, le chevalier de Courcelles [28], en réalité le même abbé Lespine, y emprunta pour ses généalogies de Taillefer (« Fragment sur la maison de Grimoard ») et de Castillon : « Il est à regretter que l'original de la chronique de Guîtres, qui contenait une foule de faits curieux et inconnus sur l'histoire de la Guienne dans le moyen âge, ait disparu au commencement de la révolution, ainsi que tous les autres anciens monuments de cette abbaye, autrefois célèbre ».

III. Velléités de Charles Grellet-Balguerie

Cinquante ans plus tard, Grellet-Balguerie fut dissuadé de l'éditer : « Sa *latinité* seule avait inspiré quelques doutes sur son authenticité à M. Jules Delpit, l'éminent principal directeur des *Archives historiques de la Gironde*, publication à laquelle nous destinions d'abord, dès 1867, la primeur de cette légende. Mais nous lui en avions indiqué la source […] en lui signalant, à titre de comparaison, le style recherché d'autres Chroniques presque contemporaines ou des Vies des saints, sans parler du latin trop souvent barbare et tourmenté des canons des conciles du septième au dixième siècle. » Aussi n'y publiera-t-il que le procès verbal auquel elle est annexée : *Enquête pour retrouver les titres des comtes d'Armagnac et vicomtes de Fronsac, mars 1498* [29]. Cet érudit, ancien magistrat, né à Bordeaux en 1821, membre correspondant de notre Société, ne partageait pas l'opinion de Delpit sur une légende qu'il estimait au contraire pouvoir éclairer l'origine du cycle épique des *Quatre fils Aymon*.

En 1881, prévoyant d'exposer sa thèse sous le titre *Histoires et légendes d'Aquitaine*, chez E. Crugy, imprimeur à Bordeaux, il prit le pseudonyme d'Angel Fayolle pour annoncer très explicitement son projet dans : *Origine des villes de Ribérac, Mussidan, Saint-Astier, Grignols, Mareuil, Auberoche, Aubeterre, Montagrier, Montaut, Montignac, Castillon-sur-Dordogne, leur fondation ou leur rétablissement au X[e] siècle. Aymon I[er], Aymon II, comtes de Périgueux. Légendes inédites d'Aymon de Dordone ou d'Entre-Dordogne. Origine de la Légende de Renaud de Montauban. Analyse d'une étude historique de M. Charles Grellet-Balguerie* [30]. Opuscule où il s'essayait seulement à dégager les apports de la *Chronique* pour l'histoire de l'Aquitaine - du Périgord en particulier - aux IX[e] et X[e] siècles.

---

27. BnF, Collection Périgord, t. XLVII, p. 233.
28. Courcelles, 1822.
29. Grellet-Balguerie, 1888.
30. Grellet-Balguerie, 1881 ; tiré à petit nombre selon la *Bibliographie générale du Périgord*.

Sans doute n'atteint-il pas la perfection rêvée car il se borna à offrir à notre Société, en 1884 [31], un exemplaire de l'introduction : *Origine exclusivement française et aquitanique de la légende des Quatre fils Aymon, époque et théâtre de leurs aventures. Légende d'Heudon, roi d'Aquitaine* [32], et deux manuscrits [33]. Ces deux plaquettes, confidentielles, ne soulevèrent pas plus d'écho à leur parution qu'après, sauf de Joseph Durieux qui emploie l'*Origine des villes* dans ses *Notes d'histoire sur la baronnie de Mareuil* [34]. Et cette précieuse chronique retomba dans un long sommeil.

> « C'est un grand tort que d'avoir raison trop tôt, et nul ne se souviendrait de lui s'il n'avait, fait unique, modifié la chronologie des rois de France : on lui doit la découverte d'un souverain jusqu'alors inconnu, Clovis, fils de Dagobert II d'Austrasie, roi de 672 à 678 » [35].

IV. Édition savante par Joseph Depoin

Ce n'est qu'en 1912 que J. Depoin, ignorant les efforts de Grellet-Balguerie, la présentera sous le titre « Aimon de Paris, châtelain de Dordogne, d'après la *Chronique de Guîtres*. Contribution à l'étude du Roman des Fils Aymon [36] ». Après la Grande Guerre, avec apparat critique, il l'édita à compte d'auteur sous le même titre dans *Études préparatoires à l'histoire des familles palatines* [37]. Elle figure désormais, sous la rubrique « Chronicon Guistrense », au *Repertorium Fontium Historiae Medii Aevi* [38].

Dans cette étude approfondie, J. Depoin publia le texte latin et s'attacha à démontrer la concordance de ses épisodes avec les monuments diplomatiques de cette époque. « Il tend à montrer qu'en ses lignes générales, la *Chronique de Guîtres* échappe à toute critique, qu'à ses moindres détails répondent des

---

31. Grellet-Balguerie, 1884.
32. Grellet-Balguerie, s. l. n. d. Un second exemplaire suivra, portant cette dédicace pathétique : « Hommage de M. Grellet-Balguerie, mourant, à la Société historique du Périgord, Londres, 1er mars 1893 », ainsi qu'un autre de *L'Origine des villes*. À sa mort, au Havre, début 1896, il léguait un dernier exemplaire de son *Introduction* accompagné de notes manuscrites et du produit de ses fouilles dans les archives du *British Museum*, le tout confié aux soins de Ferdinand Villepelet, président et archiviste d'alors. A. Dujarric-Descombes (1896) dans l'éloge funèbre qu'il en fit, constatait « qu'il n'a paru que la première livraison de cet ouvrage étendu qui promettait d'être d'un grand intérêt pour l'histoire et la littérature du midi de la France […] chacun bien sûr attendait l'édition critique du texte pour se prononcer sur son authenticité et son historicité ». L'auteur avait encore eu la force de produire une *Rectification des noms de la charte de fondation de l'abbaye de Saint-Astier par Robert le Pieux, roi de France, en 1013. Explication curieuse de cette charte, d'accord avec d'autres titres* (Grellet-Balguerie, 1895).
33. *Analyse historique de la légende de l'abbaye de Guîtres et Tableau généalogique concernant les comtes de Périgord* ; signalés dans *BSHAP*, t. XX, 1893, p. 203, et plus tard déposés aux Archives départementales de Dordogne (2J 876).
34. Durieux, 1898.
35. Esclafer, 1994.
36. Depoin, 1912.
37. Depoin, 1921a.
38. *Repertorium*..., 1970.

contrôles confirmatifs, et que sa rédaction est du XI^e siècle. » Commencé en 1911 et continué durant la Grande Guerre, cet opuscule avait vu son apparition suspendue par l'attente d'un travail critique sur le même sujet par Jean le Saintongeais ; d'après Depoin [39], cet éminent professeur le rejoignait dans ses conclusions. Depoin écrivait par ailleurs : « [Cette chronique] fait connaître l'origine des châtelains de Fronsac, de Ribérac (fig. 6) et de Mussidan, et donne la version girondine de la geste des "Fils Aymon", dont Arnaud Daniel (un Ribéracois) a popularisé la version périgourdine [40] ».

Depoin a composé son ouvrage en quatre étapes et sur un grand laps de temps, ce qui en rend l'emploi parfois difficile : la même question peut y être traitée à plusieurs reprises et avec des remords. Notre résumé donne la cote des commentaires et des analyses de Depoin, dont il néglige beaucoup de fins développements et de scrupules ; il n'a vocation qu'à faire connaître ce texte mais encore plus à en signaler cette remarquable édition critique, à laquelle on doit se référer absolument avant toute tentative d'exploitation de la *Chronique*.

Ferdinand Lot était élogieux pour une édition faite par « l'homme de France qui, depuis la disparition prématurée d'Auguste Longnon, connaît le mieux l'histoire des familles féodales dans le haut moyen âge ». Encore sous l'influence des idées de J. Bédier, il exprimait néanmoins son scepticisme quant à l'authenticité de la chronique [41]. Il reviendra bien plus tard sur ces préjugés pour finalement défendre la thèse « historique » des chansons de geste [42].

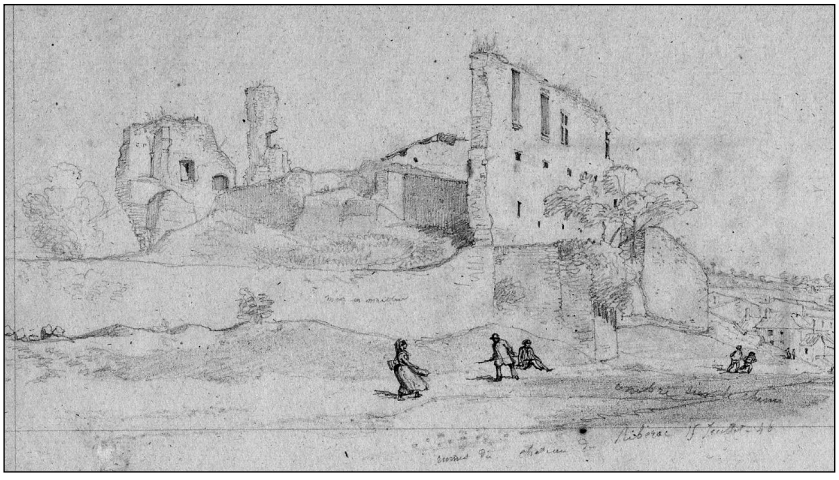

Fig. 6. Ruines du château de Ribérac, croquis par Léo Drouyn, 15 juillet 1846, coll. SHAP (Delluc, 2001).

39. Depoin, 1921a, p. 181.
40. Depoin, 1921b.
41. Lot, 1921.
42. Lot, 1958.

Cette édition et aussi l'*Origine des villes* peuvent, par les soins récents de M. Frédéric Biret et l'accueil de M. Claude Ribeyrol, se consulter sur le site www.guyenne.fr [43].

V. Et depuis ?

Mais pas plus les velléités de Grellet-Balguerie que l'étude de Depoin ne semblent avoir éveillé l'intérêt des romanistes. Ferdinand Castets, éditant *La chanson des quatre fils Aymon*, l'ignorait [44]. Joseph Bédier, à propos d'Aymon de Dordone, soutenait que « l'on ne sait ce qu'est Dordone » ; dans son exposé sur l'historicité de la chanson de Renaud de Montauban et sur l'emplacement du château de Montauban en particulier, il voulait bien signaler la *Notice historique sur le duc Eudon, roi d'Aquitaine et sur les quatre fils Aymon* de Grellet-Balguerie [45] ; enfin il dissertait sur Alicherius ou Auchier [46]. Martin de Riquer [47], à propos de la chanson de *Renaut de Montauban*, paraissait ignorer l'ouvrage de Depoin quand il signalait que « la base historique [en] a été étudiée par A. Longnon [48] [...] postérieurement à Bédier, [elle] n'a pas été l'objet de nouvelles études ».

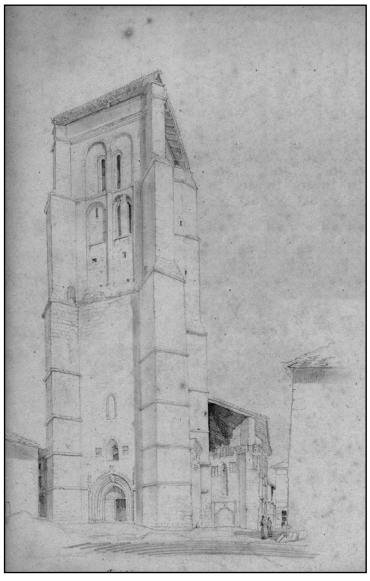

Fig. 7. Église de Saint-Astier, croquis de Léo Drouyn, 19 août 1846, coll. SHAP (Delluc, 2001).

Considérons les ouvrages d'histoire du Sud-Ouest. Joseph Mallat s'appuyait sur « une vieille chronique de l'abbaye de Guîtres ». Émile Dusolier, qui évoquait la fondation de Ribérac par Alquier le Sourd, ne citait pas sa source. Jacques-Louis Lachaud, s'il signalait l'*Origine des villes*, devait consulter à la Bibliothèque nationale de France le texte latin, dont il citait les cinq lignes relatives à la fondation de Ribérac et de Mussidan [49].

À notre connaissance, l'édition critique de la *Chronique de Guîtres* par Depoin ne figure pas dans les comptes rendus de séances ou de bibliographie de notre Société (bulletins de 1921 et 1922). Elle n'apparaît pas plus dans les bibliographies d'ouvrages postérieurs : *L'Aquitaine carolingienne (778-987)* [50],

43. http://www.guyenne.fr/Publications/Chronique_Guitres/La_chronique_de_guitres.htm.
44. Castets, 1909.
45. Sans doute : Grellet-Balguerie, s. l. n. d.
46. Bédier, 1926.
47. Riquer, 1957.
48. Longnon, 1879.
49. Mallat, 1886 ; Dusolier, 1935 ; Lachaud, 1978.
50. Auzias, 1937.

deux *Histoire du Périgord* [51], *Le gouvernement d'Henri II Plantagenêt* [52]. A. Debord, dans *La société laïque dans les pays de la Charente (X^e-XII^e siècles)* [53] ne semble pas avoir eu connaissance de la suite donnée par Depoin à son article paru en 1912 dans la *Revue des études historiques.* L'introduction historique au *Cartulaire de Saint-Astier* n'en dit mot [54].

Elle est, fort heureusement, depuis quelques années, remise sur le métier par M. Frédéric Boutoulle, notamment dans « La généalogie des premiers vicomtes de Fronsac d'après la *Chronique de Guîtres* (X^e-XI^e siècles) » ou dans « Les vicomtes de Castillon et leur *dominium* [55] ».

Chronique encore bien négligée ! Alors que, par son ancienneté et ses apports historiques, elle devrait figurer de pair avec les celles d'Adhémar de Chabannes ou de Geoffroy de Vigeois ou encore avec le *Chronicon Aquitanicum*.

C.-H. P.

Bibliographie

Auzias (L.), *L'Aquitaine carolingienne (778-987),* Toulouse, 1937.

Bédier (J.), *Mémoires de la Société archéologique de Bordeaux*, t. XX, 1895, p. 59-68 + carte.

Bédier (J.), *Légendes épiques*, 3e et dernière édition, Paris, 1926-1929, t. IV, p. 196, 244 et 387.

Boussard (J.), *Le gouvernement d'Henri II Plantagenêt*, Paris, 1956.

Boutoulle (F.), « La généalogie des premiers vicomtes de Fronsac d'après la *Chronique de Guîtres* (X^e-XI^e siècles) », dans *Châteaux et stratégies familiales, Actes des Rencontres l'archéologie et d'histoire en Périgord, septembre 2006*, Bordeaux, 2007, p. 29-51.

Boutoulle (F.), « Les vicomtes de Castillon et leur *dominium* », dans Debax (H.) (éd.), *Vicomtes et vicomtés dans l'Occident médiéval*, Toulouse, 2008.

Castets (F.), *La chanson des quatre fils Aymon*, Montpellier, 1909.

Courcelles (Ch^er de), *Histoire généalogique et héraldique des pairs de France*, Paris, 1822-1833.

Debord (A.), *La société laïque dans les pays de la Charente (X^e-XII^e siècles)*, Paris, 1984, p. 225.

Delluc (B. et G.), *Léo Drouyn en Dordogne (1845-1851)*, Périgueux, éd. SHAP, 2001, p. 122.

51. Escande, 1957 ; Higounet-Nadal, 1983.
52. Boussard, 1956.
53. Debord, 1984.
54. Grillon et Etchechoury, 2007.
55. Boutoulle, 2007 et 2008.

Depoin (J.), « Aimon de Paris, châtelain de Dordogne, d'après la *Chronique de Guîtres*. Contribution à l'étude du Roman des Fils Aymon », *Revue des études historiques*, 78e année, 1912, p. 58-67 et 183-193.

Depoin (J.), *Études préparatoires à l'histoire des familles palatines,* 2e fascicule, Paris, 1921a, paginé 73-192.

Depoin (J.), *Histoire des évêques de Saintes*, Paris, 1921b, 338 p.

Ducourneau (A.), *La Guyenne historique et monumentale*, Bordeaux, 1842.

Dujarric-Descombes (A.), notes sur Louis-Charles Grellet-Balguerie, *BSHAP*, t. XXIII, 1896, p. 97, 101 et 174-176.

Durieux (J.), « Notes d'histoire sur la baronnie de Mareuil », *BSHAP*, t. XXV, 1898.

Dusolier (E.), « Les seigneurs de Ribérac », *BSHAP*, t. LXII, 1935.

Escande (J.-J.), *Histoire du Périgord*, Bordeaux, 1957.

Esclafer de la Rode (P.), « Généalogistes périgourdins », *Mémoire de la Dordogne*, nº 4 (juin 1994).

Grellet-Balguerie (C.) (sous le pseudonyme d'Angel Fayolle), *Origine des villes de Ribérac, Mussidan, Saint-Astier, Grignols, Mareuil, Auberoche, Aubeterre, Montagrier, Montaut, Montignac, Castillon-sur-Dordogne, leur fondation ou leur rétablissement au Xe siècle. Aymon Ier, Aymon II, comtes de Périgueux. Légendes inédites d'Aymon de Dordone ou d'Entre-Dordogne. Origine de la Légende de Renaud de Montauban. Analyse d'une étude historique de M. Charles Grellet-Balguerie*, C. Delecroix, imprimeur-libraire à Ribérac, 1881, in 8°, 24 p.

Grellet-Balguerie (C.), *Origine exclusivement française et aquitanique de la légende des Quatre fils Aymon, époque et théâtre de leurs aventures. Légende d'Heudon, roi d'Aquitaine,* s. l. n. d., in 8°, p. 1-20.

Grellet-Balguerie (C.), don d'ouvrage, *BSHAP*, t. XI, 1884, p. 444.

Grellet-Balguerie (C.), « Enquête pour retrouver les titres des comtes d'Armagnac et vicomtes de Fronsac, mars 1498 », *Archives Historiques de la Gironde*, t. XXVI, 1888, n° XXXVI, p. 163-170.

Grellet-Balguerie (C.), « Rectification des noms de la charte de fondation de l'abbaye de Saint-Astier par Robert le Pieux, roi de France, en 1013. Explication curieuse de cette charte, d'accord avec d'autres titres » *BSHAP*, t. XXII, 1895, p. 288-292.

Grillon (L.) et Etchechoury (M.), *Le chartrier de l'abbaye Saint-Pierre de Saint-Astier*, Périgueux, éd. Archives départementales de la Dordogne (coll. Archives en Dordogne, n° 4), 2007.

Higounet-Nadal (A.) (sous la dir. de), *Histoire du Périgord*, Toulouse, 1983.

Lachaud (J.-L.), *Mussidan en Périgord*, Périgueux, 1978.

Longnon (A.), « Les Quatre fils Aymon », *Revue des questions historiques*, t. XXXV, 1879, p. 173-196.

Lot (F.), *Le Moyen Âge,* t. XXXII, 1921, 1re livraison, p. 255-257.

Lot (F.), *Études sur les légendes épiques françaises*, Paris, 1958.

Mallat (J.), « Étude historique sur Grimoard de Mucidan, abbé de Brantôme et de Saint-Cybard, évêque d'Angoulême (991-1018) », *BSHAP*, t. XIII, 1886, p. 356 et sqq.

Repertorium Fontium Historiae Medii Aevi, t. 3, Rome, 1970.

Riquer (M. de), *Les chansons de gestes françaises,* 2e éd., trad. française, Paris, 1957, p. 251-258.

La collégiale Notre-Dame-de-Pitié de Biron : une chronologie renouvelée

par Julien NOBLET *

« Biron, à l'extrémité de l'arrondissement de Bergerac et vers la frontière de Lot-et-Garonne, est situé sur un des points les plus élevés du département. Son superbe château, placé sur une butte qui commande la ville, domine toutes les contrées environnantes et porte ses regards jusques aux Pyrénées [1] ».

Accrochée à l'enceinte du château et dressant sa silhouette vers le ciel, la collégiale Notre-Dame-de-Pitié témoigne aujourd'hui encore de la puissance de son fondateur, Pons de Gontaut, seigneur de Biron (fig. 1). Destiné à accueillir sa sépulture ainsi que celles de ses successeurs,

---

* Cet article est extrait de mon doctorat en Histoire de l'Art sur les *Collégiales castrales et Saintes-Chapelles à vocation funéraire dans le royaume de France (ca. 1450-1560)* dirigé par C. Mignot et M. Chatenet (Université de Paris IV-Sorbonne) et soutenu en décembre 2005 ; la synthèse de ce travail a été publiée en 2009 aux Presses Universitaires de Rennes sous le titre *En perpétuelle mémoire* ; plusieurs monographies ont été regroupées sous le titre *Sanctuaires dynastiques ligériens*, [Châtillon-sur-Indre], Rencontre avec le patrimoine religieux, 2009.

1. Delfau, 1803, p. 340.

cet édifice, desservi par un chapitre de chanoines séculiers, participe du mouvement de créations de sanctuaires dynastiques par des laïcs soucieux d'assurer la pérennité de la renommée de leur lignage et préoccupés par leur salut. Tout en replaçant la collégiale de Biron dans cet élan de foi et de recherche de gloire, cet article vise également à préciser la chronologie de la construction de l'édifice jusqu'alors fluctuante en raison de la rareté des sources. Des recherches en archives associées à une lecture archéologique et stylistique de l'édifice ont en effet permis de renouveler l'histoire de la collégiale qui abritait de nombreuses œuvres d'art commandées par les Gontaut, lesquels avaient fait de Biron l'un des riches foyers artistiques du début du XVI^e^ siècle en Périgord.

Fig. 1. Le château de Biron et la collégiale, vue du site vers le nord-est.

I. Pons de Gontaut : un grand personnage du règne de Charles VIII

En 1481, Pons reçoit la baronnie de Biron, fief des Gontaut, en héritage. Né vers 1460, descendant d'une importante famille périgordine qui avait activement participé à la reconquête de la Guyenne sur les Anglais [2], il est

2. Gaston VI de Gontaut reprend possession du château de Biron en 1451 (Maubourguet, 1955, p. 84).

fils de Gaston VI de Gontaut et de Catherine de Salignac, elle-même fille du sénéchal de Périgord. Comme ses aïeux, il entre au service de la couronne. Fait gentilhomme ordinaire de la chambre du roi par Charles VIII le 16 septembre 1483, il devient encore son conseiller et maître d'hôtel le 7 février suivant et détient la charge d'écuyer tranchant de 1490 à 1496 [3]. Homme de guerre, Pons participe aux côtés du roi à la victoire de Saint-Aubin-du-Cormier en Bretagne et l'accompagne lors de sa première expédition à la conquête du royaume de Naples en 1494-1495. L'ascension de Pons, confirmée en 1492 par l'obtention du droit de haute justice sur la terre de Biron [4], profite également à son frère Armand [5]. Malheureusement pour Pons, le décès accidentel de Charles VIII met un terme à sa brillante réussite à la cour. Retiré en Périgord dès 1499, il réside alors principalement au château de Biron dont il s'attache à relever les logis et où il fonde une collégiale.

II. Des données historiques lacunaires

Dans le village, outre l'église Notre-Dame-sous-Biron, il existait aussi au XIVe siècle une chapelle Saint-Michel, élue comme lieu de sépulture par Gaston IV de Gontaut, décédé en 1394. Celui-ci fut le premier des Gontaut à renoncer aux lieux d'inhumation traditionnels, l'abbaye cistercienne de Cadouin ou les Jacobins de Bergerac. À la fin du XVe siècle, cette chapelle apparut aux yeux de Pons comme « petite et incommode ». En 1495, vraisemblablement au cours de son voyage en Italie en compagnie de Charles VIII, il sollicita auprès du pape Alexandre VI l'autorisation de démolir l'ancienne église Saint-Michel jouxtant son château afin d'édifier un nouvel édifice [6], ce qui lui fut aussitôt accordé par le souverain pontife : « le 17 des calendes de juin Alexandre VI adressa une bulle aux reverend [*sic*] abbé de Cadouin et official de Sarlat permettant à Pons seigneur de Biron de faire demolir l'ancienne eglise de St Michel de Biron prez le chateau ; la demolition de laquelle led. seigneur desirait a cause qu'elle etait petite et incommode. Et la transferer et en edifier une autre sous l'invocation du même et du consentement de l'eveque curé et paroissiens ensemble edifier une chapelle sous un autel a l'honneur N. D. de

3. Martin, 1995, p. 22.
4. Charles VIII accorda le droit de haute justice à Pons en échange d'un péage à Villéreal, *ibid.*
5. À la mort de son oncle Pons de Salignac, Armand fut nommé évêque de Sarlat par le roi. En dépit des protestations du chapitre et de l'opposition de plusieurs compétiteurs, Armand vit son élection entérinée par arrêt du Parlement de Paris en 1498 ; son sacre fut célébré à Limoges la même année.
6. De nombreux seigneurs mettent à profit leur séjour romain pour obtenir des audiences : Louis II de La Trémoille, lors de l'expédition française de 1515-1516, négocie directement avec Léon X l'approbation solennelle de la fondation de la collégiale Notre-Dame de Thouars ; de même, Louis Adhémar, ambassadeur de François Ier à Rome, profite de sa position pour obtenir des privilèges pour son chapitre de Grignan auprès de Paul III (Noblet, 2009a, p. 63-64).

Pitié [7] ». Cette bulle fixe un *terminus post quem* à la construction de l'actuelle église double : comme l'indique la mention « edifier une chapelle sous un autel a l'honneur N. D. de Pitié », Pons songea immédiatement à adosser à l'enceinte de la basse-cour de son château un édifice sur deux niveaux superposant ainsi l'église de la ville avec une chapelle haute réservée à l'usage seigneurial et destinée à accueillir les dépouilles du fondateur et de ses successeurs [8] » (fig. 2).

Fig. 2. Élévation méridionale.

L'histoire de la reconstruction de l'église Saint-Michel de Biron est essentiellement connue par des sources de seconde main ou ultérieures à 1539, année où « le feu du ciel tomba en la tour de l'horloge ou etaient les titres,

7. Archives départementales de la Dordogne (ADD), 1 Mi 158 : Biron, château, extraits des archives, fol° 24. Les Archives départementales de la Dordogne possèdent les microfilms du Fonds Périgord de la BnF. L'année 1495, mentionnée dans les extraits d'archives, est transformée en année 1494 par le Père Anselme (Anselme, 1726-1733) qui modifie également le mois de juin en juillet ; H. Brugière hésite entre 1494 ou 1495 (Brugière, s. d., fol° 307) ; une source, de 1792, précise que cette bulle fut octroyée par Alexandre VI « l'an 4 de son pontificat en datte de l'an 1495 [*sic*] : 17 des calendes de juin » (ADD, Q 499 : « Extraits sommaires des titres présentés au directoire du district de Belvès qui établissent la propriété du S^{r} de Biron sur la chappelle de Notre Dame de Pitié renfermée dans l'enceinte de son château »).

8. L'idée d'une église double se retrouve à Thouars où Louis II de la Trémoille et son épouse Gabrielle de Bourbon associent à la fondation du chapitre de Notre-Dame la reconstruction de l'ancienne paroissiale jouxtant le château ; la collégiale, à usage exclusivement seigneurial, de plain-pied avec le château, surmonte désormais la nouvelle église paroissiale (sur la Sainte-Chapelle de Thouars, Noblet, 2009b, p. 272-297).

papiers, &c de la maison [9] ». Relativement peu nombreuses et dispersées, elles fixent quelques jalons chronologiques. La copie d'un procès verbal de 1499 révèle partiellement le contenu de la bulle de 1495 : Pons fut autorisé à fonder dans la nouvelle chapelle édifiée en lieu et place de l'ancienne église Saint-Michel « six viccairies perpetuelles servie [*sic*] par six pretres sans cure, attribuant sa dite Sainteté audit seigneur de Biron fondateur et a ses successeurs le droit de patronat [10] ». Dans un premier temps, Pons ne dota donc pas son église d'un chapitre de chanoines. D'après le Père Anselme, il fut autorisé par Léon X à fonder le chapitre le 5 septembre 1513 [11]. Cette date contredit la mention des *Extraits des archives du château* précisant que l'église a été « erigée en eglise collegiale et chapitre en 1519 5 id. septembre [12] ». Une transcription défectueuse est probablement à l'origine des deux dates [13]. Pour trancher en faveur de l'une ou l'autre, un passage d'un manuscrit de Jean Tarde [14], *Chroniques* […] *contenant l'histoire religieuse et politique de la ville et du diocèse de Sarlat, depuis les origines jusqu'aux premières années du XVII^e siècle* [15], nous informe que « le jour et feste de Pasques, 8 d'apvril 1515, les chanoynes de l'esglize collégiale de Biron commencèrent à faire le service divin en l'esglize collégiale dudit Biron, de nouveau édifiée et dotée par Pons de Gontaud, seigneur et baron de Biron ». La mention de chanoines dès 1515 incline à rejeter l'année 1519 pour l'érection de l'église de Biron en collégiale. Pons, à l'instar de ses ancêtres, fonda un lieu de culte destiné à remplir une fonction funéraire : le 31 mai 1523, par testament, il formulait son désir d'« etre enseveli en la chapelle du château de Biron [16] », décision imitée par son frère Armand.

III. La collégiale du milieu du XVI^e siècle au XX^e siècle

Possession des Gontaut-Biron jusqu'à la Révolution, la collégiale fut régulièrement entretenue comme l'attestent leurs interventions régulières sur

9. ADD, 1 Mi 158 : Biron, château, extraits des archives, fol° 24. Par ailleurs, un voyageur anonyme, décrivant la Tour de l'Horloge en 1830, rapporte le témoignage suivant : « c'est là que se trouvaient tous les titres de la seigneurie et même de la province. On n'y voit plus maintenant que deux grandes armoires et une porte de fer : un régisseur avide et infidèle livra aux flammes révolutionnaires tous les titres précieux qui y étaient déposés » (BnF, *Description du château de Biron*, [Paris], 1830, non paginé).
10. ADD, Q 499.
11. Anselme, 1726-1733, t. IV, p. 124 et t. VII, p. 303. Le chapitre comprenait un doyen, un trésorier, un sacristain et six prébendés (Brugière, fol° 314).
12. ADD, 1 Mi 158.
13. H. Brugière (Brugière, s. d., fol° 326), également auteur d'une erreur de lecture, donne la date de 1518.
14. Jean Tarde (1561-1636) fut vicaire général et chanoine théologal de la cathédrale de Sarlat où officia comme évêque, entre 1498 et 1519, Armand de Gontaut.
15. Original à la bibliothèque municipale de Toulouse, Ms. section histoire, B 61 ; il existe une réédition annotée par G. de Gérard, Paris, 1887 (p. 214 pour le présent extrait).
16. ADD, 1 Mi 158, fol° 20.

l'édifice aux XVII[e] et XVIII[e] siècles, travaux recensés en 1792 par l'archiviste Delpech afin d'établir la propriété du seigneur de Biron sur la chapelle Notre-Dame-de-Pitié. Ainsi, les 8 novembre 1629 et 12 septembre 1632 étaient dressés des prix-faits pour « recouvrir l'eglise dite dud. chapitre [17] » ; le 16 mai 1638, Pierre Dissac, peintre et vitrier, était rémunéré pour sa « besoigne […] pour remettre en plomb les vitrages de lad. eglise [18] » ; le 16 août 1659, Bertrand Bos était payé pour « remettre et redresser la croix et pointe de l'aiguille [19] ». En 1758, Jean-Louis de Gontaut, duc de Biron, abbé de Moissac et de Cadouin, fit don d'une troisième cloche [20]. Dans un procès-verbal de visite d'août 1778 est stipulé « que toutes les marches dud. escalier [conduisant aux combles] etant absolument usées, il est besoin d'etre reconstruit en son entier [21] » ; l'on prévoyait aussi de « faire les rejointoyemens de la couverture en pierre de l'escalier [22] ». À ces travaux de maçonnerie s'ajoutaient des ouvrages de menuiserie concernant les stalles de la chapelle, les lambris et la porte de la sacristie. En raison d'achoppements liés au financement de ces interventions, rien ne fut entrepris. L'*Etat et devis des reparations usufruitieres a faire dans les terres de Biron* dressé le 25 avril 1789 réitère la nécessité de réaliser les travaux de maçonnerie et menuiserie susmentionnés [23]. La sécularisation de la collégiale quelques mois plus tard annihila une nouvelle fois les efforts du chapitre pour voir l'édifice entretenu.

Durant les dernières années du XVIII[e] siècle, la collégiale fut victime, comme le château, de dégradations [24]. Les œuvres sculptées furent martelées et les métaux, le « vingt trois de ventôse l'an second de l'ère républicaine […] sortis de la démolition du ci-devant château ainsi que les cercueils qu'ont [*sic*] a sortis des caveaux du susdit chapitre lesquels cercueils », furent récupérés [25]. Au plomb des cercueils s'ajoutait la plaque portant l'épitaphe d'Armand de Gontaut [26]. En dépit de l'acte législatif du 23 juillet 1793 ordonnant qu'il n'en soit laissé qu'une seule par paroisse, les cloches ne furent toutefois pas fondues.

Ainsi laissée à l'abandon, la collégiale subit les outrages du temps, faisant prédire à de nombreux érudits la ruine prochaine de l'édifice [27] et, ultime avanie, se trouva dépossédée d'une partie de ses sculptures. En 1907, J. Pierpont Morgan acheta la *Pietà* et la Mise au tombeau qui ornaient le

17. ADD, Q 499.
18. *Ibid.*
19. *Ibid.*
20. *D. D. J. L. de Gontaut Dux de Bironnio par Franciae abbas abbatiarum de Moyssaco et de Caduino me fecit. Compain m[e] fondeur.*
21. Archives nationales (AN), T 479-7/8.
22. *Ibid.*
23. *Ibid.*
24. Delfau, 1803, p. 341 : « le vandalisme révolutionnaire, qui a renversé le superbe château de La Force, avait commencé à saccager celui de Biron ».
25. Cité par Brugière, s. d., fol° 325.
26. Retrouvée au XIX[e] siècle chez un paysan qui s'en servait pour fermer la gueule de son four, elle fut rachetée et replacée dans la chapelle haute, *ibid.*
27. Audierne, 1834 et 1839.

maître-autel et la chapelle sud de la collégiale pour les léguer au Metropolitain Museum [28]. En 1928, la chapelle et les œuvres qu'elle possédait encore furent classées Monuments Historiques : dès lors, d'importants travaux de consolidation furent entrepris en sous-œuvre pour permettre sa conservation et son ouverture au public [29].

IV. Analyse architecturale et archéologique

1. Description

Contre le flanc sud de l'éminence occupée par le château s'adosse la collégiale, église double (fig. 1). Une chapelle haute, en l'honneur de Notre-Dame, communiquant directement avec la cour castrale, surmonte la chapelle basse, reprenant le vocable de l'ancien édifice détruit par Pons et dédié à Saint-Michel, accessible du bourg s'étendant au pied des murailles. Bâties en molasse [30], les deux églises superposées (fig. 2), de 28 m de longueur sur 8 m de largeur environ, se composent chacune d'une nef unique de trois travées prolongée par un chœur, profond d'une travée, et terminée par une abside à trois pans. Au niveau supérieur, le massif oriental est complété par deux chapelles d'inégales dimensions greffées de part et d'autre de la travée droite tandis que l'église basse n'en comporte qu'une, au sud, différence qu'explique la contiguïté avec la roche au nord (fig. 3). Pour contrebuter les différentes poussées, l'édifice, massif, est ceinturé d'imposants contreforts à l'est et au sud (fig. 2). Le mouvement ascendant qu'ils insufflent à la construction est modéré par la présence de trois larmiers, divisions fictives de la paroi, et d'un garde-corps sommital, qui, épousant la saillie des contreforts, prend l'allure d'un chemin de ronde. Associées à ce dispositif, la tourelle en surplomb, abritant la vis menant au comble [31] et à la coursière, ainsi que l'importance murale et l'exiguïté des ouvertures du niveau inférieur concourent à donner à la collégiale de Biron un aspect extérieur austère, comparable à celui des églises fortifiées voisines telles Belvès ou Monpazier. À l'inverse, de la cour du château, la collégiale, accessible par un portail richement encadré, offre une toute autre image (fig. 4). La chapelle haute est aussi éclairée par dix

28. Breck, 1929. On peut voir des copies de cette Mise au tombeau – sorties des ateliers Virebent – à Foix ou Verdelais par exemple (Delluc, 1990, p. 161-162).
29. Après cette première tranche de travaux lancée en 1949, se sont succédé les interventions concernant la restauration des voûtes (1953), du campanile et du garde-corps (1956), de la couverture (1957) ou encore des tombeaux (1963)… (Médiathèque du Patrimoine, 81/24/68/1, carton n° 7).
30. Grès tendre, à ciment calcaire, provenant vraisemblablement des carrières voisines, encore en activité au XIXe siècle (Brugière, fol° 307).
31. Seul le comble de la chapelle nord ne communique pas avec la charpente du vaisseau principal. Pour y accéder, une ouverture surmonte la grande arcade ouvrant sur la travée droite et donne sur une petite logette similaire aux trésors d'autres collégiales (Saint-Aignan d'Orléans, Saint-Paul de Lyon).

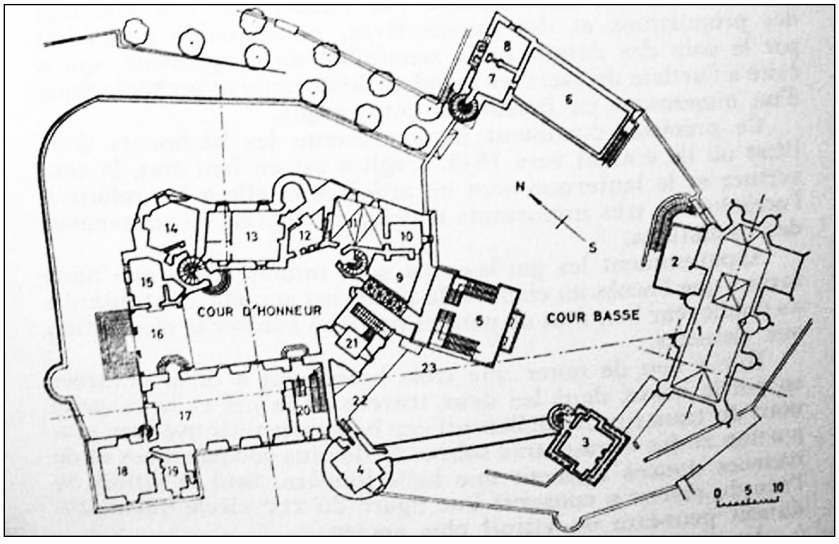

Fig. 3. Plan d'ensemble du château de Biron, d'après le relevé d'A. L'Huillier (publié dans Tetard-Vittu, 1982).

Fig. 4. Église haute, face nord.

baies à double lancette en accolade avec trilobe inscrit surmontée d'un soufflet plus une rose en façade occidentale, contre six étroites baies pour le niveau inférieur. Lumineuse [32], l'église supérieure est voûtée d'ogives, couvrement

32. La forte luminosité qui baigne actuellement le niveau supérieur de la collégiale devait être initialement moins vive en raison de la présence de vitraux, dont quelques vestiges subsistaient encore au XIXe siècle, voir *infra*.

Fig. 5. Église haute, nef, vue vers le chœur.

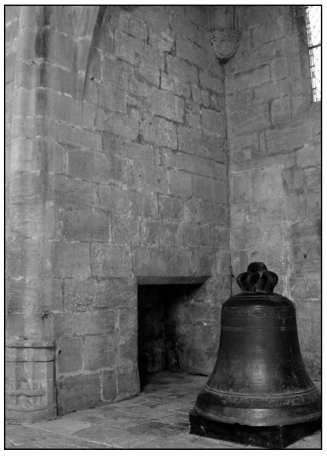

Fig. 6. Église haute, chapelle nord. Au premier plan, la cloche portant la date de 1504.

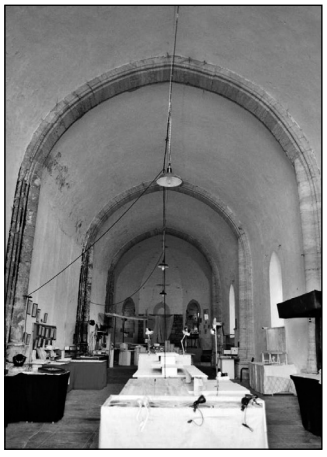

Fig. 7. Église basse, nef, vue vers l'est.

agrémenté dans le chœur de liernes et tiercerons (fig. 5). Ces différentes nervures pénètrent directement dans les supports ondulés – à l'exception des nervures de la chapelle nord reposant sur des culots (fig. 6) – contribuant, avec les remplages flamboyants, à l'animation des parois murales. La chapelle basse, sombre, contraste par l'utilisation d'un simple berceau brisé rythmé d'arcs doubleaux en tiers-point : des colonnes, montant de fond, renforcent visuellement les piles recevant le doubleau (fig. 7).

2. Un chantier de construction à la chronologie jusqu'alors imprécise

Les auteurs des relations de voyage, les historiens locaux, sensibles au pittoresque du site, ne se sont pas penchés sur l'histoire du chantier de la collégiale. En 1778, François-de-Paule Latapie, citant vraisemblablement les informations recueillies lors de sa visite auprès du chantre sur place, situe la construction vers 1500 [33] et associe à Pons son frère Armand comme commanditaire de la construction. Pour l'abbé Audierne, l'église, « bâtie dans le XVI[e] siècle » est l'œuvre du seul évêque de Sarlat [34]. La question de la direction du chantier est uniquement soulevée par ces deux écrits. Armand, épris d'architecture, se révèle grand bâtisseur : sous son épiscopat débute la reconstruction de la cathédrale de Sarlat [35] ; l'église d'Issigeac bénéficie de ses

33. Latapie (Cosme éd.), 1904, p. 394.
34. Audierne, 1842-1844, p. 44.
35. « Le 18 juillet 1504, on commencea a démolir l'anciène esglise [de Sarlat] et, le 6 de febvrier suivant, qu'on comptoit encore 1504 [1505 n. st.], furent jettés les fondemens de celle qu'on voit aujourd'huy imparfaicte » (Gérard, 1887, p. 213).

libéralités tout comme le château de Bannes. Comme il élit sépulture dans la collégiale de Biron, renonçant à la cathédrale de Sarlat, on peut légitimement s'interroger sur son rôle dans l'édification.

Les autres auteurs, muets sur cette question, restent également prudents sur la datation de la construction, la plaçant vaguement au commencement du XVI[e] siècle [36]. Cet avis majoritaire contraste avec certaines affirmations péremptoires : ainsi J. Salles avance la date de 1501 [37], sans mention de la moindre source justifiant ses propos. Néanmoins, une telle date est reprise par C. Enlart en 1929 [38], et encore récemment jugée vraisemblable par W. H. Forsyth [39] alors que la seule étude d'envergure sur le château de Biron, incluant la collégiale, menée par Françoise Anne dans le cadre d'un diplôme d'Études Supérieures en 1967 et étayée de sources, avait abouti à une datation plus consensuelle. Sa première estimation pour la durée de construction de la collégiale fixait un chantier d'une quinzaine d'année, de 1500 à 1515 [40], fourchette élargie dans un second temps à la période 1495-1515 [41], et finalement affinée, lors du passage du Congrès Archéologique en 1979, aux années 1499-1515 [42]. Ces différents atermoiements s'expliquent par la carence d'archives déjà soulevée : seul l'édifice peut désormais livrer des indices susceptibles de corroborer, ou non, l'une de ces propositions.

Les églises, basse et haute, sont construites en appareil régulier, formé d'assises de hauteur variable mais présentant une parfaite continuité sur l'ensemble de l'édifice. Les larmiers qui règnent sur les parois sont également ininterrompus et ressautent au niveau de la base de la tourelle d'escalier, le larmier participant à la moulure supérieure de l'encorbellement (fig. 2). À cette parfaite régularité de la construction s'ajoute une grande unité stylistique à l'exception des bases des supports de la chapelle inférieure qui adoptent deux dessins, associant formes prismatiques, flocons et congés. Les bases du mur sud, en comparaison à celles utilisées pour la paroi nord et l'abside, présentent en effet une plus grande complexité dans l'accumulation et l'interpénétration de ces motifs. Des bases identiques se retrouvent par ailleurs dans la chapelle haute. Plutôt que le signe d'une interruption de chantier, en désaccord avec la parfaite cohérence de l'appareil plaidant en faveur d'une seule et unique campagne de travaux, il faut plutôt interpréter la coexistence de deux modèles de bases, tous deux d'inspiration gothique, comme un indice pour le déroulement des travaux. Ceux-ci ont nécessairement commencé par la réalisation de la

36. Comme le fait par exemple l'abbé Goustat (Goustat, 1882, p. 151) ; entre la date du retour de Rome de Pons et sa mort en 1524 pour G. Rocal et J. Secret (Rocal et Secret, 1938, p. 288).
37. Salles, 1885, p. 6.
38. Enlart, 1929, p. 73, note 1.
39. Forsyth, 1973, p. 108.
40. Anne, 1967a, p. 50.
41. Anne, 1967b, p. 225.
42. Tetart-Vittu, 1982, p. 223.

maçonnerie appuyée contre le roc au nord puis par l'abside et enfin le mur sud sur lequel s'exercent les principales poussées. Une fois l'église basse achevée, on a entrepris la construction de l'église seigneuriale dans laquelle fut réintroduit le type de base le plus ornemental. Ainsi, par l'architecture, on a cherché à créer une véritable hiérarchisation entre église paroissiale et collégiale seigneuriale qui se retrouve dans les modes de couvrement, l'utilisation d'un berceau brisé au premier niveau (fig. 7) contrastant avec l'emploi de voûtes d'ogives pénétrant directement dans les supports du niveau supérieur [43] (fig. 5). Dans l'église haute, seule la chapelle nord possède un voûtement différent, les ogives étant soutenues par des culots (fig. 6). Cette distinction ne témoigne nullement d'une adjonction – les maçonneries de la chapelle étant parfaitement liées avec celles de la nef et du chœur – mais résulte de l'existence d'un trésor surmontant cet espace. Ainsi, pour ne pas trop écraser le volume de la chapelle, le maître d'œuvre a-t-il renoncé à l'usage des pénétrations. Par ailleurs, il réussissait à singulariser cet espace qui, possédant une cheminée, devait vraisemblablement être réservé aux seigneurs [44]. Les culots présentent des motifs de végétaux entrelacés entourant soit une maladroite rosace, soit un écu (fig. 6). Ces éléments participent au très rare décor architectural intérieur complété dans l'abside par une niche et une piscine eucharistique. L'encadrement de cette dernière, constitué de pinacles superposés et d'un gable en accolade orné de choux frisés, surmonté de remplage aveugle – dont un dessine une fleur de lys – est d'inspiration gothique (fig. 8) ; seule la coquille, très peu creusée, donne une touche italianisante. Cette composition contraste avec la niche dont la syntaxe architecturale (pilastres portant un entablement couronné d'un fronton) appartient exclusivement au nouveau vocabulaire (fig. 9) [45].

À l'extérieur, seuls les accès – à l'exception des deux écus armoriés, que protègent deux larmiers reposant sur des culots feuillagés, placés sur le contrefort sud-ouest – ont fait l'objet d'un traitement ornemental. Au premier niveau, la porte occidentale de la nef, simplement signalée par trois moulures reposant sur des bases prismatiques et s'entrecroisant au sommet de l'ébrasement (fig. 10), contraste avec le riche encadrement du portail latéral de

---

43. À Thouars, on retrouve la même volonté de gradation entre espace paroissial et seigneurial : l'église basse, de bien moindres dimensions, est couverte d'ogives qui, en raison du manque d'élévation, confèrent une impression de lourdeur au voûtement. À l'inverse, le même type de couvrement à « l'étage noble », prenant appui sur de hauts supports, produit un effet élancé et non monotone car deux travées ont fait l'objet d'un traitement particulier et possèdent un riche décor.

44. Ces derniers prenaient ainsi place dans le chœur, emplacement qui, tout en soulignant leur précellence, leur permettait de suivre de manière privilégiée le déroulement du service divin ; sur les dispositifs architecturaux et mobiliers permettant de mettre en valeur la primauté des fondateurs, voir Noblet, 2009a, p. 112-144.

45. L'angelot dans le fronton présente une grande parenté avec les *putti* ailés du coffre de l'ancien autel de la chapelle sud et constituant aujourd'hui le coffre du tombeau d'Armand, voir *infra*. Construite en pierres tendres – et non en molasse – non liées au reste de la maçonnerie, cette niche fut ajoutée par le même sculpteur au moment où l'on travaillait à la chapelle sud.

Fig. 8. Église haute, piscine eucharistique du chœur.

Fig. 9. Église haute, niche du chœur.

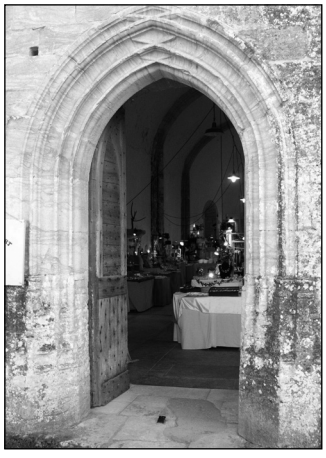

Fig. 10. Église basse, portail occidental.

Fig. 11. Église haute, portail latéral.

la chapelle haute (fig. 11). Des pinacles superposés, que prolongeaient des pinacles effilés dont la trace est encore visible en négatif sur la paroi, enserrent la porte. Le bûchage des parties supérieures des supports latéraux témoigne des modifications apportées au couronnement du portail actuellement composé d'une table ornée d'armoiries bûchées et insérée *a posteriori* sous une croix. Cette dernière constituait vraisemblablement le motif sommital d'un fleuron, auquel faisait écho le dais sommant une statue jadis placée sur un socle en avancée du tympan ajouré. Le remplage, associant soufflets et mouchettes,

reproduit les mêmes jeux de courbes et de contre-courbes que les réseaux des baies de l'église haute. De très nombreux éléments décoratifs complètent le portail : des choux frisés ornent l'archivolte, des motifs feuillagés et animaliers très fouillés occupent les voussures. Cette composition associant ornementation foisonnante, élan vertical, jeux de pénétration et de recoupement des moulures, appartient entièrement à l'esthétique gothique.

En définitive, l'ensemble du décor de l'église double, tant extérieur qu'intérieur, ne fait aucune concession au nouveau vocabulaire si l'on excepte une coquille, une rosace et la niche du chœur qui, taillée dans une pierre tendre, mal liée à la maçonnerie, fut ajoutée dans un second temps (fig. 9).

Cette absence d'éléments ornementaux caractéristiques de la première Renaissance française ne laisse de surprendre eu égard à la fourchette chronologique dernièrement proposée par F. Tétart-Vittu pour la construction : 1499-1515 [46]. Peut-on raisonnablement concevoir que Pons de Gontaut, qui a découvert l'Italie aux côtés de Charles VIII et fréquemment séjourné à la Cour, ait renoncé à introduire des motifs stylistiques témoignant de son adhésion à la nouvelle mode architecturale initiée par le roi et ses proches, pour un édifice destiné à affirmer sa gloire ? L'éloignement de Biron par rapport aux chantiers du Val de Loire ne peut à lui seul expliquer l'emploi d'un vocabulaire décoratif essentiellement gothique.

3. Une nouvelle chronologie resserrée aux années 1495-1504

L'hypothèse d'un chantier achevé plus tôt qu'on ne l'a jusqu'alors prétendu mérite d'être avancée. En effet, la traditionnelle date d'achèvement retenue, l'année 1515, correspond à l'installation des chanoines. Or celle-ci ne coïncide pas forcément avec la fin du chantier : à Montrésor par exemple, Imbert de Batarnay fonde le chapitre en 1522 et des sculpteurs travaillent encore à la façade occidentale en 1541 [47]. À Biron, l'on sait que dès 1499 Pons obtenait la création de « six viccairies perpetuelles servie [*sic*] par six pretres sans cure [48] ».

Par ailleurs, les travaux de F. Anne, comme toutes les études antérieures, ont omis la prise en compte d'une donnée capitale permettant de préciser l'avancée des travaux : une cloche du chapitre, récemment déposée dans la chapelle haute (fig. 6), porte une dédicace. L'inscription *Dominus Poncius de Gontealto Miles Dominus et Baro de Biron. Anno domini millesimo V^c^ quarto* stipule le donateur, Pons, et surtout l'année de la fonte, 1504, attestant que la collégiale est d'évidence achevée à cette date, nouveau *terminus ante quem*.

---

46. Tetart-Vittu, 1982.
47. Sur Montrésor, voir Noblet, 2009b, p. 169-191.
48. ADD, Q 499.

Partant, les travaux ont sans doute commencé en 1495, date de l'autorisation papale obtenue par Pons pour détruire l'ancienne église et le chantier fut donc mené plus rondement que l'on ne l'avait jusqu'à présent supposé. Cette nouvelle chronologie, 1495-1504, explique l'absence de l'introduction massive d'ornements de la première Renaissance et la maladresse du dessin de la rosace et de la coquille dans la chapelle haute.

Pons entreprit donc logiquement la construction d'un sanctuaire dynastique à son apogée politique. Au service du roi, éloigné de Biron, le chantier fut suivi par son frère Armand, grand bâtisseur, expliquant ainsi les propos recueillis par F. de P. Latapie au XVIII[e] siècle, qui associaient l'évêque à son frère, comme constructeur de cette église [49]. C'est à Armand également que revient en partie la commande du mobilier.

V. Décor et mobilier

« J'oubliais de dire, en parlant de l'église, qu'on y voit les mausolées des deux fondateurs, et que, parmi les groupes de mauvaises figures en pierre qui ornent deux autels, il y a cependant une expression très remarquable dans le visage de la Vierge qui est au groupe de la descente de croix au grand autel [50] ». Remarquées sous l'Ancien Régime par les voyageurs, les sculptures, qui ornaient et, pour certaines, ornent encore la chapelle haute ont, depuis le XIX[e] siècle, éprouvé la sagacité de nombreux érudits dont les études visaient grandement à souligner, en premier lieu, la qualité. L'abondance des estampes, des dessins et gravures, notamment à partir des années 1830, témoigne de l'intérêt croissant porté à ces œuvres [51]. En 1973, William H. Forsyth, à l'issue d'une remarquable démonstration, parvenait à les attribuer toutes au même atelier, dirigé par le « maître de Biron », vraisemblablement formé dans le Bourbonnais [52]. En 1984, Antoinette et Jacques Sangouard, dans une étude toute aussi minutieuse et pertinente, mettaient en évidence le caractère hétéroclite du tombeau d'Armand de Gontaut [53].

1. Les sculptures

Jusqu'au début du XX[e] siècle, la collégiale possédait deux importants ensembles sculptés : une *Pietà* ornait le maître-autel tandis qu'une Mise au tombeau prenait place dans l'enfeu de la chapelle sud. À ces sculptures

49. Latapie (Cosme éd.), 1904, p. 394.
50. Latapie (Cosme éd.), 1904, p. 394.
51. Le recensement des sources iconographiques représentant les sculptures de la collégiale a été opéré par A. et J. Sangouard (Sangouard, 1984, p. 360-362).
52. Forsyth, 1973.
53. Sangouard, 1984, p. 357-374.

s'ajoutaient les tombeaux du fondateur, Pons décédé en 1524, et celui de son frère Armand, mort en 1531, victimes de mutilations mais conservés *in situ*.

a. La* Pietà *(fig. 12)

À la Vierge et au Christ sont associés deux personnages agenouillés. À gauche, un homme tonsuré, vêtu d'un surplis et d'une pèlerine, soutient la tête du Christ de ses deux mains tandis qu'à droite, se tient un orant, vêtu d'un tabar dont les échancrures laissent apparaître sur son flanc gauche le pommeau d'une épée, mais aussi les genouillères et cubitières de son armure. Le visage des deux hommes montre une recherche d'individualisation et leurs attributs respectifs, vêtements religieux et mitre pour l'un, casque et autres signes militaires pour l'autre, permettent d'identifier l'évêque Armand (fig. 13 et 14)

Fig. 12. Pietà*, jadis placée au-dessus du maître-autel de l'église haute et aujourd'hui conservée au* Metropolitan Museum *(New York).*

Fig. 13. Pietà*, Armand de Gontaut représenté en orant.*

Fig. 14. Pietà*, détail de la mitre posée à côté d'Armand.*

Fig. 15. Pietà*, Pons de Gontaut représenté en orant.*

et le chevalier Pons de Gontaut (fig. 15) se recueillant devant la dépouille du Christ. Des armoiries, bûchées à la Révolution, rappelaient également leur identité. Surmontant le maître-autel consacré à Notre-Dame-de-Pitié, cette sculpture participe à la vague de dévotion à la *Pietà* dans ces dernières années du XV^e^ siècle [54].

b. La Mise au tombeau (fig. 16)

Placée dans un enfeu, dominant un autel, la Mise au tombeau réunit les sept personnages traditionnels [55] autour du sarcophage sur lequel repose la dépouille du Christ. Deux bas-reliefs, représentant le Sacrifice d'Abraham et Jonas sortant de la bouche de la baleine, en ornent le coffre. Cinq angelots, tenant autrefois phylactères et écus armoriés, dominent la scène [56]. Un encadrement en bois mettait en valeur les sculptures et les protégeait : des gonds attestent en effet l'existence de portes. Deux fins pilastres, aux fûts ornés de candélabres mixtes, reposent sur des socles ornés de belles rosaces

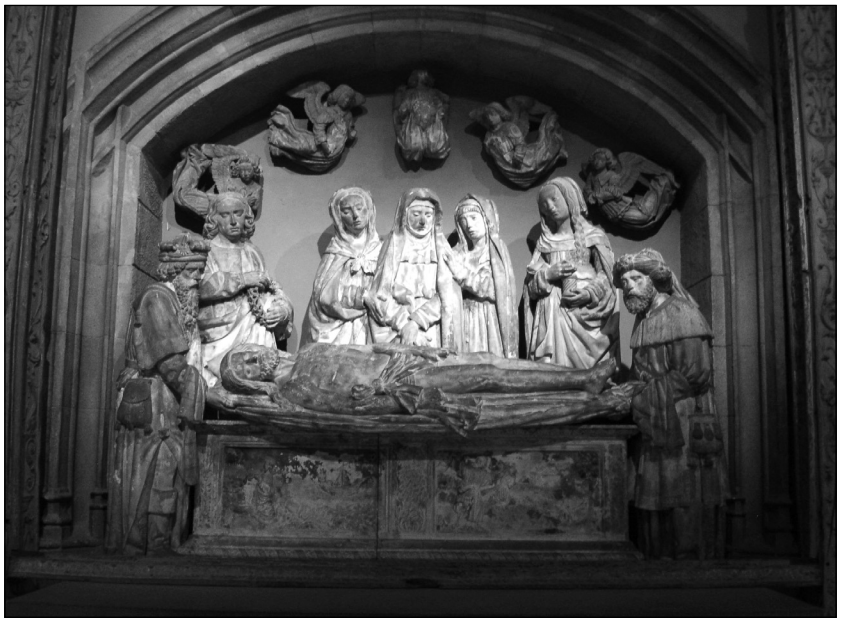

Fig. 16. Mise au tombeau placée autrefois dans la chapelle sud de l'église haute.

54. Dès 1484, Sixte IV crée une messe spéciale à Notre-Dame-de-Pitié ; cette dévotion est officiellement reconnue au Concile de Cologne en 1524. Le gisant de Pons porte, autour du cou, un médaillon avec l'image d'une *Pietà*.
55. La Vierge, entourée de deux saintes femmes, Marie-Madeleine, saint Jean, Joseph d'Arimathie et Nicodème.
56. À Biron subsistent encore, incrustés dans la maçonnerie du fond de la niche, les éléments métalliques de fixation.

et supportent, par l'intermédiaire de chapiteaux, une frise ornée de rinceaux. Enfin, une coquille et une banderole, sur laquelle se lit un verset de l'Évangile selon saint Jean[57], somment, à la manière d'un gable, cette composition.

c. Tombeau de Pons (fig. 17)

Placé dans le chœur, face au maître-autel, le tombeau de Pons, assez mutilé, se compose d'un coffre surmonté d'un gisant. Des pilastres, reposant sur une frise de crânes alternant avec des tibias, *memento mori*, divisent en deux les faces principales. Des scènes figurées relatent l'histoire de Lazare : d'un côté est représentée l'arrivée du Christ et des disciples à Béthanie ; de l'autre, dans un intérieur d'église richement orné, deux scènes montrent Jésus accompagné des sœurs de Lazare et le miracle de sa résurrection. L'une des extrémités du coffre porte, au-dessous d'une tête de *putto* ailée, l'épitaphe du défunt *Ci gist Messire Pons de Gontault chevalier baron de Biron edificateur de la present[e] chapelle et fondateur du collieige d'icelle ou i[l] trespassa le premier jour de octobre MV^C XXIII Prions Dieu pour son ame*, l'autre les traces d'armoiries. À chaque angle est ménagée une niche, aujourd'hui vide. Quant au gisant, fragmentaire, il représente le défunt, reposant sur un tapis, la tête sur un

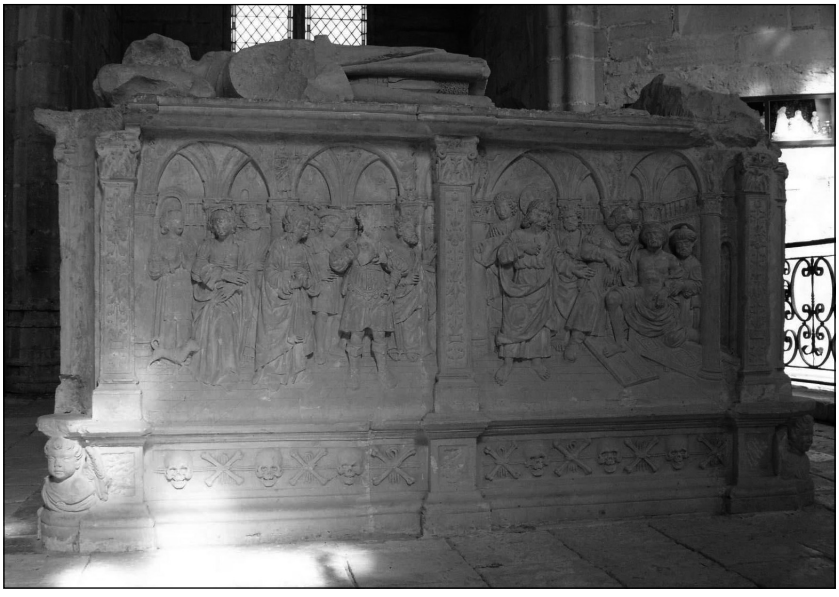

Fig. 17. Tombeau de Pons, face sud du coffre (à gauche, Jésus accompagné des sœurs de Lazare ; à droite, Résurrection de Lazare).

57. « QUIA JUXTA E[…]T MONUMENTUM POSUERUNT JESUM », Jean, 19, 42.

coussin, vêtu, comme pour la représentation de la *Pietà*, d'un tabar recouvrant une cotte de maille, attirail militaire complété là encore par le casque déposé à ses côtés. Un lion, à ses pieds, symbolise ses valeurs guerrières.

d. Tombeau d'Armand (fig. 18)

À droite du monument funéraire de Pons se dresse celui de son frère, aujourd'hui appuyé contre la clôture de la chapelle sud. Le gisant, mutilé, repose sur un coffre orné, sur la seule face principale visible, des trois vertus théologales [58] séparées par des colonnes balustres appuyées sur de larges pilastres. Les panneaux latéraux sont ornés d'un cartouche vierge tenu par un angelot en buste aux pieds d'un ange ailé accompagné d'armoiries aujourd'hui bûchées à la tête.

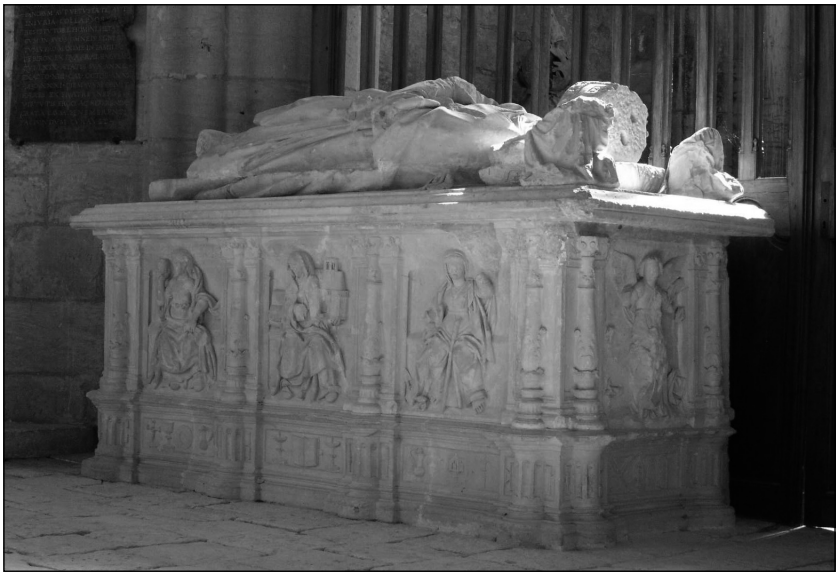

Fig. 18. Monument d'Armand : le gisant du prélat et la dalle reposent sur un coffre formé par l'ancien autel de la chapelle sud.

e. Datation et attribution

Rappelons tout d'abord que l'église achevée dès les premières années du XVI[e] siècle, Pons eut le temps, jusqu'à sa mort survenue en 1524, de procéder à l'aménagement intérieur de l'église haute. Pour la *Pietà*, comme

58. Foi, Espérance et Charité. À noter que la Foi tient dans sa main gauche une représentation d'église sur le modèle de la chapelle haute de Biron.

pour la Mise au tombeau, nous ne disposons d'aucune source ou date portée permettant de fixer avec précision leur date de réalisation. La *Pietà*, où Pons et son frère Armand sont représentés en orants, porte leurs armes, martelées : la conception de cette sculpture est vraisemblablement antérieure à la mort de Pons. W. H. Forsyth, en raison de la recherche d'individualisation des visages, suggère que ceux-ci sont de réels portraits des donateurs [59]. Quant à la Mise au tombeau, elle appartient à un type qui connut un immense succès en France à partir du milieu du XV^e^ siècle [60]. Seules les armes d'Armand y figurent, portées par un angelot, sur le pilastre divisant le coffre du sarcophage du Christ ainsi que sur le col du vêtement de l'un des anges. Cette œuvre serait donc due à la générosité de l'homme d'église [61] mais ne daterait pas forcément d'après 1524. Cependant, la présence d'éléments italianisants (galons du vêtement de saint Joseph ornés de palmettes alternées) incite W. H. Forsyth à juger cette œuvre postérieure à la *Pietà*, dépourvue de toute ornementation transalpine [62]. Le cadre architectural contenant la Mise au tombeau, contemporain de l'édification de la collégiale, prouve qu'une telle composition était initialement prévue. Dans un second temps, un cadre en bois, sur lequel étaient fixés des volets permettant de protéger les sculptures, fut ajouté : le vocabulaire exclusivement Renaissance déployé sur les pilastres et le couronnement plaide en faveur d'un ajout. Réalisées avec un décalage chronologique, *Pietà* et Mise au tombeau seraient cependant, toujours d'après W. H. Forsyth, l'œuvre d'un seul atelier comme en témoignent les parentés dans les expressions des visages, le traitement des cheveux et le rendu du plissé des vêtements [63]. Les similitudes décelées entre les sculptures de Biron et de nombreuses réalisations bourbonnaises lui ont aussi permis de proposer que le « maître de Biron » a été formé dans l'entourage de Jean de Chartres, voire par ce sculpteur lui-même [64].

Pour chacun des tombeaux, on dispose d'éléments permettant de fixer un *terminus ante quem*. Pour celui de Pons, Jean de Gontaut, son fils, dans son premier testament, en 1536 [65], veut être « ensevely en la chappelle du chasteau de Biron fondee et hediffiee par feu [son] tres honnoré seigneur et pere en l'honneur et reverence Nre Dame de Pitié et ce en sa tumbe et sepulture » : à cette date, le monument funéraire de Pons est en place. Pour celui de son frère, son épitaphe stipule que « son héritier et neveu par son frère, pour hommage à

---

59. Forsyth, 1973, p. 111.
60. La formule de ces sépulcres, dont dérive celui de Biron, fut mise au point dans l'est de la France (Forsyth, 1970) et se diffusa très largement en Europe dans les années 1480-1530 (Martin, 1997).
61. L'association évoquée par W. H. Forsyth entre la position de la tombe d'Armand et la commande de la Mise au tombeau (Forsyth, 1973, p. 134) n'est pas recevable, voir *infra*.
62. Forsyth, 1973, p. 125.
63. *Ibid.*
64. *Ibid.*
65. AN, T 459/52, cote 194, fol° 3 r°.

sa vertu et par reconnaissance a fait élever ce monument qui lui est dû à tant de titres[66] », et situe donc la réalisation après le décès d'Armand en 1531. En dépit de cette mention, W. H. Forsyth date les deux œuvres des années 1520[67]. La composition du tombeau de Pons, au coffre divisé par des pilastres recouverts d'ornements italianisants, se retrouve dans de nombreux tombeaux des années 1515-1525 (Thouars, La Motte-Feuilly, Montmorency) et la présence des quatre vertus cardinales aux angles a fait école depuis son apparition aux sépultures de François II de Bretagne, de Charles VIII, de Louis XII et Anne de Bretagne. Quant aux arguments stylistiques développés par W. H. Forsyth pour dater le tombeau d'Armand des années 1520, ils sont devenus caducs depuis les travaux d'A. et J. Sangouard[68], lesquels ont établi que le coffre est en réalité l'autel de la chapelle méridionale. Partant, seul le gisant d'Armand subsiste du monument originel : très mutilé, il est difficile de proposer une datation et de rejeter, comme l'a fait W. H. Forsyth, le témoignage de l'épitaphe : à la collégiale d'Oiron par exemple, les tombeaux d'Artus Gouffier et de sa mère Philippe de Montmorency, en cours de réalisation en 1539, présentent la même composition que celle retenue pour le tombeau de Pons, attestant le succès de la formule du gisant reposant sur un coffre à arcades tout au long dans la première moitié du XVI^e^ siècle[69].

2. Boiseries et vitraux

À la différence des sculptures, boiseries et vitraux ne résistèrent pas aux déprédations révolutionnaires. Le dallage de l'église porte encore la trace de l'emplacement des stalles, disposées en U, fermant le chœur qui occupait toute la première travée de la nef. L'*Etat des devis et réparations* du 25 avril 1789 nous livre quelques informations sur le mobilier en bois : « Dans le chœur a reparer les estalles 16 museaux a remplacer, 5 selettes, 2 fauc[onne]aux, une piece de lambris en menuiserie, refaire le venteau de la porte de la sacristie, quelques reparations a la cloison de lad. sacristie, 20 complets en fer pour les estalles, le tout coutera y compris les mathériaux 150 l.[70] ». Seule subsiste la cloison ajourée dans sa partie supérieure et décorée de remplages de la chapelle sud, servant de sacristie au XVIII^e^ siècle. Quant aux vitraux, en 1638, Pierre Dissac, peintre et vitrier, était rémunéré pour les « remettre en plomb » ; en 1667 un prix-fait était dressé « en faveur de Pierre Lacamp maître verrier

66. *Haeres ex fratre nepos virtutis ergo, ac referendae gratiae causa, benemerenti faciundum curavit*.
67. Forsyth, 1973, p. 160.
68. Sangouard, 1984.
69. Sur les motivations du choix du commanditaire des deux tombeaux, Claude Gouffier, voir Noblet, 2009b, p. 230-253 (spécialement p. 243-246).
70. AN, T 479/7-8.

de Gourdon pour accommoder les vitres de lad. chapelle dite du chapitre [71] ». H. Brugière, dans la seconde moitié du XIX[e] siècle, qui pouvait encore admirer « dans les fenêtres […] quelques vestiges de beaux vitraux [72] », ne fournit aucun renseignement sur leur programme iconographique.

Construite entre 1495 et 1504, la collégiale, de style gothique flamboyant, fut donc mise au goût du jour par Pons et Armand grâce à l'introduction par la sculpture d'éléments appartenant au nouveau répertoire. Ils réussirent à attirer à Biron un artiste talentueux, formé dans le Bourbonnais, et dont l'atelier allait rayonner dans la région comme en témoignent la *Pietà* du couvent des Cordeliers de Rodez [73], la Mise au tombeau du couvent de l'Annonciade de Bordeaux ainsi que les bustes qui ornent le château de Montal [74]. Cet artiste était peut-être, comme l'a récemment suggéré P. Julien, Jean Bauduy, signalé à Bordeaux de 1497 à 1512 et auquel furent commandées les huit statues de terre cuite représentant prophètes et sybilles jadis placées dans le déambulatoire de la collégiale Saint-Sernin de Toulouse [75].

VI. Biron : un sanctuaire dynastique ?

La collégiale à vocation funéraire construite par Pons et Armand devait, en accueillant leurs dépouilles et cénotaphes, servir de cadre à la célébration dynastique et devenir l'unique nécropole familiale, mettant ainsi fin à l'éparpillement des sépultures des membres de leur lignage. Toutefois la pérennité de l'entreprise dépendait des aspirations de leurs descendants. À Biron, Jean de Gontaut, fils de Pons, choisit en 1536 dans son premier testament la collégiale de Biron comme lieu d'inhumation : « *Item* veulx et ordonne que apres la susd. separation en quelque lieu qu'elle se fasse mon corps soit inhumé et ensevely en la chappelle du chasteau de Biron fondee et hediffiee par feu mon tres honnoré seigneur et pere en l'honneur et reverence Notre Dame de Pitié et ce en sa tumbe et sepulture [76] ». Toutefois, en 1542, dans un second testament postérieur, Jean demeure plus évasif sur l'emplacement de sa sépulture : « au surplus veux et ordonne lors que mon ame sera separé de mon corps, mondit corps estre ensevely au lieu ou sera advisé par les executteurs

71. ADD, Q 499.
72. Brugière, s. d., fol° 326 et 327.
73. Actuellement conservée dans l'église de Carcenac-Salmiech (Aveyron).
74. Roudié, 1981.
75. Les statues sont aujourd'hui conservées au Musée des Augustins de Toulouse. P. Julien, qui leur a consacré un article, s'interroge : « Possédons-nous, avec ces terres cuites, une œuvre du maître de Biron arrivant à sa pleine maturité ou les modelages d'un disciple talentueux ? », puis conclut « La logique et l'exercice du regard font nettement pencher pour la première solution » (Julien, 2000, p. 339).
76. AN, T 459/52, cote 194 (n° 5), fol° 3 r° (8 août 1536).

de moy [77] ». On ne sait si la dépouille de Jean, décédé au château de Tournais en 1558, fut, comme l'écrit le Père Anselme [78], de manière effective translatée à Biron. En effet, son deuxième fils Foucaut de Gontaut se rendit à Paris « en l'église Ste Maryne en laquelle estoict et est le corps mort dud. defunct sieur de Biron » afin de s'opposer à l'intention de transporter le corps hors de Paris arguant que son père « a ordonné estre inhumé en icelle ville, et que c'estoit la voulenté du Roy, ainsi qu'il a entendu [79] ». D'ailleurs, une lettre du 25 août 1558 adressée à M. d'Acqs fait écho à la décision royale de conserver le corps de Jean à Paris : « Il y a quatre ou cinq jours que M. de Boissec […] revint de Flandres, où il étoit allé pour voir M. de Biron et traiter une partie de sa rançon ; mais il le trouva mort d'un demi-jour devant qu'il y arrivât […]. Le Roy […] a chargé M. de St Sulpice, son gendre, en lui donnant son état de gentilhomme de la chambre, de faire porter son corps à Notre-Dame de Paris, et le faire enterrer là, comme en la plus grande, célèbre et fréquentée église de France, avec une épitaphe en lieu, autour ou sur sa tombe, le plus apparent, qui contienne la qualité du défunt, sa prison et façon de sa dite et inhumain traitement du comte de Mansfeld, son maître [80] ». Capitaine de cent hommes d'armes, Jean de Gontaut mena une brillante carrière militaire. Nommé gentilhomme ordinaire de la chambre du Roi par Henri II et gouverneur de Saint-Quentin, ses fonctions le maintinrent de plus en plus absent de ses terres périgordines et l'amenèrent vraisemblablement à reconsidérer le choix de sa dernière demeure. Pour son fils Foucaut, le prestige d'une sépulture dans la cathédrale parisienne, qui soulignait l'attachement du roi pour son père, semblait un motif suffisant pour abandonner la nécropole familiale si éloignée du centre du pouvoir.

Toutefois, ce choix ne mit pas un terme à la vocation funéraire de la collégiale [81] : dans la chapelle sud, en 1956, furent en effet découverts trois cercueils de plomb, deux d'adultes et un d'enfant [82], peut-être des descendants de Pons ?

J. N.

Sources manuscrites

Archives nationales, Paris (AN) :

- T 479/7-8 : Procès-verbal de visite d'août 1778 ; « Etat et devis des reparations usufruitieres a faire dans les terres de Biron » du 25 avril 1789.

77. AN, T 479/52, cote 193 (n° 14) et 194 (n° 9), fol° 1 v°.
78. Anselme, 1726-1733, t. IV, p. 125 et t. VII, p. 303.
79. AN, T 479/54, cote 197.
80. Lettre citée dans Westfall Thompson, 1936, vol. 2, p. 746.
81 Signalons la présence dans l'église haute du gisant d'Élie de Gontaut-Badefol, prélevé à Cadouin dans les années 1950 et transporté à Biron en raison d'une confusion entre Gontaut-Badefol et Gontaut-Biron (*BSHAP*, t. CXXXV, 2008, p. 710-717).
82. Anne, 1967a, p. 46.

- T 479/52 : cote 193, n° 14 et cote 194, n° 9, testament de Jean de Gontaut (18 juillet 1542) ; cote 194, n° 5, testament de Jean de Gontaut (8 août 1536).

BnF, Paris :

- Fonds Périgord, t. XV : généalogie et extrait des archives du château.
- Description du château de Biron, [Paris], 1830.

Médiathèque du Patrimoine, Paris :

- dossier 81/24/68/1/carton n° 7.

Archives départementales de la Dordogne (ADD) :

- Q 499 : extrait sommaire des titres présentés au directoire (9 janvier 1792).
- 1 Mi 158, Biron, château, extraits des archives (microfilm du Fonds Périgord de la BnF).
- Brugière (H.), *L'ancien et le nouveau Périgord*, canton de Montpazier, s. l. s. d. [2e moitié XIXe siècle].

Bibliothèque municipale, Tours :

- Ms. 1156 : *Généalogies des principalles (sic) familles de France, recueillies en forme d'histoire par messire Auguste Galland, conseiller du Roy en ses Conseils et procureur général du domaine de Navarre*, XVIIe siècle, papier (fol° 197- 200 : généalogie de la maison des Gontaut de Biron).

Sources imprimées

Anselme (Père), *Histoire généalogique et chronologique de la Maison royale de France, des pairs, grands officiers de la couronne…*, Paris, 3e éd., 1726-1733, t. IV, p. 124 et t. VII, p. 303.

Gérard (G. de), *Chroniques […] contenant l'histoire religieuse et politique de la ville et du diocèse de Sarlat, depuis les origines jusqu'aux premières années du XVIIe siècle par Jean Tarde*, Paris, 1887.

Latapie (F. de P.), « L'industrie et le commerce en Guienne sous le règne de Louis XVI. Journal de tournée de François-de-Paule Latapie, inspecteur des manufactures, en 1778 », transcrit par L. Cosme, *Archives historiques du département de la Gironde*, vol. 38, 1904, p. 393-395.

Lavergne (G.), « Varia : la chapelle du château de Biron », *BSHAP*, t. LXII, 1935, p. 326-329.

Sources iconographiques

Archives départementales de la Dordogne (ADD) :

- 5 Fi Biron (1-5) : vues générales, photographies prises entre 1951 et 1962 par Jean Secret (CAOA).
- 8 Fi Biron, 6 : intérieur de la chapelle du château, gravure d'un dessin de Léo Drouyn (1847) et 9-11 : photographies des sculptures *in situ* (avant 1907).

Études

Anne (F.), *Le château de Biron*, D.E.S. d'Histoire de l'Art (A. Chastel dir.), Université de Paris IV-Sorbonne, 1967a, 1 vol.

Anne (F.), « Le château de Biron », *Information d'Histoire de l'art*, n° 5, 1967b, p. 224-227.

Audierne (abbé F.-G.), « Notices sur les églises du département de la Dordogne », *Bulletin Monumental*, t. I, 1834, p. 197-198.

Audierne (abbé F.-G.), « Rapport sur les monuments du Moyen Âge et de la Renaissance dans le département de la Dordogne », *Bulletin Monumental*, t. V, 1839, p. 347.

Audierne (abbé F.-G.), « Quelques souvenirs sur le château de Biron », *Annales agricoles et littéraires de la Dordogne*, t. IV, 1842-1844, p. 38-46.

Breck (J.), *The Pierpont Morgan using : a handbook by Joseph Breck… and Meyric R. Rogers*, New York, 1929, p. 132-136.

Delfau (G.), *Annuaire du département de la Dordogne pour l'année sextile XI de l'ère française*, Périgueux, 1803, p. 340-341.

Delluc (B. et G.), « La mise au tombeau de Biron et ses copies », *BSHAP*, t. CXVII, 1990, p. 161-171.

Enlart (C.), *Manuel d'archéologie française. Architecture civile II*, Paris, 1929.

Forsyth (W. H.), *The Entombment of Christ : French Sculptures of the Fifteenth and Sixteenth Centuries*, Cambridge, 1970.

Forsyth (W. H.), « The Biron master and his workshop », *Metropolitan Museum Journal*, vol. 8, 1973, p. 105-163.

Goustat (abbé A.), « De la sépulture des Gontaut-Biron à Cadouin, à Biron, à Badefol », *BSHAP*, t. IX, 1882, p. 139-162.

Julien (P.), « De l'imagier Jean Bauduy au maître de Biron : les "momies des comtes de Toulouse", statues en terre cuite de 1523 », *Bulletin Monumental*, t. CLVIII-4, 2000, p. 323-340.

Martin (G.), *Histoire et généalogie des maisons de Gontaut Biron et d'Hautefort*, Lyon, 1995.

Martin (M.), *La statuaire de la Mise au tombeau du Christ des XV^e^ et XVI^e^ siècles en Europe occidentale*, Paris, 1997.

Maubourguet (J.), *Sarlat et le Périgord méridional, t. III (1453-1547)*, Périgueux, 1955.

Noblet (J.), *Collégiales castrales et Saintes-Chapelles à vocation funéraire dans le royaume de France (1450-1560*, doctorat d'Histoire de l'Art (C. Mignot et M. Chatenet dir.), Université de Paris IV-Sorbonne, 2005, 4 vol., p. 199-216.

Noblet (J.), *En perpétuelle mémoire. Collégiales castrales et Saintes-Chapelles à vocation funéraire dans le royaume de France (1450-1560)*, Rennes, 2009a.

Noblet (J.), *Sanctuaires dynastiques ligériens : l'exemple des collégiales castrales et Saintes-Chapelles*, Châtillon-sur-Indre, 2009b.

Rocal (G.) et Secret (J.), *Châteaux et manoirs en Périgord*, Bordeaux, 1938.

Roudie (P.), « Le maître de Biron et les bustes de Montal », *Bulletin Monumental*, t. CXXXIX-1, 1981, p. 233-238.

Salles (J.), *Le château de Biron : son histoire à travers les siècles*, Bergerac, 1885.

Sangouard (A. et J.), « L'autel du Saint-Sépulcre de Biron et le tombeau de l'évêque Armand de Gontaut », *Bulletin Monumental*, t. CXLII-4, 1984, p. 357-374.

Tetart-Vittu (F.), « Le château de Biron », *Congrès Archéologique*, 1979, *Périgord Noir*, Paris, 1982, p. 214-244.

Westfall Thompson (J.) (éd.), *The letters and documents of Armand de Gontaut, baron de Biron, marshal of France (1524-1592)*, 1936, 2 vol.

Des représentations inédites de saint Front et de saint Astier dans l'église de Boulazac

par Catherine LAURENT

Un tableau du XVII^e^ siècle, conservé dans la sacristie de l'église Saint-Jean-Baptiste, située dans le vieux bourg de Boulazac, représente une Vierge à l'Enfant entourée de quatre personnages dont deux évêques. Un examen attentif et les photographies numériques permettent de déchiffrer les noms de saint Front, saint Astier, saint François (d'Assise) et saint Léon. Ce tableau comporte également un écu écartelé et la date de 1660. Un second tableau, contemporain du premier, figure la Crucifixion avec, au pied de la croix, un évêque qui est également saint Front.

Dans la sacristie de l'église Saint-Jean-Baptiste de Boulazac, se trouvent deux huiles sur toile de grandes dimensions :

1 - Un tableau représentant la Vierge Marie et l'enfant Jésus, saint Front, saint Astier, saint François et saint Léon. Ce tableau ne figure pas dans l'inventaire du chanoine Brugière [1] ni dans les bases Palissy et Mérimée. Il est cité en 1947 par J. Secret : « Un intéressant tableau du XVII^e^ siècle, à la

1. À moins que H. Brugière n'évoque ce tableau par la remarque suivante : « un tableau dont on ignore le sujet » (Brugière, 1884-1892).

sacristie, représente saint Léon, saint François d'Assise, saint Front et saint Astier [2] » et en 1997 par P. Pommarède : « La première toile peinte (XVIIe siècle) représente une Vierge à l'Enfant. Devant elle sont agenouillés saint Astier et saint François d'Assise. Debout, saint Léon et saint Front [3] ». Ce tableau n'avait jamais été photographié.

2 - Un tableau représentant une Crucifixion, un « crucifiement », comme signalé dans l'inventaire de l'église de la paroisse de Boulazac par le chanoine Brugière à la fin du XIXe siècle [4]. D'après G. Mouillac cité par P. Pommarède, ce tableau a été inscrit à l'inventaire (des Antiquités et objets d'art) le 12 septembre 1973 [5], mais il n'est ni inscrit ni classé parmi les monuments historiques (base Palissy et base Mérimée). P. Pommarède en fournit une reproduction photographique, mais limitée à la partie centrale, sans doute en raison des reflets dus à un vitrail, et le décrit : « L'autre tableau représente une Crucifixion. À genoux, au pied de la croix, à droite, l'évêque crossé et mitré est saint Front [6] ».

Lors de son inventaire des représentations de saint Front, premier évêque de Périgueux, P. Pommarède s'est interrogé sur la raison de la présence de ces tableaux à Boulazac : « Rien ne prédisposait Boulazac à garder des souvenirs frontoniens ; son titulaire et patron est saint Jean-Baptiste en la fête de sa décollation (29 août). L'église actuelle date de 1876 et un autel de l'[ancienne] église était dédié à saint Astier. L'église paroissiale était unie au chapitre cathédral de Périgueux et, en cas de vacance, le chapitre nommait le curé. Mais tout cela n'explique pas pourquoi l'église actuelle contient deux tableaux où est représenté saint Front [7] ».

« Rien ne reste de l'antique église endommagée le 5 août 1246 par le comte de Périgord, les citoyens de la Cité [à Périgueux] et les gens du roy d'Angleterre [8] ». « Elle était en mauvais état en 1688 puisque la visite canonique parle "de murailles gastées par dehors" et de la nécessité d'une visite par un architecte. L'église actuelle a été bâtie de 1874 à 1876 près de l'ancien emplacement et consacrée le 28 septembre 1876 [9] ».

Le but des présentes pages est double : 1 - fournir quelques informations sur ces représentations de saints reconnus et vénérés en Périgord et plus particulièrement à Périgueux, aux XVIe et XVIIe siècles ; 2 - expliquer leur présence à Boulazac.

---

2. Secret, 1947, p. 77.
3. Pommarède, 1997, p. 202.
4. Brugière, 1884-1892, commune et paroisse de Boulazac.
5. Pommarède, 1997, p. 202.
6. Pommarède, 1997, p. 202.
7. Pommarède, 1997, p. 202.
8. Villepelet, 1908, p. 29.
9. Secret, 1947, p. 77. C'est sans doute à l'occasion de la construction de la nouvelle église que les deux tableaux ont été ré-encadrés : les cadres en bois noirci, avec un filet doré, datent manifestement de cette époque.

I. Tableau de la Vierge à l'Enfant

Ce tableau de la Vierge à l'Enfant vénérée par saint Front et saint Astier (huile sur toile, 100 cm x 130 cm) est accroché au mur de la sacristie, au-dessus de la porte donnant sur l'extérieur, côté sud. Relégué sur un mur sombre, il ne reçoit que peu de lumière du vitrail de la sacristie. Cet emplacement est certainement à l'origine de son oubli et de sa méconnaissance. En outre, la toile est en mauvais état. La lecture en est difficile, même avec un bon éclairage. Les inscriptions sont à peine lisibles.

A. Description générale

Ce tableau représente l'apparition, au milieu des nuées, de la Vierge Marie et de l'enfant Jésus. Quatre personnages sont figurés : deux prélats et deux religieux (fig. 1). En bas et au milieu du tableau sont peints une couronne sommant un écu et la date 1660. Cette date et le blason sont très importants dans l'histoire de ce tableau, nous y reviendrons.

Fig. 1. Tableau de la Vierge à l'Enfant dans l'église de Boulazac, daté de 1660. Le rude saint Astier et le doux saint François d'Assise sont en adoration en compagnie des évêques saint Front et saint Léon. Au centre, en bas, blason de la famille des Saint-Astier du Lieu-Dieu (cliché Delluc).

Les deux ecclésiastiques en pied portent mitre et crosse d'évêque et sont nommés par une inscription au-dessus de leur tête : « S. Front » et « S. Léon ». L'ecclésiastique représenté à gauche est donc saint Front, premier évêque de Périgueux. Il porte la main gauche à sa poitrine et rend grâce à l'apparition miraculeuse. L'autre ecclésiastique, saint Léon [10], présente la scène en ouvrant largement le bras gauche vers le bas. Il tient la crosse bien droite, signe possible d'autorité religieuse. Comme il se doit, le crosseron (volute de la crosse) est tourné en avant, vers l'assistance, alors que celui de saint Front est tourné à l'envers. Saint Léon n'a pas la main gauche posée sur sa poitrine en signe d'allégeance et de reconnaissance à la Vierge Marie, contrairement à saint Front.

Les deux personnages à genoux sont nommés par une inscription à leur pied, à la base de leur robe de bure : « S. Astier » et « S. François ». Tous deux portent le nimbe des saints autour de la tête. À gauche se trouve l'ermite saint Astier. Il est agenouillé et regarde l'apparition de la Vierge et de l'enfant Jésus. Il a les deux mains croisées sur la poitrine et tient un chapelet aux grains de bois surmonté d'une croix. Il semble serrer un livre contre sa poitrine (fig. 2). Derrière lui, debout, se tient saint Front (fig. 3). Le personnage de droite est

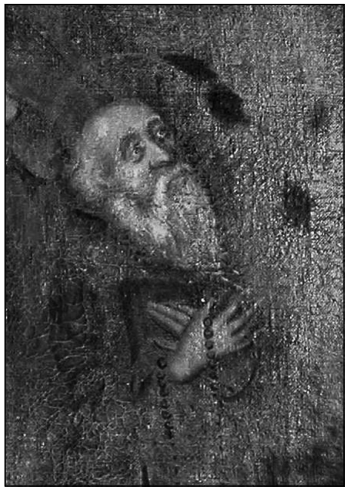

Fig. 2. Tableau de la Vierge à l'Enfant dans l'église de Boulazac (détail). Saint Astier (cliché Delluc).

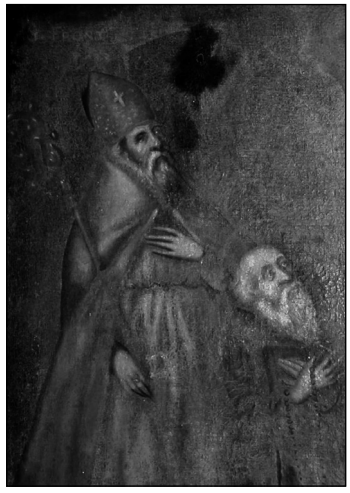

Fig. 3. Tableau de la Vierge à l'Enfant dans l'église de Boulazac (détail). Saint Front et saint Astier (cliché Delluc).

10. Probablement le pape Léon Ier le Grand.

saint François d'Assise, bien identifié car il porte les stigmates sur ses mains croisées sur la poitrine et arbore la tonsure des frères mineurs [11]. Derrière lui, se tient saint Léon.

B. L'écu couronné

Les armoiries et la date 1660 figurant au bas du tableau, en position centrale, sont une indication d'une grande richesse (fig. 4).

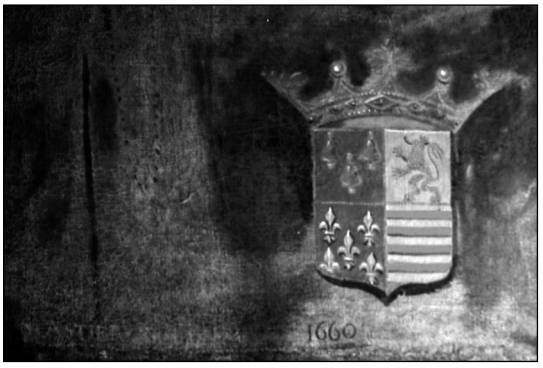

Fig. 4. Tableau de la Vierge à l'Enfant dans l'église de Boulazac (détail). Le blason des Saint-Astier du Lieu-Dieu et les inscriptions : « S. Astier » et « 1660 » (cliché Delluc).

Le blasonnement est complexe. Voici une possible lecture [12] :

Écartelé aux armes : en un, « d'azur à trois cloches d'or posées 2 et 1 » ; en deux, « d'argent au lion de gueules armé, lampassé et couronné d'azur » ; en trois, « d'azur à cinq fleurs de lys d'argent posées en sautoir » ; en quatre, « d'or à cinq burelles, ou trangles de gueules ou burelé d'or et de gueules de dix pièces ».

On retrouve en 1 les armes des Saint-Astier des Bories, de l'Isle et autres lieux. En effet, ces armes étaient « d'argent à trois aigles de sable posées en chef et en pointe, trois cloches du même émail bataillées d'or, posées 2 et 1… Ces trois cloches ont été ajoutées en mémoire, dit-on, de ce que les cloches des églises de Limoges sonnèrent miraculeusement à la mort de Pierre de Saint-Astier, évêque de Périgueux, le 8 juillet 1275, dans le couvent des dominicains de Limoges, où il s'était retiré [13] ».

En 2, le blason, « d'argent au lion de gueules armé, lampassé et couronné d'azur », n'est pas identifié pour le moment. Il s'apparente à l'un des trois lions du même type ornant le blason des comtes du Périgord et à celui du Périgord, né vers 1600.

En 3, le blason « d'azur à cinq fleurs de lys d'argent posées en sautoir » semble être celui des Aloigny. Mais l'armorial de la noblesse du Périgord écrit pour cette famille : « de gueules à cinq fleurs de lys posées en sautoir » et non « d'azur » La présence d'un blason des Aloigny sur ce tableau daté de 1660 s'explique sans doute par le fait que, à cette époque-là, le seigneur du Lieu-Dieu, Forton IV de Saint-Astier, est marié avec Françoise d'Aloigny, de la

11. François d'Assise est le premier des stigmatisés connus. Ses stigmates seraient apparus après l'apparition d'un séraphin flottant dans les airs dont le corps était fixé à une croix, comme le Christ.
12. Froidefond de Boulazac, 1891.
13. Froidefond de Boulazac, 1891, p. 439.

branche du Puy Saint-Astier : il l'a épousée en 1644. Le peintre a pu prendre quelques libertés avec l'émail du champ des armoiries.

En 4, le blason « d'or à cinq burelles, ou trangles de gueules » représente les armes des Beynac, que les Saint-Astier des Bories et du Lieu-Dieu ont longtemps porté suite à des alliances entre ces familles [14]. Elles figurent sur une tenture conservée au château du Lieu-Dieu [15]. Elles sont représentées sur une clef de voûte de l'église de Saint-Laurent-sur-Manoire, mais les couleurs sont effacées.

La couronne de marquis qui somme le blason est sans doute une couronne dite de courtoisie, car « les terres du Lieu-Dieu n'ont jamais été un fief, en tant que tel [16] ».

C. 1660 : une date importante pour ce tableau

P. Pommarède s'est interrogé sur la présence de ce tableau en ces lieux. De nombreuses informations généalogiques permettent de répondre à sa question [17].

En 1660, Forton de Saint-Astier, IV^e^ du nom, chevalier, est seigneur du Lieu-Dieu, du Chause-Nicoulon (paroisse de Saint-Astier) [18]. Il est né le mercredi 8 avril 1620. En 1630, à l'âge de dix ans, il fut institué héritier universel par le testament de son père Guillaume Forton, chevalier, seigneur du Lieu-Dieu, gentilhomme de la chambre du Roy. Ses deux premiers frères étant décédés, il devint l'aîné de la branche des Saint-Astier du Lieu-Dieu. Mais il fut suivi par huit frères et sœurs, ce qui l'obligea à quelques tractations et accords avant de pouvoir jouir pleinement de ses titres et des biens qui y étaient attachés. Il fut maintenu dans sa noblesse, par jugement de M. Pellot, intendant de Guyenne, le 28 avril 1668, sur le vu de ses titres, « remontés à l'an 1488 [19] ».

Par contrat du 23 mai 1644, il avait épousé Françoise d'Aloigny, fille de feu François d'Aloigny, chevalier, seigneur du Puy-Saint-Astier, Beaulieu, la Rolfie…, et de dame Charlotte de Laporte. De ce mariage naquirent deux enfants : une fille, Louise de Saint-Astier, et un garçon, Léon de Saint-Astier [20].

---

14. Armoiries de Saint-Astier du Lieu-Dieu (extrait du livre terrier conservé par les Archives départementales de la Dordogne), reprises en couverture de *Chronique de Boulazac* (Dumas et Combet, 1989).
15. E. du Puy de Goyne, *in verbis*, mars 2013.
16. E. du Puy de Goyne et V. de Reviers (*in litteris* et *in verbis*).
17. Viton de Saint-Allais, 1872.
18. En 1660, Forton a quarante ans et un seul fils d'environ quinze ans.
19. Forton de Saint-Astier a bataillé ferme pendant presque 15 ans pour disposer de la succession de son père ; et il lui aura fallu s'armer de patience pour être maintenu dans sa noblesse, par jugement en 1668 soit à l'âge de 48 ans.
20. Cette union explique sans doute la juxtaposition des blasons des deux familles d'Aloigny et de Saint-Astier du Lieu-Dieu sur le tableau.

Les informations fournies par N. Viton de Saint-Allais [21] permettent d'avancer quelques conclusions : Forton de Saint-Astier, père de Léon de Saint-Astier, avait connu de nombreux décès parmi ses frères et sœurs. Comment ne pas penser qu'il remercie le ciel de lui accorder un fils en bonne santé pour lui succéder ? Il l'appelle Léon. Mais quel Léon ? Il existe une demi-douzaine de saints portant ce prénom dont 4 évêques et le pape Léon I le Grand. En outre, dans l'église Saint-Pierre-ès-Liens de Périgueux, sur une tombe, Taillefer signale une inscription *Leo papa*, correspondant peut-être, pour F. Michel, à un évêque qui aurait vécu entre le III^e^ et le VI^e^ siècle [22]. De surcroît, la tradition voulait que la cathédrale de Périgueux ait reçu des reliques du pape saint Léon II, mort en 683 [23].

D. Origine du tableau

Forton de Saint-Astier et son épouse Françoise d'Aloigny avaient toutes les raisons d'avoir commandé ce tableau et de l'avoir placé dans la chapelle des Saint-Astier, dans l'ancienne église de Boulazac, aujourd'hui détruite, qui se situait dans l'ancien cimetière [24].

En 1660, Forton de Saint-Astier sollicite la reconnaissance de sa noblesse et de sa longue lignée de chevaliers et de religieux. Il compte parmi ses ancêtres plusieurs personnages illustres. L'un d'eux est Pierre de Saint-Astier, évêque de Périgueux en 1233. Le plus illustre d'entre eux est l'ermite de Saint-Astier, Asterius : il est né en 560 au château de Puy-de-Pont près de Neuvic-sur-l'Isle, est mort en 640, et fit de grands miracles. P. Pommarède « mentionne que, vers l'an 600, il choisit sa sépulture dans l'église Saint-Pierre, où il voulut creuser de ses mains sa sépulture devant un autel édifié en l'honneur du glorieux saint Front, premier évêque de Périgueux, qui était le grand saint de sa dévotion [25] ».

« Une pieuse tradition, qui se rattache à la chapelle du Lieu-Dieu, et qui s'est perpétuée jusqu'au dernier des Saint-Astier, attribuait au chef de la maison, le don transmis sans doute par le saint solitaire de leur illustre maison de guérir en les touchant les enfants débiles, languissants, étiolés ; mal que l'on appelait le mal de Boulazac [26] ». Le R. P. Carles signale un autel de l'église dédié depuis plusieurs siècles à saint Astier : « On y porte les enfants malades ou chétifs que l'on roule sur l'autel, puis on leur donne des vêtements nouveaux en abandonnant les anciens pour être donnés à des familles pauvres.

---

21. Viton de Saint-Allais, 1872.
22. Michel, 2007, p. 220-221.
23. Amiet, 1988, p. 126, note 19.
24. Son emplacement est matérialisé par des cyprès.
25. Pommarède, 1995, p. 250, cite Dupuy, 1629, p. 147.
26. On peut penser au paludisme, la région étant très marécageuse, comme le montrait encore la carte de Belleyme.

Plusieurs fois des mères de famille sont venues demander dans ma paroisse quelques sous afin de faire dire une messe pour quelque enfant en proie au mal susdit qu'elles appellent le mal de Boulazac ». Les registres ne mentionnent pas l'autel de saint Astier ; ils signalent une sépulture « dans la chapelle du Lieu-Dieu, attenante à l'église de la paroisse [27] » . En revanche, Brugière a noté en marge de sa notice : « Autel dédié à saint Astier, dévotion [28] ».

Les années 1650-1653 avaient été des années de guerre civile, de destruction et de pillages : c'est la fin de la Fronde. Louis XIV a été sacré roi de France en 1654 : la paix revient dans le royaume.

On peut émettre l'hypothèse suivante, à travers les personnages représentés sur le tableau, la symbolique des blasons et la date 1660 : ce tableau aurait été commandé conjointement par Forton de Saint-Astier et son épouse Françoise d'Aloigny, en hommage et remerciements à la Vierge Marie protectrice de la famille depuis de nombreuses générations. Il exprimerait leurs remerciements à Dieu et à la Vierge de leur avoir donné un fils, Léon, en bonne santé. Les Saint-Astier se placent sous la protection tutélaire de leur saint homme, l'ermite saint Astier, et de saint François d'Assise, saint patron de Françoise d'Aloigny et de son père, François d'Aloigny. À travers saint Léon, il est rendu hommage et loyauté au représentant de l'Église catholique… et au roi de France. En représentant l'évêque saint Front, il est sans doute fait aussi allusion à Pierre de Saint-Astier, qui fut évêque de Périgueux.

II. Tableau de la Crucifixion

Le deuxième tableau de la sacristie (huile sur toile, de dimensions voisines de celles du tableau de la Vierge à l'Enfant) est situé face à un vitrail, sur le mur est de cette petite salle. Probablement de la même époque et de la même main, il est en bien meilleur état que le tableau de la Vierge à l'Enfant. Il représente une Crucifixion classique (fig. 5). Son originalité tient au fait qu'un personnage quasi identique au saint Front du précédent tableau est en adoration aux pieds du Christ, les mains jointes, en grande tenue de cérémonie. Il s'agit certainement d'une autre représentation de saint Front, figuré exactement dans la même attitude que le saint Front de l'autre tableau, mais inversée. La tête auréolée d'un nimbe, il se tient face à la Vierge et à une sainte femme représentée sur le côté gauche du tableau. Derrière saint Front se tient un personnage, lui aussi nimbé (sans doute saint Jean).

La présence de saint Front sur ce tableau de la Crucifixion tranche un peu avec les règles définies en 1563, lors de la dernière session du Concile

27. Carles, 1884.
28. Brugière, 1884-1892.

de Trente, qui défendait que l'on plaçât dans les églises « aucune image qui s'inspire d'un dogme erroné et qui puisse égarer les simples […], aucune image insolite à moins que l'évêque ne l'ait approuvée [29] ».

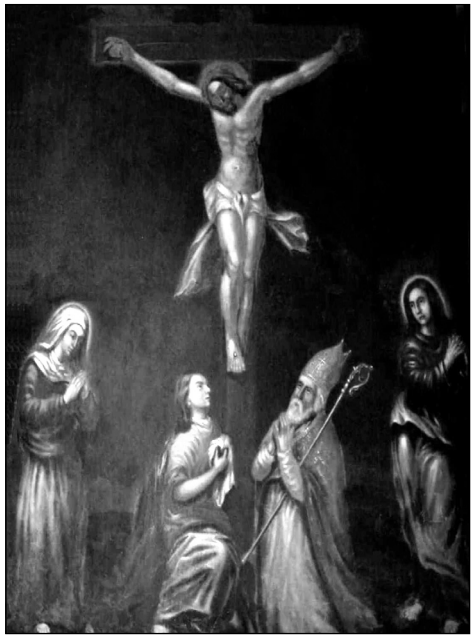

Fig. 5. Tableau de la Crucifixion dans l'église de Boulazac, avec saint Front au pied de la croix (cliché Delluc).

Conclusion

Ces deux tableaux ornaient probablement une chapelle de l'ancienne église de Boulazac. En effet, la *Chronique de Boulazac* précise le statut de la famille Saint-Astier à Boulazac : « Aussi ces derniers [les Saint Astier du Lieu-Dieu], pour éviter tout froissement et surtout pour ne pas siéger à un rang subalterne, se décident à édifier une chapelle privée, attenante au chevet de la nef d'où ils peuvent suivre la messe sans crainte d'empiéter sur les droits des Consuls et surtout sans leur céder le pas. Cette chapelle, dédiée à la Vierge, participe bientôt à de nombreux miracles… [30] »

Les Saint-Astier du Lieu-Dieu avaient droit, « seuls, aux honneurs, prééminence et privilèges, litre seigneuriale et sonnerie à deuil [31] ». Cela explique sans doute la présence du blason de la famille sur le tableau de la Vierge à l'Enfant où figurent saint Front et saint Astier.

Après la destruction de la vieille église et son remplacement par l'actuel édifice, construit de 1874 à 1876, ces tableaux, peut-être déjà en mauvais état, ont été accrochés aux murs de la sacristie de la nouvelle église… et oubliés. D'après Vincent de Reviers, descendant des Saint-Astier, ils devaient provenir de la chapelle des Saint-Astier dans l'ancienne église de Boulazac : s'ils avaient été dans la chapelle du château du Lieu-Dieu, ils y seraient restés.

Ces deux tableaux du XVII[e] siècle mériteraient d'être mieux mis en valeur. Sur chacun d'eux figure saint Front, le premier évêque de Périgueux. Sur celui de la Vierge à l'Enfant, malheureusement le moins bien conservé,

---

29. Chauvin, 2010.
30. Dumas et Combet, 1989, p. 37. Effectivement, le plan cadastral daté de 1824 (soit 50 ans avant la construction de l'église actuelle) semble montrer une chapelle, dans l'abside, du côté de l'Évangile.
31. Dumas et Combet, 1989, p. 37.

figure, pour la première fois à notre connaissance, saint Astier, en présence de saint Front, tous deux nommément cités. Ces deux tableaux furent vraisemblablement une commande de la famille Saint-Astier du Lieu-Dieu pour orner leur chapelle privée attenante à l'ancienne église de Boulazac.

C. L. [32]

Bibliographie

Amiet (R.), « Le calendrier liturgique du diocèse de Périgueux (1548-1559), *BSHAP*, t. CXV, suppl. à la 3e livraison, 1988, p. 121-127.

Brugière (H.), *L'ancien et le nouveau Périgord*, manuscrit, 1884-1892 (fonds Bouchereau et Pommarède, SHAP ; ADD).

Carles (R. P. A.), *Les titulaires et les patrons du diocèse de Périgueux-Sarlat*, Périgueux, Cassard Frères, 1884.

Chauvin (G.), *La Crucifixion. Histoire, iconologie et théologie*, Paris, éd. L'Harmattan, 2010.

Dumas (Jean) et Combet (Michel), *Chronique de Boulazac*, Périgueux, éd. Copédit, 1989.

Dupuy (R. P.), *L'Estat de l'église du Périgord depuis le christianisme,* Périgueux, impr. Dalvy, 1629.

Froidefond de Boulazac (A.), *Armorial de la noblesse du Périgord*, Périgueux, imprimerie de la Dordogne, 1891 (*reprint* Lafitte, Marseille, 1976).

Michel (F.), « L'inscription *Leo papa* (extrait du compte rendu de la séance du 7 février 2007) », *BSHAP*, t. CXXXIV, 2007, p. 220-221.

Penaud (Guy), *Dictionnaire biographique du Périgord,* Périgueux, éd. Fanlac, 1999.

Pommarède (Pierre), *La saga de Saint-Front*, Périgueux, Pilote 24 édition, 1997.

Viton de Saint-Allais (N.), avec le concours de M.M. de Courcelles, l'abbé de l'Espines, de Saint-Pons et autres généalogistes célèbres, *Nobiliaire universel de France ou Recueil général des généalogies historiques des maisons nobles de ce royaume*, volume 17, Paris, Librairie Bachelin-Deflorenne, 1872.

Villepelet, *Histoire de la ville de Périgueux et de ses institutions municipales jusqu'au traité de Brétigny (1360)*, Périgueux, librairie Delbos, 1908.

32. Nos remerciements vont à Mme Eliette du Puy de Goyne et à M. Vincent de Reviers, pour tous les renseignements concernant la famille de Saint-Astier du Lieu-Dieu. Notre gratitude va aussi à M. l'abbé Versavaud, curé de la paroisse de Boulazac. Brigitte et Gilles Delluc ont accompagné cette recherche et fourni les photographies. Nous les remercions vivement.

Les ossements des sépultures à répit de l'église de Saint-Jean-de-Côle

par Charles GEORGET [*]
et Philippe CHARLIER [**]

C'est à l'occasion d'un colloque international de pathographie, organisé par le docteur Philippe Charlier [1], qui s'est tenu à Saint-Jean-de-Côle en 2011, que le rôle des petits sarcophages anthropomorphes jouxtant l'église a été connu. Ces sépultures à répit étaient remplies de terre. Elles ont été nettoyées et, chose émouvante, des restes de petits ossements se trouvaient mélangés à la terre. Ils ont été étudiés par les docteurs Georget et Charlier. C'est cette étude qui vous est proposée.

Nicole Fournier, Saint-Jean-de-Côle.

Les sépultures à répit de Saint-Jean-de-Côle, relevées en 2006, ont révélé la présence de deux squelettes. Leur étude montre que le squelette A est celui d'un enfant âgé de trois ans environ présentant une

* DCD, D.S.O, Dr Université Nancy 1 - école doctorale santé. 5, rue Voltaire, 37400 Amboise.
** DM, MCU, PH. Service de médecine légale d'anatomie/cytologie pathologiques - CHUR Poincaré (AP-HP-USQV) Garches. Laboratoire d'éthique médicale et de médecine légale (Université Paris 5). 45, rue des Saints Pères, 75006 Paris.

1. Le docteur Charlier a, entre autres, authentifié la tête d'Henri IV, retrouvée chez un particulier.

pathologie évoquant un rachitisme. Plusieurs hypothèses pourraient expliquer sa présence dans l'une des tombes. Quant au squelette B, il est trop mal représenté pour apporter des renseignements le concernant.

I. Introduction

Située à Saint-Jean-de-Côle, village médiéval du Périgord Vert, l'église Saint-Jean-Baptiste, de style romano-byzantin, fut édifiée à la fin du XI^{e} siècle. Tout d'abord église du prieuré, elle devint au fil des siècles l'église paroissiale (fig. 1).

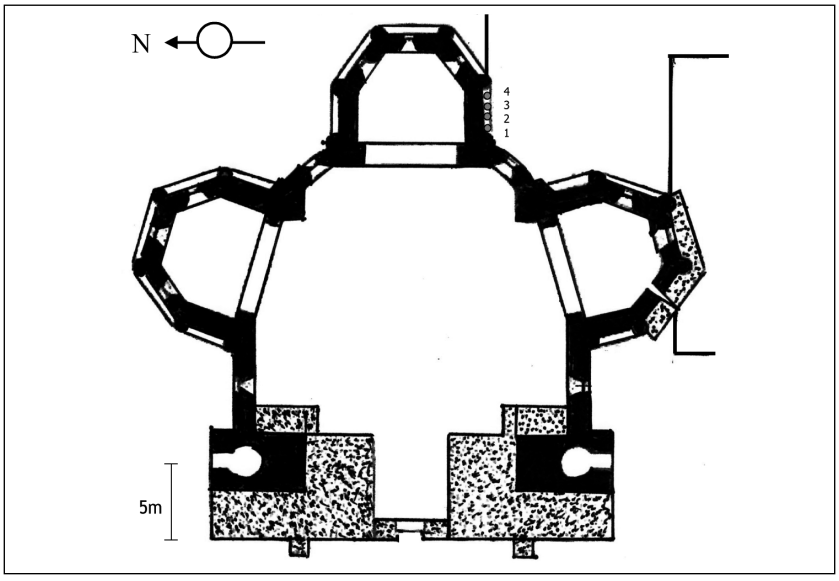

Fig. 1. Plan de l'église Saint-Jean-Baptiste (points numérotés de 1 à 4 : emplacements des sépultures) (document Fournier).

Les sépultures situées à l'extérieur du lieu de culte sont visibles le long du mur, près de la halle qui le borde. Il s'agit de tombes rectangulaires de petites tailles creusées dans la pierre des fondations du bâtiment (fig. 1). Jouxtant le mur gouttereau, ces tombes pouvaient recevoir l'eau de pluie qui tombait de la toiture.

Ces sépultures répondaient ainsi à la croyance populaire du Moyen Âge - qui va s'amplifier au cours des siècles - selon laquelle tout enfant non baptisé ne pouvait accéder au Paradis. Alors que la mortalité périnatale et celle des enfants en bas âge étaient fréquentes, tous n'étaient pas toujours baptisés lors du décès. Pour permettre aux parents de faire leur deuil dans la quiétude

et chasser l'horrible pensée de ne pas retrouver leur enfant dans l'au-delà, furent taillées ces tombes dites sépultures à répit. L'« eau sacrée » s'écoulait du toit sur et dans les sépultures au point de devenir purificatrice pour le corps enseveli du jeune enfant.

Une fois la purification accomplie, réel baptême par substitution, l'enfant pouvait alors être inhumé dans le cimetière, son âme entrant désormais au Paradis. Les parents accédaient dès lors à un deuil véritable, acceptant la mort de l'enfant réintégré dans la communauté des chrétiens [2].

II. Matériel et méthode

1. Matériel

Lors des travaux réalisés aux abords de l'église en 2006, quatre sépultures à répit accolées à la chapelle sud sont mises à jour. Des ossements sont découverts dans la terre qui remplit les sépultures 1 et 2 (fig. 2). Les tombes 3 et 4, pleines de terre, ne présentent pas d'ossements (fig. 3 et 4). L'ensemble des ossements est rassemblé dans la tombe 1. Il s'agit de restes humains de petite taille.

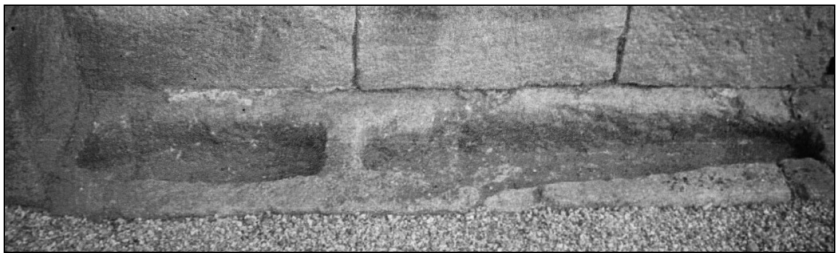

Fig. 2. Sépultures 1 et 2 (cliché OT du Pays Thibérien).

Fig. 3. Sépulture 3 (cliché Fournier).

Fig. 4. Sépulture 4 (cliché Fournier).

2. Gélis, 2006.

En mai 2011, ces ossements sont relevés par les cantonniers pour permettre leur étude.

sépulture	type	longueur (cm)	largeur (cm)*
1	anthropomorphe à logette céphalique	50	20
2	anthropomorphe à logette céphalique	100	27
3	anthropomorphe à logette céphalique	64	19
4	anthropomorphe à logette céphalique	82	20

* Les largeurs sont prises au niveau des épaules (distance la plus grande)

2. Méthode

Après ouverture du carton renfermant les ossements, le nettoyage et l'identification des pièces osseuses sont réalisés. Chaque élément osseux est étudié pour dénombrer les individus présents, rechercher l'origine humaine ou non humaine des ossements, évaluer l'âge et estimer le sexe. Une fois le remontage effectué, les causes et les circonstances du ou des décès et l'ancienneté des restes sont recherchées.

III. Résultats

1. Nombre d'individus

La plupart des pièces osseuses sont de couleur brune avec une corticale non altérée. Seules quelques pièces présentant une couleur grisâtre et une corticale altérée sont observées.

La présence de deux radius entiers de couleur brune et d'un troisième fragmenté de couleur grisâtre indique la présence d'au moins deux individus dans le carton. Ces deux squelettes sont étudiés séparément.

2. Origine humaine ou non humaine

La morphologie des pièces osseuses montre qu'il s'agit de restes humains d'immatures. La découverte de ces ossements dans des sépultures à répit va dans ce sens.

3. Datation des restes osseux

Si l'église Saint Jean Baptiste fut construite à la fin du XI^{e} siècle, il est reconnu que le phénomène des sépultures à répit connaît son apogée entre le XV^{e} et le XVII^{e} siècle, époque à laquelle la doctrine augustinienne est ardemment pratiquée. Le rituel du répit né des pratiques et rituels populaires est jugé superstitieux par l'Église, mais ce n'est que très tardivement que la

papauté condamne cette pratique. Elle l'interdit par le décret du 27 avril 1729 mais ne l'éradique pas. On retrouve ainsi l'existence du répit jusqu'à la fin du XIX[e] siècle [3]. Actuellement, aucun registre paroissial mentionnant la date d'une inhumation dans une sépulture à répit n'a été retrouvé à Saint-Jean-de-Côle. La datation des décès ne peut être faite avec fiabilité. Seule une datation au Carbone 14 pourrait préciser ces dates.

IV. Examen du squelette A

Le squelette remonté est mal représenté du fait de l'absence de nombreuses pièces osseuses, cependant les os existants sont relativement bien conservés. Les ossements sont ceux d'un immature (fig. 5 et 6).

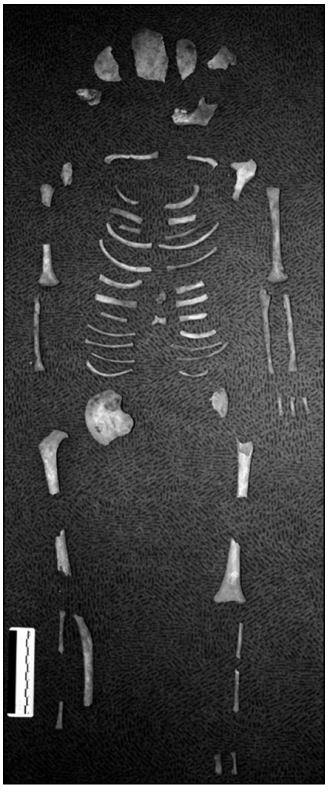

Fig 5. Squelette A remonté (cliché Georget).

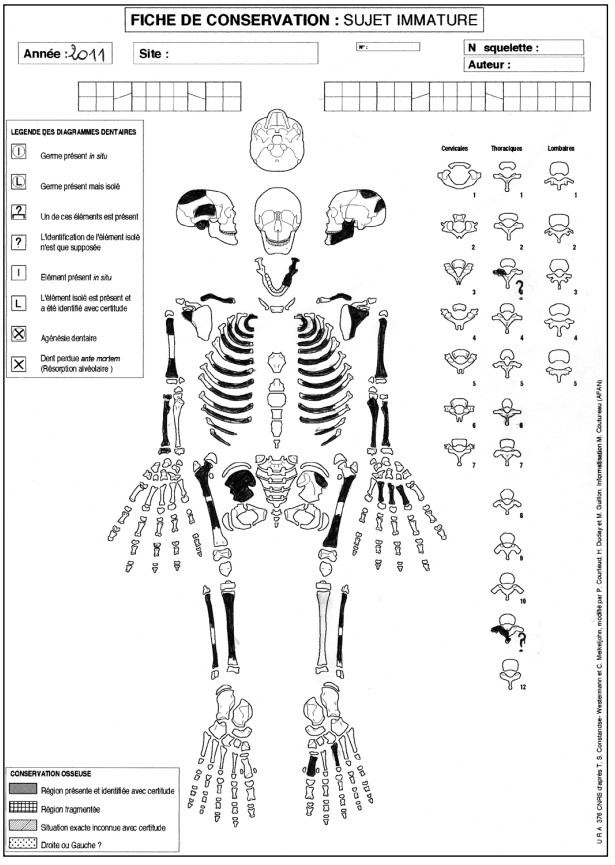

Fig. 6. Fiche de conservation (URA 376 CNRS).

3. Gélis, 2006.

Le squelette est composé de quelques fragments crâniens identifiables (fragments pariétaux droit et gauche, écaille temporale droite et un fragment occipital).

La mandibulaire est représentée par un morceau de branche horizontale postérieure gauche (support des dents temporaires 74 et 75) en continuité avec la branche montante.

La clavicule droite est en bon état tandis que la gauche est fragmentée.

Les omoplates sont très abîmées.

Concernant les membres supérieurs, l'humérus droit, fragmenté en son centre, montre des épiphyses identifiables. L'humérus gauche est en bon état.

À droite, le radius est en entier mais l'ulna est absente. À gauche, le radius et l'ulna montrent des fractures diaphysaires taphonomiques sans doute dues à des pressions telluriques.

Seuls trois carpes sont retrouvés.

Toutes les côtes présentent des fractures taphonomiques dues aux pressions de la terre trouvée dans la tombe.

Deux vertèbres thoraciques fragmentées représentent la colonne vertébrale.

L'ilium droit est détaché des os adjacents et le gauche est résiduel.

Les fémurs droit et gauche, fragmentés, présentent des morceaux qui ne sont pas en continuité.

Seul le tibia droit est présent, mais ses extrémités symphysaires sont altérées interdisant son utilisation pour la détermination de la taille.

Les fibula droite et gauche présentent des fragments non contigus.

Deux métatarsiens sont seulement identifiés.

1. Estimation de l'âge au décès

L'estimation de l'âge est réalisée sur les os longs entiers en utilisant les tables de Stloukal (âge au décès des individus immatures par mesures des os longs-1978)[4].

Seuls, l'humérus gauche d'une longueur de 13,3 centimètres et les radius gauche et droit qui mesurent chacun 9,9 cm peuvent être pris en compte dans l'étude (fig. 7 et 8). Les autres os, fémurs et tibias sont fragmentés.

D'après la table de Stloukal, les trois mesures réalisées donnent une estimation d'âge à 3 ans +/- 6 mois.

L'estimation de l'âge par le système dentaire[5] est réalisé à partir de la radiographie numérique du fragment mandibulaire gauche réalisée à l'hôpital Raymond Poincaré de Garches (fig. 9 et 10).

---

4. Charlier et Durigon, 2008 ; Schmitt et Georges, 2008.
5. Charlier et Tilotta, 2008.

Fig. 7. Humérus gauche (cliché Georget).

Fig. 8. Radius droit (entier) et gauche (fracturé) (cliché Georget).

Fig. 9. Fragment mandibulaire gauche (cliché Georget).

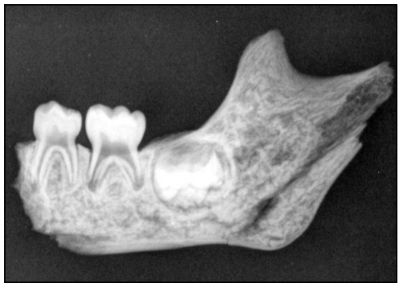

Fig. 10. Radiographie numérique (imagerie hôpital de Garches).

La radiographie numérique montre la présence des molaires temporaires 74 et 75 sur l'arcade dentaire.

La première molaire temporaire 74 est saine, les racines sont complètes, les apex des canaux radiculaires sont fermés. La seconde molaire temporaire 75 est saine, les racines sont complètes, les apex des canaux radiculaires sont encore ouverts. Les germes des prémolaires définitives 34 et 35 ne sont pas visibles. Le germe de la première molaire définitive 36 est au stade « couronne complète jusqu'à la jonction amélodentinaire ». Il faut noter que ce germe a effectué une rotation de 180° par rapport à son axe normal. Cette rotation est due à la manipulation et au nettoyage de la pièce osseuse.

Cette radiographie est comparée aux relevés téléradiographiques de Cretot dont l'échantillon comprend 436 sujets caucasiens indemnes d'altération pathologique. L'estimation de l'âge s'effectue par lecture directe sur le tableau. Cette méthode d'encadrement donne une estimation à un an près (fig. 11)[6].

Pour le cas considéré, l'âge estimé est 3 ans +/- 6 mois.

Il existe une concordance entre l'âge déterminé par mesures des os longs (méthode de Stloukal) et l'âge dentaire déterminé par lecture des relevés téléradiographiques de Cretot.

6. Georget, Sapanet, Fronty et Collet, 2007.

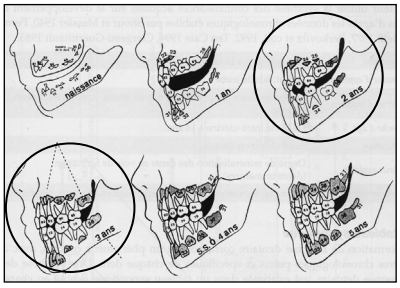

Fig. 11. Relevés téléradiographiques de Cretot.

Fig. 12. Côte présentant un élargissement antérieur en « bouchon de champagne » (cliché Georget).

2. Détermination du sexe

La mauvaise représentation osseuse du squelette et le stade immature ne permettent pas la diagnose sexuelle [7]. Chez l'immature seul le recours à la biologie moléculaire pourrait donner des résultats dont la fiabilité n'est toutefois pas absolue selon Brinkmann (2002).

3. Pathologie

L'examen clinique montre des côtes présentant des élargissements antérieurs en « bouchon de champagne » évoquant un rachitisme (fig. 12).

Aucune autre lésion pathologique n'est diagnostiquée sur le squelette.

Le mauvais état de santé dû au rachitisme est peut-être la cause ou l'une des causes du décès.

4. Diagnostic thaphonomique

Une hypothèse diagnostique taphonomique est émise lors de l'examen de la face médiale de ilium droit qui présente une tache de teinte rouille mesurant 9 mm x 3 mm. Cette coloration évoque une corrosion qui pourrait être due à une épingle de linceul en fer (fig. 13).

V. Examen de l'enfant B

Le squelette est mal représenté du fait de l'absence de presque l'ensemble des pièces osseuses, les os qui existent sont relativement mal conservés mais sont identifiés comme étant ceux d'un immature (fig. 14).

---

7. Bruzek et Schmitt, 2008.

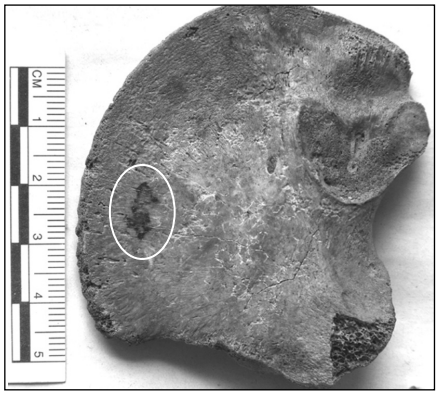

Fig. 13. Face médiale de ilium droit avec une tache de teinte rouille (cliché Georget).

Fig. 14. Vue de l'ensemble des ossements B (cliché Georget).

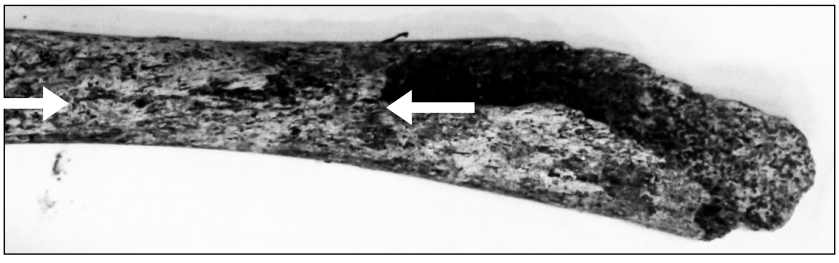

Fig. 15. Action du weathering *sur un os long (cliché Georget).*

Il s'agit d'un ensemble de 8 os (1 fragment de clavicule, 1 fragment de côte, 2 fragments de diaphyses fémorales, 1 fragment de diaphyse tibiale, 1 fragment de diaphyse de radius et 2 fragments indéterminés).

Ces ossements semblent avoir subi des altérations dues à l'eau (stade 1 du *weathering* soit des craquelures parallèles à la structure fibreuse de l'os) (fig. 15)[8].

Cet ensemble de pièces osseuses permet seulement d'identifier la présence d'au moins deux individus dans la tombe comme l'indiquent les témoignages.

Conclusion

Le squelette de l'enfant A dont l'âge présumé est 3 ans +/- 6 mois présente une pathologie évoquant un rachitisme. Cette maladie est peut-être la cause de son décès, tout au moins l'une des causes. Avant le relevage des tombes

8. Patou-Mathis, 2008.

1 et 2 en 2006, ce squelette était inhumé dans la plus grande des sépultures à répit de l'église Saint-Jean-Baptiste. Cette sépulture anthropomorphe n° 2 mesurant 100 cm x 27 cm est assez longue pour recevoir la dépouille allongée d'un enfant de cet âge contrairement aux trois autres qui sont moins longues.

Toutefois, concernant ces sépultures à répit, les questions se posent de savoir pourquoi une tombe de 100 centimètres se trouve au milieu de tombes de petites tailles réservées aux naissants ou mort-nés non baptisés et pourquoi un enfant de 3 ans se trouve inhumé à cet endroit.

Plusieurs réponses peuvent être données sous forme d'hypothèses :

1. Il s'agirait d'une tombe de jeune enfant placée au milieu des sépultures à répit, mais aucun écrit ne confirme cette thèse.

2. Il peut tout simplement s'agir d'une réutilisation de ces tombes à répit pour déposer des ossements en position secondaire, donc comme ossuaire. Des fouilles plus étendues autour de l'église permettraient peut-être de localiser des sépultures primaires d'un cimetière paroissial plus ancien.

3. Selon les témoignages d'habitants de la région, il se dirait que « la sépulture n° 2 contenait un enfant plus grand que les autres. Il s'agissait peut-être d'un enfant caché, bâtard ou malformé. Il était fréquent à la campagne de dissimuler les naissances ''honteuses'' »… Mais cela est-il une légende ?

C. G. et P. C.

Bibliographie

Bruzek (J.) et Schmitt (A.), « L'identification du sexe d'un individu à partir du squelette », dans Charlier (P.), *Manuel pratique de paléopathologie humaine*, Paris, éd. Boccard, 2008, p. 259-267.

Charlier (P.) et Durigon (M.), « Apport de la médecine légale à la paléopathologie », dans Charlier (P.), *Manuel pratique de paléopathologie humaine*, Paris, éd. Boccard, 2008, p. 55-69.

Charlier (P.) et Tilotta (F.), « Méthodologie de la paléodontologie », dans Charlier (P.), *Manuel pratique de paléopathologie humaine*, Paris, éd. Boccard, 2008, p. 463-490.

Gélis (J.), *Les enfants des limbes. Mort-nés et parents dans l'Europe chrétienne*, Paris, éd. Audibert, 2006, 396 p.

Georget (C.), Sapanet (M.), Fronty (P.) et Collet (G.), *L'identification estimative : l'âge*, éd. Atlantique (coll. Les cahiers d'odontologie médico-légale), 2007, 198 p.

Patou-Mathis (M.), « Les altérations taphonomiques et pseudo pathologiques », dans Charlier (P.), *Manuel pratique de paléopathologie humaine*, Paris, éd. Boccard, 2008, p. 81-89.

Schmitt (A.) et Georges (P.), « Quelle démarche suivre pour estimer l'âge au décès à partir du squelette », dans Charlier (P.), *Manuel pratique de paléopathologie humaine*, Paris, éd. Boccard, 2008, p. 269-285.

Remerciements : à M^me^ Nicole Fournier pour la communication des documents concernant l'église Saint-Jean-Baptiste et l'iconographie qui enrichissent cet article.

DANS NOTRE ICONOTHÈQUE
ET DANS LES ARCHIVES *

Les squelettes de l'abri de Cro-Magnon. Datation et pathologie. Évolution des idées

par Brigitte et Gilles DELLUC

Deux questions sont souvent posées à propos des squelettes exhumés dans l'abri de Cro-Magnon : 1 - De quand date cette sépulture ? 2 - De quelles maladies avaient souffert les humains découverts en ces lieux ?

Le but des pages que voici est d'abord épistémologique : essayer de reconstituer les principales étapes ayant permis, non sans mal, de résoudre peu à peu ces problèmes en un siècle et demi.

Le lecteur trouvera, en outre, deux petites actualisations concernant la datation et la pathologie.

La ligne de chemin de fer Périgueux-Agen, *via* Les Eyzies, a été inaugurée le 3 août 1863. C'est le 24 de ce mois que le paléontologue Édouard Lartet et son ami Henry Christy [1] débarquent aux Eyzies. Ils sont attirés en ce lieu par l'observation dans une boutique parisienne d'un bloc de brèche,

---

* Les documents iconographiques présentés dans cette rubrique sont archivés à la SHAP.

1. Ce Britannique n'était pas banquier comme on le dit parfois, mais fabricant de chapeaux (GUICHARD, 1982).

contenant des silex et des os de renne : ce fragment de sol calcifié provient d'une grotte des Eyzies. Ils souhaitent en outre rendre visite au vicomte Alexis de Gourgues, qui, sur les coteaux du Bergeracois, recueille de nombreux objets préhistoriques. C'est ainsi que débute une fructueuse campagne : ils vont découvrir et fouiller les plus grands gisements de la vallée de la Vézère. Les résultats de ces investigations seront publiés dans les *Reliquiae aquitanicae*, *being contribution to the Archaeology and Paleontology of Perigord and the adjoining provinces of Southern France*. Ce gros livre d'É. Lartet et H. Christy paraîtra en anglais de 1865 à 1875, en 10 livraisons sous des signatures diverses [2].

Une découverte en deux temps

Cinq ans après l'expédition d'Édouard Lartet aux Eyzies, la découverte de la sépulture de Cro-Magnon survient à l'occasion de travaux de voirie : la création d'une nouvelle route [3] et non un aménagement ferroviaire comme on le dit souvent [4]. L'entrepreneur François Berthoumeyrou est chargé de ce travail avec son demi-frère L. Delmarès. Vers la fin du mois de mars 1868, il fait attaquer par ses ouvriers un terrain taluté lui appartenant, au pied du rocher, à 130 mètres de la gare. Cela pour deux raisons : il veut extraire des sédiments (on dit ici de la castine) pour charger la nouvelle route ; peut-être veut-il aussi ouvrir dans ce talus « le chemin destiné à remplacer celui que la voie ferrée avait fait disparaître [5] ».

En fait, l'histoire a télescopé deux opérations effectuées sur ce talus. Il y avait eu, précédemment, pendant les travaux ferroviaires antérieurs à août 1863, une première extraction de sédiments par la Compagnie des chemins de fer d'Orléans [6] pour « l'établissement de la chaussée [*sic*] du chemin de fer qui amena l'enlèvement d'une partie importante du talus et celle d'un bloc gigantesque détaché du rocher », c'est-à-dire de l'auvent éboulé de l'abri supérieur [7]. Le mot « chaussée » désignait la plateforme du chemin de fer et

---

2. É. Lartet meurt en 1871 et H. Christy en 1865.
3. Aujourd'hui nommée rue de Tayac. Avant les travaux, « un chemin coupait la partie détruite de l'abri avant de rejoindre dans les bois la vieille route des Eyzies », qui gagnait le Port de Laugerie, en rive gauche de la Vézère. Là, un bac permettait de joindre, en rive droite, la route de Périgueux (Bouchud, 1966 ; carte de Belleyme, n°23 et cadastre dit napoléonien, 1832).
4. Cette légende est apparue très tôt et fut même reprise par J. Bouchud, pourtant bon connaisseur des lieux, qui citait « l'aménagement d'une nouvelle route lors [*sic*] de la construction de la ligne de chemin de fer Périgueux-Agen » (Bouchud, 1966, p. 25). La voie ferrée existait en fait depuis le début d'août 1863, date d'inauguration de la ligne qui vit arriver peu après É. Lartet et H. Christy (Delluc, 2001).
5 Girod et Massénat, 1900, p. 10.
6. Future Compagnie du Paris-Orléans ou P.O. L'entreprise Bernard frères assurait les travaux. Trois trajets avaient été proposés. Le trajet Est fut choisi. À l'ouest, les deux autres (*via* Mussidan et *via* Vergt) auraient évité les Eyzies.
7. Lartet, 1869b, p. 137 et fig. 3, p. 136.

non la route. En mars 1868, c'est la deuxième opération, effectuée pour la route cette fois, qui conduira à la découverte.

Une précieuse aquarelle, figurant la coupe de Cros-Magnon [*sic*] par l'archéologue et agent voyer Maurice Féaux, reconstitue l'état initial des lieux et les deux opérations [8] (fig. 1). Le rocher n'était pas vertical mais se creusait de deux abris sous roche superposés. Le toponyme « Cro-Magnon » désignait l'abri supérieur, largement ouvert, vide et visible de loin [9]. En revanche, c'est dans l'abri inférieur, profond alors d'une douzaine de mètres, invisible car quasi totalement comblé et scellé depuis des millénaires sous quelque quatre mètres de sédiments, que se trouvait la sépulture, associée à une faune depuis longtemps disparue du Périgord [10].

Dans cet abri, les squelettes se trouvaient au sommet des sédiments, eux-mêmes séparés de la voûte par un mince espace vide. D'après la coupe de Lartet, le crâne de l'un d'eux (le « vieillard »), non totalement enfoui, affleurait à la surface. L'auvent de cet abri s'est effondré depuis : l'abri supérieur n'est

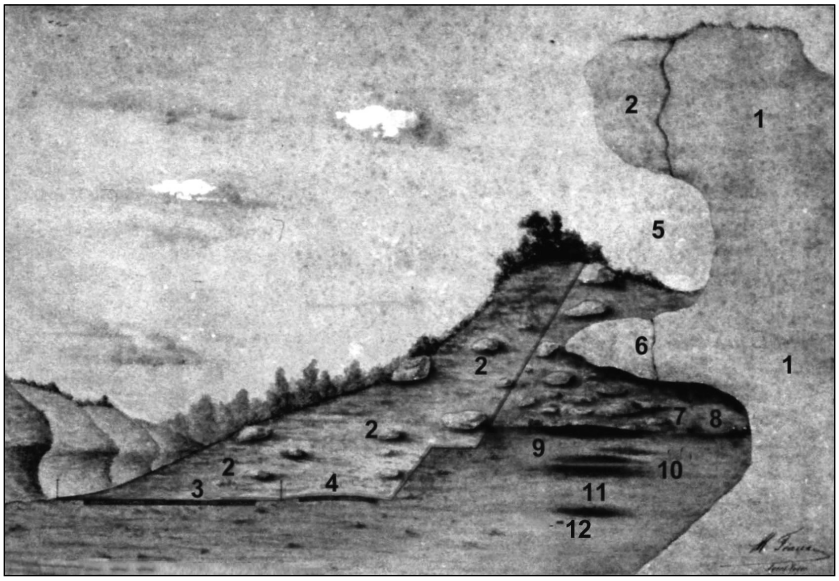

Fig. 1. Coupe des 2 abris de Cro-Magnon par M. Féaux, vue du sud (coll. SHAP). 1 - Rochers calcaires ; 2 - Rocher et terres enlevés par la Compagnie d'Orléans ; 3 - Plateforme de la voie ; 4 - Chemin d'accès ; 5 - Ancien Cros-Magnon ; 6 - Faille ; 7 - Caverne ; 8 - Squelettes ; 9, 10 et 11 - Foyers ; 12 - Lame de dent d'éléphant.

8. Dessin d'après M. Sinsou, agent voyer en chef, coll. de la Société historique et archéologique du Périgord (Delluc, 1984, 2001 et surtout 2008).
9. *Cro* veut dire trou en occitan.
10. Lartet, 1868a et b et 1869a et b ; Bouchud, 1966, p. 29.

presque plus visible ; l'abri inférieur est moins profond que jadis [11]. C'est ce dernier qui porte désormais le nom de Cro-Magnon [12].

La découverte de ces squelettes, dans un milieu clos, accompagnés seulement d'objets de silex, d'ossements divers et de coquillages marins, prouvaient, pour la première fois, qu'on avait affaire à des squelettes préhistoriques : les restes de quatre adultes et d'un enfant, semblables à nous.

François Berthoumeyrou fait arrêter les travaux et prévenir Édouard Lartet [13]. Ce dernier, se jugeant trop âgé (67 ans) [14], délègue son fils, Louis, géologue, pour effectuer l'exploration du site [15].

La découverte est présentée dès le 16 avril 1868 au Comité impérial des travaux historiques et, le 21 mai 1868, Louis Lartet donne une communication à la Société d'Anthropologie de Paris. Il rédigera une publication détaillée dès 1868 et 1869, reprise presque intégralement et très bien illustrée dans les *Reliquiae aquitanicae* [16].

I. La datation des vestiges osseux de Cro-Magnon

Elle a été précisée en une douzaine d'étapes.

1. De la même époque qu'Aurignac

En 1868, Louis Lartet fouille l'abri et décrit 12 niveaux (A à K), dont 5 contenant des vestiges charbonneux qu'il nomme « foyers » (B, D, F, H et J),

---

11. 3 m au lieu de 10 m environ pour une longueur d'une quinzaine de mètres.
12. Bouchud, 1966 ; Delluc, 2001. L'auvent rocheux, soutenu par un pilier de maçonnerie, s'effondra bientôt et les éboulis furent enlevés. Un hôtel et des maisons furent construits à une quarantaine de mètres à droite de l'abri abandonné. En 1964, le site, encore masqué par des constructions utilitaires vétustes, fut restauré et muni d'une clôture par la municipalité des Eyzies-de-Tayac et inauguré le 8 août 1965 (Bouchud, 1965). Longtemps oublié depuis, il fait actuellement l'objet d'un aménagement muséal par M. Jean-Max Touron.
13. Entre temps, il avait prévenu l'ex-chef de chantier d'É. Lartet, Alain Laganne. Peu de jours plus tard, ce dernier recueille, « devant MM Joly et Simon, de Périgueux, deux crânes et quelques autres ossements humains, ainsi que des os de renne travaillés et de nombreux silex taillés » (Lartet, 1869b). Ce Joly est le Dr Édouard Galy (1814-1887), conservateur du musée de la Dordogne depuis 1856, président de la Société d'Agriculture, futur président de la Société historique et archéologique du Périgord (lors de sa création en 1874) et maire de Périgueux. On peut lire le compte-rendu de sa visite dans les *Annales de la Société d'Agriculture, Sciences et Arts de la Dordogne*, t. 29, p. 690 (séance du 2 avril 1868), signalant « sept squelettes […], d'une race intelligente et forte […]. On sourit en pensant aux excentricités de Darwin et il n'est plus question ni de singes ni de brachycéphales. Les principales pièces ont été envoyées à S. Exc. M. Duruy, mais en réservant la propriété au musée départemental de la Dordogne. L'académie des Sciences a été saisie de la question et M. L. Lartet a été envoyé pour continuer les fouilles ». Simon est sans doute son collègue le Dr Achille Simon, maire de Ribérac et conseiller général, qui publie de nombreux articles sur la vie en Dordogne.
14. Il étudiera cependant la faune de Cro-Magnon notamment pour les *Reliquiae aquitanicae*.
15. Victor Duruy, ministre de l'Instruction publique de Napoléon III de 1863 à 1869, est intervenu dans ce choix. Fondateur de l'École pratique des hautes études le 31 juillet 1868, il abandonnera son poste ministériel un an plus tard. Le ministère donnera les pièces recueillies au Muséum d'histoire naturelle de Paris.
16. Lartet, 1868a et b et 1869a et b.

d'âge glaciaire, superposés sur 2,50 m de haut. Certains niveaux contenaient « des ossements brisés, brûlés et travaillés et des silex taillés suivant différents types ». La couche I, « de terre jaunâtre un peu argileuse, [contenait] encore des ossements, des silex et des instruments en os, ainsi que des amulettes […] et serait limitée à sa partie supérieure par une couche charbonneuse et très-peu étendue (J) [17], que M. Laganne a pu observer avant mon arrivée, mais dont je n'ai pu retrouver que de simples traces ».

Au niveau de la couche H, la hauteur disponible sous abri était de 1,50 à 2 m environ. La sépulture, « d'un âge immédiatement antérieur à l'époque artistique », se trouvait au fond de l'abri, au niveau de la très mince couche J, à la surface de la couche I, d'après la coupe de L. Lartet. À ce niveau, l'abri était haut seulement de 0,50 cm (fig. 2). Dans les *Reliquiae aquitanicae*, deux planches hors texte montrent des lames et grattoirs épais à retouche écailleuse comme ceux d'Aurignac [18]. Rien n'évoque une époque plus récente.

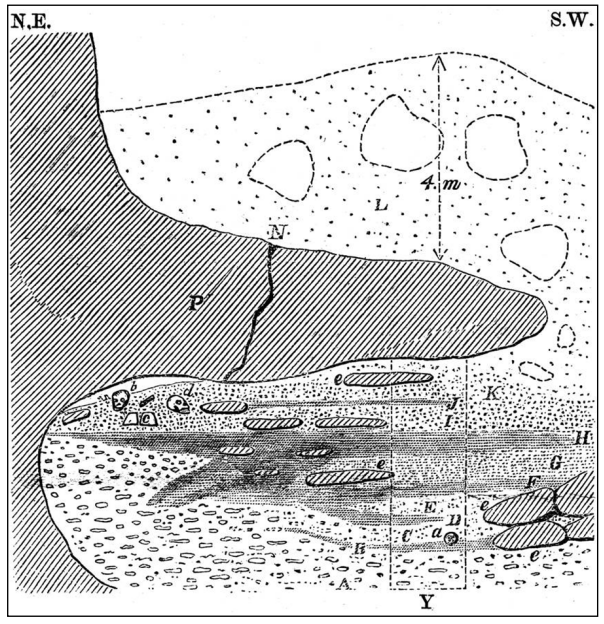

Fig. 2. Coupe de l'abri sépulcral par L. Lartet en 1868, vu du nord. Légende : A, C et E - Débris de calcaire ; B, D et F - Couches de cendres ; H - Couche de cendres avec ossements ; G et I - Terre avec ossements ; J - Lit mince de graviers lavés avec calcite. Trace à peine visible d'un foyer ; K - Éboulis calcaires ; L - Talus enlevé ; N - Fissure ; P - Toit de l'abri ; Y - Pilier soutenant le toit ; a - Défense de l'éléphant ; b - Squelette du vieillard ; c - Bloc de gneiss ; d - Ossements humains ; e - Blocs calcaires détachés du rocher (Lartet, 1869a et b).

L'année suivante, le texte de Louis Lartet, publié dans les *Matériaux pour l'histoire naturelle et primitive de l'Homme* [19], est orné d'une belle planche hors texte, représentant des objets provenant de la « grotte sépulcrale de Cro-Magnon [20] » : silex aurignaciens, pendeloques, coquillages, mais aussi deux harpons magdaléniens à double rang de barbelures. Heureusement, un *erratum* précise que ces harpons « sont d'une époque moins ancienne

17. À la suite d'un oubli de virgule dans son texte, Lartet (1869a et b, p. 140) semble indiquer 0,5 m d'épaisseur pour la « très-mince » couche J. Il faut certainement attribuer cette épaisseur à la couche I, ce que confirme bien sa coupe.
18. Lartet, 1868b, pl. XIX et XX et p. 83-88.
19. En 1869, É. Cartailhac est devenu le directeur de cette revue fondée par G. de Mortillet.
20. Lartet, 1869a, planche IV.

Fig. 3. Planche des Matériaux *(1869). Deux harpons proviennent de la Madeleine.*

que la sépulture de Cro-Magnon ». Ils proviennent probablement de la Madeleine et ont été placés là par le graveur sans doute dans un but décoratif... (fig. 3).

La grotte d'Aurignac (Haute-Garonne) avait été fouillée en 1860 par E. Lartet, mais le mot d'« Aurignacien » ne sera choisi qu'en 1906, par H. Breuil et É. Cartailhac, pour désigner la première des grandes cultures du Paléolithique supérieur [21].

2. Des pointes d'Aurignac au-dessus du Solutréen ?

Le nom d'Aurignac et le Solutréen apparaissent au terme des fouilles faites entre 1869 et 1873 à Cro-Magnon par le collectionneur Élie Massénat, industriel corrézien, venu « quelques jours après L. Lartet [22] ». Pour lui, la stratigraphie de l'abri, au centre et à l'est (à droite) [23], est la suivante, de haut en bas : 1 - Éboulis superficiel ; 2 - Mince foyer avec pointes d'Aurignac ; 3 - Castine à petits éléments, stérile ; 4 - Couche solutréenne ; 5 - Éboulis de base [24]. H. Breuil critiquera en 1912 cette « coupe apocryphe et fausse […], dont le caractère frauduleux est établi depuis six ans [25] ».

En outre, dans une notule des *Matériaux* [26], É. Massénat signalait aussi avoir recueilli à Cro-Magnon une belle feuille de laurier [27]. Pas du tout, ripostera l'abbé Breuil. Cette « pointe de lance » avait été offerte à Élie Massénat par Berthoumeyrou (probablement en 1869) : il l'avait trouvée dans la partie orientale du site, « contre l'angle du rocher sur lequel s'adosse l'hôtel, dont il est hôtelier […], à plus de trente mètres du gisement et tout à fait à la surface [28] ». Massénat publia d'autres feuilles de laurier et des pointes à face plane [29].

---

21. Le Paléolithique supérieur est aujourd'hui divisé en 4 cultures principales, de la plus vieille à la plus récente (environ de -35 000 à - 10 000 ans avant nous) : Aurignacien, Gravettien, Solutréen et Magdalénien.
22. Roussot, s. d.
23. Cette localisation sera contestée par H. Breuil (1907, p. 43).
24. Girod, 1906 et 1907, p. 184.
25. Breuil, 1912, p. 167, note 1.
26. Massénat, 1869, p. 357.
27. Breuil, 1907a et b.
28. Donc à une quarantaine de mètres de l'abri. Au début du XX^{e} siècle, l'hôtel fut à J. Leyssalles, l'homme de confiance de l'archéologue suisse Otto Hauser. Ce dernier ne fouilla pas ici à notre connaissance (Hauser, 1911 ; Delluc, 2010). Cet hôtel de la Gare se nomme aujourd'hui hôtel Cro-Magnon.
29. Sans doute de même origine (Massénat, 1869, pl. XXXV et XXXVI).

Que représentait Aurignac à cette époque ? Cette petite grotte de Haute-Garonne avait été découverte en 1852 par le sieur Bonnemaison et étudiée en 1860 par Édouard Lartet. Celui-ci avait entrepris des fouilles : l'industrie originale, découverte dans une épaisse couche en avant de l'étroit porche, servait de base à sa classification naturaliste pour le Paléolithique supérieur. C'était « l'âge du Grand Ours des Cavernes », la période la plus ancienne de l'Âge du Renne [30].

Peu après, Gabriel de Mortillet introduisit fugacement l'époque d'Aurignac dans sa classification comme un « Solutréen dégénéré », entre celle de Solutré et celle de la Madeleine. La belle retouche aurignacienne des outils en silex et le façonnage des pointes de matière dure animale ne lui paraissent pas concevables avant le Solutréen [31]. Mais il la supprima dès 1872. Cette classification de G. de Mortillet, reprise par son fils Adrien, fut alors adoptée par tous ou presque.

3. Cro-Magnon en pleine bataille de l'Aurignacien

Mais Henri Breuil va s'opposer à cette conception dès 1905. Il décrit plusieurs sites comportant un niveau archéologique « présolutréen », avec de l'industrie osseuse et des outils en silex bien particuliers. L'année suivante, il déclenche la célèbre « bataille de l'Aurignacien », en présentant de nombreux gisements, dont Cro-Magnon, et en contestant très durement les conclusions d'Adrien de Mortillet, P. Girod et É. Massénat [32]. Il propose le terme d'« Aurignacien » pour nommer les industries trouvées entre les niveaux du Moustérien et ceux du Solutréen et sort victorieux de cette bataille « délétère ». Elle trouvera sa conclusion définitive dans *Les subdivisions du Paléolithique supérieur et leur signification* [33].

À Cro-Magnon, en 1897, l'abbé, lui-même, avait pu « gratter quelque peu » dans l'abri de Cro-Magnon avec Gaston Berthoumeyrou [34], lors de son premier voyage en Dordogne. Il y avait vu « les couches actuellement connues comme aurignaciennes ». Au début de la « bataille de l'Aurignacien », il y avait fouillé à nouveau en 1905 [35] sans trouver de Solutréen [36].

L'abbé Breuil brossera un portrait sévère de ses adversaires : 1 - Élie Massénat était « un homme estimable, enjoué, amateur de beaux objets, mais

30. Delluc, 1989.
31. Delporte, 1989 ; Hurel, 2011.
32. Breuil, 1907a, p. 37-47.
33. Breuil, 1913.
34. Fils de François et co-inventeur de la grotte ornée de la Mouthe en 1895, pour le compte du Dr Rivière. D. Peyrony signale « sa gracieuseté habituelle » (Peyrony, 1908, p. 2).
35. « Non loin de l'abri éponyme », note A. Roussot (s. d.). En fait, on verra que D. Peyrony va continuer la fouille de H. Breuil.
36. Breuil, autobiographie, dans Hurel, 2011.

il manquait de toute espèce de préoccupation et de formation scientifiques, et n'avait aucun soupçon de ce qu'est une observation précise [37] » ; 2 - Paul Girod avait présidé le congrès de l'AFAS de Clermont-Ferrand de 1908, au cours duquel furent largement distribués les tirés à part du sévère article de Breuil de 1907. Cela fera écrire au charitable abbé : « Il devint rouge, violet, et eut une attaque dont il mourut peu après […]. Je n'ai aucun remords d'avoir, involontairement, hâté quelque peu la disparition de ce très vilain monsieur et faussaire. Il est juste que les gendarmes tirent sur les bandits : tant pis s'il en arrive malheur à ceux-ci [38] ». Plus tard, à propos de Glozel, il conclura que P. Girod était « bluffeur, fichard et faussaire [39] ».

4. Des squelettes néolithiques sur un dépôt magdalénien ?

Dès 1871, É. Cartailhac et le Dr E. Trutat, naturaliste, avaient réfuté, à propos d'Aurignac [40] et aussi de Cro-Magnon, le synchronisme de la sépulture et du remplissage pléistocène sous-jacent : elle serait postérieure au niveau d'Aurignac. É. Piette évoquera même l'Azilien en 1902 et 1903 [41].

Gabriel de Mortillet, pour des raisons philosophiques, refuse toute hypothèse de sépulture préhistorique. On ne s'étonne pas qu'il conclut, dès 1883 dans *Le Préhistorique*, à propos des sépultures de Cro-Magnon : « Louis Lartet les a si bien décrites qu'avec sa description, il est facile de montrer qu'elles sont récentes. Les corps de Cro-Magnon ont été déposés dans une petite grotte contenant un épais dépôt magdalénien [*sic*] et l'entrée a été fermée par une partie de ce dépôt remanié. C'est ce qui a trompé les observateurs. Mais les corps n'étaient pas ensevelis dans ce dépôt. Ils étaient simplement posés dessus, dans un [mince] espace vide. La simple vue de l'un des crânes, celui du vieillard, suffit à le prouver. Il est en partie recouvert d'une incrustation stalagmitique. Il recevait donc de l'eau tombant de la voûte [42]. En outre, le front porte une excoriation, qui est le produit d'une altération de l'os par l'action de l'air et de l'humidité [43] ».

En 1903, dans le *Musée préhistorique*, il va même jusqu'à préciser que cet homme de Cro-Magnon « appartient au commencement des temps actuels, à l'époque robenhausienne, mais il représente assez exactement le crâne magdalénien de Laugerie-Basse [44] ».

---

37. Breuil, 1907a et b ; Hurel, 2011.
38. Hurel, 2011. A. Hurel a bien voulu relire notre texte.
39. Hurel, 2011.
40. Des squelettes chalcolithiques y avaient été superposés aux couches aurignaciennes.
41. Henry-Gambier, 2002b.
42. La voûte de l'abri est effectivement un peu calcitée.
43. Mortillet, 1883.
44. Mortillet, 1903, p. 279. G. de Mortillet en 1872 avait choisi la station suisse de Robenhausen comme site éponyme de l'ensemble du Néolithique d'Europe occidentale. Appellation tombée en désuétude.

Qui veut trop prouver ne prouve rien, car : 1 - Si, effectivement, une partie du crâne du sujet n°1 n'était pas couverte de sédiments, comme le montre la coupe de L. Lartet, le reste des ossements étaient enfouis ; 2 - Il n'y a pas de Magdalénien au centre de l'abri de Cro-Magnon ; 3 - l'« excoriation » frontale du sujet n° 1 est une lésion pathologique. On verra que Paul Broca et Léon Pales, pourtant tous deux médecins, ne décèleront pas non plus l'origine pathologique de cette lésion [45].

5. Du Magdalénien dans la couche inférieure ?

Laissons la bataille de l'Aurignacien et Gabriel de Mortillet et revenons un peu en arrière.

En 1893, le Dr Émile Rivière reprend une fouille, « immédiatement au-dessous du point où l'on a trouvé, en 1868, les célèbres ossements humains [46] ». Il fouille, sur un mètre de profondeur, ce qu'il juge être « un gisement magdalénien non remanié ». Il exhume « grattoirs, burins, pointes, lames […], faune dans laquelle le Renne prédomine, un beau poinçon en os long de 8 centimètres, une lame en bois de Renne, dont l'une des faces est ornée de traits gravés irrégulièrement et, pièce surtout remarquable, une lame [de matière dure animale], dont les deux bords sont entaillés de 43 coches sur l'un des bords et de 38 sur le bord opposé », sans compter une incisive de cheval portant un trou de suspension et des traits encochés [47].

En 1897, il reprend cette fouille, continuant à trouver, selon lui, « d'intéressants produits de l'industrie de l'époque magdalénienne » et, en septembre, il participe à une fouille de Gaston Berthoumeyrou, « à peu près à la même distance de l'hôtel de la Gare, mais un peu en arrière et proche du rocher [48] ». Il trouve notamment des grattoirs, dont un caréné, des burins, des lames de silex, « deux pointes de flèches, plates, fendues à la base pour recevoir le bois sur lequel elles étaient montées », une « très belle pointe de sagaie, longue de 0,103 m, dont l'extrémité est taillée en biseau ».

Du Magdalénien ? En fait, la présence d'un grattoir caréné et de deux sagaies à base fendue témoignaient sans conteste de la présence d'Aurignacien. On verra plus loin que le Dr Rivière avait également trouvé du Gravettien, mais ne le publia pas. En outre, c'est au cours de cette excavation que furent

45. En 1912, Paul de Mortillet fera une description confuse, mélangeant les observations précédentes et la conclusion de son père : « L'hôtel de la Gare [à l'est de l'abri] est construit au pied de l'abri qui contenait à la base une couche solutréenne, avec grattoirs, pointes à cran et une pointe en feuille de laurier, et, au-dessus, une couche magdalénienne avec silex taillés, lissoirs et pointes de sagaies à fente en bois de renne ». Le fond de l'abri « renfermait une sépulture robenhausienne, reposant sur une importante assise magdalénienne remaniée » (Mortillet, 1912, p. 115). P. Girod, en 1900, mélangeant l'opinion de Mortillet et celle de Massénat, il conclut à une sépulture néolithique sur un gisement solutréen (Préface, dans Girod et Massénat, 1900).
46. Rivière, 1894. A. Roussot indique « à droite de l'abri éponyme » (Roussot, s. d.).
47. Rivière, 1894, p. 198-199.
48. A. Roussot indique « sous le rocher » (Roussot, s. d).

découverts, à 35 cm de profondeur et par un tiers, un fragment de côte, gravé d'un personnage (asexué, un peu météorisé mais sans sein ni fesse marqués) et un autre, gravé d'un bison [49]. H. Breuil dessinera ces deux gravures mobilières découvertes par G. Berthoumeyrou dans l'extrémité gauche de l'abri, « dans un milieu qui pourrait être gravettien [50] ».

C'est sans doute à la suite du Dr Rivière qu'Otto Hauser fera de Cros-Magnon [*sic*] un site magdalénien dans son guide intitulé *Le Périgord préhistorique*. Il observait : « Pour la stratigraphie, il est difficile de contrôler maintenant les couches emportées et détruites par un grand nombre de fouilleurs [51] ».

6. La couche inférieure est franchement aurignacienne

De nombreuses fouilles ont suivi la découverte de 1868. Lorsque Denis Peyrony publie en 1908 ses « Nouvelles recherches à Cro-Magnon [52] », de nombreux chercheurs sont passés avant lui : L. Lartet en 1868 et 1869 ; É. Massénat en 1869 et 1873 ; É. Rivière en 1893 et 1897 ; H. Breuil en 1897, 1905 et 1907 ; Pestourie et G. Berthoumeyrou en 1906 ; P. Girod en 1906 ; L. Giraux avant 1907 [53].

Le minutieux D. Peyrony, débutant ses propres travaux en 1905 [54], précise deux faits importants : 1 - « C'est [seulement] la couche inférieure de ce gisement qui a été conservée par endroits » ; 2 - « La couche inférieure de Cro-Magnon est franchement aurignacienne et par conséquent plus ancienne qu'on ne l'avait cru tout d'abord […], absolument la même que celle de Gorge d'Enfer (abri Pasquet) ».

Tout cela cadre bien avec les observations de Pestourie, Berthoumeyrou et Breuil. En 1906, Pestourie avait ouvert une tranchée à quelques mètres à droite de celle de D. Peyrony (sans résultat) et une seconde un peu plus loin, à droite vers l'hôtel [55], retrouvant la même industrie que D. Peyrony [56]. D. Peyrony signale que « M. Berthoumeyrou fit des recherches à quelques mètres plus loin […], à côté et peut-être même en partie où M. Massénat avait pratiqué autrefois les siennes. À 0,50 m de profondeur, il trouva le même niveau […]. Cette industrie était la même que celle que M. Breuil et moi

---

49. Rivière, 1897 ; Pittard, 1960 et 1963 ; Delporte, 1993 ; Roussot, 2004.
50. Breuil, 1960 ; Hurel, 2011. En 1906, le Dr Rivière émit des doutes sur l'authenticité des pièces (Roussot, 2004). M. Féaux, E. Saccasyn Della Santa et Z. Abramova les considéreront comme magdaléniennes (Roussot, 2004).
51. Hauser, 1911, p. 17 et carte.
52. Peyrony, 1908.
53. En décembre 1907, selon A. Roussot (Roussot, s. d.).
54. Tout près de la fouille du Dr Rivière de 1894. A. Roussot écrit « Peyrony continue la fouille de Breuil, fait un sondage près de l'ancien pilier maçonné dans l'abri, puis fouille [la] couche aurignacienne (Roussot, s. d.).
55. « Derrière un four », note A. Roussot (Roussot, s. d.).
56. Peyrony, 1908.

avions remarqué l'année précédente […]. M. Breuil […] eut la bonne fortune d'y trouver la base d'une pointe losangique en os [57] ».

Bientôt, à la Ferrassie qu'il explore depuis 1896 et publiera en 1934, D. Peyrony va s'apercevoir que si les pointes de sagaie à base fendue sont caractéristiques de ce qu'il nomme l'Aurignacien I, les grandes sagaies à base losangique sont typiques de son Aurignacien II.

En bref, Cro-Magnon - ou du moins ce qu'il en reste - est désormais daté de l'Aurignacien et, pour son niveau le plus bas, de l'Aurignacien I, comme le pensait H. Breuil et D. Peyrony lui-même en 1907. Avec une grande prudence, D. Peyrony laisse ainsi sous-entendre qu'il existait une couche supérieure plus récente, celle des ossements, déjà disparue lorsqu'il eut accès au site.

Il n'a pas retrouvé de Solutréen. Charitablement, il conclut à « une erreur involontaire » d'É. Massénat : celui-ci aurait peut-être pris « les belles lames retouchées sur tout le pourtour pour des feuilles de laurier taillées sur une seule face […]. Il serait bien extraordinaire que, de tous ceux qui ont cherché à Cro-Magnon, M. Massénat fût le seul à avoir trouvé des feuilles de laurier [58] ».

Au soir de sa vie, en 1949, Denis Peyrony, recensant les gisements du *Périgord préhistorique*, date Cro-Magnon de l'Aurignacien I. Il cite de nombreux objets de silex : grattoirs épais, grattoirs simples ou doubles sur lames aurignaciennes, des lames à étranglement, des lames aurignaciennes, des lames retouchées et de rares burins dans la couche inférieure, rouge brunâtre (mais parfois partiellement brunâtre), s'étendant sur tout le fond de l'abri. Curieusement, il ne cite pas les pointes de sagaie aurignacienne à base fendue, mais ne manque pas de rappeler la base d'une pointe losangique repérée par H. Breuil dans les séries Berthoumeyrou [59].

7. La couche supérieure : plutôt un Aurignacien évolué, sinon tardif

En 1960, Denise de Sonneville-Bordes pense que le niveau supérieur J, qui serait celui de la sépulture, semble remonter à un « Aurignacien évolué, sinon supérieur », avec ses burins busqués et ses grattoirs à museau [60]. Mais, commentant les fouilles de D. Peyrony, elle pense aussi qu'au moment de ces travaux, cette très mince couche supérieure avait déjà disparu.

Elle attribue les couches inférieures B à F à l'Aurignacien I (lames étranglées), le grand foyer H à l'Aurignacien II, « mais il n'est pas exclu que la séquence aurignacienne ait été plus complexe ». Enfin, « le niveau J, auquel correspondent les restes humains, ne peut être attribué à l'Aurignacien ancien,

57. Plus précisément, peu avant 1908, « M. Breuil, examinant à l'hôtel de la Gare une caisse d'objets non encore ni triés ni lavés, eut la bonne fortune d'y trouver la base d'une pointe losangique en os » (Peyrony, 1908, p. 2).
58. Peyrony, 1908.
59. Peyrony, 1949.
60. Sonneville-Bordes, 1960, p. 71-73.

mais tout au plus à un Aurignacien évolué sinon tardif, vu la position qu'il occupe au-dessus de cinq couches aurignaciennes ».

L'auteur précise que les squelettes se trouvaient « à la hauteur du foyer J [61] ». Relisons Louis Lartet : 1 - Ce « foyer » n'était qu'une « trace à peine visible d'un foyer » dans un « lit mince de graviers lavés et incrustés de stalagmite », « une couche charbonneuse très mince et très peu étendue », à la partie supérieure de la couche I [62]. Sur la coupe de L. Lartet, J est matérialisé par un mince double trait, à 50 cm sous la voûte ; 2 - J n'atteignait pas le fond de l'abri. C'est en fait la couche I, épaisse de 50 cm, qui contenait « des ossements, des silex et des instruments en os, ainsi que des amulettes ». L. Lartet précise clairement : « c'est à la partie supérieure de cette couche jaune I [63] et dans le fond de l'abri qu'ont été trouvés les squelettes humains avec les accessoires de cette sépulture […], le tout recouvert, à l'exception d'un espace fort limité dans l'enfoncement le plus reculé de cette cavité, d'une couche d'éboulis calcaire K [64] ».

En 1960, l'Aurignacien et le Gravettien sont parfaitement individualisés. Si D. de Sonneville-Bordes ne parle pas de Gravettien, c'est que, manifestement, elle n'a pas observé de matériel de cette époque.

C'est également à l'Aurignacien évolué que seront attribués plus tard les squelettes de Cro-Magnon par Bernard Vandermeersch [65].

8. Du Gravettien de Cro-Magnon exilé en Suisse : E. Pittard et J. Bouchud

Ici se situe une importante anecdote insérée dans un petit article consacré à « Une gravure de Cro-Magnon exilée à Neuchâtel (Suisse) », paru dans deux revues locales [66]. Le Pr Eugène Pittard, anthropologue genevois, familier des fouilles en Dordogne, signale avoir vu dans la collection du Dr Émile Rivière provenant de Cro-Magnon (alors conservée à Lausanne), des « lames longues et étroites, dans les types de la Gravette [67] ».

Il a fait une enquête : l'abbé H. Breuil se souvenait les avoir vues, lors de son premier voyage aux Eyzies en 1897 ; elles étaient fixées sur des cartons rouges dans la maison de François Berthoumeyrou. Mais il n'avait trouvé, dans l'abri, que « les couches actuellement connues comme aurignaciennes [68] ».

---

61. Sonneville-Bordes, 1960, p. 72.
62. Lartet, 1869b, p. 138 et 140 et fig. 4.
63. C'est nous qui soulignons.
64. Lartet, 1869b, p. 140-141.
65. Vandermeersch, 1988, p. 273 ; Taborin et Thiébault, 1988, p. 272.
66. Pittard, 1960 et 1963.
67. Pittard, 1960, p. 214. Il n'en existe pas de photographies. À notre connaissance, le Dr Rivière n'avait jamais parlé de ces objets dans ces publications.
68. Breuil, 1960.

Des collections de Cro-Magnon à Lausanne ? Oui, car les collections Berthoumeyrou passèrent au Dr Rivière. Peu après la mort de celui-ci, survenue en 1922, elles furent mises en vente à l'Hôtel Drouot et acquises à bas prix par un étudiant de l'École dentaire de Paris, le Suisse Henry Gass. Ce jeune homme mourut prématurément en 1927. Au décès de sa mère, à la fin des années 1950, les collections furent acquises par le Dr Moll, amateur helvétique de Préhistoire [69].

En 1966, Jean Bouchud, apparenté à F. Berthoumeyrou [70] et archéozoologue au Muséum national d'histoire naturelle, publie un article très documenté sur la découverte du site et sur les travaux de L. Lartet. Il a repéré l'anecdote d'E. Pittard et conclut au caractère gravettien du niveau supérieur, surmontant les niveaux aurignaciens du gisement [71].

Pour définir les niveaux principaux de Cro-Magnon, il tient compte des ressemblances signalées par D. Peyrony entre Cro-Magnon, d'une part, et, d'autre part, les proches stations de Gorge d'Enfer (abris Pasquet, Lartet et du Poisson). En effet, D. Peyrony a récolté en stratigraphie, lors de la vidange complète de l'abri de Cro-Magnon, vers 1960 (pour l'élargissement du chemin), des objets aurignaciens : « pointes en os à base fendue et à base losangique, grattoirs carénés », analogues à ceux des abris aurignaciens de Gorge d'Enfer.

En outre, pour Jean Bouchud, la couche K [72], surmontant par endroits le niveau J des squelettes, évoque celle, analogue, qu'il a observée à l'abri Pataud, où il travaille sous la direction de Hallam L. Movius. Il signale « la similitude stratigraphique de l'abri Cro-Magnon et de l'abri Pataud » et la présence, dans les deux sites, d'« à peu près les mêmes espèces de coquilles marines » dans la couche K de Cro-Magnon et dans le Gravettien de Pataud [73].

Convaincu que les ossements ont été déposés à la surface du sol de la couche J, puis englobés dans les petits éboulis calcaires de la couche K, il n'hésite pas à modifier la coupe de Louis Lartet. Il prolonge d'un discret trait de plume la mince couche J jusqu'au rocher de la paroi de l'abri et il densifie la couche I : il fait ainsi apparaître deux couches superposées. Dès lors, sur son dessin modifié, les crânes reposent sur le nouveau trait et semblent appartenir à la couche K de « petits éboulis calcaires postérieurs au Gravettien [74] » (fig. 4).

---

69. Ce praticien, membre de la Société d'études et de recherches préhistoriques des Eyzies (SERPE) nous confirma le fait lors d'un colloque organisé en Espagne (à Llanes, Asturies, en 1974), en présence notamment de Jean Guichard, conservateur du musée des Eyzies, et d'Arlette Leroi-Gourhan. Sa collection est au Laténium de Neuchâtel.
70. Il avait épousé l'arrière-petite-fille de F. Berthoumeyrou, fille de la propriétaire des lieux.
71. Bouchud, 1966. Cette couche est nommée par lui « Périgordien supérieur ou Périgordien IV » à la façon de D. Peyrony.
72. Faite de petits éboulis calcaires marquant une recrudescence du froid sec.
73. Bouchud, 1966.
74. Bouchud, 1966, p. 35.

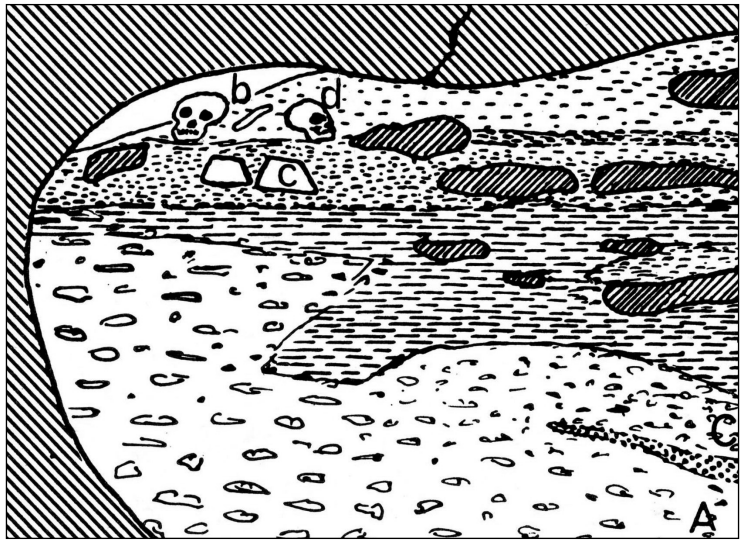

Fig. 4. Coupe de l'abri par L. Lartet modifiée par J. Bouchud en 1966 (détail). La couche I est densifiée et un trait de plume prolonge la couche J.

9. La sépulture continue à être aurignacienne

En 1969, Hallam L. Movius, négligeant l'anecdote suisse et les publications précédentes et se fiant à ses observations dans l'Aurignacien de l'abri Pataud, entérine l'attribution aurignacienne traditionnelle et assigne à la sépulture de Cro-Magnon une datation d'environ 30 000 ans *BP*.

En l'absence de toute datation C14 à Cro-Magnon, il applique à ce gisement les datations C14 de la séquence aurignacienne de l'abri Pataud [75].

Par la suite, les squelettes continuent donc à être « classiquement attribués à l'Aurignacien [76] » et Cro-Magnon, dit-on, « la seule sépulture indiscutable d'Europe attribuée à l'Aurignacien [77] ».

10. Des objets gravettiens dans la Ville rose

En juillet 1987, préparant le colloque sur l'art des objets au Paléolithique (Foix, 1987), nous identifions, au Muséum d'histoire naturelle de Toulouse, une pointe de la Gravette, une fléchette de Bayac et des coquilles marines (littorines), réunies sur un vieux plateau portant l'étiquette jaunie

75. Movius, 1969.
76. Par exemple, par H. Delporte (Delporte, 1993).
77. Rapporté par Henry-Gambier, 2002a et b.

Cro-Magnon. M^lle C. Sudre, conservatrice, informée de cette trouvaille, nous autorise à prendre deux photographies [78].

Lors des travaux d'aménagement du musée de site de l'abri Pataud, l'un de nous (GD) signale cette observation à Henry de Lumley, qui est fort surpris : les sujets de Cro-Magnon sont toujours réputés aurignaciens.

Suite à la trouvaille de la coupe inédite du site par Maurice Féaux, nous publions une modeste révision de la découverte de Cro-Magnon, avec une note concernant les objets gravettiens de Lausanne et de Toulouse [79].

Ces objets confirmaient donc les souvenirs de H. Breuil et d'E. Pittard. Ils montraient qu'il existait donc certainement un niveau gravettien, au-dessus des niveaux aurignaciens. Les squelettes, exhumés du niveau supérieur du gisement, étaient donc rapportables au Gravettien.

11. Un Gravettien ancien ou moyen plutôt qu'un Aurignacien récent

En 1970 déjà, compte tenu des observations d'E. Pittard et de J. Bouchud, H. V. Vallois acceptait une datation gravettienne de la sépulture Cro-Magnon : « Cette conclusion paraît justifiée. Il semble cependant risqué d'aller plus loin et de vouloir préciser à quelle subdivision exacte de ce Gravettien doivent être attribués ces ossements [80] ».

Les ossements de Cro-Magnon n'ont pas pu faire l'objet d'une datation C14, faute de collagène dans les pièces osseuses choisies au musée de l'Homme. Mais une datation par accélérateur de particules d'un des quelque 300 coquillages [81] a fourni la date de 27 680 ± 270 *BP* [82].

D. Henry-Gambier, à l'initiative de cette mesure, note qu'est peu plausible « l'hypothèse d'une collecte de coquillages, datés de 27 000 à 28 000 *BP*, par des groupes humains beaucoup plus récents (en particulier des groupes de l'Holocène) [83] ». La date, obtenue sur cette coquille non fossile, conservée au Musée de l'Archéologie nationale, « exclut définitivement une appartenance à l'Aurignacien ancien, qui correspond à un intervalle de temps plus ancien en Europe [84] ». Quelques autres indices culturels (pendeloques) et la comparaison avec la sépulture de Pavilland (Pays de Galles), parée de coquilles de littorines et datée de 26 360 ± 550 BP (OxA-1815) et la datation

78. À condition de ne pas utiliser de flash…
79. Delluc, 2001, p. 217, note 11 et 2008, p. 40.
80. Vallois, 1970, p. 16-17.
81. Essentiellement 300 littorines (*Littorina littorea*), *alias* bigorneaux, d'origine atlantique et non fossiles, toutes percées et associées à la sépulture, et aussi 5 *Nucella lapillus*, 4 *Turritella communis* (fossiles), etc. (Lartet, 1869 ; Taborin, 1993, p. 427). Les littorines ont été dispersées dans divers musées de France à la demande de V. Duruy.
82. Littorine de la collection Lartet (MAN, Saint-Germain-en-Laye). *Beta Analytic INC RadiocarbonDating Service, Miami, USA*, juillet 2001.
83. Henry-Gambier, 2002a, p. 99.
84. Henry-Gambier, 2002a, p. 99.

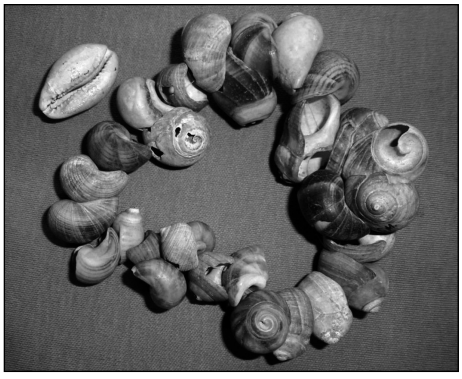

Fig. 5. Quelques littorines de Cro-Magnon (Muséum d'histoire naturelle de Toulouse).

obtenue plaident en faveur d'une attribution au Gravettien ancien ou moyen [85] (fig. 5).

En 2004, après cette datation du coquillage, Denis Vialou concluait de même : « Cet âge fait davantage rapporter la sépulture à un Gravettien ancien ou moyen plutôt qu'à un Aurignacien récent. La carence des fouilles empêche de traduire en certitude cette possibilité [86] ».

12. Certainement du Gravettien ancien et peut-être moyen

L'attribution chronologique peut encore être précisée grâce à quatre constatations.

a. Un recoin inhabitable

Pour J. Bouchud, les squelettes ont été déposés à la surface de la couche I, dans le prolongement de la couche J et noyés ultérieurement dans les éboulis de la couche K [87]. C'est pour expliciter cette hypothèse qu'il a modifié la coupe de L. Lartet. Ainsi les crânes apparaissent à la surface de la couche J prolongée par son trait de plume [88].

En fait, les squelettes n'étaient pas dans la couche J, mais plutôt au sommet de la couche I, à la jonction de la couche I et de la couche K, « à la hauteur » de la couche J, comme l'indique la coupe de L. Lartet [89] et comme le souligne D. de Sonneville-Bordes [90]. Rappelons que cette couche J n'est qu'un mince lit de graviers lavés et incrustés de stalagmite, « couche charbonneuse très mince et très peu étendue [91] » à la partie supérieure de la

85. Henry-Gambier, 2002b, p. 202-203.
86. Vialou, 2004, p. 502.
87. Bouchud, 1966, p. 32.
88. Bouchud, 1966, p. 33. La copie de H. V. Vallois est correcte, sauf qu'il épaissit un peu trop le mince niveau J (Vallois, 1970, fig. 3, p. 14). En outre, à la suite d'une absence de virgule dans le texte de L. Lartet, J. Bouchud indique par erreur 5 cm d'épaisseur pour la couche J. En fait, en comparant avec la coupe du gisement fournie par L. Lartet, la couche I mesure 0,5 m d'épaisseur : elle est « limitée à sa partie supérieure par une couche charbonneuse très mince et très peu étendue (J) », dont Lartet ne mentionne pas l'épaisseur (Lartet, 1869b, p. 140 ; Bouchud, 1966, p. 32).
89. Lartet, 1869b, p. 138.
90. Sonneville-Bordes, 1960, p. 72.
91. Lartet, 1869b, p. 140.

couche I et n'atteignant pas le fond de l'abri. Il n'est pas possible de préciser si les cadavres ont été déposés à la surface du sol de l'époque ou enfouis sous quelques centimètres de sédiment.

Au moment de la mise en place de cette couche J, il ne restait plus sous l'abri de Cro-Magnon qu'un espace très surbaissé d'environ 50 cm de hauteur, au fond duquel les hommes sont venus déposer leurs morts. La couche J, à la surface de l'épaisse couche I, serait la trace « à peine visible » de leur passage pour déposer les cadavres au fond de ce qui restait de l'abri.

Le dépôt des cadavres dans ce recoin, retrouvés sans indication de connexion anatomique ni plan détaillé de la sépulture [92], correspondrait à la dernière pénétration : l'abri était devenu inhabitable, mais demeurait encore accessible, en rampant sous une voûte surbaissée. La même démarche funéraire se retrouve à l'abri Pataud (couche 2), à la fin du Gravettien : l'abri est alors presque comblé par l'auvent effondré et devenu inhabitable [93].

La couche K, qui achève de combler l'abri, est une couche de petits éboulis calcaires contenant seulement quelques silex taillés et des os de petits rongeurs et de renard [94]. Pour J. Bouchud, cette couche K, postérieure au Gravettien, marque une recrudescence du froid sec comme il a pu l'observer lors des fouilles de l'abri Pataud [95].

b. Les pointes de la Gravette

Compte tenu des pointes de la Gravette signalées dans la collection du Dr Rivière et observées par H. Breuil, J. Bouchud conclut que les sépultures de Cro-Magnon étaient gravettiennes. Il les rapporte au « Périgordien IV [96] », c'est-à-dire au Gravettien ancien. La comparaison avec l'abri Pataud est licite. En effet, ce dernier site, occupé aux mêmes époques, est situé à 200 m de Cro-Magnon dans la même ligne de rochers coniaciens. Mais les deux abris n'ont pas évolué de la même façon.

Pendant l'Aurignacien, l'abri de Cro-Magnon est un habitat durable, alors que l'abri Pataud est un abri peu profond, occupé à plusieurs reprises pendant de courtes périodes (campements de chasse des couches 14 à 6).

Au Gravettien ancien, l'abri de Cro-Magnon est presque comblé et le fond n'est plus habitable. L'abri Pataud est alors devenu une large terrasse profonde d'une dizaine de mètres occupée comme camp de base prolongé. La couche 5 en témoigne : épaisse d'environ 80 cm, elle est très riche en vestiges lithiques et osseux (5 640 outils lithiques, dont 1 404 pointes de la Gravette de

92. Henry-Gambier, 2008, p. 405.
93. Bricker, 1995, fig. 3, p. 14.
94. Lartet, 1869b, p. 141.
95. À l'époque de sa publication (1966), J. Bouchud venait de participer aux fouilles de l'abri Pataud, dirigées par H. Movius.
96. Bouchud, 1966, p. 35.

tous types et 123 fléchettes de Bayac) [97]. Les dates C14 obtenues s'échelonnent entre 26 600 ± 200 et 28 400 ± 1100 *BP*.

Pendant le Gravettien moyen et le Gravettien supérieur, l'abri Pataud sert à nouveau de camp de base à plusieurs reprises (couches 4 et 3). Les pointes de la Gravette sont présentes dans tous les niveaux gravettiens, mais les fléchettes de Bayac ont disparu.

c. Les coquillages

Jean Bouchud insiste sur la présence des mêmes coquillages à Cro-Magnon et dans le Gravettien de Pataud [98]. À Cro-Magnon, les sépultures sont accompagnées de très nombreux coquillages, surtout des littorines : 300 environ [99].

Toutefois, dans la couche 5 de Pataud (Gravettien ancien), Carole Vercoutère n'a identifié que 2 littorines [100]. Dans la couche 4 (Gravettien moyen), elle en a compté 37. Elle n'en signale pas dans le Gravettien supérieur de ce gisement [101].

La date du coquillage de Cro-Magnon (27 680 ± 270 *BP* [102]) comparée à celles de l'abri Pataud exclut le Gravettien supérieur (entre 23 000 et 24 000 *BP*), mais ne permet pas de choisir entre le Gravettien ancien et le Gravettien moyen [103].

d. Les objets de Cro-Magnon conservés à Toulouse

En 1987, nous avions observé, dans une vitrine du Muséum d'histoire naturelle de Toulouse consacrée à Cro-Magnon, une pointe de la Gravette et une fléchette de Bayac, à côté d'un collier de littorines. Ces deux objets nous faisaient évoquer une datation gravettienne, et même gravettienne ancienne, pour les squelettes de Cro-Magnon [104] (fig. 6).

Une nouvelle observation des objets issus de Cro-Magnon, conservés dans ce muséum, nous a permis de confirmer la présence de la pointe de la Gravette et de la fléchette [105].

---

97. Bricker, 1995, p. 149 et 157.
98. Bouchud, 1966, p. 36.
99. Lartet, 1869a et b ; Taborin, 1993, p. 427.
100. Vercoutère, 2004, p. 165.
101. Vercoutère, 2004, p. 211.
102. Henry-Gambier, 2002a et b.
103. Bricker, 1995, p. 29 (liste des nombreuses datations C14 effectuées pour tous les niveaux de l'abri Pataud).
104. Delluc, 2001.
105. Étude effectuée le 9 avril 2013 : nous remercions de son accueil M. Guillaume Fleury, responsable des collections de Préhistoire du Muséum d'histoire naturelle de Toulouse. Nous avons étudié un ensemble d'objets de Cro-Magnon répartis dans 4 boites et 2 sachets.
Dans deux boites et un sachet, nous avons trouvé des éléments qui permettent d'identifier des éléments de la collection Édouard et Louis Lartet : 1 - une boite contient 3 grattoirs identifiés par une étiquette blanche cernée de rouge collée sur le revers et identifiés : n° 748, 748 bis et 748 ter du cat spécial (n° d'inventaire actuel : MHNT-PRE-2010.0.95.1, MHNT-PRE-2010.0.95.2 ; MHNT-PRE-2010.0.95.3). Il s'agit de 2 grattoirs doubles et un grattoir sur bout de lame à retouches

La pointe de la Gravette, marquée CMA 9925.29, est une pointe allongée et robuste (8,5 x 1,3 x 0,7 cm). Elle s'ajoute aux pointes de la Gravette de la collection Rivière, identifiées par H. Breuil et mentionnées par J. Bouchud.

La fléchette (CMA 9925.36), pièce foliacée à courtes retouches sur tous les bords (6,1 x 2,4 x 0,8 cm), est caractéristique du Gravettien ancien du gisement de la Gravette. À Pataud, elles abondent dans la couche 5 de Gravettien ancien (123 exemplaires) et font défaut dans les niveaux plus récents, alors que les pointes de la Gravette sont présentes dans tous les niveaux gravettiens.

Ces découvertes vont bien dans le sens d'une datation archéologique gravettienne des squelettes de Cro-Magnon, en accord avec la datation C14 de la littorine. L'abondance relative du matériel gravettien (en particulier plusieurs pointes de la Gravette) permet

Fig. 6. Cro-Magnon : pointe de la Gravette et fléchette de Bayac (Muséum d'histoire naturelle de Toulouse).

écailleuses. Ces 3 objets figurent bien sur le catalogue spécial d'Édouard et Louis Lartet et un de ces 3 objets porte une étiquette explicite. 2 - la 2e boite contient 29 littorines enfilées en collier, 2 littorines isolées et 1 porcelaine, inventoriées sur le catalogue spécial manuscrit de Louis Lartet ; 3 - un sachet marqué MHNT-PRE-2013.0.79 contient une étiquette « Coll. Édouard et Louis Lartet », une dent de cheval, sur laquelle est collée par une étiquette blanche cernée de rouge avec l'inscription « Collection E. et L. Lartet et Cheval et âne de Cro-Magnon », des os de petits animaux et un fragment de canine d'ours.

D'après un ancien catalogue du Muséum, la collection Cartailhac comprend 44 outils de silex de Cro-Magnon. Nous en avons retrouvé 43. Les 38 pièces de silex contenues dans l'une des 4 boites correspondent très probablement à cette collection Cartailhac : plusieurs objets portent une étiquette avec un n° commençant par CMA. Parmi ces pièces : 1 pointe de la Gravette (CMA 99 25 29) et 1 fléchette de Bayac (CMA 99.25.36), mais aussi 3 grattoirs marqués « Cro-Magnon » avec, en outre, un n° pour deux d'entre eux (CMA 99.25.36 ; CMA 99.25.37) et pas de n° sur le 3e ; 2 lames marquées « Cro-Magnon » avec un n° (CMA 99.25.30 et CMA 99.25.19) ; 1 perçoir marqué « Cro-Magnon » avec le n° CMA 99.25.21 ; 30 pièces de silex non marquées, dont plusieurs grattoirs épais aurignaciens. Une autre boite avec une étiquette ancienne « Cro-Magnon par M. Cartailhac (MHNT – PRE-2013.0.77) » contient 5 pièces de silex (1 burin d'angle, 1 chute de burin, 1 lamelle et 2 produits de débitage et 3 fragments d'os ou bois de renne).

Un sachet identifié par une étiquette récente du Muséum (MHNT – PRE 2013.0.78), est identifié par une étiquette imprimée indiquant « Cros Magnon [*sic*], coll. Marty » : il contient 2 tubes à essai en verre remplis de dents). Ce type de trouvaille ne semble pas avoir été signalé à Cro-Magnon, dans la littérature. De toutes les façons, ces objets n'interviennent pas dans notre recherche.

Reste une boite qui pose problème car elle ne porte pas d'indication d'origine. Elle contient 39 produits de débitage en silex noir, 15 grattoirs et 1 pointe à soie. Un seul objet est identifié par une inscription explicite « Cros Magnon ».

d'envisager que la couche I (y compris sa limite supérieure J) appartiendrait au Gravettien. La présence d'une fléchette de Bayac, dans la collection Cartailhac, va dans le sens du Gravettien ancien [106].

II. La pathologie des sujets de Cro-Magnon

Six ans à peine après la découverte, A. de Quatrefages et E. Hamy introduisaient la notion de « race » de Cro-Magnon, à côté de celle de Cannstadt, cette dernière désignant pour eux la plus ancienne « race » fossile [107].

Les humains de l'abri de Cro-Magnon sont aujourd'hui appelés *Homo sapiens* ou Hommes anatomiquement modernes. Cinq sujets ont été conservés : un squelette masculin à peu près complet, un crâne féminin, une calotte crânienne, des fragments attribués à un autre crâne et quelques restes d'un nouveau-né [108]. La pathologie concerne essentiellement les sujets n^{os} 1 et 2.

1. Le sujet n° 2

Le crâne de cette femme, au moins quinquagénaire [109], porte une large brèche osseuse frontale, produite par un instrument tranchant (fig. 7). Cette lésion a évoqué, durant des décennies, un traumatisme paléolithique, « *an injury from violence* [110] ». Louis Lartet décrivait non seulement la plaie, mais aussi l'objet vulnérant et même l'état probablement gravide de la malheureuse victime.

Traduisons : « Dans la région de l'éminence frontale droite est une blessure pénétrante, qui, infligée pendant la vie, s'est cicatrisée sur ses bords, comme on le voit simplement. Cette blessure, traversant obliquement l'éminence frontale droite, a une forme de pastille étroite et une des têtes de lance en silex taillé trouvée dans la Caverne s'y adapte parfaitement. De plus, sur le côté

---

106. Reste le problème d'une pointe à soie dans une collection non ou mal identifiée qui fait envisager la présence de Gravettien moyen à Cro-Magnon. Cette pointe à soie (5,8 x 1,7 x 0,6 cm) est marquée « Cros-Magnon ». C'est une pointe dont la soie est isolée par une retouche assez abrupte, caractéristique d'un faciès du Gravettien moyen. De telles pointes ont été retrouvées à la Ferrassie dans le niveau J, mais on n'en connaît pas à l'abri Pataud dans le Gravettien moyen à burins de Noailles.

107. Quatrefages et Hamy, 1874. Aujourd'hui on dit Bad Cannstatt (Bade-Wurtemberg). On y avait trouvé en 1700 un crâne incomplet (front étroit et fuyant, arcades sourcilières très saillantes), dont la nature préhistorique fut reconnue vers 1835. L. Testut ajoutera en 1889 la race esquimoïde de Chancelade et R. Verneau en 1906 celle, négroïde, de Grimaldi. Cette classification très française est abandonnée et le mot « race » est désormais réservé aux animaux d'élevage.

108. D'après les ouvriers, il y aurait eu au moins une quinzaine de squelettes découverts lors des travaux (Bouchud, 1966). Une courte note manuscrite, ancienne et anonyme, du Muséum d'histoire naturelle de Toulouse indique : « Une station humaine d'une longue durée avait exhaussé le sol jusqu'à la voûte. Par-dessus on avait mis sept squelettes humains. Lartet, arrivé trop tard, ne put sauver qu'une partie de ces précieux. » Les 5 squelettes conservés proviennent de la partie supérieure du gisement, rassemblés contre le rocher (Lartet, 1869a, p. 104, fig. 6 ; Bouchud, 1966, fig. 2).

109. Henry-Gambier et coll., 2006.

110. Lartet, 1868a et b.

gauche du crâne, les deux tiers antérieurs de la région temporale font défaut et les bords restants du pariétal et du frontal ont une telle apparence qu'ils nous font hésiter : la condition présente de cette partie du crâne est-elle due à la blessure pendant la vie ou aux dégâts ultérieurs. Cette femme a été tuée, peut-être, alors qu'elle était enceinte, puisque, comme nous l'avons remarqué, ont été trouvés là le fragment d'un crâne et certains des os longs d'un fœtus, associés avec d'autres os humains [111] ».

Comme les D^rs P. Broca et L. Pales, le D^r H. V. Vallois, anthropologue et médecin, ajoutait également : « Elle a dû survivre plusieurs semaines, d'après l'avis de médecins fort compétents [112] ».

C'est seulement un siècle environ après la découverte que fut reconnue l'étiologie véritable de cette brèche osseuse, dépourvue de traces de cicatrisation : un malencontreux coup de pioche ou de pelle lors de son exhumation en 1868 par un ouvrier de François Berthoumeyrou [113]. Durant cent ans, cette blessure avait fait évoquer un meurtre voire une querelle de ménage…

Fig. 7. Crâne féminin de Cro-Magnon avec brèche frontale.

Rappelons que le crâne du Néandertalien de La Chapelle-aux-Saints et celui de la jeune femme de l'abri Pataud, entre autres, ont connu des accidents de ce genre lors de leur exhumation.

2. Le sujet n° 1 ou « vieillard de Cro-Magnon »

Devant ses lésions frontale et maxillaire, la démarche diagnostique est ici passée par une dizaine d'étapes, échelonnées sur plus d'un siècle, au fur et à mesure que progressait la classification anatomo-clinique des maladies (fig. 8 et 9).

a. Agents physiques et accident de chasse

Dès le 21 mai 1868, le célèbre Paul Broca, chirurgien, anatomiste et anthropologue français [114], affirme, devant la Société d'Anthropologie de Paris,

111. Lartet L., dans Lartet & Christy, 1865-1875.
112. Broca, 1872 ; Pales, 1930, p. 69-70 ; Vallois, 1970, p. 14.
113. Dastugue, 1967 et 1968.
114. Originaire de Sainte-Foy-la-Grande (Gironde), on lui doit la localisation de l'aire de Broca (zone dont la destruction entraîne l'aphasie motrice ou perte de l'expression motrice du langage) et de nombreux travaux sur les trépanations. Il est le fondateur de l'anthropologie française et de la Société d'Anthropologie de Paris.

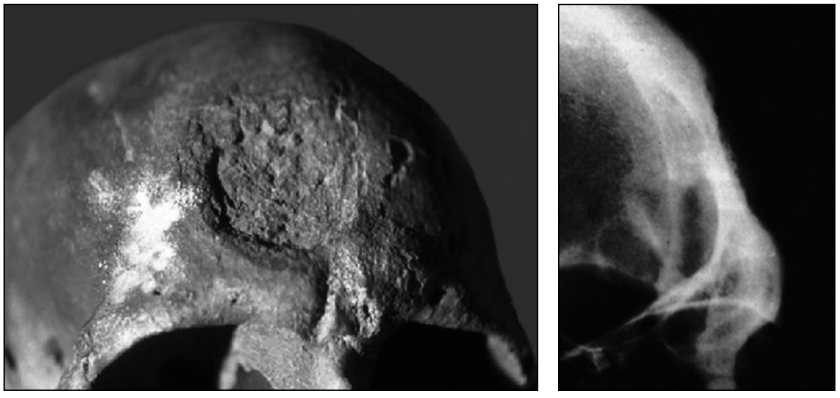

Fig. 8a et 8b. Lésion frontale gauche du crâne du « vieillard » de Cro-Magnon. Radiographie correspondante (cliché Thillaud).

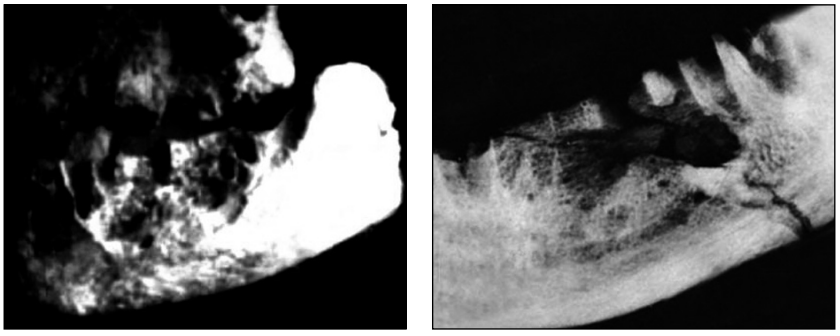

Fig. 9a et 9b. Lésion maxillaire gauche du crâne du « vieillard » de Cro-Magnon. Radiographie correspondante (cliché Thillaud).

que l'érosion bien visible sur le front du squelette n° 1, un homme baptisé « le vieillard », n'est pas d'origine pathologique, mais « paraît avoir été produite après la mort, dans le sol de la caverne, par les agents physiques [115] ».

Il note seulement, près de l'extrémité inférieure du fémur gauche, une dépression peu profonde, « évidemment traumatique, due au choc d'un corps très dur, qui a produit l'enfoncement de la lame compacte dans le tissu osseux subjacent, sans interrompre la continuité de l'os […], résultat de l'action d'un projectile mousse, lancé peut-être par une fronde […]. Un coup de corne, un coup de défense d'éléphant [*sic*] auraient très bien pu produire le même effet [116] ».

115. Le démographe L.-A. Bertillon et les médecins anthropologues Pruner-Bey et G. Lagneau interviennent à sa suite à la Société d'Anthropologie.
116. Broca, 1868. Sur le « foyer » inférieur décrit par L. Lartet, gisait un fragment de défense de mammouth (Lartet, 1868a et b).

En revanche, au niveau du crâne, Louis Lartet signale « *some alterations from desease* » : « Le diploé est mis à nu [117]. Le bord extérieur de cette dépression est plus épais que le bord interne, et tout ici nous amène à supposer que l'os frontal a été atteint par la carie durant la vie [118] ».

b. Carie osseuse et traces de rachitisme

La même année, comme L. Lartet, le Dr Pruner-Bey affirme le caractère pathologique des lésions les plus évidentes, c'est-à-dire « la carie qui a entamé le côté droit du front et les alvéoles de la mandibule [119] ». Considérant les autres lésions frappant notamment les côtes, les os longs des membres, les métatarsiens et les phalanges, et, essayant de relier ses diverses observations, il y voit une atteinte diffuse, en l'espèce « des traces de rachitisme [120] ». Ce que son confrère Broca s'empresse de contester [121].

c. Coup de hache, d'épieu ou de massue, ostéite post-traumatique, syphilis ou encore érosion posthume

En 1881, Jules Le Baron, étudiant en médecine, reprend l'examen de cet homme de Cro-Magnon. Il attribue la lésion frontale successivement à un coup de hache ou d'une autre arme, une ostéite post-traumatique, une gomme syphilitique [122] ou, plus simplement, une érosion *post-mortem*. Sa thèse est le premier ouvrage français de paléopathologie.

La conclusion est prudente : « Chacune de ces hypothèses peut être vraie. La certitude, nous ne la possèderons probablement jamais ». Chemin faisant, il a noté, au niveau du bassin, au-dessus du cotyle gauche [123], « une cavité sphérique à fond criblé de trous », évoquant, pour lui, la trace d'un coup d'épieu, tandis que la lésion du fémur gauche, attribuée par Broca à un projectile émoussé ou à un coup de corne, serait plutôt celle d'un coup de massue [124].

Presque tous ces diagnostics font intervenir des traumatismes. Ils cadrent bien avec l'idée que l'on se faisait alors de la dangereuse vie de nos ancêtres, sans cesse aux prises avec leurs semblables ou avec des animaux.

---

117. Diploé : os spongieux situé entre la table externe et la table interne de la voûte du crâne, faites d'os compact.
118. L. Lartet dans Lartet & Christy, 1865-1875. Le vieux terme « carie » est pris dans le sens de destruction osseuse progressive ou ostéolyse. Ce terme est aujourd'hui réservé à l'art dentaire.
119. Pruner-Bey, nommé ainsi depuis son séjour en Égypte, était Franz Ignaz Pruner (1808-1882), médecin et anthropologue bavarois. En 1864, il avait été président de la Société d'anthropologie de Paris, fondée par Broca.
120. Pruner-Bey, 1868a et b.
121. Broca, 1868.
122. Nodosité hypodermique sub-aiguë que l'on voyait dans la syphilis très avancée, si fréquente au XIX[e] siècle. Classiquement, on admet que cette maladie vénérienne ne serait apparue en Europe qu'après la découverte de l'Amérique.
123. Le cotyle ou *acetabulum* est la cavité articulaire de l'os iliaque (os coxal) où se loge la tête du fémur.
124. Le Baron, 1881.

d. Abcès ou kyste de la mandibule

En 1922, le Dr Pierre Bouvet, dans sa thèse de Médecine soutenue à Paris sur les lésions dentaires préhistoriques, revient sur la lésion de l'hémi-mandibule gauche [125].

Il évoque une abcédation alvéolo-dentaire et conclut : « Le célèbre crâne de Cro-Magnon a été si altéré par son séjour dans le sol qu'il est très difficile de faire la part de ces altérations posthumes avec celles de lésions pathologiques […]. Au maxillaire inférieur, une cavité paraît être due à un kyste ou à un abcès ; la région des prémolaires et molaires est très altérée et il est difficile de préciser l'origine de la perte de substance et des modifications du tissu que l'on constate ». En outre, ce jeune médecin signale que « quelques fragments de dents et de racines persistent » et que la deuxième molaire supérieure gauche est réduite à l'état de chicot, alors que la denture robuste de la femme de Cro-Magnon ne présente pas de trace d'altération pathologique [126].

e. Pseudo-lésion frontale due à des gouttes d'eau

Une surprise : dans sa thèse magistrale intitulée *Paléopathologie et pathologie comparative*, le minutieux Dr Léon Pales, chirurgien des hôpitaux militaires, n'accorde guère d'importance au squelette n° 1 de Cro-Magnon.

Il ne mentionne que la lésion frontale qu'il attribue, comme son confrère Broca, à une banale lésion posthume : « Des différences dans la coloration et la conservation de la pièce montrent que ce crâne était incomplètement enfoui dans le sol, ce que confirme bien la coupe de l'abri publiée par Louis Lartet. La partie haute de la face était à découvert et la perte osseuse cavitaire du frontal, tapissée de concrétions calcaires, a été produite par la chute de gouttes d'eau [127] ».

À vrai dire, dans cette hypothèse, l'eau, alcaline et chargée de calcaire, aurait dû créer un relief stalagmitique et non une dépression de l'os, à peine tapissée d'un dépôt calcaire d'un millimètre d'épaisseur.

f. Arthrite et ostéite

En 1965, le Dr Henri V. Vallois et M^me^ G. Billy inventorient les vestiges osseux découverts dans l'abri de Cro-Magnon et attribuent 36 os, complets ou non, au squelette n° 1. L'âge de celui-ci, d'après l'état des sutures crâniennes et des arcades dentaires, est estimé à 50 ans, au grand maximum. Le surnom de « vieillard » est donc indu.

Les lésions alvéolo-dentaires sont attribuées à « une polyarthrite particulièrement développée [128] », étonnant les auteurs : « On a l'impression

125. Bouvet, 1922.
126. Les dents du sujet n°1 de Cro-Magnon font défaut. Elles sont tombées *post mortem* comme l'avait déjà noté Broca (Vallois et Billy, 1965).
127. Pales, 1930.
128. Polyarthrite alvéolo-dentaire ou pyorrhée ou parodontose ou parodontopathie : atteinte des éléments de soutien de la dent ou parodonte (gencive, ligament alvéolaire, cément, os alvéolaire), souvent liée à un manque d'hygiène.

qu'un énorme abcès a détruit, non seulement la paroi antérieure des alvéoles, mais la majeure partie de ces cavités ». Les autres lésions osseuses sont au nombre d'une douzaine et sont étudiées séparément sans essayer de les regrouper en une seule maladie.

Pour la lésion frontale, « l'idée d'une origine pathologique ne doit pas être exclue ». Les 5 vertèbres lombaires semblent frappées d'une « ostéo-arthrite chronique [129] ». La petite cavité sphérique de la hanche gauche, découverte par J. Le Baron, paraît « résultant d'un processus inflammatoire localisé », ce qui ne signifie pas grand-chose. Enfin, ces auteurs signalent, au niveau de la hanche droite, en arrière du cotyle, « une profonde dépression ovalaire à fond irrégulier [qui] résulte certainement d'une ostéite suppurée [130] ».

g. Actinomycose

En 1967, le chirurgien orthopédiste Jean Dastugue publie les résultats de son étude. Elle est consacrée à la seule pathologie des sujets de Cro-Magnon et a été effectuée à la demande des auteurs précédents. Le grand mérite de ce médecin a été de regrouper les lésions du frontal, de la mandibule, des deux os iliaques, du fémur gauche et du tibia droit.

Ces lésions ont, selon lui, trois caractères communs : 1 - elles attaquent l'os de dehors en dedans, respectant la corticale interne ; 2 - elles n'entraînent pas de réaction périostée de voisinage ; 3 - la réaction vasculaire consécutive est « discrète et inégale ». Il procède à un diagnostic différentiel et élimine donc les grandes maladies osseuses : ostéomyélite, syphilis, tuberculose, cancer, échinococcose. Il conclut au diagnostic d'actinomycose osseuse, car « il paraît difficile de trouver meilleure concordance avec les constations faites sur le sujet n° 1 [131] ». Il attribue ces lésions à un « champignon », *Actinomyces bovis*, originaire de la cavité buccale du sujet ou de la manducation de végétaux infestés.

Aujourd'hui, ce diagnostic n'est pas évident pour deux raisons : 1 - l'actinomycose humaine est mieux connue et son nom est trompeur. Cette maladie rare, décrite en 1879, est en fait due à une bactérie filamenteuse anaérobie Gram + (*Actinomyces israelii*), assez proche mais distincte d'*Actinomyces bovis*, agent de l'actinomycose bovine. 2 - Cette pseudo-mycose, habituellement présente dans la bouche, provoque la formation d'abcès chroniques, à localisation surtout cervico-faciales (pouvant envahir le périoste), thoracique, abdominale, pelvienne, hépatique, cérébrale et vertébrale, traduisant un grave envahissement par voie sanguine et s'ouvrant par de multiples fistules. Ce sont ces atteintes (cervico-faciale, vertébrale

129. Bien que médecin, le Pr Vallois ne se souvient pas qu'arthrite et arthrose désignent, grâce à leur suffixe, des maladies respectivement aiguës et chroniques. Il vaudrait mieux dire arthrose.
130. Vallois et Billy, 1965.
131. Dastugue, 1967. J. Dastugue, anatomiste, a fondé le laboratoire d'anthropologie de la faculté de médecine de Caen.

et autres) qui ont dû faire évoquer ce diagnostic rare et plutôt inattendu au Dr Dastugue.

En outre, l'auteur signalait, sur ce sujet n° 1, une « spondylose » d'une vertèbre cervicale [132] et surtout de deux vertèbres lombaires, dont on reparlera. Il mentionnait aussi une lésion de l'extrémité inférieure d'un tibia, faisant évoquer une ossification du ligament fibulo-tibial postérieur consécutive à une entorse grave [133], et une phalangette d'orteil montrant une surface articulaire pathologique (sans étiologie évidente).

h. Histiocytose X et maladie de Scheuermann

Le Dr Pierre-Léon Thillaud [134] était soucieux, lui aussi, de trouver une interprétation globale des atteintes osseuses du sujet n° 1. Il diagnostique, après radiographies de toutes les lésions ostéolytiques, une maladie systémique rare : une histiocytose X disséminée et, plus précisément, dans ce cadre, un granulome éosinophile multiple de l'os (décrite pour la première fois en 1940).

Cette prolifération non cancéreuse des histiocytes [135] détruit l'os par érosion, du centre à la périphérie (comme ici au niveau du frontal, de la mandibule et de l'os iliaque gauche), avec parfois, au voisinage, une réaction densifiante de construction osseuse (comme ici sur le fémur) et un envahissement des parties molles. Habituellement, elle atteint surtout les os plats : voûte crânienne, mandibule (ici de la canine à la 2e molaire gauches) et aussi, par ordre décroissant, bassin, omoplates et côtes, ces dernières prenant un aspect soufflé, respectant la corticale (ce qui est le cas ici). Les os longs (fémur et humérus) sont moins souvent atteints. Une atteinte vertébrale est possible. La maladie frappe surtout des grands enfants et des jeunes adultes de sexe masculin. Elle est d'évolution lente et peut guérir spontanément [136]. Le sujet n° 1 de Cro-Magnon avait dû contracter cette maladie dans sa jeunesse et en garder les traces jusqu'à sa mort, sans qu'elle en soit la cause.

Ce n'est pas tout. P.-L. Thillaud note que les 2e et 3e vertèbres lombaires sont aplaties en forme de coin. Leurs plateaux sont irréguliers et feuilletés. Il note, sur L3, une effraction du plateau vertébral liée à une hernie du disque intervertébral, pénétrant le corps spongieux de la vertèbre (dite nodule ou hernie de Schmörl) (fig. 10). Cet aspect est tout à fait typique de la maladie de Scheuermann, dite aussi épiphysite douloureuse de l'adolescence [137]. Cette

---

132. Lire : arthrose vertébrale.
133. Fibula : anciennement péroné.
134. Médecin du travail. Chargé de conférences à l'École pratique des hautes études.
135. Ces grosses cellules du tissu conjonctif dérivent de la moelle sanguine. Elles ont un rôle de macrophage et interviennent dans le système immunitaire. Leur prolifération est d'origine inconnue, peut-être auto-immune.
136. Thillaud, 1981-1982, 1996.
137. Toutefois cette maladie atteint le plus souvent les vertèbres dorsales et non lombaires comme ici. Elle a été décrite en 1920 par le médecin radiologue danois Olgar Scheuermann chez les apprentis horlogers.

maladie inflammatoire douloureuse, assez fréquente, parfois familiale mais d'origine inconnue, frappe les adultes jeunes et évolue spontanément vers la guérison au prix d'une légère cyphose séquellaire, à grand rayon.

Enfin, le Dr Thillaud attribue à des chocs *post mortem* les lésions du tibia droit, du fémur gauche et l'effondrement de la cavité cotyloïdienne droite, où se loge la tête fémorale [138].

Fig. 10. Vertèbre lombaire du « vieillard » de Cro-Magnon. Hernie intra-spongieuse de Schmörl (photo Thillaud).

i. Histiocytose langerhansienne

Le diagnostic d'histiocytose proposé par P.-L. Thillaud est très convaincant. Mais il faut actualiser légèrement la terminologie. En effet, peu d'années après les publications initiales de cet auteur, le *Writing Group of the Histiocyte Society*, en 1987 et en 1997, suivant l'avis de deux auteurs français [139], puis, plus récemment, l'OMS [140], ont renoncé à l'appellation d'histiocytose X, datant de 1953 et jugée périmée, au profit d'une nouvelle classification de ces maladies orphelines [141].

Sous le nom d'histiocytose langerhansienne est décrite désormais une série d'entités cliniques peu fréquentes [142], d'aspects et de pronostics très variés, ayant en commun une infiltration importante (granulome) des tissus concernés par des cellules de Langerhans (ou histiocytes) [143] (fig. 11). Elle peut donner : 1 - des formes localisées, osseuse ou pulmonaire [144] ; 2 - des formes multifocales, telles le granulome éosinophile multifocal (comme ici) [145] et le syndrome de Hand-Schuller-Christian, associant lacunes osseuses crâniennes, exophtalmie et diabète insipide par atteinte hypophysaire ; 3 - des formes diffuses [146].

Cette classification a, ici, trois conséquences : 1 - On doit renoncer à parler d'histiocytose X, mais d'histiocytose langerhansienne ; 2 - Dans ce cadre, les lésions du sujet n° 1 de Cro-Magnon évoquent donc avant tout un

138. Thillaud, 2006.
139. Nezelof et Basset, 1998.
140. Vallois, 2005.
141. Nguyen et Tazi, 2006.
142. Prévalence estimée : 1 à 2 pour une population de 100 000 personnes.
143. On ne confondra pas ces cellules de Langerhans avec les cellules des îlots de Langerhans du pancréas, productrices de l'insuline, qui portent aussi le nom de ce physiologiste berlinois (1847-1888).
144. Cette dernière atteinte survient essentiellement chez le jeune adulte fumeur…
145. À côté de l'atteinte de la trame de l'os, il peut y avoir une tuméfaction des parties molles en regard. Ainsi, par parenthèse, la lésion frontale du sujet n° 1 de Cro-Magnon, représentée par une dépression sur un mannequin, créé par l'artiste Elisabeth Daynès et sensé tenir compte de l'aspect de cet homme de son vivant, devrait plutôt apparaître comme une lésion en relief.
146. Dites aussi maladie de Letterer-Siwe, surtout chez le petit enfant, très grave.

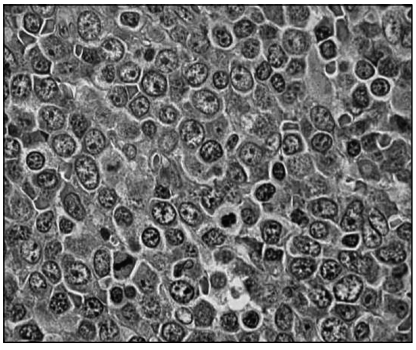

Fig. 11. Histiocytose langerhansienne. La même prolifération des cellules de Langerhans atteignait le « vieillard » de Cro-Magnon.

granulome éosinophile multifocal [147] ; 3 - Dans les localisations osseuses, enfin, il est noté que cette maladie peut induire « un tassement des corps vertébraux (*vertebra plana*), avec, en principe, respect du mur postérieur [148] et des disque intervertébraux [149] », ce qui conduit à renoncer au diagnostic de maladie de Scheuermann associée.

En conclusion, cet homme de Cro-Magnon est aujourd'hui bien daté du Gravettien, plus probablement ancien que moyen. L'abri de Cro-Magnon entretient d'étroites relations avec l'abri Pataud, son voisin. On pourrait même imaginer qu'il a servi de lieu de sépulture aux habitants de Pataud. À la fin du Gravettien ancien (couche I), il était devenu inhabitable alors que Pataud était un important camp de base.

Nous avons tendance à considérer l'homme de Cro-Magnon comme un athlète de haute taille, familier des longues courses et des chasses prolongées. En fait, notre quadragénaire de Cro-Magnon boitait du fait d'une sévère séquelle d'entorse de la cheville.

De surcroît, depuis son adolescence, il était un peu handicapé par quelques douleurs liées à une lacune qui tuméfiait son front. Il était un peu voûté par des tassements vertébraux et il était contraint de mastiquer du côté droit de sa mâchoire du fait du mauvais état de son hémi-mandibule gauche...

Ces derniers troubles étaient dus à une histiocytose langerhansienne, ainsi nommée parce qu'un biologiste berlinois, Paul Langerhans, avait découvert ces curieuses cellules en 1868, l'année même où deux Périgordins avaient exhumés les squelettes enfouis à Cro-Magnon…

B. D. [150] et G. D. [151]

147. La localisation des lésions observée chez le sujet n° 1 de Cro-Magnon est calquée sur le tableau classique : crâne (42%), os iliaques (12%), mandibule (8%), côtes (13%), os longs (24%) et rachis (10%).
148. Donc un tassement cunéiforme antérieur du corps vertébral, comme dans la maladie de Scheuermann.
149. Nguyen et Tazi, 2006.
150. Docteur en Préhistoire, ancien directeur du musée de site de l'abri Pataud, département de Préhistoire du Muséum national d'histoire naturelle.
151. Médecin chef des hôpitaux (H), docteur en Anthropologie et Préhistoire, département de Préhistoire du Muséum national d'histoire naturelle. gilles.delluc@orange.fr

Bibliographie

Bouchud (J.), « La remise en état de l'abri de Cro-Magnon », *Bulletin de la Société préhistorique française*, 1965, p. CCXXI-CCXXII.

Bouchud (J.), « Remarques sur les fouilles de L. Lartet à l'abri de Cro-Magnon », *Société d'études et de recherches et Institut de Préhistoire et d'art préhistoriques des Eyzies*, n° 15, 1966, p. 28-36.

Bouvet (Pierre), *Les lésions dentaires des hommes préhistoriques*, thèse de Médecine, Paris, n° 81, 1922.

Breuil (H.), « La question aurignacienne. Étude critique de stratigraphie comparée », *Revue préhistorique*, 2e année, 1907a, nos 6 et 7, p. 1-47 du tiré à part.

Breuil (H.), « Les gisements présolutréens du type d'Aurignac, coup d'œil sur le plus ancien âge du Renne », *Congrès international d'Anthropologie et d'Archéologie préhistorique, XIIIe session, Monaco, 1906*, impr. de Monaco, 1907b, p. 323-350.

Breuil (H.), « L'Aurignacien pré-solutréen. Épilogue d'une controverse », *Revue préhistorique,* t. IV, 1909, p. 229-248 et 265-286.

Breuil (H.), « Les subdivisons du Paléolithique supérieur et leur signification », *Congrès international d'Anthropologie et d'Archéologie préhistoriques, XIVe session, Genève, 1912*, 1913, p. 165-238.

Breuil (H.), « Ma vie en Périgord », *Bulletin de la Société historique et archéologique du Périgord* (*BSHAP*), t. LXXXVII, 1960, p. 114-131.

Bricker (H. M.) (sous la dir. de), *Le Paléolithique supérieur de l'abri Pataud (Dordogne). Les fouilles de H.L. Movius Jr*, Paris, éd. Maison des Sciences de l'Homme (coll. Documents d'archéologie française, n° 50), 1995.

Broca (P.), « Sur les crânes et les ossements des Eyzies », *Bulletin de la Société d'Anthropologie de Paris*, 2e s., t. 3, 1868, p. 350-392 (présentation du 21 mai). Discussion par Pruner-Bey, Bertillon, Lagneau et Broca, p. 416-432, 432-446, 454-510, 554-574. Voir aussi *AFAS*, Bordeaux, 1872, p. 1232-1237.

Broca (P.), « On the human skulls and bones found in the cave of Cro-Magnon, near Les Eyzies », *Reliquiae aquitanicae*…, 1865-1875, IX, p. 97-122.

Charon (P.) et Thillaud (P.-L), *L'invention de la paléopathologie. Une anthologie de langue française (1820-1930)*, Saint-Étienne, Publications de l'Université de Saint-Étienne, 2010.

Dastugue (J.), « Pathologie des hommes fossiles de l'abri de Cro-Magnon », *L'Anthropologie*, 71, 4, 1967, p. 479-492 (plaie frontale de la femme, p. 490).

Dastugue (J.), « Pathologie de quelques squelettes du Paléolithique supérieur. L'Homme de Cro-Magnon », dans *L'Homme de Cro-Magnon. Anthropologie et archéologie*, Paris, éd. Arts et métiers graphiques, 1968, p. 121-126.

Dastugue (J.) et Lumley (M.-A. de), « Les maladies des hommes préhistoriques du Paléolithique et du Mésolithique », dans *La Préhistoire française*, t. I, Paris, 1976, p. 612-622.

Dastugue (J.) et Gervais (V.), *Paléopathologie du squelette*, Paris, éd. Boubée, 1992.

Delluc (B. et G.), « Abri de Cro-Magnon, Les Eyzies (Dordogne) », dans Collectif, *Art et civilisations des chasseurs de la Préhistoire*, éd. Laboratoire du Musée de l'Homme et MAN de Saint-Germain-en-Laye, 1984, p. 72-75.

Delluc (B.et G.), « L'âge du Renne, du Mammouth… de Lartet et Christy », dans Mohen (J.-P.) (dir.), *Le Temps de la Préhistoire*, t. 1, Paris, éd. Société préhistorique française et Archeologia, 1989, p. 16-17.

Delluc (B. et G.), « Pas de chemin de fer pour Cro-Magnon », *BSHAP*, t. CXXVIII, 2001, p. 207-218.

Delluc (B. et G.), « Pas de chemin de fer pour Cro-Magnon », dans *Petites énigmes et grands mystères. Périgord*, t. 2, Périgueux, Pilote 24 édition, 2008, p. 27-40.

Delluc (B. et G.), « L'archéologue Otto Hauser », dans *Petites énigmes et grands mystères. Périgord*, t. 4, Périgueux, Pilote 24 édition, 2010, p. 79-156.

Delluc (G.), « Histoire d'os. Les maladies de l'Homme préhistorique », communication à l'Académie nationale de médecine, 8 décembre 2010, *La Lettre de l'ADAMAP*, n° 21, 2011, p. 6-16.

Delporte (H.), « La bataille aurignacienne », dans Mohen (J.-P.) (dir.), *Le Temps de la Préhistoire*, t. 1, Paris, éd. Société préhistorique française et Archeologia, 1989, p. 20-21.

Delporte (H.), *L'Image de la femme dans l'art préhistorique*, Paris, éd. Picard, 1993.

Girod (P.) et Massénat (É.), *Les stations de l'Âge du Renne dans les vallées de la Vézère et de la Corrèze*, Paris, éd. Baillière, 1900.

Girod (P.), *Les stations de l'Âge du Renne dans les vallées de la Vézère et de la Corrèze. Stations aurignaciennes et solutréennes*. *Aurignacien et Solutréen,* Paris, éd. Baillière, 1906.

Girod (P.), *Les stations de l'Âge du Renne dans les vallées de la Vézère et de la Corrèze. Stations aurignaciennes et solutréennes*, *Documents recueillis par le Dr Paul Girod*, *Aurignacien et Solutréen. Réponse à M. l'abbé Breuil*, Paris, éd. Baillière, 1907.

Grmek (M. D.), *Les maladies à l'aube de la civilisation occidentale*, Paris, éd. Payot, 1994.

Guichard (J.), « Note biographique sur Henry Christy (1810-1865) », *BSHAP*, t. CIX, 1982, p. 67-70.

Hauser (O.), *Le Périgord préhistorique. Guide pour les excursions…*, Le Bugue, impr. Réjou, 1911.

Henry-Gambier (D.), « Les fossiles de Cro-Magnon (Les Eyzies-de-Tayac, Dordogne). Nouvelles données sur leur position chronologique et leur attribution culturelle », *Paléo*, 14, 2002a, p. 201-204.

Henry-Gambier (D.), « Les fossiles de Cro-Magnon (Les Eyzies-de-Tayac, Dordogne). Nouvelles données sur leur position chronologique et leur attribution culturelle », *Bulletins et Mémoires de la Société d'Anthropologie de Paris*, t. 14, fasc. 1-2, 2002b, p. 89-112.

Henry-Gambier (D.), « Comportement des populations d'Europe au Gravettien : pratiques funéraires et interprétations », *Paléo*, 20, 2008, p. 399-438.

Henry-Gambier (D.), Burzek (J.), Schmitt (A.), Hauët (F.), Murail (P.), « Révision du sexe et de l'âge au décès des fossiles de Cro-Magnon (Dordogne, France), à partir de l'os coxal », *CR Palévol*, 5, 2006, p. 735-741.

Hurel (A.), *L'abbé Breuil. Un préhistorien dans le siècle*, Paris, CNRS éditions, 2011.

Jones (T. R.), 1865-1875. « Sur le matériel archéologique découvert à Cro-Magnon », *Reliquiae aquitanicae…*, t. 2, 1865-1875, p. 82-88 et 92-94.

Lartet (É.) & Christy (H.), *Reliquiae aquitanicae: being contribution to the Archaeology and Paleontology of Perigord and the adjoining provinces of Southern France*, London et Paris, éd. Baillière, 1865-1875 (en partie posthume, édité en 10 livraisons de I à XVII, avec un tome 1 et un tome 2).

Lartet (L.), « Une sépulture des troglodytes du Périgord (crânes des Eyzies) », *Bulletin de la Société d'Anthropologie de Paris*, 2e s., t. 3, 1868a, p. 335-349.

Lartet (L.), « A burial place of the Cave-dwellers of Perigord (Cro-Magnon) », *Reliquiae aquitanicae…*, VI, 1868b, p. 62-72.

Lartet (L.), « Une sépulture des anciens troglodytes du Périgord à Cro-Magnon », *Matériaux pour l'histoire naturelle et primitive de l'Homme*, 1869a, p. 97-108 et pl. IV.

Lartet (L.), « Une sépulture des anciens troglodytes du Périgord à Cro-Magnon », *Annales des sciences naturelles*, 5e série, t. X, 1869b, p. 132-145.

Le Baron (J.), *Lésions osseuses de l'homme préhistorique en France et en Algérie*, thèse de Médecine, Paris, n° 262, 1881 (d'après les collections du musée Broca et de l'École d'Anthropologie).

Massénat (É.), « Pointe de lance à Cro-Magnon », *Matériaux pour l'histoire naturelle et primitive de l'Homme…*, 1869, p. 357.

Massénat (É.) et Girod (Dr P.), « Nouvelles fouilles préhistoriques dans la vallée de la Vézère », *Association française pour l'avancement des sciences*, 22e session, Besançon, 1893, p. 739-749.

Mortillet (G. de), *Le Préhistorique. Antiquité de l'Homme*, Paris, éd. Reinwald, 1883.

Mortillet (G. et A. de), *Le Musée préhistorique*, Paris, éd. Schleicher, 1903.

Mortillet (P. de), « Le Préhistorique dans les grottes, abris sous roche et brèches osseuses des bassins de la Garonne et de l'Adour », *Congrès préhistorique de France, 7e session, 1911, Nîmes*, 1912, p. 78-129.

Movius (H. L.), « The abri of Cro-Magnon, Les Eyzies (Dordogne) and the probable age of the Contained Burial on the basis of the evidence of the nearby abri Pataud », *Anuario de Estudios Atlanticos*, 15, 1969, p. 323-344 (cité dans Henry-Gambier, 2002b).

Nespoulet (R.), Chiotti (L.), Henry-Gambier (D.) (sous la dir. de), *Le Gravettien final de l'abri Pataud (Dordogne, France) Fouilles et études 2005-2009*, Oxford, BAR S2458, 2013.

Nezelof (C.) et Basset (F.), « Langerhans cells histiocytosis Research », *Hematology/ Oncology Clinics of North America*, volume 12, issue 2, 1998, p. 385-406.

Nguyen (K.) et Tazi (A.), « Histiocytose langerhansienne de l'adulte », *Revue du Praticien*, 56, 2006, p. 1863-1871.

Pales (L.), *Paléopathologie et pathologie comparative*, Paris, éd. Masson, 1930 (sa thèse est intitulée : *État actuel de la paléopathologie. Contribution à l'étude de la pathologie comparative*, thèse de médecine de Bordeaux n° 76, 1929-1930).

Peyrony (D.), « Nouvelles recherches à Cro-Magnon », *Congrès préhistorique de France, Autun 1907*, 1908, p. 182-185.

Peyrony (D.), *Le Périgord préhistorique. Essai de géographie humaine*, Périgueux, éd. SHAP, 1949.

Pittard (E.), « Une gravure de Cro-Magnon exilée à Neufchâtel (Suisse) », *BSHAP*, t. LXXXVII, 1960, p. 213-216.

Pittard (E.), « Une gravure de Cro-Magnon exilée à Neufchâtel (Suisse) », *Société d'études et de recherches et Institut de Préhistoire des Eyzies*, n° 12 (1962), 1963, p. 36-39.

Pruner-Bey, « Description sommaire des restes humains découverts dans la grotte de Cro-Magnon, près de la station des Eyzies, arrondissement de Sarlat (Dordogne) », *Annales des Sciences naturelles, Zoologie*, 5e s., t. 10, 1868a, p. 145-155.

Pruner-Bey, « An account of the human bones found in the cave à Cro-Magnon, in Dordogne », *Reliquiae aquitanicae…*, VII, 1868b, p. 73-92.

Quatrefages (A.), « Remarks on the human remains from the cave of Cro-Magnon », *Reliquiae aquitanicae…*, X, 1869, p. 123-125.

Quatrefages (A.) et Hamy (E.), « La race de Cro-Magnon dans l'espace et dans le temps », *Bulletin de la Société d'Anthropologie de Paris*, 2e s., t. 9, 1874, p. 260-266.

Quatrefages (A.) et Hamy (E.), *Craniaethnica*, 2 vol., Paris, éd. Baillière, 1882, p. 45-52, 81-82, pl. III-V.

Rivière (E.), « Nouvelles recherches anthropologiques et paléontologiques dans la Dordogne », *Association française pour l'avancement des sciences*, 1894, Caen, p. 190-204.

Rivière (E.), « Nouvelles recherches à Cro-Magnon », *Bulletin de la Société d'Anthropologie de Paris*, 1897 (partie ouest de l'abri).

Roussot (A.), « La représentation humaine de Cro-Magnon au musée du Périgord », *BSHAP*, CXXXI, 2004, p. 455-468.

Roussot (A.), *Cro Magnon. Historique*, tapuscrit une page, s. d. (coll. J.-M. Touron).

Sonneville-Bordes (D. de), *Le Paléolithique supérieur en Périgord*, Bordeaux, éd. Delmas, 1960, p. 71-73.

Taborin (Y.) et Thiébault (S.), « Cro-Magnon (abri de) », dans Leroi-Gourhan (A.) (sous la dir.), *Dictionnaire de la Préhistoire*, Paris, éd. PUF, 1988, p. 272.

Taborin (Y.), *La parure en coquillage au Paléolithique*, XXIXe suppl. à *Gallia Préhistoire*, Paris, CNRS éditions, 1993.

Thillaud (P.-L.), « L'histiocytose X au Paléolithique (sujet n ° 1 de Cro-Magnon). Problématique du diagnostic ostéo-archéologique », *L'Anthropologie*, 85, n° 2, 1981-1982, p. 219-239.

Thillaud (P.-L.), « L'homme de Cro-Magnon et ses maladies », *Histoire et archéologie. Les dossiers*, n° 97, septembre 1987, 1985, p. 66-73.

Thillaud (P.-L.), *Paléopathologie humaine*, Sceaux, éd. Kronos BY, 1996.

Thillaud (P.-L.), « Les lésions osseuses de l'Homme de Cro-Magnon », *Pour la Science*, *Les maux de nos ancêtres*, dossier n° 50, janvier-mars 2006, p. 14-15.

Vallois (B.), « Les nouvelles classifications de l'histiocytose », *Le Quotidien du médecin*, n° 7868, 2005, p. 8.

Vallois (H. V.) et Billy (G.), « Nouvelles recherches sur les Hommes fossiles de l'abri de Cro-Magnon », *L'Anthropologie*, 69, nos 1-2 et 3-4, 1965, p. 47-74 et 249-272 (révision complète après dégagement des points crâniométriques de leur gangue de calcaire).

Vallois (H. V.), « La découverte des Hommes de Cro-Magnon. Son importance anthropologique », dans *L'Homme de Cro-Magnon. Anthropologie et archéologie*, Paris, éd. Arts et métiers graphiques, 1970, p. 11-20.

Vandermeersch (B.), « Cro-Magnon (homme de) », dans Leroi-Gourhan (A.) (sous la dir.), *Dictionnaire de la Préhistoire*, Paris, éd. PUF, 1988, p. 272-273.

Vercoutère (C.), *Utilisation de l'animal comme ressource de matières premières non alimentaires. Industrie osseuse et parure. Exemple de l'abri Pataud (Dordogne, France)*, thèse de doctorat en archéozoologie, Paris, Muséum national d'histoire naturelle, 2004.

Verneau (R.), « La race de Cro-Magnon, ses migrations et ses descendants », *Revue anthropologique*, 15, 1886, p. 10-24.

Vialou (D.), « Cro-Magnon », dans *La Préhistoire. Histoire et dictionnaire*, Paris, éd. Robert Laffont, 2004, p. 502.

PETIT PATRIMOINE RURAL

Le moulin de Lafargue à Saint-Michel-de-Villadeix

par Catherine SCHUNCK
La Pierre Angulaire*
d'après un dossier réalisé par Vergt Patrimoine

Avec ce dossier, on se situe à la limite de compétence de La Pierre Angulaire, les moulins n'étant généralement considérés comme du petit patrimoine que lorsqu'ils sont de taille modeste et qu'un appareillage extérieur indique leur fonction (présence d'une roue, par exemple).

Toutefois l'équipe de Vergt patrimoine, association adhérente à La Pierre Angulaire, a effectué un travail très approfondi et tout à fait remarquable sur le moulin de Lafargue, dans le cadre d'un inventaire plus général des moulins du pays vernois et il convient de le saluer.

Le moulin de Lafargue (fig. 1) est situé dans la commune de Saint-Michel-de-Villadeix, sur le cours du Caudeau. Il a fonctionné jusqu'après la dernière guerre pour presser de l'huile de noix.

Le Caudeau, qui constitue la frontière sud du canton de Vergt, prend sa source au lieu-dit Les Mirabeaux, à la limite des trois communes de Cendrieux, Sainte-Alvère et Veyrines-de-Vergt, à une altitude de 185 mètres. Il se jette

* La Pierre Angulaire (Maison des associations, 12, cours Fénelon, 24000 Périgueux, http://www.lapierreangulaire24.fr).

Fig. 1. Le moulin de Lafargue.

dans la Dordogne à Bergerac, après un cours d'environ 35 kilomètres. Il reçoit, sur le territoire du canton de Vergt, plusieurs affluents alimentés par des sources dont une large proportion était captée pour l'alimentation en eau des communes riveraines. C'est le cas de Cendrieux, Veyrines-de-Vergt, Saint-Michel-de-Villadeix, Saint-Amand-de-Vergt et Fouleix, sur une distance de plus de 11 kilomètres. Sur ce tronçon, on dénombre aujourd'hui au moins quatorze moulins, sans compter ceux qui sont construits sur des affluents (recensement en cours par Vergt patrimoine). Les premiers, partant de l'amont, sont implantés sur le cours d'eau, avec construction d'une digue de retenue (moulin Monbauvard) et les suivants, dès que le débit du Caudeau le permet, sont installés sur des dérivations, alternativement en rive droite et gauche.

C'est le cas du moulin de Lafargue dont les installations hydrauliques, bien que non alimentées en eau, sont particulièrement bien conservées, l'installation ayant fonctionné jusqu'après la dernière guerre.

La prise principale est installée à environ 250 mètres en dessous de la confluence du bief aval du moulin des Cavillards avec le Caudeau, non représenté comme moulin sur la carte au 1/25000 n°1936 O de l'Institut géographique national. Le seuil de prise du moulin de Lafargue est ruiné ce qui fait que le bief n'est plus alimenté en eau. Il pourrait toutefois l'être assez facilement, le lit mineur du cours d'eau à cet endroit étant encore très étroit (environ 3 mètres à hauteur de la crête du seuil disparu).

Au départ du bief, un voile de béton de ciment (batardeau) muni d'une échancrure rainurée, qui pouvait être obturée par un vannage de planches, permettait de mettre le bief hors d'eau. Celui-ci, relativement profond, est

de plus en large au fur et à mesure que l'on s'approche du moulin. À son niveau, il est taillé dans le rocher calcaire et seule la rive gauche est bâtie et constitue la levée. Il pouvait, en cas de faible débit, constituer une réserve pour un fonctionnement par éclusée. Cependant, le débit déjà important à la prise devait suffire, la plupart du temps, pour fonctionner au fil de l'eau.

On devine sur le terrain, bien qu'envahi par la végétation, un deuxième bief amont qui était alimenté par un ruisseau prenant sa source à l'est du village de Saint-Michel-de-Villadeix. Ce bief est parfaitement représenté sur le plan du cadastre napoléonien (fig. 2), qui constitue, par son exactitude et sa précision, un excellent moyen de retrouver ces anciennes installations.

La prise du moulin est une ouverture rectangulaire dans la levée, dont le seuil est un voile de béton de ciment de construction tardive. Elle devait être munie d'une grille, dont on devine la trace, pour retenir les objets entraînés par le courant. Elle pouvait alimenter deux turbines et donc actionner deux paires de meules. En effet, dans la chambre hydraulique du moulin, on remarque deux dispositifs d'admission de l'eau au milieu du mur adossé à la levée. Celui de droite est obturé. Celui de gauche est équipé d'une tuyère hélicoïdale en pas de vis qui projetait l'eau sur les pales de la turbine. Celle-ci, détachée de l'arbre, repose sur le sol de la chambre hydraulique.

Les équipements sont abrités dans deux bâtiments contigus :

- Le moulin proprement dit, adossé à la levée, comportant trois niveaux : le niveau inférieur voûté, contenant les vannes, les turbines horizontales et leurs arbres débouchant au rez-de-chaussée ; le rez-de-chaussée dans lequel

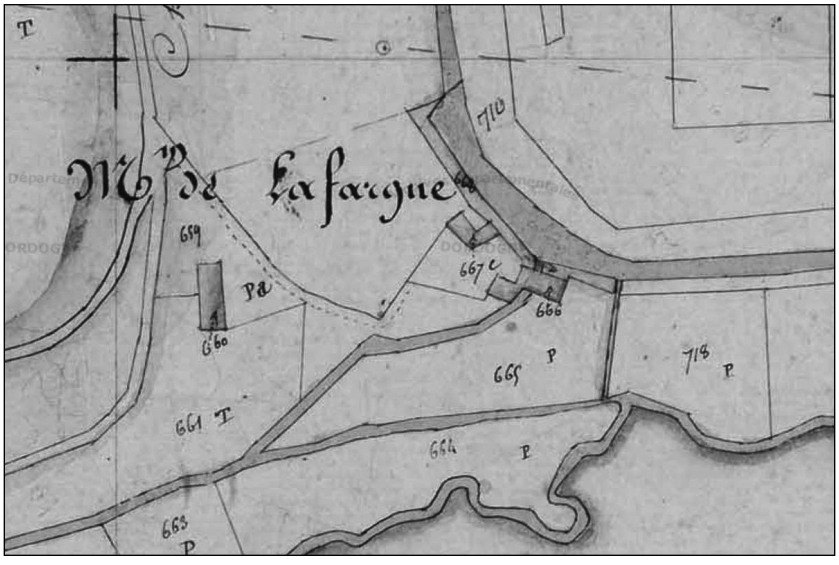

Fig. 2. Extrait du cadastre dit « napoléonien » de 1832.

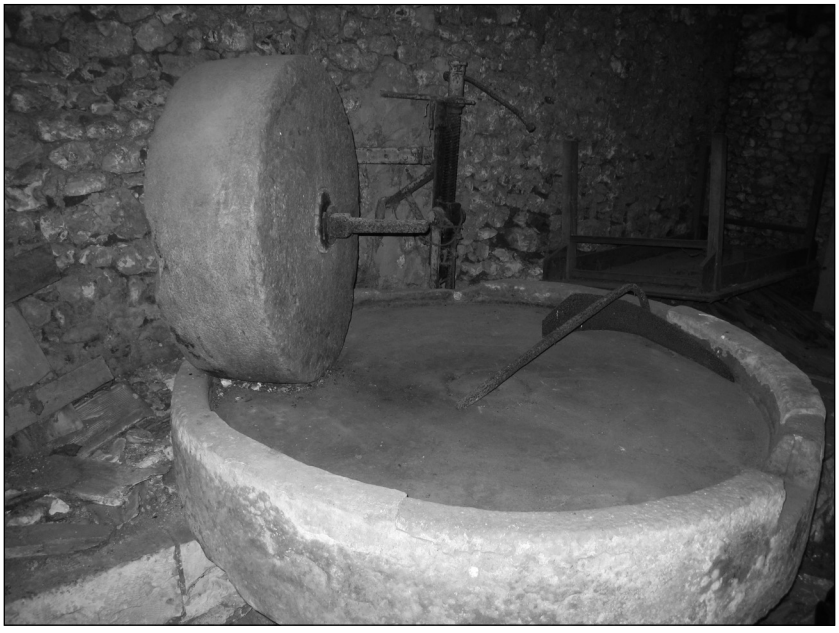

Fig. 3. Meules du moulin de Lafargue.

sont installés les meules (fig. 3) et les appareillages de manipulation des vannes et dont le sol est couvert en gros pisé ; le comble.

- le local du fourneau et de la presse à huile dans une première pièce communiquant avec le moulin et une deuxième pièce indépendante qui pouvait être une remise.

Bien que la pièce communiquant avec le moulin comporte une cheminée, il ne semble pas qu'elle ait servi de logement.

La toiture de ces deux bâtiments, en tuiles mécaniques, est en partie effondrée et nécessiterait une réparation urgente.

L'arbre en bois reliant la turbine à la meule mobile est encore en place. Cependant, sa partie inférieure mouillée en permanence est vermoulue et a en partie disparu. La turbine est tombée sur le sol. Elle est partiellement recouverte par un éboulis, ce qui n'a pas permis de dénombrer précisément les pales (environ 30). Elle est très lourde, probablement en fonte. Au-dessus de l'arbre se trouve la paire de meules grâce à laquelle les cerneaux de noix étaient écrasés. Le « banc » de maçonnerie sur lequel reposent les meules est soutenu par deux arches, séparées par un espace dans lequel les arbres des turbines pouvaient se mouvoir librement et suffisamment espacées pour permettre le passage du meunier lors de la visite de la chambre des turbines. À proximité de la meule et au-dessus de l'arrivée d'eau, un cric est scellé dans le mur du moulin. Il entrainaît un câble qui devait commander l'ouverture de la

vanne. Il semble qu'il s'agisse d'une adaptation tardive, le système de réglage de l'arrivée d'eau étant sans doute à l'origine constitué par une pelle fixée à l'extrémité d'une tige métallique, retrouvée sur place et qui était installée au droit du mur extérieur du bâtiment selon le propriétaire. Elle devait pouvoir être manœuvrée depuis la levée, l'ensemble mesurant 2,15 mètres de longueur.

À la sortie de la chambre hydraulique, voûtée, le bief aval alimente directement le moulin de Borde, également en rive droite du Caudeau, et constitue son bief amont. Le plan du cadastre napoléonien montre que l'alimentation de ce bief était complétée par une prise sur le cours d'eau afin qu'il puisse travailler même lorsque le moulin de Lafargue était à l'arrêt.

Historique

Les principales informations dont nous avons pu disposer proviennent du cadastre napoléonien (1832). En 1837, le moulin appartenait à la veuve Frut, née Rouby à Vergt. Il a été vendu en 1846 à Pierre Mailhac, meunier au moulin de Lafargue, qui en était probablement déjà l'exploitant. Il est à nouveau vendu en 1866 et appartient jusqu'en 1882 à la veuve Virol, née Chadourne. Il est alors vendu à Blaise Carbonnier qui en sera le meunier en 1891.

Fig. 4. Extrait de la carte de Belleyme, le moulin s'appelle alors « moulin de la Forge ».

Un four et une boulangerie (fournil ?) qui sont signalés en 1882, probablement dans les petits bâtiments situés sur la parcelle 667, sont détruits par un incendie entre 1885 et 1905. En effet, il n'en reste pas trace, ni au cadastre actuel, ni sur le terrain.

L'existence du moulin est plus ancienne puisqu'il est représenté sur la carte de Belleyme (fig. 4), réalisée pour l'essentiel entre 1761 et la fin du XVIII^{e} siècle. Les archives notariales font état au 15 vendémiaire an VI d'une obligation consentie par Jean Chambegreil, du village des Longis (le moulin des Longis est situé en amont, sur le Caudeau, dans la commune de Saint-Michel-de-Villadeix) à Gérôme Chaverout, du moulin de Lafargue.

Par contre, les Archives départementales ne détiennent aucune information relative aux droits d'eau de ce moulin (série 7S). On y trouve des pétitions d'usiniers se plaignant de préjudices provoqués par le fonctionnement de moulins situés à l'amont ou de riverains se plaignant d'inondations causées par des moulins situés en aval, qui concernent d'autres installations sur le Caudeau ou un de ses affluents (moulin Fourtout, moulin Blanchard et moulin de La Rode). L'administration, après enquête publique, se déclara incompétente et renvoya les plaignants devant la justice ordinaire.

C. S.

NOTES DE LECTURE

Florilège du petit patrimoine rural bâti du Périgord
Les membres de la Pierre Angulaire
éd. La Pierre Angulaire, 2013, 160 p., ill., 20 €

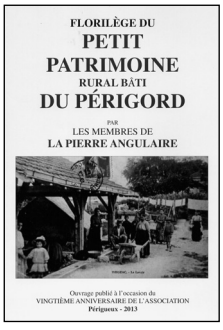

Créée en 1993, l'association La Pierre Angulaire réunit des bénévoles chargés non seulement de recenser et de conserver le petit patrimoine, mais aussi de sensibiliser les autorités constituées et les propriétaires à la valorisation de ces biens trop souvent menacés. Environ mille dossiers ont été constitués en vingt ans. Mais il reste encore beaucoup à faire. Notre bulletin a publié quelques-unes des fiches réalisées. Cet ouvrage propose des sites parmi les plus remarquables ou les plus représentatifs, après une première partie, véritable analyse à la fois précise et documentée sur la nature de ce type de patrimoine. Il faut saluer l'œuvre accomplie par l'association au cours de ces années. ■ D. A.

Saint-Martial-d'Albarède, village du pays d'Excideuil en Haut-Périgord. Le paradoxe du pauvre mais bon terroir
Francis A. Boddart (photographies de Francis Cipierre, préface de Michel Dupuy)
éd. chez l'auteur, 2012, 246 p., ill., 19 €

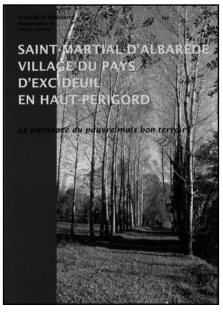

Le travail très complet et très approfondi de notre collègue nous permet de connaître dans le détail les évolutions d'un petit groupe humain, avec ses difficultés et ses réussites au cours de l'histoire.
Grand connaisseur de son village et de l'histoire d'Excideuil, Francis A. Boddart présente la démographie, le cadre féodal, la vie religieuse avant la Révolution, les généalogies nobles et bourgeoises. Il donne une large place à tous les villages et hameaux avec leur patrimoine rural de pigeonniers et de moulins. Après les événements de 1789 et leur suite, nous découvrons tout le panorama des évolutions de l'économie agricole, artisanale et industrielle, particulièrement riche à Saint-Martial, ainsi que l'évolution des services publics ou celle des moyens de transport. L'auteur n'oublie pas les périodes de guerre et termine par la présentation de la vie culturelle.
Il s'agit donc, avec son iconographie, d'un remarquable tableau, détaillé, vivant, riche en nombreuses précisions d'un très intéressant microcosme, d'un « pauvre mais bon terroir ». ■ G. F.

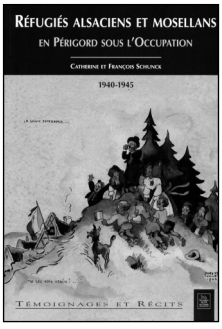

Réfugiés alsaciens et mosellans en Périgord sous l'Occupation. 1940-1945

Catherine et François Schunck
éd. Alan Sutton, 2012, 168 p., ill., 21 €

Nos collègues Catherine et François Schunck, s'appuyant sur des documents d'archives, des témoignages oraux et écrits, se sont attachés à faire connaître la réalité douloureuse de la vie des réfugiés alsaciens et mosellans en Périgord de 1940 à 1942, puis, pour certains d'entre eux, de 1942 à 1945.
Les auteurs nous aident, par un style clair, concis, à mieux comprendre comment les diverses administrations départementales de la Dordogne et du Bas-Rhin et celles de la mairie de Strasbourg, réfugiée à Périgueux, ont dû procéder, avec bien des difficultés, à l'organisation de tous les services concernant logement, éducation, culte, santé (avec l'hôpital de Clairvivre), ravitaillement… pour cette population déplacée dans une région non-préparée à accueillir cet exode.
Nos collègues évoquent les souffrances endurées par les réfugiés juifs lors de l'occupation du département par les Allemands, avec les rafles, les tortures, les exécutions. Ils soulignent aussi le soutien parfois très courageux de la population locale et les liens qui ont perduré après la guerre.
Dans ce si difficile contexte, nous lisons avec émotion et fierté les parcours individuels, familiaux de réfugiés juifs ou non, de responsables d'usines (ex Bata à Neuvic) et d'administrateurs qui se sont illustrés aux côtés des résistants locaux contre les oppresseurs.
Cet ouvrage écrit par F. et C. Schunck, après celui sur l'évacuation des Alsaciens en Périgord en 1939-1940, comprenant photos, index, sources, bibliographie, justifie l'intérêt que tout Périgordin doit manifester pour mieux connaître ce lourd et noir passé encore proche s'inscrivant dans l'histoire de France. ■ J. R.

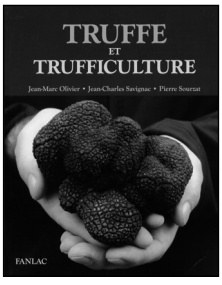

Truffe et truffiiculture

Jean-Marc Olivier, Jean-Charles Savignac et Pierre Sourzat
éd. Fanlac, 2012, 397 p., ill., 38,50 €

C'est la troisième édition de cet ouvrage fondamental pour bien connaître le diamant noir. De profondes transformations sont intervenues en matière de truffiiculture au cours de la première décennie du XXI^{e} siècle. Sans négliger les aspects humains de la truffiiculture, celle-ci trouve une place particulière dans le paysage rural français et déborde désormais les frontières européennes. Il faut ajouter que la truffe et sa culture, son commerce et ses utilisations font partie de l'identité de plusieurs régions, dont le Périgord. La truffe est un ingrédient majeur de la gastronomie, que chacun savoure aux meilleurs moments. ■ D. A.

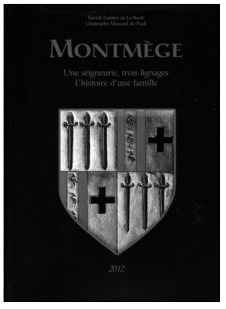

Montmège. Une seigneurie, trois lignages. L'histoire d'une famille
Patrick Esclafer de La Rode et Christophe Morand du Puch
éd. Graphit's, 2012, 328 p., ill., 50 €

Les deux auteurs, passionnés par l'histoire du Périgord et sa généalogie, n'ont pas ménagé leur peine pour retrouver les filiations entre les trois familles qui ont porté successivement le nom de Montmège : Souillac, Reillac et du Bernat. La recherche s'est appuyée sur l'étude des lieux successifs de résidence de cette famille et de ses alliés en commençant par l'ancienne forteresse de Montmège, dans la région de Terrasson. Les auteurs ont utilisé les ouvrages et les articles déjà publiés mais aussi les actes des notaires et tous les documents privés détenus par les familles étudiées. Les généalogies se trouvent ainsi méticuleusement reconstruites depuis le XII^{e} jusqu'au XXI^{e} siècle ! D'utiles précisions sur le contexte historique les accompagnent.
Un grand tableau généalogique permet ainsi de retracer les liens entre plusieurs illustres familles du Périgord. Ce tableau s'enrichit d'une description de leurs blasons.
L'ouvrage, d'une présentation particulièrement soignée, comporte une très riche iconographie et de nombreux documents annexes : tableaux, plans, photos, blasons, arbres généalogiques.
Notre connaissance du Périgord se trouve ainsi enrichie par le travail des deux chercheurs qui ont su présenter avec rigueur, comme disait Fernand Braudel, « un temps long de l'histoire ». ■ G. F.

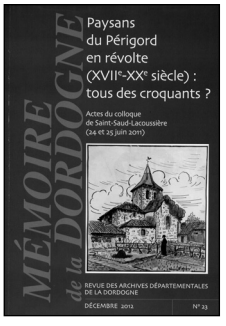

Paysans du Périgord en révolte (XVII^{e}-XX^{e} siècle) : tous des croquants ? Actes du colloque de Saint-Saud-Lacoussière (24 et 25 juin 2011)
Collectif
éd. Archives départementales de la Dordogne, revue *Mémoire de la Dordogne*, n° 23, décembre 2012, 79 p., ill., 6 €

À l'initiative de l'historien Guy Mandon, s'est tenu, à Saint-Saud-Lacoussière en juin 2011, un passionnant colloque sur le thème « Paysans du Périgord en révolte (XVII^{e}-XX^{e} siècle) : tous des croquants ? ». Il était placé sous la présidence d'Yves-Marie Bercé, à l'occasion du centenaire de l'installation dans cette paroisse de l'abbé Georges Julien, Georges Rocal en écriture, auteur notamment en 1934 de *Croquants en Périgord*. L'objet de ce colloque était de s'interroger sur la longue durée de la tradition de révolte des campagnes du Périgord et la persistance du modèle qu'ont fourni les soulèvements du XVII^{e} siècle. Tous les paysans en révolte méritent-ils le titre de « croquants » ?
Ont aussi donné de remarquables communications Jean-Pierre Poussou, Maïté Etchechoury, Philippe Grandcoing, Joëlle Chevé et Frédéric Rouvillois.
Les Archives départementales, en publiant les actes de ce colloque, donnent aux chercheurs, et plus généralement à ceux qu'intéresse l'histoire du Périgord, une source documentaire de première importance. ■ D. A.

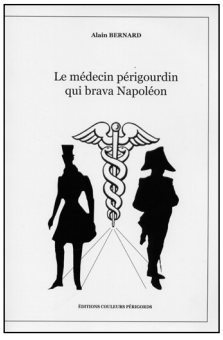

Le médecin périgourdin qui brava Napoléon
Alain Bernard (préface de Gérard Fayolle)
éd. Couleurs Périgords, 2012, 135 p., ill., 18 €

C'est la vie d'un Périgordin, Nicolas-Jean Faure (1782-1852), aujourd'hui oublié. Son premier exploit, celui dont il est le plus fier, est d'avoir « bravé » Napoléon, sur le Champ-de-Mars, le 5 décembre 1804, jour où le nouvel empereur distribue des aigles aux armées. Ce jour-là, le jeune et fougueux étudiant exprime son opposition à la prise de tous les pouvoirs par Napoléon par une manifestation solitaire vite réprimée. Étudiant en médecine, originaire de Hautefort, il vit d'abord à Paris au temps du Consulat. Il est dit « second au concours de l'internat en 1803 », mais ne figure pas dans l'annuaire officiel de l'Internat des hôpitaux de Paris. Il soutient sa thèse à Montpellier en 1806, puis revient exercer à Hautefort après diverses aventures. L'ouvrage de notre collègue Alain Bernard est le fruit d'une enquête très minutieuse, patiemment conduite dans les Archives régionales et nationales. Le récit est vivement mené et agréable à lire. Il fourmille d'indications sur la vie en ces temps mouvementés. Les sources documentaires sont essentiellement les nombreux écrits du Dr Faure : il passe son temps à écrire pour mettre en valeur ses qualités de médecin et est fier d'avoir mis au point une « nouvelle manière d'opérer la cataracte ». Une autre source documentaire fournit des informations contradictoires (et pour cause) : les *Mémoires* d'une certaine M^me^ Campestre, femme-escroc de mœurs légères. C'est surtout la maîtresse du médecin et il la fait espionner par son cuisinier : elle se venge en publiant un long pamphlet que l'auteur a retrouvé, de même que la réponse du Dr Faure. L'ouvrage présenté ici est illustré par de précieux fac-similés des publications, des lettres de recommandation et des rapports de police concernant ce personnage hors du commun. ■ B. D.

Ont participé à cette rubrique : Dominique Audrerie, Gérard Fayolle, Jeannine Rousset, Brigitte Delluc.

Les auteurs et éditeurs, désireux de voir mentionnés dans les rubriques du *Bulletin* leurs ouvrages sur le Périgord sont invités à adresser un exemplaire de leur publication en service de presse au siège de la SHAP (18, rue du Plantier, 24000 Périgueux). Ainsi, l'ouvrage sera répertorié, chroniqué et inventorié dans notre bibliothèque.

COURRIER DES CHERCHEURS ET PETITES NOUVELLES

par Brigitte DELLUC

VIE DE LA SOCIÉTÉ

- La sortie d'automne aura lieu le samedi 21 septembre 2013 après-midi. Au programme (en cours d'organisation sous la direction de Me D. Audrerie) : La Rue à Mauzac, Rosas et Pézuls.

- La 4e livraison de notre *Bulletin* sera consacrée à « la vie politique en Périgord » (avant 1960). Les auteurs intéressés par ce thème doivent envoyer leurs articles avant le 1er septembre.

COURRIER DES CHERCHEURS

- À propos des hôpitaux militaires, Mme Guitte Frapin (10, place André-Maurois, 24000 Périgueux) évoque son père (de Montignac), le Dr Louis-André Parouty, assistant du Pr L. Testut à Lyon, major du Val de Grâce et le plus jeune chirurgien avant 1914. Au début de la guerre, il se retrouve simple médecin de bataillon, mais est récupéré par son patron et nommé dans une ambulance chirurgicale légère (auto-chir). Il travaille 14 heures par jour, notamment pour traiter les « gueules cassées ». Son frère mourut à Verdun à 20 ans. Après-guerre, il sera chirurgien à Moulins.

- Mme Anne-Marie Pasquini-Maunac (Jansou, 24350 Lisle) apporte une précision concernant l'installation du petit-fils de Garibaldi, Sante, en Dordogne (*BSHAP,* 2012, p. 586, 14e ligne) : « Mes grands-parents et leurs enfants, dont mon père, sont arrivés de leur Italie natale en 1926 dans la propriété de Sante Garibaldi au lieu-dit "Les Garennes", commune de Bouteilles-Saint-Sébastien (voisine de Verteillac). »

- Mme J. Leglu-Diéras (La Chapelle, 24260 Mauzens-Miremont) signalait il y a quelques mois « la découverte, dans le mur d'une étable en démo-

Fig. 1.

lition, d'un joli petit étui de bois (7 à 8 cm de long), orné de cercles concentriques et contenant du mercure » (*BSHAP*, 2012, p. 601). Elle n'avait pas pu fournir à l'époque de photographies suffisamment bonnes pour la publication. C'est chose faite aujourd'hui (fig. 1). Les sillons sont bien visibles, de même que « la raie de l'ouverture ». « Protection… gage de fertilité… combien de murs contiennent-ils de ces objets magiques ? »

- M. Jean-Jacques Gillot (jean-jacques.gillot@laposte.net) a retrouvé aux Archives départementales de la Dordogne un intéressant dossier (1793W9) qui concerne la vie de notre siège, 18, rue du Plantier à Périgueux, à la fin de la dernière guerre. Les copies de ces documents sont conservées à la bibliothèque. Nous en extrayons l'essentiel.

Le 9 octobre 1944, le Dr Charles Lafon, vice-président de la SHAP, suppléant le président récemment décédé (chanoine Joseph Roux), écrit au préfet pour se plaindre de la prise de possession par la force (la porte ayant été enfoncée) de l'appartement du premier étage du 18, rue du Plantier, par « deux personnes, dont l'une habillée d'un costume militaire, prétextant une réquisition, qu'ils n'ont du reste pas donnée […] et de l'illégalité de tels procédés […] et ose espérer que notre appartement soit libéré afin que notre nouveau secrétaire général, qui est indispensable à la bonne marche de la Société, puisse s'y installer aussitôt élu ». Il explique que cet immeuble est le siège de notre compagnie, reconnue d'utilité publique, « où sont installées sa salle de réunion et sa bibliothèque et, où, entre parenthèses, sont entreposées depuis cinq ans des caisses contenant les pièces les plus rares du Muséum d'histoire naturelle de Paris. Au premier étage, il y a un appartement, qui est mis à disposition du secrétaire général à titre d'indemnités de fonction, et non de location. » Il explique que notre secrétaire général, M. Maubourguet, a démissionné à la fin du mois de septembre et que le nouveau sera élu par la prochaine assemblée générale au début de novembre. « Un de nos membres, M. Pargade, avait obtenu une réquisition pour ce logement, mais il y a renoncé

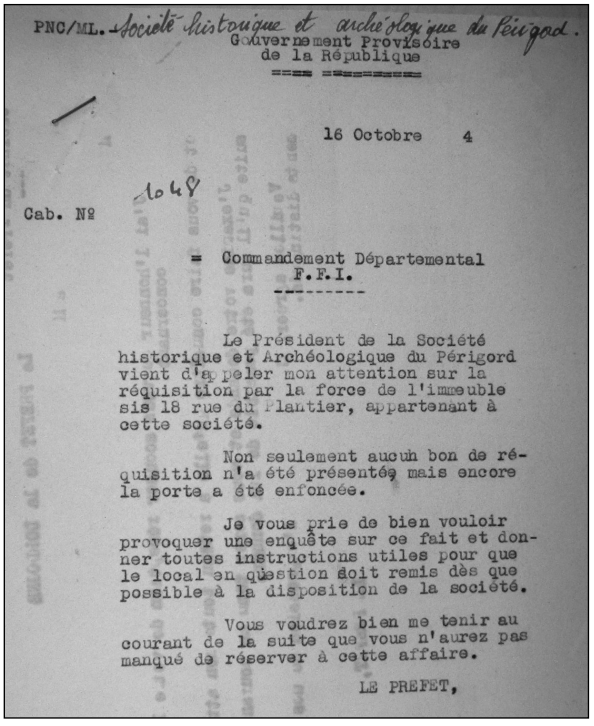

PNC/ML. Société historique et archéologique du Périgord.

Gouvernement Provisoire
de la République

16 Octobre 4

1048

Cab. Nº

= Commandement Départemental
F.F.I.

Le Président de la Société historique et Archéologique du Périgord vient d'appeler mon attention sur la réquisition par la force de l'immeuble sis 18 rue du Plantier, appartenant à cette société.

Non seulement aucun bon de réquisition n'a été présenté, mais encore la porte a été enfoncée.

Je vous prie de bien vouloir provoquer une enquête sur ce fait et donner toutes instructions utiles pour que le local en question soit remis dès que possible à la disposition de la société.

Vous voudrez bien me tenir au courant de la suite que vous n'aurez pas manqué de réserver à cette affaire.

LE PREFET,

Fig. 2.

quand il a su que l'appartement n'était pas occupé par un locataire mais par le secrétaire général, ès qualité… D'autre part, je suis allé ce matin au Service des réquisitions, qui m'a affirmé […] tout ignorer de cette affaire. »

Le 16 octobre 1944, une lettre de M. H. Waquel, directeur des Archives départementales de la Dordogne, appuie la demande du Dr Lafon, en indiquant en outre au préfet que le futur secrétaire général n'est autre que son collègue, « M. Géraud Lavergne, ancien archiviste, d'autant plus digne d'intérêt qu'il a perdu tout son mobilier, ses livres et ses papiers personnels à Orléans, où il était archiviste, lors du bombardement d'Orléans. Il est actuellement campé avec sa femme et ses deux enfants chez sa belle-mère, attendant avec impatience le moment de pouvoir s'installer… »

Le même jour, le préfet (Gouvernement Provisoire de la République) demande au Commandement départemental F.F.I. de « donner toutes instructions utiles pour que le local en question soit remis dès que possible à la disposition de la société » (fig. 2).

C'est ainsi que M. Géraud Lavergne, devenu notre actif secrétaire général, s'est installé avec sa famille au premier étage du 18, rue du Plantier où il est demeuré jusqu'à la fin de sa vie.

DEMANDES DES CHERCHEURS

- M. Denis Chaput-Vigouroux (denis.chaput-vigouroux@wanadoo.fr) cherche la symbolique de deux motifs de gypseries, exécutés entre 1805 et 1825 (fig. 3 et 4), qui ornent deux dessus de porte du salon dans la demeure d'un médecin de campagne périgordin, ancien chirurgien de l'armée d'Italie sous Bonaparte (en 1795 et 1796), puis médecin de campagne à Hautefort, Nailhac et enfin Sainte-Orse : Jean Bonnet-Lafon (1774-1825). La maison est située à Rosas (commune de Sainte-Orse). Voir *Bulletin de l'association Sainte-Orse Mémoire et Patrimoine*, n° 9, 2013, p. 31-57, dans lequel est publiée la vie de cet homme. « La symbolique de ces motifs est-elle en partie révolutionnaire, franc-maçonne ou autre ?… Un autre motif montre l'aigle impériale tenant un serpent dans ses serres, souvenir de Bonaparte. Jean Bonnet-Lafon a été maire-adjoint de Sainte-Orse et témoin au mariage d'Élisabeth Jouffre de Lafaye et du colonel Bugeaud. Il était le médecin de la belle-famille du futur maréchal Bugeaud. »

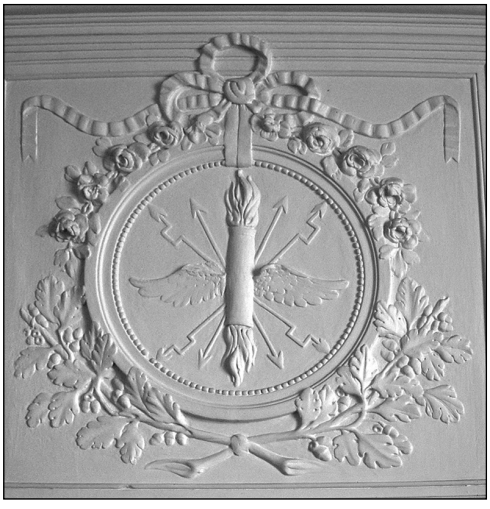

Fig. 3.

Fig. 4.

- M. le Pr Jean Bernard Marquette (jbern.marquette@wanadoo.fr) travaille sur les origines de la ville de Casteljaloux (Lot-et-Garonne) et son développement au Moyen Âge. Il a consulté un article d'André Delmas paru dans notre *Bulletin (BSHAP*, 1992, p. 23-62), qui contient des renseignements très importants sur une possession de l'abbaye de Tourtoirac dans le diocèse de Bazas : le prieuré de Casteljaloux. Mais il n'a pas trouvé les références bibliographiques correspondantes. Cette absence s'explique par le décès

d'A. Delmas en écrivant les dernières lignes de son article, comme l'indique une N.D.L.R. page 330, à la suite de la 3e partie de la publication (*BSHAP*, 1992). « Il n'y a pas dans la Chronique de Bazas de mention de cette donation. On connaît bien, en revanche, le prieuré de Saint-Raphaël jusqu'à la Révolution. André Delmas semble avoir emprunté cette information à un document qui a les apparences d'un inventaire ou d'une liste. La référence aux murailles prouve que ce document date du XVIIIe siècle au plus tard. Y aurait-il une personne susceptible d'indiquer l'article ou l'ouvrage consacré à l'abbaye de Tourtoirac où se trouverait cette précision ? ».

- M. François-Marie Patorni (fmpatorni@earthlink.net) de Santa Fe (Nouveau Mexique) fait des recherches sur l'histoire des Français au Nouveau Mexique. Il s'intéresse à « un certain Louis Dorrance, né à Plamont, émigré au Nouveau Mexique vers 1830, à l'âge de 10 ans environ ». Il est en contact avec ses descendants aux USA et recherche ses éventuels descendants en Dordogne.

Le nom Dorrance ne semble pas s'être conservé en Dordogne. Il existe une « Colline d'Orance » à Sarlat et des lieux-dits « Plamont » à Saint-Geniès, à Saint-Germain-des-Prés et à Sarlat.

INFORMATIONS

- Le prochain concours Clochers d'or aura lieu en 2014. La date limite de dépôt des ouvrages est fixée à septembre 2014.

- Une fouille programmée (début d'un nouveau programme triennal), organisée par le département de Préhistoire du Muséum national d'histoire naturelle, aura lieu à l'abri Pataud (Les Eyzies-de-Tayac) du 9 septembre au 5 octobre 2013. Elle concerne le niveau 2 (Gravettien final), daté de - 22 000 ans. Cette fouille est ouverte aux personnes âgées de plus de 18 ans, pour une période de 15 jours minimum. Pour tout renseignement et inscription, s'adresser à Laurent Chiotti et à Roland Nespoulet : lchiotti@mnhn.fr et roland.nespoulet@mnhn.fr. Tél. du labo : 05 53 06 13 15. Tél. de Roland Nespoulet : 06 75 70 18 97.

- La lettre trimestrielle du site « guyenne » février-mars 2013 est disponible. M. Claude Ribeyrol (claude.ribeyrol@neuf.fr) nous indique que : la transcription des tomes du Fonds Périgord de la Bnf consacrés aux abbayes du diocèse de Périgueux et Sarlat est achevée ; M. Frédéric Biret a transcrit la 1re partie du tome 30 consacré aux évêques de Périgueux, jusqu'à la fin du XIIe siècle ; le tome 10 du Fonds Périgord est intégralement mis en ligne.

- Mme Gabrielle Drean (gdrean@free.fr ; tél. 01 41 43 48 18), journaliste, « prépare un projet d'émission pour France 3 : magazine mélangeant patrimoine, architecture et histoire », le but étant de faire découvrir à une famille l'histoire de sa maison, au travers des habitants précédents de la maison (un criminel célèbre, un compositeur inspiré par les lieux, des résistants…). Elle recherche

donc des historiens susceptibles de l'aider dans ses recherches. Elle souhaite trouver des petites histoires pour raconter la grande histoire et dénicher des maisons « anonymes », sans plaque, dont les habitants ne connaissent pas encore les secrets.

- Le samedi 17 août 2013, aura lieu le 20e colloque de Cadouin sur le thème « Pèlerinages et reliques ». Inscriptions sur place à 9 heures. Déjeuner dans l'abbaye.

CORRESPONDANCE POUR
« COURRIER DES CHERCHEURS ET PETITES NOUVELLES »

Pour insérer une demande de recherche ou pour communiquer une information, on peut écrire à Mme Brigitte Delluc, secrétaire générale, S.H.A.P., 18, rue du Plantier, 24000 Périgueux ou utiliser son courriel : gilles.delluc@orange.fr (à l'attention de Brigitte Delluc).

Les illustrations photographiques doivent être communiquées sous forme d'un tirage papier ou numérisée en format JPG (en 300 dpi). Compter deux mois minimum de délai pour la publication dans cette rubrique.

Appels à contributions
Bulletin de la SHAP

Voici quelques propositions de thèmes pour les bulletins à venir :

- **Le Sport** (sportifs, installations, clubs, représentations picturales, événements…)
- **La Santé** (médecins, hôpitaux, médecine traditionnelle, superstitions, sage-femmes, épidémies…)
- **La Franc-Maçonnerie** (francs-maçons, loges, presse, architecture…)
- **La Chasse** (représentations picturales, symbole, braconnage, vie rurale, loups…)
- **L'Eau** (barrages, fontaines, pêcheries, moulins, électricité, aqueducs…)
- **Les Forges et la Métallurgie** (forges, monnaies, canons…)
- **Les Voies de communications** (routes, chemins, ponts, péages, bacs, navigation…)
- **Les Sciences** (scientifiques, l'école et la science, presse…)

Pour tous renseignements et propositions d'articles, n'hésitez pas à contacter notre secrétariat (05 53 06 95 88 ou shap24@yahoo.fr).

PROGRAMME DE NOS RÉUNIONS

3e trimestre 2013

3 juillet 2013

1. Gilles et Brigitte Delluc : *Quelques couteaux de Nontron pas ordinaires*
2. Thierry Baritaud : *Les architectes du service des monuments historiques en Périgord*
3. Marie-France Bunel et Sarah Boissart : *Le Périgord Blanc, l'Isle aux trésors*
4. Guy Mandon : *1789 en Périgord*

7 août 2013

1. Christian Mouyen : *Le patrimoine organistique de Périgueux*
2. Gilles et Brigitte Delluc : *Un esprit frappeur tourmente le couvent de Cadouin en 1940*
3. Jean Boisserie : *La cloche mérovingienne de Lavilledieu*

4 septembre 2013

1. Gilles et Brigitte Delluc : *Le polissoir néolithique des Justices à Mauzens-Miremont*
2. Jean-Jacques Gillot : *Chroniques des années de guerre en Périgord*
3. Thierry Baritaud : *Naissance et avenir des monuments historiques en Périgord*